Ms. Gall. Quarto. 84.

N. 232.
118

Bulletin
de
Versailles et de Paris.
Années 1788. 1789. & 1790.

Ex
Biblioth. Regia
Berolinenſi.

N. 1.

De V... le 27. Nbre 1787.

La révolution de l'année semble en amener une dans le système politique de l'Europe. Tous nos Spéculateurs annoncent que notre ressentiment contre le juge des Hollandois, ou plutôt un nouveau calcul de nos intérêts, va enfin nous mettre décidement dans le parti des deux Cours impériales. on ajoute que le rapide écoulement des richesses que le feu Roi de Prusse avoit entassées, nous donne la certitude de participer sans de grands obstacles au profit que nos alliés attendent de l'exécution de leurs projets.

Mad. Louise Tante du Roi, est morte dimanche dernier au moment même qu'on lui faisoit une saignée. on prétend qu'elle avoit pris trop à coeur l'affaire des protestans et qu'elle a été la victime de ses appréhensions pour le salut de ses concitoyens. Cette sainte Princesse voyoit la pureté de la foi en danger par le rappel des Protestans en France, et ne pouvoit se persuader que des réprouvés méritassent d'être traités comme des hommes.

M. l'Archevêque de Toulouse est retourné à Paris plus malade et les médecins augurent mal de son état.

Un plaisant a dit dernièrement au sujet du bruit public qui place M. Toulon à la tête des finances. — si on choisissoit un sel homme, ce seroit fort, mais non pas long.

On disoit dernièrement à un souper que Mad. D. x. x. avoit la petite vérole. — Je n'en suis pas étonné, répondit quelqu'un, je l'ai toujours connue très modeste.

La célebre asparsie du regne de M. de Calonne, Mad. le Brun, est allée en Italie, pour rejoindre M. de Vaudreuil.

Du 29 Xbre.

On assure positivement que M. Lambert a donné sa démission et que les Medecins ont condamné M. De Brienne.

Le Ministere est à tous les égards dans un état de crise très facheux. Le concours singulier d'incidens nouveaux tant au dehors, qu'au dedans, l'opiniatreté des Parlemens, le refroidissement de la confiance publique, les inquiétudes que les vents du Nord soufflent vers ces Climats, le traité de commerce avec l'Angleterre, ses effets et les discussions qu'il fait naitre, les préparatifs avoués par les Pairs de la Grande Bretagne, tout est fait pour embarasser le gouvernement. on remarque avec douleur qu'il résulte de cet embarras une irrésolution, une vacillation qui nous éloigne de plus en plus de l'équilibre. mille projets ont été successivement présentés aux autres Cabinets par le notre et n'ont servi qu'à nous faire perdre toute leur confiance. Le Ministere a cru que l'arme du Despotisme vis à vis de la nation seroit encore victorieuse, et elle n'étoit plus qu'un vehicule a l'indocilité nouvelle que l'étude des principes Constitutifs a fait naitre. Il est évident que le Parlement a des motifs de trainer l'examen de l'édit au sujet des Protestans. Il est vrai que les articles qui le composent sont redigés d'une maniere peu claire et propre à devenir la source d'un nombre d'abus. Les Commissaires ont observé ces vices de forme et en proposeront les reformations que par bienséance on appellera modifications. Ensuite le Parlement proposera ce nouveau travail, mais observera que la sanction des autres Parlemens du royaume est essentielle, indispensable

Les autres Parlemens examineront, modifieront et ensuite s'accorderont à dire que l'importance de cette matière la soumet nécessairement à un examen national. Tel est le plan de Messieurs qui ramenent tout à leur but.

Du 30 Xbre

Le Ministere a sondé quel pourroit être l'effet d'un acte d'autorité, à l'occasion de l'Edit des Protestans, en faisant annoncer au Parlement que le Roi ne souffriroit plus de longs retards à ce sujet; mais il n'est pas probable que le gouvernement oublie qu'un enrégistrement libre et entièrement légal peut seul remplir les vues dans le rappel des Protestans. Si on le renvoye aux Etats-généraux, cela sera long, car la Cour est décidée à ne les point convoquer avant 1791, et à chercher même les moyens d'éluder la promesse du Roi. on soutient au reste, malgré l'exemple de quelques notables, que dans l'état d'ignorance où l'on a réduit les citoyens sur les affaires publiques, les membres futurs de cette auguste assemblée n'ont pas trop de tems pour s'y préparer.

Toujours la même incertitude dans les affaires du dehors. on prétend que les Ministres même ne savent pas plus que les nouvellistes quel système adoptera la France. on en est encore aux tentatives, mais il est certain qu'on se prépare à tout.

Il y a des gageures qu'une rupture prochaine avec l'Angleterre nous délivrera de nos irrésolutions à l'égard des affaires du Continent. Trop heureux d'avoir un prétexte pour rester neutres et trop heureux que le Roi de Prusse ait de bonnes raisons pour prendre le même parti. on assure toujours qu'il y a eu une convention signée sur ce pied entre notre Cour et celle de Vienne. Puissent les intérêts de notre commerce

dans le Levant y avoir été stipulés! Cette clause ressembleroit à la promesse d'un homme qui, en donnans de violens coups de baton à un autre, l'assureroit qu'ils ne lui feroient pas de mal.

Le denouement de la Maladie de M. De Brienne sera l'époque de la révolution annoncée dans notre Ministere. Je vous ai prevenu, il y a 8 mois, M. que M. le Prince de Conti étoit sur le trotoir. Ses espérances se soutiennent.

N.2.

De V...., le 4 Janvier 1788.

La derniere assemblée du Parlement a été plus orageuse qu'on ne l'a dit dans le Public. La réponse despotique du Roi y a d'abord répandu la Consternation et la surprise. Ensuite plusieurs voix s'éleverent et proposent de rendre un arrêt contre les Lettres de Cachet. D'autres proposerent que la Cour restât assemblée, les membres se relayant successivement, jusqu'à ce que S. M. ait donné une réponse satisfaisante. M. le Prince de Condé est parvenu à tempérer l'acrimonie des esprits, mais ils sont restés dans un état de fermentation dont les suites sont à craindre, à moins que la Cour ne cede encore et ne révoque l'exil des Magistrats que le Parlement reclame.

Le Comité de la guerre fait de bonne besogne, au jugement des gens du métier; il en seroit sans doute de meilleure encore, si l'harmonie et la bonne intelligence regnoit entre ses membres.

Encore des réformes. Les Conseillers d'Etat sont reduits à 32, et les maitres des requêtes, de 80 à 67. Il est enjoint aux Intendans de passer neuf mois chaque année dans leurs Intendances.

Il n'est bruit ici que de la réconciliation de M. le Duc de Bourbon avec Mad. la Duchesse. Le Partage de la succession de M. le Duc d'Orleans ayant procuré des fonds Considérables à cette Princesse, elle a fait offrir à son mari une somme dont il avoit besoin pour acquérir un Fief, lui proposant d'en recevoir 3 1/2 p°/o d'interêt, que répugnoit à lui avoir obligation. Le Duc de Bourbon, touché de cette Generosité, n'a pu resister aux mouvemens d'une juste reconnoissance. Il est allé remercier son épouse, et l'on assure qu'elle lui fait préparer un appartement dans l'Hôtel de feu M. de Beaujon qu'elle vient d'acheter.

La Capitulation des Cantons Suisses avec la france est à son terme. l'Angleterre et le Roi de Prusse cherchent à en empêcher le renouvellement et offrent aux bons helvetiens des Conditions beaucoup plus avantageuses que les nôtres, pour prendre leurs troupe à leur solde. on voit plusieurs écrits à ce sujet. Le Baron d'Erlach veut que ses Compatriotes s'en tiennent à leur ancien systême de ne fournir des troupes auxiliaires à leurs alliés qu'en raison des traités défensifs, et conséquemment en tems de guerre et lorsqu'ils seront attaqués, le Baron de Waldner lui a repondu et prouve qu'il est utile à la Confédération helvetique d'avoir sans cesse une armée nombreuse bien équipée, bien disciplinées, sans qu'il lui en coute un sol. Cette question est assez importante dans les circonstances présentes, et l'incertitude de sa solution paroit aux frondeurs un nouveau mal à ajouter à ceux qu'ils reprochent à nos administrateurs.

Du 7 janvier.

L'Edit de prolongation des vingtiemes continue d'exciter dans tout le royaume une fermentation que l'on n'auroit jamais présumée si durable. Le Parlement de Besançon auquel il a été envoyé, n'a pas seulement pris la peine d'ouvrir le paquet. La Cour des aides de Paris refuse l'enregistrement de cet édit, réclamant le droit d'examiner tous les nouveaux impôts avant même qu'ils passent au Parlement.

Le Roi n'a point voulu recevoir cette année les Complimens de la Cour des monnoies. S. M. est mécontente de l'action criminelle qu'elle poursuit contre M. de Bordelois son procureur-Général l'accusant de s'être entendu avec M. de Calonne pour son opération des monnoies. M. de Brienne avoit mandé, il y a quelque tems, les principaux membres de cette Compagnie, et leur avoit annoncé avec beaucoup de vivacité que S. M. défendoit qu'on s'occupât d'une affaire dans la quelle son Ministre avoit été

autorisé par elle et sur la quelle il n'appartenoit qu'à elle seule de juger. Ce n'est pas ici l'homme généreux qui défend son ennemi même. C'est le Ministre qui veut soutenir les droits de sa place.

Il sien faut bien que les dissensions du Ministere avec les principaux Corps de l'état, soient à leur terme, et que l'on soit rassuré sur les suites qu'elles peuvent avoir. une révolution paroit inévitable.

M. le Duc d'Orleans ayant écrit au Roi pour le remercier de la permission qu'il a eue de se rendre au Raincy, a reçu une réponse seche et mortifiante dans la quelle S. M. lui marque qu'elle ne s'est prêtée à cette Condescendance que en Consideration de Mad. la Duchesse sa digne epouse et de M. le Duc de Chartres.

Le Chagrin que Mad. Louise a eu de l'affaire des protestans et auquel sa mort peut être attribué, étoit deccrue bien plus vif par une réponse très dure que le Roi avoit faite à une lettre de 8 pages de cette Princesse Contre les Protestans. Les Ministres ne cessoient de se plaindre des sollicitations nombreuses dont elle embarassoit leur travail. Livrée à une foule d'intrigans et d'esprits factieux, elle avoit beaucoup perdu de la Consideration dont elle avoit joui dans l'esprit du Roi son neveu.

L'Evêque de Dol chargé du Compliment des Etats de Bretagne, ayant parlé au Roi avec une hardiesse un peu trop apostolique, S. M. qui ne s'attendoit pas à être moralisée en pareille circonstance lui a donné ordre d'aller exercer ses à vis de ses Diocesains son talent pour la predication.

Les affaires politiques s'embrouillent de plus en plus. mes mille et une propositions ont été rejettées. Il nous faudra reprendre la Devise de Louis XIV: nec pluribus impar. C'est de la Haye que partira, dit-on, le Signal de la guerre dont nous sommes menacés. on s'y attend d'un jour à l'autre.

De l'... le 9 janvier 1788.

Les affaires de l'intérieur du royaume sont plus embrouillées que jamais. Le Parlement de Paris se plaint dans son dernier arrêté, que la Monarchie dégénere évidemment en Despotisme, puisque les Ministres abusant de l'autorité du Roi, disposent des personnes par lettres de cachet, et que, faire dépendre la révocation de pareils ordres de la volonté du Roi, établir en principe l'usage des lettres de cachet; principe subversif des lois les plus sacrées de la Monarchie.

Pendant que les chambres étoient assemblées, on leur a remis une lettre du Parlement de Bordeaux, contre les lettres de cachet. Le Ministere parviendra difficilement à détruire cette ligue générale contre les empiétemens successifs de l'autorité royale.

On craint que la résistance du Parlement de Bordeaux, aux lettres de jussion dont il a refusé l'enregistrement, n'occasionne une rupture éclatante. peut-être cette Cour sera-t-elle transférée à Agen, peut-être cassée. Les gascons reclameront avec chaleur les conditions auxquelles ils se sont soumis à la France.

La frénésie de nos Parisiens n'est point encore appaisée. on a trouvé ce placard affiché à la porte de l'hôtel des Domaines et dans plusieurs lieux publics: " Les Rois ont reçu leur pouvoir des peuples, pour protéger les " loix; ils ne peuvent rien au delà de ces loix, ils doivent à la nation un " compte exact de leurs revenus. Les histrions et les mimes ne doivent point " avoir de pensions, parceque l'état n'a pas besoin de farceurs, et qu'ils n'ont " aucun droit sur la fortune des sujets que bon fait contribuer. "

On voit une mauvaise caricature. Elle represente une galerie à moitié

brivée, sur la quelle 8 forçats habillés de vert, ayant un bonnet vert sur la tête ramant tant bien que mal. à la flamme du mât on lit: De la Tour de Babel c'est la vivante image; et à la poupe: le Roi qui l'apporta seule épouvante. on explique comme l'on veut cette allégorie. c'est, disent quelques savans, le Comité de la guerre créé par le principal Ministre.

La Reine a fait ses dévotions avec une grande pompe, ces dernières fêtes. Elle a donné ordre à son Maître-d'hôtel de ne servir que du maigre sur sa table, les jours d'abstinence prescrits par l'église, en ajoutant que si elle s'étoit jusqu'ici éloignée de cette regle, elle vouloit désormais n'en plus violer l'observation. on s'attend que la réforme gagnera les vêtemens et s'étendra à toute la Cour; mais on ne voit pas dans l'histoire que la mode de la dévotion ait jamais été plus économique qu'aucune autre, et l'on doute qu'il en résulte quelque avantage sur tout pour la partie fabriquante de la nation.

Du 11 Janvier.

Les bons parisiens ont été ces jours derniers, en allarmes. les gardes françoises ont eu ordre de veiller, la nuit du 7 au 8 et de se tenir prêts à marcher, ayant chacun 4 coups à tirer. on prétend que le projet étoit d'enlever le parlement en entier et de mettre en prison: ce qui n'auroit pas été relégué à Tours ou à Poitiers. mardi de grand matin M. de Brienne s'est rendu avec tant de diligence chez le Baron de Breteuil pour empêcher cet acte d'autorité qu'un de ses chevaux est crevé en route. on dit que le Roi a accompagné incognito son principal Ministre chez celui des lettres de cachet.

Cette aventure ne rend point à M. de Breteuil le cœur des gran-

Il n'en a pas moins donné, lundi dernier, un bal superbe qui a duré toute la nuit. Le zèle du Duc d'Orléans n'est pas le moindre grief de la nation contre ce Ministre. Un propos qu'on attribue au Roi le justifieroit à cet égard. On prétend que S. M. a dit au Duc de Penthièvre: J'ai dans ma poche de quoi payer votre gendre, si je me livrois à tout mon ressentiment. Ceci rappelle les Comtés de Gennevilliers.

Le Parlement de Paris s'est assemblé hier et a arrêté d'itératives supplications où regne une vigueur nouvelle. Il doit s'assembler encore aujourd'hui et se propose, dit-on, de faire un arrêté violent contre les lettres de cachet. Le plan du Conseil paroît être que le Roi se rende à l'improviste à cette assemblée pour y faire enregistrer sur le champ l'édit relatif aux protestans et un autre édit établissant une Commission qui sera chargée de l'examen des motifs sur les quels seront fondées désormais les lettres de cachet, et dont le rapport sera écouté avant qu'elles soient expédiées.

On a remarqué que le Prince de Conty s'est dispensé de se trouver aux dernières assemblées des Pairs. On attribue cette réserve à ses vues sur le Ministere.

La Reine a ordonné que l'argent que l'on offriroit pour obtenir des graces seroit porté aux Dames de Charité pour être employé en bonnes oeuvres.

De Paris le 12 Janvier.

Les délibérations du Parlement de Paris qui ont commencé hier à 10 h. du matin, n'ont été terminées qu'à près de minuit, et l'assemblée a été prorogée à huitaine. Pendant la séance, les Pairs ont envoyé à Versailles un Courier qui est revenu à 9 h. ½ du soir et dont les dépêches ont occasionné de longs débats.

En attendant la décision de l'affaire des Protestans on continue d'admettre au Domaine, des demandes en restitution des biens qui ont

été confisqués sur eux.

Le gouvernement n'a pas perdu l'espoir d'établir une colonie hollandoise près de St. Omer.

Les cinq derniers cônes qui ont été lancés à Cherbourg viennent d'être détruits par le gros tems. Les Anti-Comètes se prévalent de cet accident, les partisans de M. de Esparl crient que l'on n'a suivi son plan ni pour la distance ni pour la position des cônes.

Le Parlement est divisé contre lui même. L'évangile même annonce, dans cette Circonstance, quel sera son sort. M. d'Aiguillon devenu l'antagoniste de la Cour, depuis la chûte de ses espérances, et M. d'Epremesnil en qui l'apparence des plus grands talens a fait place à l'inconséquence et à une espece de folie turbulante dont nos pres auroient pû s'effrayer, ont protesté contre le dernier arrêté du Parlement. Ces Protestations sont ridicules comme sans Exemple puisque les délibérations des Chambres doivent se terminer par la pluralité. Il paroit que les têtes frondes du Parlement commencent à sentir les dangers de la Conduite de ce Corps et que les factieux seront sacrifiés.

L'Evêque de Langres s'est montré le partisan de la tolérance mieux vaut, a-t-il dit, avoir des temples que des prêtres, des Ministres que des Prédicans.

On espere que tout s'arrangera aujourd'hui à la satisfaction des Amis de la paix et de l'humanité.

M. Le Dauphin, Mad.e fille du Roi et M. le duc de Normandie, sont tous trois incommodés. on croit la Reine de nouveau enceinte. La mode de la dévotion continue, mais ne se propage pas. La Reine a changé de Confesseur et a quitté le Curé de S. Eustache, pour prendre l'Abbé Bergier, confesseur de Monsieur et Madame, cette nouvelle peut n'être pas si peu importante qu'elle le paroit.

On supprime la finance des grades Militaires. Il y a tels emplois subalternes, qui, de 6000.ᵗ de finance ont été négociés à 150,000.ᵗ

parcequ'ils mettoient à portée de solliciter et d'obtenir des graces. —

Une marchande de modes a été conduite, ces jours derniers, à la Bastille, on dit, qu'elle servoit d'intermédiaire à une correspondance secrète et répréhensible, et on fait à ce sujet mille conjectures qui s'étendent jusqu'au Prince du sang exilé, et à ses deux compagnons de disgrace.

Mad.e la Comtesse de Chabannes ayant fait dimanche dernier son service auprès de Mad.e Adélaïde, se rendoit en long habit de Cour chez la Reine. Elle fut arrêtée dans l'Antichambre de la Souveraine et eut ordre de se retirer. Mad.e la Comtesse de Talleyrand qui, le soir même devoit présenter Mad.lle fit dire à la Reine que la belle Sœur ayant le matin éprouvé sa disgrace, elle croyoit pouvoir se dispenser de présenter son autre Belle Sœur. La Reine répondit que le Roi ayant indiqué un jour à une Dame pour être présentée, si elle ne l'étoit pas ce jour même, elle ne le seroit jamais. Voici le motif de la disgrace de Mad.e de Chabannes, attachée intimement à M.r de Calonne, elle s'est permis d'aller le voir à Londres. Ce voyage a déplu. ajoutez qu'elle est arrivée au moment où l'on a eu avis d'un nouveau Mémoire de M.r de Calonne.

Ce mémoire encore inconnu du public, est, dit-on, foudroyant contre l'Archevêque de Toulouse et le Baron de Breteuil. Ces deux Ministres au reste n'en opposent qu'un front serein aux Cris redoublés qui à travers les brouillards de la tamise, élevés dans l'excès de son désespoir un transfuge qui a eu tort de se dérober à la loi s'il est innocent.

de Paris le 19 Janvier

Le Parlement a été mandé en grande députation à Versailles. Le Roi lui a parlé avec bonté, et ayant défendu qu'on se mêlât des affaires d'état et des Lettres de Cachet, a biffé le dernier arrêté de cette Cour. Assemblée de nouveau en son retour elle a arrêté que " Pénétrée de la nécessité de maintenir les véritables principes " qui peuvent seuls conserver l'ordre légal de la Monarchie " et la liberté individuelle des Citoyens, il sera fait de nouvelles " remontrances auxquelles seront jointes les précédentes con- " cernant les Lettres de cachet - - - - " on a nommé à cet effet des Commissaires qui feront leur rapport dans la quinzaine. Les gens qui se piquent de lire dans les futurs contingens, régardent cet arrêté comme le Billet d'enterrement du Parlement. M. de Lamoignon, dit on, pousse à bout le Parlement, et le Parlement à son tour pousse à bout le Roi. Sauve qui peut.

Le Marquis de Maupeou dit, je suis bien aise de tout ce que fait M. de Lamoignon, cela fait oublier mon père. On a tenté une nouvelle négociation auprès de ce père pour avoir sa démission de la place de Chancelier. Ce fut M. de Montmorin qui lui écrivit. Prévenu du contenu de la lettre, il ne voulut point l'ouvrir. Remettez, dit il au porteur, cette Lettre à M. de Montmorin, et dites lui que je ne veux rien, que je ne demande rien, mais que je ne rendrai rien.

Le Public qui ne perd aucune occasion d'exercer sa malignité,

sachant qu'un des Deux les plus connus s'opposoit fortement aux Lettres de cachet, dit: celui-ci n'est pas adroit, car sans les Lettres de cachet son pere auroit été pendu et il ne seroit rien.

L'Ambassadeur de Suede a donné un Bal superbe mais on n'avoit pas pensé aux Laquais. Cette Cohue abandonn au froid et à la faim, a pris de l'humeur et a manqué de respect à l'Excellence. Il a fallu calmer doux vis à vis d'eux. Tout porte l'empreinte de la Mode du Jour.

La Marchande de Modes embastillée est une Madame Falconet qui avoit reçu de Londres une caisse de Gazes dont l'Emballage étoit formé de feuilles du mémoire attroce attribué à M. de la Motte

N° 5.

De V....., le 21 Janvier 1788.

Le Cardinal de Rohan vient d'obtenir un Triomphe, présage de son retour dans son diocèse, l'objet actuel de tous ses vœux. Le grand Chapitre avoit envoyé en Cour un mémoire renfermant des imputations atroces contre lui. Il ne s'agissoit de rien moins que d'infidélité dans le maniement de deniers. On s'est adressé à la Reine pour le remettre au Roi. La Reine a répondu que c'étoit bien mal la connoître que de s'adresser à elle pour aggraver les chagrins du Prélat malheureux, et elle a refusé le mémoire. Le Roi n'a point voulu le lire non plus, et l'on a renvoyé le libelle à Mrs les Chanoines avec une lettre Ministérielle fort dure, qui leur dit que, s'ils avoient une plainte fondée à faire contre leur Evêque, ils devoient s'adresser à la justice.

Le Conseil de guerre est en ébullition. Les opinions des différens membres de ce Conseil s'échauffent souvent et fortement. Mais c'est de ce choc que l'on verra bientôt naître et un Code militaire et le développement des Principes d'une nouvelle Tactique française. La Cavalerie sera augmentée de cent hommes par régiment. L'idée d'une nouvelle Baïonnette de fusil, qui fait partie de la baïonnette est adoptée. Cette idée est du Comte de Custine.

Trois premiers Commis de la guerre ont obtenu la croix de St. Louis pour retraite. Deux d'entr'eux sont faits pour la porter et c'est celui des trois qui a été Anglais, qui l'a fait avoir aux autres. Pour la lui donner injustement on a été obligé de faire deux actes de justice. L'effort est cruel.

L'Almanac de Liege se vend un prix fou. On croit y avoir

clairement prédites les discussions relatives aux protestans, aux parlemens et aux querelles de l'archevêque de Toulouse avec le garde des sceaux. Si celui-ci n'étoit pas contrarié par la modération de l'autre, le Parlement seroit déjà dispersé par des lettres d'exil encore en ce moment suspendues sur la tête de nos indociles sénateurs.

On n'a fait qu'ébaucher l'exécution des réformes tant vantées. M. le Comte d'artois ne se montre pas disposé à souffrir aucune privation. La santé de M. De Brienne va de mal en pis. Une cabale nombreuse s'agite toujours en faveur de M. Necker, mais celui-ci s'est permis de dire librement son avis et même de l'écrire sur les facultés intellectuelles de son souveraine qui le sait et ne l'oubliera jamais.

Mad. de Lamballe est mal. la chute dont les suites ont totalement dérangé sa santé a eu lieu en jouant au cheval-fondu avec le Duc de Chartres son neveu.

Mad. de Lamoignon épouse du garde des sceaux paroit jouir d'une grande faveur près de la Reine.

La Cour de monnoies a fait de remontrances au Roi. Elle y témoigne sa douleur des remarques du mécontentement de S. M., mais elle ajoute qu'elle ne peut cesser ses poursuites contre son procureur Général, dans lesquelles l'administration de M. de Calonne et la conduite de plusieurs directeurs des monnoies sont fortement compromises.

Les officiers des régimens de Viennois et de Touraine ont été rigoureusement punis, sur les plaintes que la ferme générale de la Contrebande à laquelle leurs soldats se livroient.

Du 26 Janvier.

Notre jeu en politique est de chercher à maintenir la paix dans

toute l'Europe. Ce sera le Comble de l'adresse d'y parvenir. Nous nous flattons encore. En fait de sacrifices, il n'y a que le premier qui coute. Le tems nous rendra des alliés.

L'Affaire des Protestans prend une bonne tournure. Les mêmes moyens pourront réussir. Ministere est dans les Parlemens et dans le corps politique de l'Europe. L'ouvrage de M. De Rulhieres a fait beaucoup de sensasition. C'est un excellent préservatif contre l'ignorance et la mauvaise foi de quelques Magistrats qui veulent repousser les Protestans de la france. Il est surtout fort propre à décréditer le zele brulant de l'insigne d'Epremesnil. Dans une des dernieres séances, ce turbulent sénateur et six de ses Confreres ne vouloient ni opinier ni sortir: Conduite punissable et opposée à la loi reçue dans tous les Corps où, régardent comme étranger le membre qui refuse d'opiner, on le force de se retirer. L'archévêque de Paris, les Evêques de Châlons et de Beauvais firent leurs protestations et sortirent.

L'abbaye de Corbie est la troisieme que notre Principal Ministre a eue dans le Cours de cette année. Dabitur habenti.

On veut faire de nouvelles querelles au Cardinal de Rohan. Le Baron de Breteuil a reçu de nouvelles dépositions au sujet de l'affaire du Collier et quelques personnes qui avoient échappé aux premieres enquêtes, ont été mises à la Bastille. Quelle bisarrerie dans la marche et les variations des évènemens de ce bas-monde. Les ennemis de Cour ne manquent pas de moyens pour empêcher que l'ouvrage de leur haine ne soit détruit.

De V..., ce 31 Janvier 1788

Les ordres précis du Roi accompagnés d'une lettre pleine de bonté ont enfin déterminé l'enregistrement pur et simple de l'Edit au sujet des Protestans.

M. d'Eprémesnil et quelques Prélats se sont encore retirés pour ne point opiner. Le premier a pris pour prétexte que les Etats-Généraux pouvoient seuls donner la sanction de la nation à une telle loi. Je le dispose à se venger sur l'article des lettres de Cachet et ne sera pas à cet égard plus heureux que cette fois-ci.

On se flatte que les exilés ne tarderont point à revenir. Leur exil cesse, disent nos Calembourdiers, puisque l'on rappelle tous les Protestans.

Sur la belle action que M. le Duc d'Orléans a faite en sauvant son Jockei qui alloit se noyer, on dit: Voilà un Prince qui revient sur l'eau: il fait toujours des choses bien louables. /: par allusion à ses bâtimens dont la location a beaucoup augmenté ses revenus :/

On parle fortement de la suppression des receveurs généraux, ainsi que de celle des Trésoriers. C'est le projet de M. Necker qui voudroit tout réunir au Trésor royal. En conséquence, il y aura un troisième garde du trésor, et l'on nomme à cette place M. de Pinay ancien Trésorier de l'extraordinaire des guerres. Ces suppressions feront une économie annuelle de neuf millions.

Pour se consoler des appareuces de guerre, on prétend que notre traité de Commerce avec l'Angleterre nous fait perdre à la balance annuelle quarante cinq millions.

Autre version.

On cite les mécontens de la justice que les non Catholiques viennent d'obtenir. Parmi les Evêques que l'on nomme protestans on a vu avec indignation l'Evêque de Châlons, Clermont-Tonnerre, se signaler en plein

parlement contre les Evangeliques. En sortir de la séance, la voiture versa. La tête de Mgr. passa à travers la glace de la portiere qui étoit fermée. La face épiscopale fut très endommagée. Cette aventure a fait rire on n'aime pas à voir un prélat se faire zélateur en fait de religion dans un moment où on le sait aux expédiens et où on voit jeune homme pour se procurer de l'argent, il a fait en diamans et bijoux ce que l'on appelle une affaire de cent mille livres.

La chaleur avec laquelle la Maréchale de Noailles s'est élevée contre les protestans n'étoit pas l'effet d'un zele aussi pur que l'esprit saint dont il empruntoit le langage. Les Noailles possedent de grands biens qu'ils doivent à la loi barbare et criminelle qui dépouille des héritiers naturels pour enrichir d'avides Collateraux. L'intérêt avoit suggeré par des voies obliques la révocation de l'edit de Nantes; le même a manoeuvré pour empêcher le retour de l'administration dans les sentiers de la raison et de la justice. La restitution, ce mot fatal qui ne se trouve point dans le code moral des dévots, remplissoit d'effroi les Spoliateurs, et Mad. de Noailles a senti que le moment où les protestans recouvreroient les droits de Citoyens, seroit celui où diminueroient ses jouissances de ce monde auxquelles on est toujours d'autant plus attaché que l'on vante d'avantage celles de l'autre.

On reparle de l'impôt territorial. L'affaire est en négociation auprès de ce qu'au parlement on nomme le grand banc. Ce sont les Présidens à mortier.

Il est avec le ciel des accommodemens.

On croit que la Cour ne tardera pas à reprendre son influence sur le Parlement, et que la maladie de M. de Brienne n'a été, dans le vrai, que la crise de travaux importans pour son crédit personel et celui du gouvernement.

M. D'agoût ayant trouvé mauvais que le Ministre de Fra

ait accordé à sa femme une lettre de cachet pour se retirer dans un Couvent à l'effet de plaider en séparation, est allé le trouver. le Prince de C. l'a reçu avec le ton de hauteur qui lui est familier. Je respecte le Roi dans ceux qui parlent en son nom, lui dit l'officier, sans cela je vous demanderois une satisfaction de Gentilhomme; mais j'aurai d'une autre maniere raison de vos procédés. Il a porté plainte au parlement, et voilà un incident à joindre à la liasse contre les abus d'autorité; procès épais longtems appointé pour être jugé à la fin de la Monarchie.

Les locataires du Palais-royal ont perdu leur procès contre le Duc d'Orleans. l'article des indemnités dues aux locataires qui prétendoient ne pouvoir pas être expulsés, reste encore sur le tapis.

M. de Jouf.... amant de la Dlle malingan a été obligé de quitter les gardes du Corps. on parle de spéculations que cet heureux Couple a faites sur les bourses des dupes crédules.

On prétend que le s. Le Clerc n'a pas fait banqueroute, mais que ses fils se sont chargés de s'arranger par transaction avec ses créanciers, moyennant l'abandon qu'il leur fait de ses biens. son immense et scandaleuse fortune s'est écoulée, dit-on, par les mains de son ami aubert, grand joueur que, par dérision, on nommoit le Marquis aubert de peur de le distinguer de son frere l'abbé qu'on appelloit aubert la tête et qu'on n'appelle plus qu'aubert le médisant.

M. le Dauphin a toujours une fievre lente qui allarme.

Rien de neuf en politique. on fait quelques préparatifs en silence. Ordinairement si l'on réussit à conserver la paix; insuffisans s'il faut guerroyer, ils donnent matiere aux criailleries des frondeurs. on fait de Magazins en flandres, et chaque fermier à l'ordre de tenir au Compte du Roi deux chevaux de trait pour les quels il reçoit déjà un payement journalier.

N.7 De V... le 7 fevrier 1788.

Le penchant que notre aimable Reine avoit témoigné pour la devotion paroit déjà s'affoiblir. Les plaisirs du Carnaval n'ont cependant point été fort brillans.

Il vient d'être donné trois coups d'épée. l'un par le chevalier de Cubieres à M. de Champcenetz qui l'avoit traité avec dédain dans l'almanac des grands hommes; l'autre par un inconnu à M. de Narbonne en riposte d'un coup de fouet. celui-ci courant ventre à terre dans Paris avoit renversé le particulier. un embarras ayant arrêté le Vecki, ce dernier s'est élancé sur la voiture pour demander satisfaction et ce fut l'affaire de dix secondes. le troisieme a des circonstances plus plaisantes. l'Evêque de Noyon l'a reçu d'un jeune homme qui glanoit dans le champ de l'amour que le Prélat tenoit à bail. Tous deux se sont remontrés. il se tint des propos, l'Evêque donna la circonfirmation au greluchon. celui-ci peu amateur des sacremens en demanda raison et M. de Noyon eut le bon esprit de sentir que le Rôle de Prince de l'Eglise n'étoit pas celui qui lui convenoit là.

L'Archevêque de Narbonne qui s'est essayé aux affaires d'état dans l'assemblée de Notables, a des vues sur la place de M. de Brienne. on parle aussi de M. Duchatelet parent et protégé de la Reine. Le parti Necker, présidé par Made de Stael qui intrigue tant qu'elle peut, met en avant le Maréchal de Castries. voilà comme le tems s'écoule en Cabales, en fermentations intestines, tandisque les affaires générales exigeroient une attention exclusive.

On prétend que M. le Duc d'Orleans a écrit au Roi pour lui demander la permission de se retirer en Espagne.

Les protestans ont fait présenter au Roi par un Député, l'hommage de leur respect et de leur reconnoissance. Cependant ils ne sont pas entièrement satisfaits de l'édit rendu en leur faveur, les lettres patentes que l'on attend en interprétation resserreront sans doute ce qui leur paroit humiliant comme entr'autres la publication de leurs bans de mariage à la porte des églises. Ils demandent qu'elle soit faite à l'audience des tribunaux.

Mad. de Noailles ayant échoué vis à vis du Parlement de Paris, dirige vers ceux de Province ses manoeuvres contre les Protestans. La prolongation du vingtième et les assemblées provinciales continuent de les tenir en fermentation. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le Parlement de Toulouse, dans ses nouvelles remontrances sur le premier objet, appelle les assemblées provinciales une institution populaire qui n'attend qu'une sage organisation digne de recevoir la sanction de la loi.

Le Roi vient de reformer 600 gardes du corps. ce qui en reste va être réuni et mis en quartiers à Vincennes.

Du 8. février.

M. Freteau a obtenu la permission d'occuper une de ses terres près de Melun. L'abbé Sabatier semble se consoler de son exil par l'espérance de la célébrité. il écrit souvent. ses lettres ont une teinte d'originalité provençale qui a fait son mérite dans ce siècle et l'on voit qu'il se croit devenu un homme important. on ne s'en seroit jamais douté.

On s'occupe fortement de moyens de conciliation avec le Parlement qui, malgré la défense du Roi, fabrique de nouvelles remontrances sur les lettres de cachet.

On continue à recevoir à Calais tous les hollandois qui passent auxquels le gouvernement fait un traitement de 6 t jusqu'à 15, suivant la qualité de l'immigrant.

une Compagnie fait revivre l'ancien projet de transporter les lueurs hors de la ville. La spéculation porte sur les singuliers et prompts effets du sang de boeuf pour engraisser les cochons.

La Reine étoit, à ce que l'on croit, au dernier bal de l'opera, déguisée en Esope. malgré la publique douleur, on a vu beaucoup de mascarades dans Paris. on en a remarqué entr'autres une à cheval représentant Henri IV, Sully, la belle Gabrielle, Bellegarde &c. Cette mascarade généralement applaudie, n'eut d'elles, qu'une jouissance éphémere. la belle Gabrielle reçut un soufflet d'un Bellegarde, Sully de coups de canne et Henri IV les cheveux arrachés.

La revolution annoncée dans la discipline militaire est fixée pour le mois de Mai prochain. le comité de la guerre a adopté une partie des idées du Comte de St. Germain, les Soldats porteront des habits-vestes, peut-être des chapeaux à quatre cornes.

Grand scandale à Versailles, et cela pour un dîner qui s'est fait en Angleterre. et M. de Carmarthan y avoit invité le Chev. de la Luzerne et M. de Calonne. Tous deux y vinrent. ceux qui s'entendent en étiquette Diplomatique ont prétendu qu'il n'étoit pas décent qu'un ambassadeur dînât avec une homme qui est dans la disgrace ouverte de son maître, que ce maître a dépouillé de ses ordres, qui ne peut être regardé que comme un fugitif et qui n'est sorti de France que pour échapper à la loi.

Le nouveau mémoire de M. de Calonne commence à se repandre. il traîne M. Necker dans la boue et l'accuse d'avoir mis effrontément dans son compte rendu.

Les seuls petits mouvemens militaires qui se font vers quelques points de nos frontieres, n'ont aucun rapport avec les affaires générales de l'Europe. il est évident que nous voulons par une meilleure constitution intérieure, nous mettre dans le cas de ne rien craindre du dehors, mais que nous ne

penserons pas de suite à jouer un role offensif.

Quelques grands hommes ont cependant prétendu qu'il existe une unique façon de se défendre c'est d'attaquer.

Les Cabales et les intrigues agitent de plus en plus notre Cour. Hier on annonçoit une revolution générale dans toutes les places de l'administration. Aujourd'hui peut-être le Barometre changera; mais il vous faut un Journal exact de ses variations. On donnoit à M. de Montmorin la place du Gouverneur de M. le Dauphin et à M. d'Harcourt le Bâton de Maréchal de France pour consolation; à M. de St. Priest les affaires étrangeres, à M. Senac de Meilhan le Contrôle général. On parloit aussi d'un Principal Ministre, mais on ne voit dans le choix. Depuis quelques Jours M. de Castries paroit avoir de grandes espérances. C'est l'homme de M. Necker qui a toujours un parti puissant.

Les Maitres des requetes qui suivant le plan de réforme ont été privés de plusieurs Bureaux et de divers émolumens par un arrêt du Conseil rendu Samedi il y a quelques Jours se tiennent pour assurés de recouvrer le droit de participer aux dépouilles du peuple, en rentrant dans tous leurs Privileges sous une nouvelle administration. Il en est de même des Militaires sur les quels la serpe de l'économie entre les mains du Comité de la guerre se disposoit à agir vivement. Entr'autres suppressions, celles des Cinq Colonels generaux et de leur nombreux Etats majors formeroient une épargne très forte. Le plan du Comité est de porter les Troupes de France à 300,000 hommes sans augmentation de frais.

Mais chez nous de tels projets sont toujours prevenus à temps par la culbute des hommes hardis qui en tentent l'execution.

Mgr. L'Archevêque de Sens est toujours malade et son

Etat donne beaucoup de consistance aux bruits d'une révolution prochaine. Son abbaye de Corbie est grevée de 20,000 ℔ de pension en faveur de son neveu et de 12,000 ℔ pour Mlle de Bourbon Abbesse de Remiremont.

du 15 fevrier.

La Santé du dauphin est toujours chancelante, s'il en réchappe il sera rachitique.

Il est toujours fort question de changemens ministériels. La retraite surtout de M. Lambert paroit décidée ainsi que la nomination de M. Senac de Meilhan au Contrôle. C'est un accroc aux vues de M. Necker. L'Evêque d'Autun est à la veille de perdre la feuille des bénéfices. Le Roi toujours bon et considerant la délicatesse de sa santé, lui ôtera cet embarras. mais le Zele de l'Archevêché et de ses quatre abbayes l'accablent déjà. L'Evêque d'Arras passe au Siege de Toulouse et l'abbé de Vintimille au sien.

Le Roi donne le Cordon bleu à M. d'Angeville & lui ôte l'intendance des batimens qui, sous sa regie, a coûté énormement à l'Etat. Ce département très propre à enrichir son Chef est encore réuni au Contrôle général. On soupçonnoit M. d'Angeville de s'opposer à la vente de ses Maisons royales qui sont abandonnées telles que Vincennes, Madrid, Blois &c.

Un Seigneur Francois passe pour l'être le plus poli, et pour le courtisan le plus adroit. Cela n'est pas général. La Reine avoit annoncé par un Billet à la Duchesse de Luynes qu'elle iroit le mardi gras faire la médiane. Nota chez elle

Le duc de Luynes qui n'est pas l'homme le plus spirituel de France se chargea de la reponse et ce fut des plaintes des reproches. La Reine alla faire le reveillon chez la Duchesse de fitz-James qui est toujours tres en faveur

du 16 fevrier.

Le dernier mémoire de M. de Calonne a fait beaucoup de sensation et augmente le nombre de ses partisans. Mde l'Ambassadrice de Suede a dit que, s'il étoit possible que son Pere [M. Necker] manquat d'encre pour y repondre elle fourniroit tout son sang. Des plaisans ont ajouté qu'il ne faudroit pas qu'il fut long.

La retraite de M. d'Angeviller n'est pas encore entierement décidée. On parle de nouveau de faire au chateau de Versailles les reparations qu'il exige, & qui deviennent de jour en jour plus argentées. La Cour dans l'intervalle se retirera à S. Cloud. On en fixe l'époque au printems prochain. On dispose les appartemens de ce chateau pour la recevoir.

M. L'Archevêque de Sens travaille infatigablement, malgré les avis de son Medecin. Le comité de la guerre, le garde des sceaux mettent chacun de leur Côté la meme activité à leurs opérations qui produiront. Si on les laisse achever de grands changemens. Il y a déjà au Parlement 12 Edits et déclarations. On en prepare d'autres encore. Les affaires du dehors sont celles dont on paroit s'occuper le moins. M. de Montmorin ne les perd cependant point de vue. Il se tient pour assuré de la paix cette année. mais à quel prix? à celui d'une partie de notre commerce dans le Levant et de la perte des alliés que ses prédecesseurs ont toujours regardés comme les plus essentiels à nos intérêts et au maintien de l'équilibre.

N. 9. De V..... le 20 fevrier 1788.

Les nouvelles du dehors ne paroissent nous inquiéter en aucune maniere. nos Ministres font tout ce qu'ils peuvent pour conserver à la france une paix qui, telle peu honorable qu'elle puisse être ne convient pas moins à l'intérêt du peuple qu'à celui des Chefs de l'Administration.

Le dernier mémoire de M. de Calonne circule librement et lui ramene un grand nombre de partisans. L'Archévêque de sens lui-même dit hautement qu'il est difficile de lui repondre. on auroit lieu d'être etonné des discours que tient à cet égard le principal Ministre, si outre la réputation de justice et de générosité qu'ils lui acquierent, on ne pouvoit leur supposer un raison secrète qui n'échappe point aux gens de Cours. M. Necker porté par un parti puissant deveroit de jour en jour un adversaire plus dangereux pour M. de Brienne. on le vioit atterré par ce dernier écrit, le Principal Ministre ne peut que s'en rejouir et c'est une obligation qu'il a à son Ennemi déclaré.

On attend incessamment le Compte des finances de 1787. Il aura, dit-on, pour base celui de M. de Calonne. Il paroit que cette Epoque sera celle du nouveau déménagement que l'on annonce à l'hôtel du Contrôle général.

Il se dit à l'oreille que Madame fille du Roi sera marié au Duc D'angoulême. on leur donne encore trois ans pour se préparer.

du 24 fevrier.

M. L'Archevêque de sens est ressuscité. Les liens qui l'attachent à la surface du globe paroissent raffermis de toutes les

manières. La suite de grands changemens dont il a tracé en silence le Tableau, achevera de lui rendre la santé.

Dans le nombre de ces projets, il n'en est point où une guerre entre pour quelque chose. Nous sommes dans une pleine sécurité et déterminés à laisser faire à nos amis et à nos ennemis tout ce qu'ils voudront au delà de nos frontières. on regarde comme un grand Coup l'affoiblissement du Crédit du Prince Potemkin, Favori et l'ame des projets de la Russie dans le Le

La gendarmerie sera entièrement supprimée. sint ut non sint, a dit M. de Castries Comme le Général des Jesuites.

Le Travail important de M. de Lamoignon sur la refonte du Code a aussi donné lieu à un mot Latin. Il se fait aider dans ce Travail par le Président Dupati et l'abbé Morri. on propose pour épigraphie du Code : aut parti aut mori. M. le garde de sceaux a fait demander aux Parlemens la Communication de toutes les Procédures Criminelles Commencées depuis 6 mois. Parlement de Rouen a refusé net, disant que tout Travail relatif aux Loix et surtout à la refonte du Code exigeoit le Consentement et le Concours de tous les Parlemens du royaume.

Il y a beaucoup de fermentation dans les Têtes chaudes de la Guienne au sujet du refus qui a été fait d'y assembler les les notables Comme les habitans de cette Province prétendent avoir le droit de le faire dans les Circonstances Critiques

On a vaincu que l'Esprit de réforme ne perdit de son énergie. C'est ce qui arrive chez nous, dans toutes les Classes aux premières lueurs du retour de l'aisance. Si on remarque déjà cet effet au bas de l'échelle, on doit bien peu Compter sur les Coups que l'on vouloit porter plus haut. sur 30,000 ℔ de pensions supprimées dans le traitement de M. le Noir ancien Lieutenant de Police, on vient de lui rendre 14 000 ℔. Et M. Colonia, ce fameux Adjudant de M. de Calonne, a recouvré deux mille Ecus annuels Comme un Commencement de la restitution de ce dont il avoit été dépouillé par les premiers Souffles du génie économique qui a plané quelques instans sur nos têtes. ainsi va le monde. aujourd'hui honni, bafoué, méprisé, demain applaudi, caressé, récompensé.

Les Bénédictins reviennent à la Charge pour avoir la manutention de la Bibliotèque du Roi. Ils offrent, si on veut leur donner cette Confiance, leur Bibliotèque en pur don. C'est une belle & intéressante Collection, ils offrent encore de faire agrandir à leurs frais l'Hôtel de la Bibliotèque du Roi et de la desservir sans aucune rétribution. on pouvoit spéculer autrement sur un emploi utile de leurs immenses richesses, C'est ce que penseront Le Roi qui n'a pas un goût bien décidé pour la moinaille, & son principal Ministre qui, en homme d'Etat, croit que un Laboureur, un Cordonnier, un artiste, sont des Citoyens bien plus respectables que des enfroqués

Croiroit-on qu'au Milieu du Parlement, des voix se sont élevées en faveur de la liberté de la presse? Tout auteur

seroit tenu de mettre son nom à sa production. Ce seroit pis encore que la Censure, espece de miroir ou les écrivains prennent au moins quelques leçons utiles à leur sureté. Qu'on se rappelle toujours l'exemple de sylvain maréchal traité comme sacrilege pour avoir placé Jesus-Christ, au jour de sa naissance dans son Calendrier, comme il est, dans le Dictionnaire des hommes Célebres, placé à son rang suivant l'ordre Alphabétique. M. le garde des sceaux a offert au Parlement de lui rendre ce malheureux Decreté. Le Parlement, attendu l'embarras ou il seroit de le juger, a refusé de le recevoir. Le garde des sceaux, en le lui offrant, étoit bien assuré qu'on ne l'accepteroit pas.

N.10

De V... le 27 fevrier 1788.

Ce n'est point une ambition stérile qui a fait desirer à M. de Brienne la feuille des bénéfices. Son objet est d'employer ce moyen efficace pour tirer un parti avantageux à ses grandes vues, de l'assemblée du clergé qui se tiendra au mois de mai prochain. Son dessein est d'étendre la tolérance religieuse, en dépit des cagots et de la cabale jésuitique, qui vont encore jetter les hauts-cris sur l'abolition de la signature du formulaire, que l'on exige encore en beaucoup d'endroits et de toutes les traces des disputes théologiques qui ont troublé la france pendant si long tems.

Les impositions projettées par M. de Calonne reviennent sur le tapis. Il est même question de celle du timbre, mais uniquement, dit-on, pour les affaires des Ecclésiastiques. c'est un moyen de faciliter cette partie du Cadastre du royaume, et de faire contribuer un peu plus aux besoins de l'état cette classe de sujets qui parle tant et paye si peu, comme le dit un écrivain moderne.

On attribue à M. de Calonne le projet extravagant au premier coup-d'oeil, de vendre aux anglois toutes nos possessions de l'Amerique.

Le Père Lôt qui a joué un rôle dans l'affaire du collier vient d'être sécularisé. il doit cette faveur à la reconnoissance de la Maison de Rohan.

Le Parlement commence à jetter des batons dans les jambes des reformateurs. Il veut qu'on le regarde comme le conservateur de la loi et comme tellement identifié avec elle qu'on ne peut attaquer celle-ci, telle abusive, telle absurde qu'elle puisse être, sans qu'il jette les hauts cris. Il a refusé

l'enregistrement de la déclaration qui accorde un défenseur aux malheureux qu'il envoye au supplice. Les remontrances à ce sujet semblent écrites par la même main qui a signé l'arrêt des Calas, des Montbailly, des Salmon des Lardoise et de tant d'autres.

L'intérêt personel en apparence engourdi par l'enthousiasme universel lors de l'assemblée de Notables, se reveille dans tous les corps avec toute sa vigueur. Nos Magistrats craignent extrêmement d'être reduits à la fonction de juges, et ils veulent au moins que cette fonction ne perde rien de ses avantages pécuniaires. Le plan du gouvernement ne sauroit être une enigme pour eux, et il est clair qu'en rendant même à la nation une partie de ses droits, il affermira et étendra l'autorité monarchique par l'humiliation des corps qui se sont prétendus les dépositaires de celle du Peuple, et par la division de ceux à qui cette dernière sera transmise.

L'établissement de deux nouveaux Conseils d'administration est décidé, l'un pour la Marine, l'autre pour le commerce. Notre Principal Ministre prétend que le bon ordre dans les affaires intérieures est le seul moyen de nous tranquilliser sur celles du dehors.

On parle toujours de reformes dans toutes les parties, mais les frondeurs prétendent qu'elles ne seront que des changemens. Les Munitionnaires des vivres seront supprimés. Les chefs de troupes seront chargés, dit-on, de tous les approvisionnemens et fournitures.

Du 2 Mars.

Le Dauphin s'affoiblit, s'affoiblit de jour en jour. on a presque perdu l'espérance de conserver cet être précieux.

Les mouvemens intestins qui annonçoient une prochaine révolution dans le ministere sont appaisés. Le rétablissement de

M. l'archevêque de Sens a même détruit ou différé les espérances de M. de Boisgelin qui a été à la veille d'être attelé à la bésogne d'état. Ce Prelat, homme d'esprit, rempli d'energie et de courage, mais par cette même raison dépourvû de la souplesse necessaire dans les circonstances où nous sommes, auroit accéléré la révolution la révolution qu'une partie de la nation veut operer dans la constitution ou ranimé les craintes des citoyens honnêtes sur les suites du choc de deux pouvoirs opiniâtres.

L'administration cherche à affoiblir peu à peu ses adversaires. La réunion du grand-Conseil et de la Cour des aides est decidée. Il en résultera un corps plus ~~plus~~ puissant à apposer à celui dont on travaille en même tems à miner l'influence et le pouvoir.

Les Commissaires chargés de la redaction des remontrances sur les lettres de cachet continuent leur travail. Ils ont élagué le préambule qu'avoit rédigé M. de premesnil et que ce fougueux Magistrat valisant dans toutes les sociétés. c'étoit un morceau rempli d'éloquence, mais versailles y auroit vu avec indignation que l'on vouloit faire dater l'institution du Parlement de l'institution de la Monarchie. Il ressembloit moins à une représentation patriotique contre les lettres de cachet qu'à un plaidoyer ~~de la~~ en faveur de la Magistrature ./.

De V... le 5 Mars 1788.

Les membres du Conseil de la guerre sont occupés à mettre la derniere main aux nouvelles ordonnances militaires; Les unes de réforme, les autres de discipline. Tout sera changé, chapeaux, boutons, uniforme, exercice, regime &c. Les militaires sont tellement prévenus contre les innovations que l'on doute de leur succès. Cette ordonnance, dit le soldat, est une batarde qui a trois ou quatre Peres de differens Etats: un Tyran, un flateur, un poëte &c.

Ce Travail fini, le Conseil se séparera et jouira de quelques Vacances. Le Ministre de la guerre ira à la Terre de Brienne et le principal Ministre son frere ira prendre possession de son Archevêché.

On veut éloigner M. de Castries de la route du Ministere dont il ne s'est point encore écarté, en lui donnant le Commandement d'un Corps d'armée. Il se débite dans les Ténébres un libelle affreux contre lui où on le taxe d'orgueil et d'ineptie. Ce dernier reproche est injuste.

M. Hastings qui se trouve en scene à la Chambre des Lords à Londres, nous occupe quelquefois. Nos spéculateurs ne veulent voir dans l'appareil de son jugement qu'un jeu, une farce politique dont l'industrieux Pitt cherche à amuser ses Concitoyens. on veut que le sort de ce Tyran Asiatique si gravement accusé, mais aussi vigoureusement défendu que vigoureusement attaqué, soit entierement décidé et que le Chancelier de l'échiquier n'ait appellé le dénouement de ce Drame national, que parce qu'il est assuré des voix qui doivent en absoudre le héros.

Les Patriotes se tiennent pour assurés que l'assemblée

des Etats-généraux aura lieu en Janvier prochain. on dresse de to
les Côtes ses batteries; l'autorité & la prérogative d'une part; de l'au
la haine ou plutôt la crainte de du despotisme. On prétend que cette
fameuse assemblée pourroit bien occasionner la Chute du garde des
Sceaux, comme l'assemblée des Notables a opéré celle de M. de Calonn

Du 8 Mars.

Nouveaux traces, nouvelles intrigues. On a dit-on, découver
une ligue des Parlemens dont il importe à l'autorité de prévenir le
progrès & de déconcerter au plutôt les desseins, M. de Maupeou est ré
sulté une révolution mieux combinée que celle dont il a donné l'exe
ple part probable encore un effet tout contraire à celui que les am
des droits du peuple ont attendu des circonstances présentes.

On débutera par une nouvelle séance royale où le Timbre &
la subvention territoriale seront enregistrés. Ces ressources établissan
une abondance permanente dans le Trésor royal, jusqu'à de nouvelle
dissipations, l'autorité agira sans entraves & sans inquiétudes.

La nombreuse promotion militaire que l'on va publier n'honno
point que nous voulions enfin nous occuper des affaires du dehors.
On ne parle de guerre que dans les Conventicules des nouvellistes. Dans
les nuages se rassemblent à la fin d'une belle journée d'été, la
jeunesse qui folâtre sur le gazon se persuade encore que l'orage se
dissipera, au moment où il vient la surprendre.

Nous avons enfin le Manifeste de l'Empereur contre les
Turcs. Il est de la nature de tous les Manifestes qui se ressentent
toujours de l'embarras de donner à de légers prétextes un air de

motifs graves. Quoiqu'il en soit, ce ne seroit pas une opération blâmable que de donner un maitre éclairé et des loix justes de l'imbécille Abdul Hamet, et ces deux Voltaires auroient suffi pour justifier une telle déclaration de guerre.

O sagesse des Dieux, je te crois très profonde;
mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde!

Le mal est que tout cela fera perir 4 à 5 cens mille hommes, et que l'on finira, selon l'usage, par s'arranger à l'amiable, et par remettre, à peu de chose près les choses dans l'état où elles sont. Il faut croire que notre Ministere en est persuadé. Il est probable que, si la Russie n'étoit pas de la partie l'Espagne n'armeroit point et nos bureaux n'auroient point tant de dépêches à expédier.

On veut regarder M. le Dauphin comme un des plus illustres victimes de la médécine mécanique des enfans. Il n'étoit peut-être pas impossible qu'il échappat aux maux d'une enfance délicate, mais il l'est qu'il resiste aux Corps de fer et à toutes les tortures qu'on a imaginées pour lui redresser la Colonne vertebrale. Le Château de Meudon où l'on va le transporter est appellé depuis longtems le tombeau de Dauphin.

Le Public ne sait encore que penser des discussions de M. de Necker et de M. de Calonne. Les gens impartiaux attendent, pour fixer leur jugement, la réponse que le premier prépare. un grand Seigneur disoit dernierement: « De l'aveu de M. de Calonne, sur les 46 millions de déficit « dont il prouve l'existence en 1781, il n'y en avoit que 9 créés sous M. Necker « de son aveu, M. de Calonne a ajouté 35 millions au déficit ancien. Comment « pendant 3 années de paix a-t-il pu dépenser le Capital de 35 millions de déficit? « Tandis que M. Necker, en 4 années de guerre n'en avoit ajouté que 9 millions...? » un ami de M. de Calonne qui se trouva là, répondit qu'il ne falloit pas aller à Londres, pour avoir la solution de ce problême.

On se rappelle le mot de M. de Maupeou lors de sa disgrace. J'ai fait gagner à la couronne de france un procés qui duroit depuis plusieurs siécles; il plait à Louis XVI. d'en appeller; il est le maitre, mais ses regrets seront douloureux.

M. le garde des Sceaux avoit eu l'idée de réunir à sa place, celle de Premier Président du Parlement de Paris. on a changé de projet. Le Roi paroit décidé à frapper de grands coups. voici le plan de la Séance royale dont il est question. S. M. donnera au Parlement une forme toute nouvelle. La grande Chambre seule toujours dévouée aux volontés de la Cour sera Conservée. Ornée de la présence des Pairs, elle formera une Chambre nationale, où s'enregistreront les nouvelles Loix, Cette Chambre jugera aussi le peu d'affaires qu'on lui attribuera. Les autres Chambres du Parlement, celles que compose une jeunesse fougueuse seront restreintes aux fonctions de judicature et iront tenir aux grands jours des assises dans les principales villes du ressort, comme Orleans, Poitiers, Lyon, troyes &c. et y prononceront souverainement sans appel.

Si le Parlement s'oppose à ce bouleversement, il sera Cassé et supprimé entierement. on remboursera toutes les Charges et il sera créé un autre Parlement dont on dit que le Ministera a déjà tous les sujets sous la main.

C'est dans cette semaine que doit paroitre le grand travail du Comité de la guerre, guidé et éclairé par les Lambert, les Guibert &c. importans minutieux qui se sont occupés à bouleverser l'armée et à dégouter du service tous les anciens officiers. Je vous ai parlé

du changement total qui se fera ressentir jusques dans les plus petites parties. Tous les Corps sont en mouvement pour de nouvelles garnisons où ils resteront huit années. Ce déplacement général coutera quelques Millions. C'est sans doute pour le mieux. MM. d'Autichamp, de Guine, d'Esterhazy, membres du Conseil de guerre protestent contre cette opération.

Il n'est point aisé de remplacer l'Archévêque de Sens à Toulouse. Les uns refusent, ce n'est pas le plus grand nombre. On ne veut pas de ceux qui désirent ce siège. Mrs de Langres et de Bourges sont parmi les premiers. M. l'Archévêque de Sens qui doit trouver un successeur et un Coopérateur dans celui qui remplira ce siège, auroit voulu y placer l'Évêque d'Arras, homme à qui les affaires d'administration sont familières, mais l'Évêque d'Autun son ennemi s'est servi de toutes les ressources de l'intrigue et de la protection de l'Abbé de Vermont pour éloigner ce Prélat. On espéroit cependant que les motifs du bien public l'emporteroient sur les imitiés du feuilliste. Le Clergé se réjouissoit d'une victoire qui devoit le débarasser d'un ministre occupé depuis dix ans à ne donner qu'au Crédit, à l'intrigue, à l'influence des femmes, à promettre sans tenir parole, à accorder sans exciter la reconnoissance. Malheureusement l'Archévêque de Bourdeaux, intrigant maladroit, despote impérieux s'est rendu odieux à toute la guienne, à un tel point qu'il a été brulé, jetté dans la garonne, (en effigie il est vrai.) On l'accable journellement de pamphlets et de Chansons satyriques; il faut le soustraire à la

haine publique. Pour y parvenir on forcera l'Archevêque de Bourges à prendre l'Archevêque de Toulouse, malgré son incapacité reconnue, et on le remplacera par celui de Bourdeaux, à qui doit succéder l'abbé de Périgord, homme qui a tous les mérites, excepté celui de son état, qu'on a vu administrateur de la Caisse d'Escompte, Chef de l'agiotage dépositaire des fonds de bienfaisance. On le croit sans doute propre à rétablir la réputation des Evêques dans la guienne. On dit qu'il sera secondé dans cette administration par M. le Comte de Mirabeau et par M. de Champfort. On dit même qu'il y a quelques femmes aimables qui iront l'aider à ramener les Esprits.

du 14 Mars.

Tout est incertitude, variation, tant pour la politique du dehors que pour celle du dedans. il y a de nouveaux changemens sur le tapis dans la Disposition et Choix des Commandans des Divisions de l'armée françoise. C'est le fruit des suggestions de gens puissans qui ont fait manifester au Roi cet acte de sa volonté personelle, dans un paquet cacheté qu'il a remis au Ministre avec injonction de ne l'ouvrir que sur un nouvel ordre. Quant au Parlement, rien d'assuré. On croit qu'il sera mandé Dimanche à Versailles, et que là il recevra une nouvelle forme. Pour consoler ceux de ses membres que l'on éloigne du timon de l'Etat on leur attribuera les fonctions de la Chambre des Comptes et de la Cour des aides qui seront supprimées. Les membres de ces Cours se trouveront par cette adroite disposition prêts à remplacer les récalcitrans de l'autre.

En attendant on travaille toujours aux remontrances sur les Lettres de Cachet, et il paroit qu'elles seront apportées à cette séance. L'intention

du Parlement à cet égard est louable. toute autorité arbitraire est un peu despotisme.

Nos mauvais plaisans renvoyent cette séance au jeudi saint. ils disent que le Roi fera d'une pierre deux coups, & qu'après avoir lavé les pieds aux pauvres, il lavera la tête à ses Conseillers.

On prétend que l'Archevêque de Sens veut créer encore un Conseil pour la feuille des bénéfices, attendu qu'il paroît injuste et dangereux qu'un seul homme soumis à tant d'influences, dispose des biens immenses de l'Eglise qui devroient être repartis avec le choix le plus Circonspect.

C'est maintenant à Sours que doivent se tenir les Etats généraux. Le Roi iroit à Chanteloup. attendons pour regler nos speculations pour toutes ces nouvelles que leur centre de gravité même soit devenu stable et fixe. On s'occupe ici dans tous les bureaux même, de travaux immenses.

Ces Circonstances ont fait prodigieusement baisser les Effets publics. Ils remontent un peu avec nos esperances. il faut aussi attribuer cette legere hausse au bruit qui se repand que, comme nous, l'Angleterre gardera la plus exacte neutralité dans les affaires actuelles de l'Europe.

de P..... le 20 Mars 1788.

Il y a eu avant hier une Course de Chevaux au Bois de Vincennes. entre quelques Seigneurs dont l'un a reçu une leçon bien appuyée d'un irascible piéton. Le jeune étourdi galopoit pour faire ranger les Curieux qui pouvoient obstruer son point de mire, & décochoit à droite et à gauche des Coups de fouet. Ce Partenaire qui n'aimoit pas les gestes décocha un bon Coup de Bâton sur les épaules du jeune Centurion, et le visita ensuite sur son Chemin. Le dernier ne voulant pas passer à disputer des momens bien précieux pour lui, donna avec grace la tête de son Cheval vers le lieu du rendez-vous. Le Prince de Monaco a gagné le Pari. La moitié des Badauds étoit à cette Course où l'on croyoit voir le Duc d'Orléans; mais ce Prince n'a pas encore quitté le lieu de son exil. on prétend qu'une démarche qu'il ne veut point faire lui rendroit la liberté. Le Roi s'est refusé aux sollicitations les plus humbles et les plus empressées de la Princesse son épouse et du Duc de Penthièvre, qui se hasardoient enfin à demander que le lieu de l'exil fût rapproché de la Capitale. on a soupçonné ensuite le désir que S. A. voyageât. Je le permets, a dit le Roi, pourvu que ce ne soit pas en Angleterre.

Le Duc d'Orléans a gagné son Procès contre les locataires du Palais Royal. Ceux ci ont fait de grosses dépenses dans des boutiques qu'ils ont louées très cher, et S. A. en vendant les a expulsé, ce qui paroît dur à certaines gens qui voudroient au moins qu'on leur donnât des dédommagemens, mais des gredins tels que des Libraires, Limonadiers, Boutonniers, Chapeliers &c. méritent sans doute d'être perdre leur procès à un Tribunal auprès duquel M. le Duc d'Orléans doit nattendre à une longue reconnoissance. C'est pour lui qu'il ne s'est immolé et qu'il souffre persécution.

Les amis de M. de Calonne sont rassurés sur son Compte. sa maladie n'a été qu'une Colique, très violente à la Verité très allarmante mais qui enfin s'est Calmée.

Le Chevalier de la Luzerne, Ambassadeur en Angleterre, avoit Contracté il y a quelque tems, un mariage secret dont le Roi a été instruit. Il fut question dans le dernier Conseil de lui expédier des Dépêches. il écrivoit à M. le Chevalier, mettez à M. le Marquis dit le Roi, qu'on est marié on change le titre de Chevalier.

Le Parlement a été au devant des maux dont il étoit menacé. Il a du moins reculé l'explosion. les remontrances sur les lettres de Cachet sont achevées, mais il ne s'en vante pas. La Crainte a enchainé son zele et a arrêté la bonne envie qu'il avoit de ne plus vouloir que la liberté d'un Citoyen dépendit de l'autorité arbitraire d'une homme en place. on Commence à croire que la Cour ne sera pas forcée d'en vernir aux extrêmités dont il a été question.

du 21 Mars.

M. de Buffon touche à son dernier moment. Le Journal de Paris a donné son bulletin tous les matins. C'est un hommage rendu à l'un des hommes qui a le plus fait pour la gloire litteraire de la nation.

On parle beaucoup de trois ouvrages nouveaux. L'un est intitulé Considérations sur les moeurs & l'esprit; l'autre sur la guerre actuelle des Turcs, & le troisieme auquel j'en veux venir, intitulé: Révolutions des provinces-unies, renferme des anecdotes & des traits d'audace qu'on ne s'attendroit à trouver que dans un libelle ordinaire. à propos des doutes que des Ecrivains Clandestins ont gratuitement élevés sur la

legitimité de la naissance du Stadhouder, l'auteur rappelle les Calomnies abominables que l'on s'est permises sur d'autres personnages illustres & ose plaisanter à ce sujet avec l'ironie la plus coupable.

On ne parle presque plus des deux Magistrats exilés. Les lettres de Barbé Sabatier, toujours prisonnier au mont S. Michel, ont perdu la gaité que respiroient ses premieres missives. Elles ont un serieux qui annonce que l'ennui le gagne. La Cour voudroit sa démission, & elle en viendra à bout, si elle continue à l'attaquer par l'ennui.

On commence à croire que les grands Changemens dont il avoit été question dans différentes parties n'auront point lieu ou se réduiront à peu de Chose. Les lumieres du siecle & le génie des administrateurs ne sauroient faire sortir les meilleures ames du Cercle vicieux qu'une vieille routine a tracé & qui ramene toujours au même point, faute d'énergie pour s'écarter de la Circonférence.

Il en est à peu près du même en politique. Joseph est le seul Souverain depuis la mort de Frédéric qui ait la force ne la faire pour réaliser de grands projets; mais l'amour de l'humanité & la foiblesse de ses alliés l'arrêtent, & l'on espere plus que jamais le rétablissement de la Tranquillité, au moins pour quelque tems.

N. 14

De V... le 24 Mars 1788.

Le Roi a très mal reçu les Députés du Parlement lorsqu'ils sont venus lui demander jour pour les remontrances sur les lettres de cachet. — « Je désire autant que vous, a dit en substance S. M., la liberté de mes sujets ; mais c'est à moi de réprimer cette liberté, lorsqu'elle trouble le bon ordre ; je vous ai défendu et je vous défends de vous occuper de cet objet. » Voilà le langage d'un despote français, c'est à dire un point moins dur que de ceux de l'orient. Le Despotisme n'est point dans le cœur du Roi, mais il n'entend point de remontrances, sans s'imaginer être sous la tutelle des Bourgeois de Paris, et les ministres s'occupent des moyens de l'affranchir de l'importunité des représentans. Le Parlement de son côté a plié pour un instant la tête devant l'orage, mais il ne quitte pas le point de vue qu'il a fixé. c'est une grande révolution nationale que la Magistrature continue de préparer dans le plus grand secret.

M. le Duc D'Orléans est arrivé à Paris au moment qu'on ne s'y attendoit pas ; on l'a même vû sur le chemin de Versailles. on a dit : Tout à un terme, même la colère des rois. Mais la présence du Prince n'ayant été nécessaire que pour quelques instans, relativement aux fonctions de sa charge à l'époque de grands changemens militaires, il est reparti d'abord pour le lieu de son exil.

M. le Dauphin est à Meudon. Le mieux qu'il éprouve n'est point encore éloigné d'un état qui laisse peu d'espérance.

Le luxe et la Magnificence avec lesquelles la Duchesse de Cossé s'est montrée à Longchamp, a excité la malignité. on s'est mis à jaser sur la pension de 80,000 ℔ que le Duc son époux a obtenue, dans le moment où l'on fait retentir aux oreilles du peuple le mot épouvantable de déficit.

Mais la partie saine de la nation voit avec admiration et reconnoissan
les réformes immenses auxquelles nos maîtres se sont résignés. La
démolition des Maisons royales qui coutoient tant à l'état par la garde
et l'entretien, est arrêtée. Le Roi ne conserve que Versailles, Fon-
tainebleau, Compiègne et ce superbe Rambouillet pour l'embellissement duq
on employa, sur la foi de M. de Calonne, tant de millions. Tandis qu'on en
étoit aux expédiens les plus ruineux pour les besoins de l'état. la Reine a co
senti à la suppression de 173 charges de sa maison. on a été étonné de
voir à cette occasion que dans les cuizines, les fonctions de Galopins fus
erigées en titre d'office. Ce titre de Galopin étoit tout au moins ridi
cule, mais le produit qui s'y trouvoit attaché étoit très considérable.

Une Bulle vient d'être enregistrée au Parlement. Elle a pour
objet la tenue d'un chapitre général dans la congrégation des Bénédic
tins. on sait que ces chapitres sont ordinairement des champs de bataille
ces batailles amenent peu à peu la dissolution du corps.

Du 28 Mars.

On sait maintenant avec certitude que le coup d'autorité dont le Parlemen
a été menacé, n'étoit point une rêverie chimérique. C'est encore M.
l'archevêque de Sens qui l'a paré. Tous nos Ministres sans doute sont,
ainsi qu'il est d'usage, les ardens défenseurs de l'autorité royale et
chercheroient ardemment à la raffermir et à la défendre, mais M. de
Lamoignon autre fois le plus populaire des Magistrats veut agir
en conquérant sur de sa force et M. de Brienne craint que de trop
grands efforts ne l'épuisent entièrement. La nation est en effet telle-
ment pénétrée des principes de liberté que les agens des Souverains

ont si malheureusement répandues, que les Parlements ne sont plus qu'un miroir où les sentimens et les vœux se réfléchissent pour aller frapper sur le trône. La Chose ne subsistera pas moins, quand on réussiroit à détruire l'organe qui l'exprime. On peut se dissimuler que l'Angleterre a préparé de longue main la révolution qui semble prête à s'opérer. Elle a fixé nos regards sur une Constitution qui fait des hommes libres, les circonstances, le mécontentement ont poussé à un degré de violence allarmant pour les ennemis des despotes, notre désir de jouir des mêmes avantages. M. de Brienne agit sagement en espérant du temps et des fruits d'une meilleure administration le retour de l'esprit de soumission; mais ce que nous appellons, par suite de nos idées anglaises, le parti de l'opposition, attend de la prochaine assemblée des Etats généraux un effet absolument contraire à celui qu'il en promet. Des spéculateurs, ennemis des extrêmes, prétendent qu'une guerre rétablira l'harmonie intérieure, s'il on peut se persuader que la gloire et les vrais intérêts de l'état ne le exigent point, ce seroit substituer un malheur à un mal douteux; car la révolution que l'on espère prévenir par une guerre ne sauroit être qu'avantageuse au peuple. Au reste, quelques uns croyent que le Roi allant acquérir à la tête de ses troupes des droits à la reconnoissance de la nation, laissât la conduite de l'intérieur pendant son absence à un conseil dont les membres seroient choisis par les corps mêmes dans lesquels la nation a le plus de confiance. On prétend que le savoir sur ces points importans

ne sont pas moins partagés dans les Comités des Ministres que dans les cercles des Nouvellistes.

Au nombre des opérations du Département de la guerre on cite la création d'un corps de 6000 gentilshommes qui s'équiperoient à leurs dépens et donneroient chacun 10,000 t. ils auroient le grade de Lieutenant lacroix au bout de 10 ans, et la préférance pour être placés dans d'autres régimens. Ce Corps feroit partie de la Maison du Roi. c'est ainsi qu'en supprimant et créant alternativement, on espere remplir les coffres de l'Etat. Le produit de cette Spéculation est évalué à 70 millions. au reste ce n'est encore qu'un simple projet.

L'antique fille ainée de nos rois, qui jouoit autre fois un si grand rôle il l'université, est dans le deuil et dans les allarmes. Il est question sérieusement de changer entiérement la forme ridicule des études et même les principes d'enseignement. Cette révolution n'éprouvera pas ici tant de difficultés qu'à Louvain, et l'Abbé Maury qui en est le promoteur, en sera quelle pour quelques invectives pédantesques.

N. 15 De V... le 2 Avril 1788.

Nos militaires sont toujours dans l'attente. on doit leur présenter dans peu de jours un service entier d'ordonnances sortis, qui sont au moins au nombre de vingt. Les Bénédictins de Cluny ne sont pas moins agités qu'eux de la crainte du coup qui va les frapper. Tout est arrangé, non pour consommer leur extinction totale, mais pour la suppression de 12 de leurs maisons. Les religieux seront licenciés et jouiront, en quittant le cloître, d'une entière liberté. Leur traitement sera en raison de leur âge et de leur dignité. on parle de bien d'autres Bulles de reformes monastiques, mais ce ne sont que des conjectures. Ce qui n'en est pas une, c'est que les Bulles demandées depuis trois mois par le Principal ministre pour l'archevêché de Sens ne sont point encore arrivées, et que, sans ces titres scellés de l'anneau du pêcheur, il ne peut ni en prendre possession ni en percevoir les revenus.

L'existence du mémoire du Comte et de la Comtesse de la Motte dont on a tant parlé, il y a quelque tems, semble prouvée par les nouveaux détails que les Gazettes angloises donnent de son contenu. Ils prouvent au moins que, si la nation pouvoit perdre de vue une affaire aussi importante, les parties intéressées ne cesseront jamais de travailler à la rappeller. on croit généralement que ce sera l'un des premiers objets de l'attention des Etats généraux. nos grands ont pu d'abord voir avec quelque plaisir humilier un Rohan, comme les citoyens se sont réjouis quelque tems du désastre de la Compagnie de Jesus. Le tems apprend aux uns et aux autres la valeur de cette satisfaction momentanée.

On assure que dans la visite du Duc d'Orleans au Principal Ministre le jour de Pâques, il a été traité des conditions de son rappel : on ajoute qu'il n'est pas éloigné de souscrire à celles qu'on lui impose. S. A. s'ennuie prodigieusement au Raincy, et l'ennui peut produire le repentir.

Les Parlemens ne s'ennuyent point, et leur resistance s'accroit au lieu de mollir, comme on l'avoit espéré. Il est évident que l'autorité ou les representans de la nation, de fait s'ils ne le sont de droit doivent céder ou la moderation du Principal Ministre portera le Roi à sacrifier les progrès de ses prédécesseurs vers un pouvoir despotique, ou un coup de bombe doit bientôt réduire la Magistrature à l'obéissance.

Du 5 Avril.

Nous sommes vraiment inquiets du sort de Nice. Il est vrai que des détachemens autrichiens lancés au milieu des neiges contre des places peu importantes ont été repoussés avec féroçité et que les Turcs ont échargé plusieurs milliers de leurs ennemis, mais la féroçité finit toujours par céder à l'art, et la manière de combattre doit donner la superiorité aux Anglois et aux Impériaux, comme elle la donna autrefois aux Grecs sur les Perses.

En assurant que les autres Puissances de l'Europe resteront tranquilles spectatrices de ces débats, on observe avec quelque inquiétude que l'Angleterre qu'on n'a jamais prise au dépourvû, approvisionne en silence ses chantiers et ses arsenaux, que l'Espagne continue d'armer, et que la France même, en ne semblant occupée que de ses luttes intestines, se met en état d'entrer en scène, si elle devient indispensable. Ses ressorts lui préparent une vigoureuse régénération qui la rendra bientôt

respectable. Amen.

Toutes les caisses sont supprimées. on se borne à deux trésoriers. M. de la Borde et M. De Lange de Savalete. Celui ci payera et le premier recevra.

Monsieur, frere du Roi, a eu une crise avec le garde des sceaux. on veut qu'il lui ait reproché de pousser le Roi à des rigueurs qui pourroient troubler l'état et avoir des suites dangereuses. Le garde des sceaux s'en est plaint au Roi. la Cour, le Conseil, le ministere, la famille royale même sont divisés en deux partis dont M. De Calonne et M. de Lamoignon sont les coriphées. on ne sait lequel l'emportera. Le Parlement craint toujours une dissolution.

Si un parti puissant qui travaille le Principal ministre, vient à l'emporter, cette révolution ne tardera point à détruire toute gêne encore un frein à l'autorité exercée au nom du Monarque. alors M. le Baron de Breteuil et M. de Lamoignon imposeront un éternel silence aux réclamations de la nation. on peut espérer le contraire, si M. l'archevêque de Sens continue à être le pendule moderateur des mouvemens de l'administration; mais certainement les Etats generaux une fois assemblés ne se sépareront point sans avoir élevé une barriere solide entre les prétentions du pouvoir et les droits du peuple.

Les Amateurs voyent arriver avec une vive impatience la fin du regne des énormes fichus sous lesquels les femmes ensevelissent depuis un an de vrais ou prétendus appas. Le premier de ce mois, la Reine paroit en public sans ce monstrueux accompagnement; une simple gaze très claire laissoit apperceuoir une gorge qui passe encore pour être la plus belle de la Cour.

Il se confirme que l'une des Conditions auxquelles la Lettre de rappel du Duc d'Orleans sera levée, est que ce Prince fasse un long voyage, ailleurs qu'en Angleterre. aux motifs très fondés que le Roi peut avoir d'empêcher qu'il respire l'air britannique, le joint, dit-on, la priere de George III qui cherchant à affermir les pas du prince de Galles, dans les sentiers de l'ordre et des bonnes mœurs, a prié son frere très Chrétien de ne point laisser approcher de lui ses amis de Paris.

Le Code militaire étoit déjà prêt non dans toutes ses parties, mais dans celles pour lesquelles on a Consulté des légistes renommés. Un examen plus réfléchi en a arrêté la publication. Il a fallu jetter de nouveau dans le Creuset tout ce qui avoit été fait. on prétend Cependant que ce Chef-d'œuvre ne tardera point à être publié.

Nous avons enfin un Conseil de Marine. Le Chevalier de Beaus. set en est le Président. Le Conseil n'aura point de rapporteur, mais des dix membres qui le Composent, il y en a quatre qui seront chargés des quatre principaux objets de la marine.

M. de ~~Lowendal~~ Lowendal vient d'être Conduit, en vertu de lettre

de Cachet, dans une maison de force pour y expier ses Dissipations.

La Philosophie si longtems affligée par des arrêts du Conseil, par des sentences des tribunaux, par des mandemens d'Evêques & par des Censures de sorbonne, nous à ramené les Protestans. si les Juifs reçoivent en France une existence légale, C'est à elle qu'ils devront ce bienfait & peut-être ne sont-ils pas éloignés d'en jouir. on s'occupe déjà de recherches historiques, tant sur l'état qu'ils ont eu autrefois en france que sur les diverses persécutions qu'ils y ont essuyées.

du 11 Avril.

Le Premier Président du Parlement de Paris a eu un long entretien avec le Principal Ministre. Celui-ci lui a fait entrevoir le Coup dont le Parlement étoit menacé, s'il Continuoit par ses arrêts à vouloir pousser le Roi à bout. un ignore le résultat de cette Conférence, mais, Comme on l'assure, ces menaces ne font point d'impression sur les têtes exaltées de la Magistrature, nous verrons au moment le plus imprévu le Monarque venir opérer la révolution que je vous ai annoncé, prononcer dans une séance royale, au milieu de tout l'appareil de l'autorité les suppressions & Créations qui Changeront entièrement la forme & les fonctions des Cours & qui borneront à la Chambre des Pairs le droit d'enregistrement des Edits bursaux. le timbre & l'impôt territorial seront ~~nous~~ ~~ne~~ promulgués à la même occasion. nous ne saurions y échapper. au reste une quantité de nouvelles réformes nous Consoleront

On ira, dit-on, jusqu'à supprimer 44 fermiers généraux dont les fonds seront remplacés par les 32 plus anciens des restans.

M. d'Eprémesnil toujours prêt à haranguer & à dénoncer, n'a pas manqué de s'exercer sur l'exil de M. de Calonne au Château de Lowndes. nouvelle matière à arrêtés, remontrances &c.

L'espoir du prochain retour du Duc d'Orléans s'affoiblit & l'on parle de nouvelles brouilleries qui pourroient prolonger son exil.

Si M. de Calonne est Comme on le dit, obligé de déposer à Londres contre M. Hastings un fait dont il a eu connoissance Comme Contrôleur général, voilà une suite de sa légereté qui donnera bien beau jeu à ceux qui le peignent Comme un Criminel d'Etat, s'il seroit assez singulier qu'accusé en France, il ne se fût échappé & sauvé en angleterre que pour Concourir à la Condamnation de M. Hastings.

L'affaire de l'archevêché de Bourges n'est pas encore terminée. Malgré les désagrémens que M. de Cicé éprouve à Bordeaux où la haine du peuple s'oppose à tout le bien qu'il pourroit faire, il ne veut pas désemparer. Les marques les plus expresses du désir du Roi à cette occasion ont échoué contre son zele pour le salut des bordelois ou son goût pour les plaisirs de leur ville.

de S..... ce 16 avril 1788.

Le Parlement de Toulouse est en route et traverse les deux tiers de la France à pas lents pour venir aux pieds du trône. Voilà une Province Considérable privée pour longtems de ses Juges et une grande partie de la nation témoin de ce qu'elle appelle le Martyr de ses défenseurs. Celui qui a imaginé de tels pélerinages n'a certainement point trouvé le moyen le plus sûr de prévenir le peuple en faveur des volontés du Gouvernement auquel il obéit. Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'esprit général dont la nation semble s'animer, c'est qu'il a pénétré jusqu'au militaire. On assure que le Regiment de Médoc refuse de garder l'officier qui a arrêté M. de Catelan & qu'un autre regiment veut expulser un de ses officiers pour avoir tenu ce propos : que si le Roi l'envoyoit à quelque Parlement, il savoit bien, à la tête de sa Compagnie, mettre tous ces gens là à la raison.

C'est aujourd'hui que le Roi doit recevoir les nouvelles remontrances du Parlement sur l'exil de M. de Catelan. on ne doute point que la séance royale qui doit mettre fin à ces divisions entre le trône et les Corps intermédiaires ne soit très prochaine, et il est certain que si ce Coup doit être frappé, il peut importer à la tranquillité générale qu'il ne soit pas trop différé. Chaque jour peut en augmenter les obstacles et le dangers.

Le Marquis de St Priest est toujours à Paris. sa maison

est déjà à la Haye, mais la populace n'y est point assez calme, et l'on croit qu'il n'y paroîtra qu'après le traité de l'Angleterre avec la république sera terminé. Bien des gens même pensent encore qu'elle ne partira pas.

Rien n'est moins incertain encore que le parti auquel la France se résoudra au sujet des affaires générales. Toutes les dispositions du Comité militaire tendent à nous tenir prêts pour l'événement, et nos Ministres regardent même une guerre comme un remède à la crise et violent auquel ils seront peut-être forcés de recourir pour faciliter la pacification de l'intérieur. au reste on assure que M. de Brienne et M. de Breteuil rapprochés l'un de l'autre, voyant souvent l'ambassadeur de l'Empire et que nous sommes revenus dans une parfaite harmonie avec la Cour de Vienne. on rappelle à ce sujet un mot qui a été attribué à l'Empereur au retour de son dernier voyage de France. Ce Monarque, dit-on, parloit souvent de M. de Brienne et ajoute un jour: C'est un homme comme cela que je voudrois voir au timon de l'Etat.

Du 20 avril.

La réponse du Roi aux remontrances du Parlement, quoique dure et absolue, est moins vive qu'on ne s'y attendoit. M. de Lamoignon a voulu comparer la situation actuelle du Royaume au regne déplorable de Charles VI et s'est permis une citation d'Isabeau de Baviere qui pouvoit paroître très offensante.

Malgré la fermeté des expressions du Monarque, les assemblées de la Chambre des pairs se Continuent, & l'on assure qu'avec d'autres objets des remontrances se joint le dernier emprunt que le Parlement veut déclarer illégal & ne pouvant être Considéré comme une dette nationale.

La fermentation s'accroit de jour en jour. Elle est plus vive dans les provinces que on ne nous permet de le savoir & Commence à bouillonner dans quelques Classes de la Capitale même. on prétend que M. l'archevêque de sens a été pendu en effigie par une troupe de mutins; au moins voit-on une Caricature où le Principal Ministre est représenté montant à une échelle au haut de laquelle est un Chapeau de Cardinal; des prolétaires soulevent le Prélat & lui aident à l'atteindre, tandis que des Cagots s'y opposent; dans le fond paroit l'Evêque de la Rochelle escorté d'un Capucin qui tient un Crucifix pour faire les fonctions de Confesseur, & d'un bourreau qui porte une potence. un greffier suit avec pour faire exécuter une sentence qu'il tient à la main.

Les regimens qui devoient se rendre à Toulouse ont reçu Contre-ordre parceque on a su que le peuple étoit déterminé à leur fermer les portes de la ville. C'est pour cette raison que le Parlement a été mandé. on s'est flatté que les esprits s'appaiseroient pendant son absence. Les allarmes que Cause la disposition presque générale de la nation, sont pensées très sérieusement à la Convocation des Etats-Généraux; on attribue au même motif le rappel impréveu du Duc d'Orleans, qui a été reçu à Paris

avec de grandes démonstrations de joie, mais qui ne tardera point à partir pour l'Italie.

Les Etats-Généraux feront une fastueuse réponse pour l'autorité. Celle que les Parlemens veulent usurper pourra y être réduite à sa juste valeur; mais l'Angleterre pourra saisir un modele des bornes que l'on y prescrira au pouvoir exercé sous le nom du Monarque et surtout à ses droits sur la fortune des Citoyens.

Le volumineux cahier des ordonnances militaires a été présenté au Roi, et ensuite communiqué aux Princes du sang et aux officiers généraux. C'est absolument un nouvel ordre de choses que l'on introduit dans les troupes. on s'attend à une foule de mécontens à des cris de la part des mécontens. tout est nouveau jusqu'au langage qui sent un peu son académicien M. de Guibert, rédacteur de ces ordonnances. On y parle de la Hiérarchie militaire Les Dispositions éventuelles &c &c. La régie de l'habillement des troupes depuis 20 Ans, créée cassée et rétablie plusieurs fois a enfin perdu son dernier Corps. Elle est remplacée par une Direction qui sera présidé par un Inspecteur général et un sous Inspecteur pris parmi les membres du conseil de la guerre, ou adjoint à ces militaires deux marchands et bien supposé que ce sera MM. Desprès et Sabathier, anciens régisseurs de cette partie.

Les Intendans de Province ont reçu le 20 de ce mois, l'ordre de se rendre sans delai dans leur généralités. Un ordre semblable a été donné aux Commandans. Tout concourt à annoncer un Coup violent et prochain. quelques Spéculateurs le fixent au 1er de Mai au moins c'est certain que 200 Ouvriers d'Imprimerie ont été appellés à Versailles et y travaillent jour et nuit dans le plus grand secret et sans avoir la permission de sortir de leur atteliers. quatre Sentinelles en gardent les Portes. La refonte des Parlemens est évidemment le premier objet des Opérations ministérielles.

Le Roi dit hautement qu'il s'ennuie d'être en tutelle bourgeoise, il veut s'en affranchir.

On prétend que le Colonel du régiment de Medoc est cassé pour avoir refusé de faire marcher son régiment contre les Souloisains. Cela n'est pas vraisemblable. On dit que le Parlement de cette Ville a refusé de se déplacer, il est vrai que l'on n'a point de nouvelles de sa marche.

Le Duc d'Orleans part dans peu de jours pour l'Italie.

La Comtesse d'Ossun a obtenu une pension de 30,000 ₶. Le Roi a donné 200,000 ₶ à M. de Lamoignon fils qui a épousé Mlle de Courbeton & un Diamant de 300,000 ₶ est destiné par S. M. à Mlle de Matignon pour Cadeau de Noces. Elle est petite fille du Baron de Breteuil et excessivement riche. Dans un moment où l'on ébreche toutes les pensions des pauvres militaires. Ce Ministre remerciera sans doute S. M. et se contentera des bonnes intentions du Monarque. Ce désintéressement lui feroit un honneur infini. L'Evangile dit qu'on donnera à celui qui aura, et ce précepte Evangelique n'est si bien observé qu'à Versailles, c'est même l'observation de ce précepte qui amoigrit & tue la france.

du 24 Avril

Les Anglois sont en possession de Trinquemale, et en Dépositaires bien appris, ils restitueront cette Place aux Hollandois

le plus tard qu'ils le pourront, on croit qu'ils ne s'en désaisiront point avant la signature du traité.

Les Chambres assemblées ont arrêté d'itératives remontrances on croit toujours que le fil de cet important chapelet de morale ne tardera pas être rompu.

L'Edit qui supprime 22 maisons des Moines de Cîteaux et qui règle le sort et les pensions des moines licenciés paroit enfin. Cette première réforme ne tardera pas à être suivie de beaucoup d'autres. La France se purgera peu à peu des gens inutiles.

Les ordonnances militaires sont en vente, on dit qu'il a bien fallu les vendre puis qu'il est impossible de les louer, et que toutes volumineuses qu'elles soient, le Roi les a trouvées très minces.

du 26 Avril

Nouvelle incertitude sur le parti que prendra la Cour. Le sage et modéré Archevêque de Sens s'est encore jetté à la traverse. Si les Parlemens cessant d'écouter les avis de quelques têtes Chaudes renonçoient à cette aigreur, à cette opiniâtreté qui caractérisoit leurs démarches depuis quelque tems, les Choses reprendroient leur Cours. La Nation se trouveroit heureuse de payer les Impots que l'on projette. Si les actes arbitraires d'autorité étoient entièrement supprimés et cessoient de gêner le Patriotisme des gens en place, de tous les Citoyens qui peuvent découvrir les abus, les prévenir ou en indiquer le remède. On m'a donné

paient répandu les espoir d'une Conciliation. Le Ministere fait même répandre dans le peuple que l'ordre donné aux Commandant et aux Intendant n'a pour objet que l'execution des nouveaux arrangemens militaires.

Les défenseurs du Ministere justifient la Conduite de la france relativement aux affaires du dehors, par les apparences d'une paix prochaine qui semble déjà luire dans le Levant. Soit ce qui arrive disent-ils, a été prevue, et l'on verra les deux Cours Impériales bientôt désunies et affoiblies, il en aura peu Coûté aux Leurs et nous n'aurons rien perdu dans les différentes querelles pour lesquelles les grandeurs auroient voulu que nous Sacrifions du Sang et de l'argent.

N: 19.

De V.... le 30 avril 1788.

La revue est fixée au 3 du mois prochain, & l'on croit toujours que le surlendemain le Roi viendra, au milieu de l'appareil le plus imposant de sa puissance, renverser d'un mot tous les obstacles qui rendent quelquefois incertains les effets de sa volonté.

La suppression & la refonte des Parlemens donneront un Champ absolument libre à l'autorité royale, & ce sera alors en vain que le Clergé refusera de se soumettre à l'impôt territorial avant la décision des Etats-Généraux, Comme l'on prétend que son assemblée doit en prendre la resolution.

M. de Lamoignon eût désiré, en frappant ce grand Coup, être revêtu de la dignité suprême de Chancelier; mais toutes les négociations près de M. de Maupeou ont échoué. on prétend que le Chancelier a rappellé aux émissaires de M. de Lamoignon ce mot de son pere qui sollicite aussi vivement, & sachant que tous ses alentours étoient gagnés, assembla un jour ses gens après un grave discours, le vieux Lamoignon leur dit: Enfin, mes amis, répétez à tous ceux qui vous sondoient, la déclaration autentique & solemnelle que je fais ici: mon dernier pet sera un pet de Chancelier.

L'abbé Mary, du grand Conseil, ami intime de M. de Lamoignon, a refusé sa médiation, malgré la promesse d'une grosse abbaye, en cas de succès. Je connois, a-t-il dit, les intentions de M. de Maupeou, il mourra Chancelier, & tout ce que l'on fait aujourd'hui dans l'état, ne fait que mettre du beurre dans épinars.

Si ces propos, dans la bouche d'hommes d'état, paroissent au dessous de la dignité du sujet, ils n'en sont pas moins expressifs & vrais.

Le Principal Ministre instruit que les Agens de Change vendaient leurs Commissions jusqu'à 180 à 190 mille francs, les a mandés & leur a proposé l'alternative d'être doublés de nombre ou de sacrifier l'intérêt de leur finance. Ils ont accepté ce dernier parti, & le Principal a eu la gloire de leur prendre d'un coup de filet six cent mille francs. On prétend qu'un agent de Change a été envoyé à cette occasion; il paroit que ce bruit est fondé sur la prise des S.rs Brunod qui a été arrêté en route pour ce pays étrangers où il transportoit le bien de ses Créanciers.

M. le Baron de Breteuil a refusé le Cadeau de cent mille écus que S. M. destinoit pour présent de noces à Mlle de Matignon sa petite-fille. On n'attendoit rien moins de sa générosité.

Mrs Després & Sabathier ne font point, comme on l'avoit cru, membres de la Direction de l'habillement des troupes. Ils ont refusé, & l'on a pris deux Marchands à qui l'on donne 2000 écus d'appointemens.

On a fait, ces jours derniers, l'estimation d'un palais à Mad.e la Duchesse D'orleans. Cette bonne princesse inspire un intérêt général.

L'augmentation d'un tiers dans la location des boutiques appartenans du Palais royal, en a fait former une grande quantité. Le Prince qui a retardé son voyage pour l'Italie, ne perd pas de vue ses intérêts. En bon pere il pense à la Dot de ses filles & aux légitimes de ses fils.

De Paris le 4 Mai.

Tandis que le Roi faisoit hier la revue de ses troupes, le Parlement faisoit celle des moyens qui lui restoient pour prévenir le grand Coup dont il est menacé & pour intéresser la nation à son sort. Son arrêté fulminant est dans toutes les mains & fait la plus vive sensation. En peu de mots il rappelle les droits du peuple & accuse le Gouvernement de les fouler aux pieds. Il insiste sur l'illégalité de tout impôt qui n'est pas Consenti par les états Généraux, de tout jugement & emprisonnement qui n'émane pas du juge naturel de Chaque Citoyen, & sur l'inamovibilité des Magistrats.

Cet arrêté a été enregistré le même jour au Châtelet qui s'est assemblé à cet effet; il a été envoyé dans toutes les Cours de justice du royaume, & il prépare les plus grandes difficultés à l'opération dont le Ministere s'occupe.

Cependant plusieurs Conseillers d'état ont eu ordre de se rendre à diverses destinations & d'y attendre les ordres du Roi. M. de Flesselles à aix; M. de Cypierre à Toulouse; M. de Flesmy, simple maître des requêtes à Montpellier.

ainsi tout annonce un bouleversement général. C'est sur le bruit d'une dissolution entiere de la Magistrature que le Parlement a fait son arrêté qui prouve qu'il est intrépide sur la breche.

On fixe l'époque de ce bouleversement au 6 du mois, mais cela est impossible, si l'on doit, comme on l'assure opérer à la fois dans toutes les parties du royaume, les Commissaires du Roi ne pouvant à cette époque, être encore arrivés à leurs postes.

Au reste aucun magistrat auquel il reste un étincelle d'honneur ne peut, d'après l'arrêté du Parlement, siéger sur les fleurs de Lys dans un nouvel ordre de

de Choses qui ne sera pas établi par la nation même assemblée en Etats Généraux, il est fort à craindre que le peuple ne veuille faire usage de l'autorité réunie dans du dépôt inviolable des principes Constitutifs du royaume que le Parlement remet entre ses mains.

On a dit, on a répété que la Reine entroit au Conseil. C'est un faux bruit et uniquement fondé sur ce que, ces jours ci, elle y tint un moment pour parler au Roi.

L'archevêque de Lyon est mort dans la nuit de jeudi à vendredi comme P.S. on m'assure que ce sera mercredi 7 ou jeudi 8 que tout éclatera.

N. 20.

de Paris le 7 Maj 1788.

Nous ne savons trop où nous en sommes et quel sera le dénouement de la tragidie dont l'assemblée des Notables a formé le premier acte. La Catastrophe du quatrieme annonce pour le Cinquieme le Triomphe de l'autorité. on a vu de sang froid le sanctuaire de Themis, le prétendu Palladium des droits de la nation violés par ses soldats, Mrs D'Epremesnil et de Monsabert enlevés par ce pouvoir arbitraire même qu'ils avoient voulu détruire, et un peuple inombrable, Considerer ces évènemens, sans autre émotion que celle de la Curiosité. on a entendu, il est vrai, sur le port au bled la vile populace qui n'existe que par la vigueur de ses membres s'entretenir d'une revolte prochaine, mais dans le même esprit que l'on se prépare à une fête publique. Dieu nous preservera de ces horreurs. Ce ne sera peut être pas Dieu, mais nos moeurs qui nous ont enlevé toute énergie, toute Espece d'Entousiasme patriotique.

On est persuadé au reste que la Cour ne s'est portée à ces actes de vigueur qui en d'autres tems auroient eu des suites facheuses, qu'après s'être assurée de la grand'Chambre du Parlement, on l'est également qu'elle cederoit et reculeroit encore une fois, plutôt que d'exposer l'Etat au plus grand des malheurs. on craint seulement que les Provinces, & l'on n'est pas certain que le parti de l'opposition n'ait des Chefs illustres et Cachés et que les sentimens qui divisent la Nation, n'ayant aussi fait des Progrès dans les Corps militaires.

du 8 Mai.

On a crié aujourd'hui un arrêt du Conseil qui casse le terrible arrêté du Parlement du 3. Pendant ce tems il en est arrivé un du Parlement de Rouen qui n'est pas moins rigoureux.

Trois fausses nouvelles se sont repandues. 1° L'exil de 4 Ducs et Pairs, 2° que le Parlement avoit décrété le garde des sceaux; 3° un Duel entre le frere de M. de Monsabert & d'agout. Le peuple est tranquille Cependant M. d'agout le jour qu'il a arrêté Mrs D'Epremesnil et de Monsabert traversant le pont neuf en Uniforme, a été reconnu et poursuivi par des Gens de mauvaise intention. Il étoit déjà pressé en environné lorsque s'appercevant de la foule qui grossissoit, il s'est jetté dans la boutique d'un jouaillier qui a favorisé son évasion. Encore deux Minutes et il eut peut être été jetté dans la riviere.

de Versailles le 9 Mai.

Hier la séance royale qui devoit operer les grands Changemens annoncés dans la Magistrature, s'est tenue ici Conformement à ce qui avoit déjà percé dans le public. La grand Chambre pour qu'ils soient à portée d'assister à la nouvelle Cour pleniere dont l'ouverture doit se faire aujourd'hui le plus grand nombre les a refusés. L'impression de la tristesse et de la Consternation est la seule que l'on remarque jusqu'à présent. Ce qui se sera passé aujourd'hui dans les Provinces et le principal ~~Minist~~ objet des inquiétudes. on écrit de Toulouse que le Peuple a dépavé les rues et qu'en apprenant que M. de Cipierre arrivoit chargé des ordres du Roi. Il a laché ce mauvais Calembour: si l'on nous envoye Cipierre /: six Pierre :/ nous nous défendrons avec des milliers de pavés.

Il y a des paris que tout ce qui s'est fait ne tiendra pas. Je ne Connois qu'une Choses. C'est qu'une bon sujet doit toujours obéir et obéir aveuglement, toujours aimer et admirer son roi. On le doit surtout en lisant la fin de son discours d'hier. on va nommer ceux des membres dont j'ai fait choix, je leur ordonne de rester et aux autres de se retirer. Ce Majestueux la Conisme en a imposé infinement.

On prétend que toute démission des Magistrats réduits à la simple fonction de juges, sera regardée comme forfaiture.

de Paris le 10 Maj.

On assure que la grand'Chambre entière est exilée pour son refus d'assister à la Cour plenière. Il seroit singulier que nos Ministres n'eussent pas prévu ce que les Lecteurs les moins réfléchis ont senti à la première vue de l'Edit enregistré du 3. Les Parlemens ont pris la devise de Ricci : sint ut sunt aut non sint. On doute qu'elle produise pour eux le même effet que pour les Jésuites. Quelques personnes pensent que Ministere veut profiter de la suspension des fonctions des Cours pendant deux mois, pour envoyer des Etats Généraux et y Consolider son monopage; les Parlemens ne reconnoissant pas plus leur légitimité que celle de la Cour plenière, pourroient bien élever autel contre autel, ou bien cette spéculation ne réussira pas mieux que celle de l'Assemblée des Notables.

On sait déjà que les Chaises se sont passées à Rouen exactement comme à Paris. on redoute d'apprendre que quelque Parlement a pris le parti doint un membre de celui de Paris avoit ouvert l'opinion, dans l'Assemblée du 6: Délibérons publiquement, c'est la Cause publique. si le peuple de quelque province prend part aux délibérations, il voudra faire respecter ses arrêtés.

Nous sommes dans la Consternation dans les allarmes.

N. 21. De Paris le 12 Mai 1788.

Les choses sont toujours dans le même état, mais les placards et les propos annoncent que les Esprits s'aigrissent. Puissent-ils être suffisamment contenus par des Bayonnettes qui s'agitent dans nos rues. Toulouse et Bordeaux sont entourés de régimens. c'est avec des régimens, c'est avec des Bayonnettes qu'on promulgue des loix destinées, dit-on, à faire le bonheur de la nation.

On a l'attention de faire charger les armes aux Soldats en présence du peuple qui considere à loisir la quantité de Poudre et de plomb dont les gibernes sont remplies.

Cependant la bagarre a brulé en Cérémonie l'arrêt du Conseil qui casse l'arrêté du Parlement du 3 Mai.

Cet arrêté a été malgré les précautions de la Cour signifié aux Baillages. le Parlement a pris celle d'envoyer les copies non par la Poste mais par des expres.

Le Parlement avoit eu la connoissance de ce qui se préparoit par des épreuves que M. de Epremesnil s'étoit procurées au moyen de 500 Louis. La raison d'état excuse tout, disent ces Messieurs, mais un magistrat qui fait le métier de Seducteur, tels que soient ses motifs est toujours condamnable.

La Reine étoit venue à Paris, la veille de la revue du Roi. le peuple continue d'être injuste envers cette Princesse.

Madame n'est point venue à la revue. Elle avoit fait dire au Maréchal de Nesle de s'y trouver dans ses voitures. ce seigneur a

répondu que, pour le bonheur de la Princesse et pour le sien, il ne pouvoit se trouver en grand Service. il faut savoir que le Marquis de Nesle n'a point le Cordon bleu qu'il prétend sans doute à bien bon titre être dû sans qu'il le sollicite.

de Versailles le 16 Mai

L'horizon s'éclaircit. la résistance des magistrats aux nouveaux arrangemens est toujours la même, mais l'opinion publique qui semble depuis la publication des Edits prendre un pli favorable au gouvernement commence à le combattre. L'on entrevoit un terme prochain à nos allarmes. cependant le temple de la justice à Paris est toujours entouré de troupes, et les gardes du corps qui devoient avoir leur Semestre en Juillet, ont ordre de s'arranger pour rester ici.

On avoit parlé d'une protestation générale de tous les Pairs. cette protestation se réduit à la Signature d'une dixaine de Pairs. Il y a peu d'accord parmi eux.

Le châtelet de Paris a voulu jouer un rôle; il a fait des protestations. on l'a mandé et il lui a été enjoint de reprendre ses fonctions de juger.

Le clergé est assemblé, il accordera tout avec de nouvelles instances pour la convocation des Etats généraux.

Il a été envoyé un Circulaire à tous les curés pour savoir l'étendue de leurs paroisses. cette lettre a pour objet l'arrondissement que l'on doit donner aux justices et aux Bailliages. Tous ces arrangemens s'opéreront pendant les deux mois de vacances forcées des Tribunaux.

ce sont les procureurs du Parlement et leur Sequelle qui font le plus de vacarme. La désolation de telles gens peut être regardée comme le signe d'un bien pour le public.

La Reine est à S. Cloud. Toute la Cour s'y rendra avec le Roi et y doit passer six Semaines.

du 18 Mai

Le Châtelet a fait schisme avec le Parlement, il n'a pas été difficile de lui prouver que les nouveaux arrangemens lui sont favorables.

Les Bayonnettes entourent toujours le Palais, mais en plus petit nombre. Le Maréchal de Biron et les officiers des régimens des gardes sont très mécontens de la corvée qu'on leur fait faire. ils reçoivent souvent de la part des citoyens des observations faciles très déplaisantes.

Le Chevalier du Bois Commandant du guet s'est conduit dans ces circonstances de manière à être autant haï du peuple qu'il est protégé du Ministre.

On prétend que Monsieur s'est jetté aux pieds du Roi son frere pour le supplier de ne pas persister à renverser les loix constitutionelles. quoiqu'il en soit et plus ou moins, l'affaire est faite en attendant de nouveaux changemens, et il en est résulté au moins un avantage pour l'autorité, celui de connoître à quel point elle peut compter sur la docilité de la nation.

Il est heureusement décidé que nous nous bornerons à murmurer tout bas et plaisanter. on rit de l'article de la gazette de france où il dit que le Roi a tenu sa Cour plenière. Les membres conservés du Parlement

s'y sont trouvés seuls et leurs protestations consignées d'avance par écrit étoient gravées sur leurs visages. cette Cour plenière fut bientôt levée par le Roi qui envoya chacun chez soi en annonçant que de nouveaux ordres serviront connoître ses intentions ultérieures. on remarqua que S. M. étoit fort émue. son cœur et son propre jugement peut-être démentent les actes de pouvoir dont on lui persuade la nécessité. au reste une grande partie des Pairs est revenue dans le parti de la Cour. Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

Les frondeurs, tout en murmurant, courent admirer la magnificence du Chateau de S. Cloud. on s'extasie devant la richesses des tentures et des ameublemens. on en peut juger par ce trait. les bordures des tapisseries sont de bronze et sculptées par les plus habiles artistes. Elles représentent des Bas reliefs antiques et coutent 600 ℔ le pied!

P.S. on se croyoit assuré du châtelet. Il vient de faire un arrêté fulminant, et d'autant plus allarmant que son exemple sera sans doute imité par les autres Baillages du royaume. des Bayonnettes ont seul le champ investi, ce tribunal. les circonstances deviennent de nouveau fort embarassantes.

N.22 De V... le 22 Mai 1788

De nouveaux, de grands événemens se préparent sans doute encore. Il étoit essentiel à la rentrée du Châtelet après les vacances de la Pentecôte, de faire enregistrer les nouvelles loix. La Cour et ses partisans ont été déçus dans leurs espérances. Les édits présentés par le Prévôt de Paris y ont donné lieu à une séance longue et orageuse. enfin un arrêté plus vigoureux encore que ceux des Cours souveraines l'a terminée. on dit que cet événement devoile prodigieusement les auteurs de la révolution. Mr. de Fourqueux est allé avant hier à ce tribunal pour faire enregistrer de force; des protestations contre l'illégalité de cet enregistrement y ont suivi comme on devoit s'y attendre.

Les nouvelles des Provinces sont moins alarmantes qu'on ne s'y étoit attendu. au reste la tranquillité apparente qui accompagne l'état de stagnation où la suspension des fonctions judiciaires a mis les affaires, ne prouve rien pour ce qui se passera au retour de l'activité dans un nouvel ordre de choses. Il faut que l'on en augure mal puisqu'il est question du rétablissement provisoire des parlemens jusqu'à la convocation des Etats-généraux.

Cependant les bayonnettes continuent d'entourer les sanctuaires de la justice. on a même caserné les gardes françoises dans l'église et dans le cloître des Barnabites vis à vis le palais, malgré les représentations des Prêtres et les cris des Dévotes désolées de voir la maison du Seigneur convertie en corps de garde.

Mrs Dupati; De la Crelle et Target qui travailloient au nouveau code criminel ont renvoyé les papiers relatifs à cette opération, refusant d'y coopérer dans le nouvel ordre des choses.

Les avocats au Parlement ont arrêté de ne plus travailler tant que les parlemens seroient privés de leurs droits.

On voit l'arrêté de la noblesse de Bretagne qui déclare infâme ceux qui veulent porter atteinte à leurs privileges. Le Roi y a pourvû en ordonnant de son propre mouvement qu'il soit fait en leur faveur toutes les exceptions nécessaires aux nouveaux arrangemens.

On affecte de peindre le Roi chancelant sur l'opération qui agite la France. on lui fait dire à ses Ministres: vous m'avez fait faire, et Messieurs, un grand pas; c'étoit à vous à en prévoir les conséquences, mais prenez garde qu'on ne me fasse reculer.

Ce propos n'est point vraisemblable. il faut le mettre avec le Comte qui porte que le Monarque a dormi pendant la tenue du Lit de justice et que le garde des sceaux a été obligé de le réveiller, en allant prendre les ordres.

M. le Duc d'Orléans, convaincu de la nécessité de s'absenter, est allé en Angleterre. Le Roi y a enfin consenti. on prétend que son voyage d'Italie est seulement différé.

On raconte une anecdote fort plaisante de l'Évêque de Metz. Il devoit assister à la Cour plénière en qualité de grand-aumônier. Il refusa net. M. de Brienne lui représenta qu'il ne pouvoit s'en dispenser, a joutant même que ce seroit joindre l'ingratitude à la désobéissance, après les faveurs dont le Roi l'avoit comblé. — vous voulez peut-être parler de cela, dit le Prélat bouillonant de colere et faisissant son cordon bleu, sachez que les Montmorency sont avant les cordons et que je me f... j: en toutes lettres: / de tous les cordons du monde. Le pétulant Évêque alloit arracher son cordon qu'il n'avoit

pu détacher ; on le retint ; on le calma un peu ; mais il sortit en répétant : Je me f... des cordons, je n'irai pas ; et il n'alla pas en effet à la Cour plénière.

On fait mille plaisanteries sur les affaires actuelles. La plupart ne peuvent se répéter. en voici un échantillon.

= promesse de mariage entre très haut et très puissant seigneur le Déficit
= et très haute et T. P. Dame Cour plénière.
= Opposition à ce mariage pour deux motifs. 1° parce qu'on a trouvé
= quelque chose de gigantesque dans le Déficit et un trop grand vice de
= conformation dans la Cour plénière. 2° parce qu'il y auroit un inceste attendu
= qu'ils sont frere et sœur. on croit pourtant que cette seconde raison n'empêchera pas le mariage, attendu qu'on ne sera point effrayé d'un
= crime de plus. »

Du 25 Mai

L'auberge négocie ; il paroît que M. de Lamoignon a fait la même faute que M. de Maupeou en 1771. l'un et l'autre ont mal connu l'esprit de corps. M. le Pt d'Ormesson prévenu que la plupart des membres de la grand'chambre étoient gagnés, vouloit parier que le plus grand nombre céderoit aux volontés du Roi. — Eh bien, Mgr, lui dit-on après lui avoir lu les protestations ? — Parbleu, répondit-il, je suis bien étonné que parmi tous ces Messieurs il ne se soit pas trouvé un J. F.

On diroit que nous sommes seuls dans l'univers. nous n'apprenons que par les stériles gazettes le peu de nouvelles politiques qui circulent. on notre ministre prend bien peu de part à ce qui se passe ou le secret est bien gardé.

N. 23.

De Paris le 26 mai 1788.

Avant hier M. L'Intendant de Paris a demandé au greffier Criminel du Parlement la liste des accusés et des Prisonniers de la Conciergerie, et l'Etat détaillé des procedures en instruction. Le greffier a accordé le premier Article et exigé pour l'autre les ordres de Nosseigneurs du Parlement ses maitres.

On croit qu'aujourd'hui peut-être une déclaration du Roi rétablira provisoirement en fonctions les membres du Parlement, mais ces Messieurs prétendent n'avoir pas besoin d'être rétablis puisqu'on ne pouvoit les détruire, et ils ne veulent surtout point entendre ce mot provisoirement.

Il est possible que M. de Lamoignon ait, comme M. de Maupeou une Compagnie de Juges prêts à s'asseoir sur les fleurs de Lys, il est certain qu'il se prépare quelque nouveau Coup. La garde qui entoure le Palais a été renforcée de 500 hommes.

Le Clergé croit avoir acheté avec ses quelques millions de don gratuit extraordinaire, le droit de dire des vérités dures et maltraiter le gouvernement. Il prépare en secret des remontrances où il donne Conseil le renversement général des Loix Constitutives de la monarchie, où il demande la réinstallation de la Magistrature dans ses fonctions antiques et primitives, où il déplore la Cour plenière dont l'illégalité, selon lui, est suffisamment démontrée, où il demande le rappel des Magistrats exilés et détenus enfin où il se déclare de toutes les forces pour obtenir les Etats Généraux.

Del..... le 30 mai.

Le Languedoc, le Dauphiné et la Bretagne même paroissent déterminés

à faire changer les résolutions du Ministere ou à épuiser la rigueur de l'autor
Le Parlement de Grenoble termine ainsi son dernier arrêté, si le Roi persiste, il
„rompt tous les liens, il anéantit tous les traites qui attachoient le Dauphine à
„la france, Cette Province se regardera entierement dégagée du serment de fidelité
„Envers le souverain, et l'héritier presomptif du trône ne pourra plus à l'avenir
„porter le titre de Dauphine. Le Parlement de Toulouse a osé placer cette Phrase dan
un arrêté: Le Peuple n'ayant plus de Baviere entre lui et le Roi, il ne livrer
plus que le sentiment de sa force. Des attroupemens à Rennes ont menacé la
garnison, enfin jusqu'au grand Conseil qui a dévancé la proposition à laquelle
il s'attendoit, pour déclarer qu'aucun de ses membres n'auroit connue sous M. d
Maupeou la foiblesse d'aller sieger au Palais, si la Cour l'ordonnoit. Le gard
des sceaux a mandé M. de Nicolai Premier Président de ce tribunal et lui a par
vertement à ce sujet. Je suis bien surpris, Mgr, a repondu Celui-ci que vous
m'ayiez fait venir pour Cela. Je me réprocherai toute ma vie trois choses, d'avoir
Contribué à la révolution de 1771. de m'être allié à Vôtre famille, & la démarc
que je fais aujourd'hui.

La forme résistance du Chatelet étonne toujours. on ouvre Cependant
les audiences, mais aucun Procureur ne se présente: quand-on en a parlé au
„Comment, a dit. S. M. je Crois que ces Procureurs voudroient me faire reculer!

On prétend, mais C'est une nouvelle de Caffé, que M. Albert ancien
Lieutenant de Police, sera fait Lieutenant Civil & qu'alors cette Compagn
Cedera sous l'influence de son Chef.

Une autre nouvelle est beaucoup plus accréditée, c'est que le premier gage d'une Conciliation entre le Trône & la nation sera le renvoi de M. de Lamoignon.

Le prétendu rappel de M. de Maupeou est une bien mauvaise plaisanterie. Croyons plutôt que les Choses seront remises, avant huit jours à peu près dans le même Etat où elles étoient avant tous les Projets de Changemens et que l'on devra cette Victoire à l'intercession à la médiation de Monsieur, frere du Roi.

Telle que soit l'issue de la Crise un Changement dans le Ministere paroît indispensable. Quelques Versions mettent Mr. de Breteuil, d'autres Mr. de Jaucourt au premier rang et appellent de M. de Guines aux affaires étrangeres.

En attendant les placards les plus violens et les Calembours sont leur train. On a trouvé cette abominable affiche aux portes du Pt Palais, malgré les gardes qui les occupent:

Palais à vendre, Magistrats à louer,
Ministre à pendre, Couronne à donner.

M. D'Agoust qui a commandé le siege du Palais et qui a arrêté M. d'Eprémesnil est le plastron de la mauvaise humeur du Peuple. on l'appelle gadoue; La Ville Populeuse a adopté son nom au lieu d'une injure, on se rappelle que c'est son frere qui a arrêté le Cardinal de Rohan & l'on dit que ce sont deux chiens d'arrêt.

M. le Dauphin va toujours on en espere, il ne lui reste plus qu'un souffle. Le Docteur Petit qu'on a consulté a dit qu'on l'avoit appellé trop tard.

N. 24 De Paris le 4 Juin 1788.

On a publié une liste des Baillages qui ont accepté les Edits. quelques uns ont protesté et déclaré qu'on faisoit trop d'honneur à leur soumission ou trop d'injure à leurs principes. Le Châtelet est intraitable. on s'attend à voir ce Tribunal composé de nouveaux membres.

Il y a eu une espece d'emeute au Palais. M. D'Agoust a pensé être la victime de l'indignation publique que son corps même partage, dit-on. Il a été cependant remplacé dans le commandement du camp du Palais, par un autre officier aux gardes.

Un procureur s'est avisé de haranguer le peuple; on a eu la prudence de le faire faire par des moyens de douceur. quelques momens avant les fusils avoient été couchés en joue sur le peuple qui avoit jeté une femme plus intrépide leva ses jupons et de haut de l'escalier où elle étoit, montra son cul à la garde.

Ces légeretés éternelles sont bientôt étouffées, mais le font précisément de cette nature qu'elles sont plus dangereuses parmi notre peuple. Elles se multiplient journellement, et les gens honnêtes craignent toujours qu'elles n'allument un incendie.

Le Tribunal de l'election a fait un arrêté très vigoureux. on devoit le supprimer, et il l'est par la nouvelle loi. Les membres dont la création remonte très haut se regardent comme indestructibles. créés par la nation, ils ne peuvent, disent-ils, être supprimés que par elle.

Le gouvernement est déterminé à faire exécuter ses plans à tout prix. cela ne tient pas seulement à sa force, mais aux révolutions dont il est lui-même susceptible. Le parti de M. De Lamoignon vient d'être renforcé par M. de

Breteuil, mais il se pourroit aussi que le Principal Ministre ne succombât pas à cette coalition.

En 1771, M. De Lamoignon aussi parlementaire, qu'il est aujourd'hui royaliste, a écrit une lettre qui contenoit une profession de foi politique bien différente de sa Doctrine actuelle. Cette malheureuse lettre a été conservée; et le Maillage de Villefranche, en refusant l'enrégistrement des nouvelles loix, a motivé son refus sur les principes établis dans la lettre dont il a envoyé en même tems une copie. Cette maniere de répondre à un homme avec ses propres arguments est pour le moins très plaisante.

Du 7 Juin

Les gardes qui entourent le palais paroissent avoir reçu de nouveaux ordres et être prêts d'agir avec rigueur vis à vis du peuple qui commence de son coté à murmurer hautement. Hier on a arrêté deux jeunes gens.

Le Parlement de grenoble est exilé. Des lettres de cachet ont été envoyées en Bretagne contre 12 membres du parlement qui se sont assemblés la nuit chez le premier Président et y ont pris des arrêtés fulminans envoyés ensuite à la Commission intermédiaire des Etats. Sur la défense de s'assembler la noblesse de cette Province a écrit une circulaire aux Princes et Pairs et y a observé qu'elle s'étoit assemblée sans ordre lorsqu'il avoit été question de resister à l'invasion des ennemis, et qu'elle se croyoit également en droit de le faire malgré tous les obstacles, dans une occasion où il s'agit du maintien de leurs droits les plus légitimes. Trois hommes, à la reception d'un mémoire des Etats ont été envoyés dans cette province et l'on est vivement allarmé sur les troubles qui ont pu y éclater. A

à l'arrivée de ces troupes. Tous les nobles Bretons qui se trouvoient à Paris ont été rappellés. Deux d'entr'eux officiers aux gardes ont demandé un congé pour obéir aux ordres des Etats; il leur a été refusé ils ont donné leur démission. Rennes est journellement le théâtre de duels sanglans entre les Bretons et les officiers de la garnison. Sept gentilshommes et sept officiers s'étoient dernièrement donné rendez vous pour un semblable combat. Le premier président et le Comte de Thiars en furent instruits et eurent le bonheur de le prévenir en se rendant à 3 lieues sur le lieu où les deux parties alloient en venir aux mains.

Les brochures séditieuses, des placards atroces continuent de se multiplier et d'échauffer les esprits. La rigueur des recherches de la police ne fait qu'aigrir les mécontens. on reprochoit à M. Thesmines Evêque de Blois, la liberté avec laquelle il parloit des affaires d'état. M., lui dit-on, vous sonnez le tocsin. — cela est vrai, répondit-il, et c'est à nous de le sonner puisque nous sommes le seul corps dans l'état qui ayions des cloches.

N: 25. de Paris le 11 Juin 1788.

La Bretagne effraye & semble prête à donner un exemple dangereux. Le Comte de Lamoignon envoyé en Cour par la noblesse de cette Province a été mis à la Bastille, cependant n'a point intimidé d'autres gentilshommes qui sont en route pour cet objet.

Lorsque la noblesse de Bretagne eut rédigé & signé le fameux mémoire ou elle parle au Souverain d'un ton qu'il n'est pas accoutumé d'entendre, elle le porta au Commandant. La porte fut refusée, elle força la sentinelle, elle exigeoit que le Comte de Thiard allât lui même le présenter au monarque. Il ne s'en dispensa qu'avec peine.

Le maréchal de Vaux qui commande les troupes que l'on a envoyées en Bretagne, a reçu à Alençon l'ordre de suspendre sa marche, mais 3000 hommes étoient déjà arrivés à Rennes & à l'instant même une vingtaine d'officiers avoient donné leur démission. Exemple d'une grande conséquence pour l'autorité royale que l'on veut les employer à faire respecter; on s'attend qu'il sera suivi par beaucoup d'autres.

Les pauvres gens de Rennes sont armés et font continuellement des patrouilles dans la ville. La journée du 2 de ce mois a pensé devenir affreuse. Les troupes étoient au moment de faire feu contre les attroupements lorsque la noblesse s'est jettée entre deux & parvint à calmer le peuple qui exigea que les soldats déchargeassent

leur armes en l'air.

La Commission intermediaire des Etats de Bretagne a refusé d'assigner des Logemens aux troupes. On les a casernés dans les Couvens & dans les églises au grand scandale des habitans on pretend, mais c'est peut être une supposition injurieuse que les Anglois ont envoyé en Bretagne une quantité d'armes & des Munitions.

M. Target a repris le travail du nouveau Code criminel. On dresse un autre plan pour la Cour plenière dans laquelle on admettra, dit on, des députés des Assemblées Provinciales & un plus grand nombre de representans des Cours Souveraines.

Les fermiers généraux demandent une indemnité pour la diminution de la Consommation & surtout de celle du papier timbré pendant l'interruption des plaidoyers.

L'exportation des grains a cause une émeute à la Rochelle ou le Pain a subi en un jour, une augmentation de 1s 6 d.

du 13 Juin.

M. de Clermont tonnere, Commandant du Dauphiné est malade du chagrin que lui causent les événemens actuels. M. de Thiars Commandant de Bretagne doit être arrivé à Versailles. Ces deux Provinces sont menacées des troubles les plus facheux. Un gentilhomme Breton a arraché l'épée de M. d'Ecquevilly, Colonel

de Rohan Soubise qui conduisoit sa troupe et celle ci n'a pas bougé. Ils se sont battus le meme soir M. d'Esquevilly a trois fois désarmé le Breton. Le peuple toujours inconsequent mais qui aime l'honneur a crié: Vive d'Esquevilly.

On espere que les nouveaux travaux du Ministere calmeront nos allarmes. On travaille nuit et jour à l'Imprimerie royale & les portes en sont gardées. C'est, dit-on, un manifeste de la fabrique de M.M. Linguet & Mirabeau.

Il est instant que ceci finisse. Les perceptions languissent & les affaires tant publiques que particulieres sont dans une stagnation qui n'est pas moins dangereuse que les dispositions du Peuple dans quelques Provinces. On parle toujours de la création d'un nouveau Chatelet. Les Consuls ne décernent plus de prise de Corps pour éviter les appels et tous les Debiteurs y obtiennent de longs délais.

La Crise des inimitiés et des Cabales entre les Ministres subsistent toujours. On dit aujourd'hui qu'il se forme entre M. de Lamoignon et l'archévêque de Sens une Coalition dont M. de Breteuil sera la victime.

On attend de nouveaux deputés des Etats de Bretagne ceux qui ont d'abord été envoyés n'étoient qu'au nombre de quatre. Ils avoient ordre de ne remettre qu'au Roi même le memoire dont ils étoient Porteurs. Aucun

Ministre n'a voulu se charger de demander pour eux une audience avant d'en connoître l'objet. Le Duc de Penthièvre a été trouver S. M. & lui représenté qu'elle ne pouvoit refuser à ce Corps antique & respectable la grace qu'il sollicitoit après 3 Conseils extraordinaires pour cet objet ils ont été admis. La réponse du Roi a été ferme et pas satisfaisante.

Du 12 Juin.

Il y a eu du sang repandu à Grenoble. on n'en a point encore de détails authentiques à Rennes le peuple a pendu le Commandant en effigie, à Nantes le peuple commence aussi à s'échauffer et veut forcer le Parlement dont la conduite politique a été si ambiguë, à renoncer sur ses pas.

La Cour est decidée à ne point reculer, car depuis les fâcheuses nouvelles des Provinces, on crie hautement les nouveaux Edits dans nos rues.

Monsieur, a été avant hier aux Italiens. Le public l'a reçu & applaudi avec un Enthousiasme qui tenoit de la fureur.

La Cour quitte St. Cloud. Le Roi couché ce soir à Versailles.

N.26.

De V... ce 9 Juin 1788.

Le mouvement des Chansons & des épigrammes est passé, il a fait place à Celui des angoisses & de la Consternation. Le peuple s'est armé dans plusieurs provinces, il a déjà eu des succès Contre les troupes reglées; les freres ont repandu le sang de leurs freres, & l'on sait que de telles plaies sont difficiles à guérir.

On craint sérieusement que la Bourgogne, la franche-Comté & le Languedoc ne se joignent au Dauphiné, à la Guienne, à la Bretagne & que de proche en proche la rebellion ne se Communique à tout le royaume. un Changement dans le Ministere est le seul moyen d'arrêter ces maux. Il est probable, mais quel parti prendra le dessus? sera-ce Celui qui veut sacrifier tout à l'autorité, ou le petit nombre des amis du peuple?

Jusqu'à présent les voies de rigueur sont les seules que l'on adopte. on fait marcher des troupes & on ne les trouve pas toujours dociles. un régiment suisse envoyé à Toulouse a obéi. mais les officiers ont déclaré qu'ils ne tireroient point sur le peuple qui les paye.

Tandis que la hache étoit levée sur le Commandant du Dauphiné. La Cour le trouvant trop doux & trop prudent le rappelloit & le remplaçoit par M. de Jaucourt qui a refusé & que l'on sollicite encore.

La noblesse du Dauphiné a rayé le nom de D'agoust de ses registres.

Les paysans des montagnes qui entourent Grenoble, ont eu la plus grande part aux desordres Commis dans cette ville ils ont accou au nombre de 8 à 10,000, dit-on, munis de toutes sortes d'armes. on prétend qu'ils ont un Chef, & que ce Chef est Connu de la Cour.

Les Lyonnois qui se trouvoient à Grenoble pour leurs affaires ont été Chassés de la ville Comme de laches qui acceptoient le grand Baillage. Leur étour dans leur province y a propagé la Contagion du mécontentement.

à Dijon les troubles semblent assoupis, mais le peuple redemand un officier de la maréchaussée nommé L'huillier, qui a blessé plusieurs personnes à Coups de sabre, & entr'autres une femme qui a eu le sein emporté en esquivant un Coup destiné à lui fendre la tête. le Commandant a fait enfermer cet homme sous prétexte de le premier, mais en effet pour le soustraire à la violence du peuple auquel on craint d'être enfin forcé de l'immoler.

A Bordeaux le retour du Parlement a occasionné des réjouissances très tumultueuses; les fenêtres de l'intendant, de l'archevêque

& de quelques autres qui n'ont point voulu illuminer, ont été Brisées, & il n'y reste point une vitre.

Je n'est pas Certain que le Duc d'Orleans se soit battu à Londres, Comme on l'a dit, mais il paroit Etre qu'il a reçu un assez mauvais Compliment d'un anglois sur son absence du royaume dans l'instant où tout semble y annoncer une revolution.

Mesdames Tantes du Roi ont reçu le 16 de ce mois la Reine dans leur Château de Bellevue. Il eut un Couvert de 50 personnes, & une chere très recherchée.

Le Roi a été si Content de sa visite aux Invalides qu'il se propose de visiter les autres monumens; dest ainsi que le voyage de normandie a enfanté le projet de visiter les autres Provinces.

du 22 Juin.

La Cour paroit encore incertaine du parti qu'elle prendra. Le Prince Beauveau & l'archevêque de Sens ont eu devant le Roi, sur les affaires présentes, une explication qui a fini par beaucoup d'aigreur. on prétend que le Monarque ignoroit une grande partie de ce qui se passoit & que le Prince de Beauveau lui a tout dévoilé. Cette Scene pourroit bien amener le retablissement de l'ancien ordre qui ne seroit gueres que la prolongation d'un vieux désordre

Nous sommes inondés d'écrits les plus piquans sont & Remontrance du Clergé sur la révolution qui s'opere & qui ne peut se Consommer. — Qu'est-ce que les Parlemens...

Le Comte d'Artois a commencé son Cours de Curiosités par le Jardin du Roi. Il a été frappé de la statue de Buffon & a demandé si elle ressembloit. Sur la réponse affirmative, S. A. a temoigné du regret de n'avoir pas vu ce grand homme de son vivant. Si les Princes étoient un peu plus curieux qu'ils ne le sont, ils multiplieroient leurs jouissances & s'epargneroient des regrets

N° 27. de V... le 25 Juin 1788.

Il se prepare un Coup d'Eclat. On croit que l'Explosion se fera par un bouleversement total du Ministere. L'Amour du Roi pour ses peuples pour leur bonheur pour la paix au dedans comme au dehors prendra le dessus.

La Reine est aussi allée visiter les Invalides, & y a repandu des bienfaits.

On semble avoir totalement oublié qu'il existe sur la terre d'autres Puissances que la France. Notre Ministere, dit on, est assuré d'une prompte pacification dans le Levant & du succes de ses mesures pour retardu d'autres troubles dont l'Europe est evidemment menacée.

Du 28 Juin.

A la suite des Conférences particulieres entre le Roi & les Princes dont je vous ai parlé le public a nommé le Prince de Conty premier Ministre & a congédié toute l'administration actuelle mais il paroit que tous est Chargé de nouveau que non seulement les personages, mais leurs plans resteront & subsisteront. On assure même que tous les Ducs & Pairs sont revenus dans le parti de la Cour. Ce devouement est naturel dans un Empire où les grands tiennent à leur maître par des bienfaits & des graces et où l'énormité du Luxe rend ces bienfaits d'une necessité

indispensable. Ils contiens de leurs noms & de leur patrimoine. Les grands se regarderont comme premiers membres de la nation plutôt que comme serviteurs du Chef; ils donneroient à leurs concitoyens l'exemple du respect & de l'obéissance en même tems que celui d'une juste opposition aux Loix qui tendroient à alterer les Droits constitutifs de la nation; mais où l'égoisme regne, le Patriotisme n'est qu'un mot vuide de sens comme le sont aujourd'hui la vertu l'honneur & la gloire.

Au reste l'opposition des Corps subalternes aux nouveaux arrangemens subsiste toujours dans les Provinces. On dit que les Collecteurs des tailles du Dauphiné ont reporté chez l'intendant les Rôles de la taille en disant qu'ils ne recevroient rien, que ainsi ces Pieces leur devenoient inutiles. Le Roi de Sardaigne a écrit à S. M. en faveur des habitans de cette Province, comme garant du traité par lequel Humbert la céda au fils puîné de Philippe de Valois en 1349.

On avoit dit & il est faux que le Prince de Conde a refusé le Commandement de l'armée de Flandres.

Nos Bulletins les pretendent avec aussi peu de fondement qu'on a arrêté sur les frontieres deux millions d'écus de six francs qui alloient à Vienne.

Les Militaires sont indignés de ce qu'il se trouve un ancien Inspecteur de Police parmi les Officiers que le Roi a décorés de la Croix de S. Louis, en visitant l'Hotel des Invalides.

du 30 Juin.

Les nouvelles des Provinces sont très affligeantes. on dit & l'on croit qu'il s'est formé entr'elles un accord de révolte. Le Peuple à Dijon & particulièrement les bouchers se sont portés à des grands excés. Le Bearn et la ville de Pau en ont offert de semblables, on condamnoit au supplice à Grenoble quelques séditieux pris en flagrant délit. La populace s'est attroupée, on a fait feu des deux parts & l'on dit que 2000 hommes y ont perdu la vie. On se flatte de nouveau qu'il sera tenu une séance royale à la quelle le Parlement sera appellé pour apprendre que le Gouvernement a adopté quelques moyens de conciliation. On assure que les projets du ministere sont aussi variables que les bruits qui se répandent.

Le Prince de Beauveau s'est conduit avec une énergie patriotique qui lui fait le plus grand honneur. Il a refusé de se charger des ordres de la Cour pour la Provence dont il est Gouverneur & a dit au Principal Ministre au ce sujet. " On cache la vérité au Roi, mais " je vous previens que si vous ne montrez vos dépêches " à S.M., je lui montrerai les miennes. M. de Brienne

lui reprochoit d'avoir été l'un des justigateurs des Comités secrets auquels les Ministres n'ont point été appelles & d'avoir trahi les Secrets ~~auquels les Ministres~~ du Ministere. " Je n'ai jamais trahi les " Intérêts de ma patrie a repondu le Prince, vous êtes " aujourd'hui principal Ministre, demain vous pouvez " n'etre rien & moi, je serai toujours le Prince de Beauv

Une triple Alliance entre la Suede, le Danemar & la Prusse n'est problematique; On assure même que L'Angleterre et la Hollande s'y sont pretées de bon grace. on peut conjecturer que cette Alliance opérera un prompte pacification dans le Levant ou qu'elle fera une terrible diversion en faveur des Turcs.

Le Baron de Breteuil est toujours aux prises avec la goute. Cette maladie lui est, dit-on, venue tout expres pour le tenir à l'écart dans ces tems d'Orage.

Ce D. . . le 5 Juillet 1788.

La Coalition de M. de Brienne et de M. de Lamoignon est bien décidée. Le Baron de Breteuil a voulu donner sa démission mais le Roi a fait entendre qu'en ce moment toute démission lui paroitroit coupable.

Les affaires d'état se traitent maintenant dans des Comités particuliers auxquels la Reine assiste. on ne connoitra les résolutions qui y sont prises que dans la Séance royale, où les dernières volontés du Roi seront promulguées. on prétend que tous les moyens de conciliation paroissant insuffisans une cassation générale de toutes les Parlemens y sera prononcée.

Cependant on se voit à Paris menacé des mêmes horreurs qu'à Pau et à Grenoble. Ces jours ci on a vu dans la capitale des attroupemens tumultueux.

Un public un arrêt du Conseil qui casse et annulle les arrêtés pris par les Corps et communautés. C'est une maladresse et une autre plus grande encore c'est celle d'autoriser le debit de toutes les ordures Littéraires de libellistes Stipendiés qui écrivent sur les affaires actuelles en faveur de l'administration Dès que le Ministere descend à faire la guerre par écrit. Les combattans se multiplient, s'échauffent, et les assiégés deviennent eux mêmes les assaillans.

Le Parlement de Pau, d'après ses protestations, continue ses fonctions; comme si de rien n'étoit.

Celui de Rouen a rendu un arrêt terrible. Il dénonce

comme traitres à la patrie les ministres et notamment le
garde des sceaux, qui victime de son patriotisme en 1771. se
déclare aujourd'hui le défenseur des principes despotiques
qu'il condamnoit alors. Le grand Bailliage de Rouen a donné
le premier l'exemple de l'autorité dont il est revêtu en
rendant une sentence contre cet arrêté.

De nouveaux députés de la Bretagne sont arrivés au
nombre de 20. Dix seulement doivent se présenter à
l'audience qu'ils attendent, dit-on, en vain. Les dix autres
ne les accompagnent que pour leur servir de cri et pour
les reclamer vivement si l'on attendoit leur liberté. La
Noblesse de Bretagne s'est engagée à employer tous les
moyens pour la défense de ses droits et de ses représentans
à assurer sur tout la Province. Si l'on y envoye des troupes
On repète que les anglois y ont fait passer des munitions
et des fusils qu'ils vendent 36ˢ la Pièce.

du 6 Juillet

La fermentation gagne la capitale et les Ministres
se doublent de fermeté. on croit qu'ils remplaceront
le Baron de Breteuil par un homme plus devoué
à leurs principes. on continue de repandre des
placards abominables.

Un Marbrier du fauxbourg S. Antoine a connu le
projet d'assassiner le Roi. Ce scelerat a heureusement

confie son idée à un ami, qui ayant effrayé vivement de le détourner, a été le dénoncer. Le Roi a ordonné qu'on ne fit point de mal à ce misérable, qu'on le renfermât seulement comme fou. Le Principal Ministre effrayé par cet exemple, a demandé des gardes au Roi.

On cite un mot bien hardi d'un grand seigneur On parloit chez le Roi de l'opiniâtreté des Parlements et l'on attribuoit à l'exemple de celui de Paris heureusement, dit la Reine, que le tumultueux d'Epremesnil ne peut plus souffler pour ses dispositions le feu de la rebellion à qu'une Lettre de Cachet le tient éloigné. V. M. a raison, répondit quelqu'un, mais sans lettre de Cachet, il y a encore d'autres personnes exilées de Paris. Le Roi ne put s'empêcher de rire et l'on assure qu'il ajouta que l'observation étoit juste.

L'abbé Morellet s'est jetté dans la melée des Combattans du parti royaliste, il a écrit un petit pamphlet de quelques pages et ce dévouement heroique lui a valu un benefice de 18000 ℔ de rente.

Il circule une lettre prétendue de l'Archevêque de Sens qui contient une Critique très fine et très plaisante de ses plans. on lui fait faire dans ce Pamphlet une confession générale à où il n'y ménage point même le Baron de Breteuil qu'on accuse

de ne pouvoir rien faire sans le secours de son ami
Mr de Richelieu.

On assure que M. de Lamoignon a dans sa
Portefeuille les commissions d'un grand nombre de Magistrats
prêts à siéger sur les fleurs de lys, dans le cas d'une
cassation générale de tous les Parlements.

On attend d'une réponse de M. de Beaumarchais
à la nouvelle rigoureuse attaque de Mr Bergasse.

La Petite Porte de Paris est réunie à la
grande Porte.

Les caisses des quatre nouvelles grandes
Prévôtés doivent être établies aujourd'hui
à l'ancien hôtel de la Compagnie des Indes.

Le Thermomètre de la Cour ne cesse d'offrir les Variations les plus étranges. Le Roi a signé ces jours derniers une lettre d'exil contre l'Archevêque de Sens. Une ange tutélaire a tiré le principal Ministre de ce mauvais pas. En éloignant du Monarque, le Clergé qui vouloit présenter ses remontrances en Corps, il a singulièrement fait sa Cour à un Prince bon et juste qui craint toujours à s'être trompé et qui toutes les représentations présentées fortement avec un appareil imposant jettent dans la perplexité. C'est ainsi que le Duc de Choiseul avoit su se faire chérir de son maître.

Les mécontens fondent cependant toujours de nouveaux espoirs sur l'Effet des Conférences que le Prince de Conty a eues avec le Monarque. Ce Prince sage, laborieux, très instruit, deviendroit l'idole de la nation, si les rênes du Gouvernement lui étoient confiées.

Les Ministres ont le plus grand intérêt dans ces Circonstances à accélérer la nouvelle explosion qu'ils méditent. On assure qu'ils ont déterminé le Roi à venir lundi prochain à Paris.

On prépare dans les Assemblées Provinciales de Picardie de grandes réclamations contre les Lots de vin que les Ecclésiastiques exigent en passant les bacs. L'abbé Scandaleux que le nouvel Archevêque de Lyon en a fait, il y a quelques années, y a donné lieu, ayant la feuille des Bénéfices il se fit

adjuger l'Abbaye d'Ourscam. Le renouvellement des baux ne tarda pas à se faire, moyennant un Pot de vin de plus de 60,000 ₶ quand il eut touché cette somme, il laissa cet Abbaye à l'Archevêque de Bordeaux, pour en prendre une meilleure. Celui-ci, usant de son droit, prit d'autres fermiers et un nouveau Pot de vin. Les anciens fermiers ont reclamé et reclament encore les 60,000 ₶ qu'ils ont données à M. de Marbeuf. Les assemblées Provinciales frappées de cette injustice cléricale et épiscopale demandent une loi pour arrêter le cours de cet abus.

L'Abbé de Vermont lecteur de la Reine continue d'être en faveur et cette faveur lui vaudra probablement l'abbaye de S. Victor. on donne à ceux qui ont, grand bien leur fasse.

Les Avocats ont refusé de signer le nouveau Mémoire de M. de Beaumarchais, attendu qu'il y traite trop au long les matières d'Etat. Il s'y défend sur un seul point, l'accusation d'avoir été l'espion du Gouvernement et remet à une autre fois à repousser, dit-il, la Bergasserie et la Kornmannerie.

On parle beaucoup des Ambassadeurs de Tippo Sail qui suivant le Journal de Paris, arrivent avec 30 millions de présens. Ces millions sont composés d'abord de la quittance de 18 à 20 millions que nous devons à ce Prince avec le

desir de ne point le payer, & d'un trône en ivoir garni d'or & de Diamans dont ils feront hommage à la Reine.

Il est décidé que le Roi ira dans deux mois faire connoissance avec son Armée aux Camps de Metz et de flandres. le quartier général du premier sera à Frescati, Chateau de l'Evêque où logera le Monarque ainsi que les Ambassadeurs indiens.

On appelle le dernier arrêt du Conseil qui inculpe de forfaiture tous ceux qui s'opposent à l'exécution des nouveaux Plans, l'arrêt des Comme Si. „Claire, „claire a dit Rousseau, les Enfans chantent quand „ils ont peur.„

On evalue à 300,000 ₶ par jour la perte que la cessation de la justice occasionne au Roi.

du 13 Juillet.

Le Projet d'accelerer la Convocation des Etats généraux est ce qui a brouillé de nouveau M. de Brienne et M. le garde des Sceaux et mis en balance l'existance ministérielle du premier. M. de Lamoignon est toujours pour les moyens violens pour tout exiger de la Nation et pour ne lui rien accorder. Il disoit dans l'un des derniers Conseils que si les Parlemens étoient rétablis, il ne repondit pas de la Couronne du Roi. Ses Craintes dans ce Cas sont, à ce que l'on assure, un peu personelles.

Le silence des approbateurs du Baron de Breteuil fatig
beaucoup les autres Ministres. Le nom de Sartines est rem
sur la scene. Le Public le gratifie généreusement du départem
de Paris qui n'a jamais cessé de faire l'objet de ses voeux.

On s'occupe d'un papier monnoye pour nos Colonies.
C'est en ce moment la grande affaire du ministre de la Marine
Ce Papier sera, dit-on, très avantageux, attendu que notre
numeraire ne passera pas au delà des mers.

Le Premier Président de la Chambre des comptes, accom
pagné de quelques maitres de requêtes s'est rendu dernierement
chez le Syndic des ofévres de Paris, portant plusieurs sacs de
Louis. on les a jetté dans le Creuset. Les ouvriers n'ont point
vû les Especes & l'operation s'est faite avec beaucoup
de mystere. On ne sait si ce sont des faux Louis, des louis
fabriqués avec trop d'alliage ou de certains louis frappés,
il y a trois ans, dans les ténébres, et portant sur le front
de l'empreinte le symbole de l'infidélité et de la Calomnie.

N. 30.

De l'... Le 17 Juillet 1788

Les Deputés de Bretagne ayant notifié au Principal Ministre que, s'ils n'obtenoient pas audience du Roi avant un jour qu'ils détermineroient, ils retourneroient rendre Compte de ce refus à leurs Commettans, n'en ont point reçu une réponse satisfaisante. Ils ont donné le lendemain un grand repas auquel ils ont invité tous les Bretons qui se trouvoient à Paris, et dans la nuit même ils ont reçu la visite du Chevalier Dubois qui les a conduits à la Bastille. Le Public honnete est fort allarmé de l'impression que cet acte de vigueur peut faire sur les esprits retifs de leurs Compatriotes.

On assure qu'à Grenoble le parlement entier a été enlevé de la meme maniere, tandisque des Canons chargés à mitraille étoient braqués contre la ville. on ajoute que, sans être effrayée de cet appareil formidable la noblesse s'est assemblée et a arrêté que, si la Cour persistoit, la Province étoit en droit de regarder comme nul le traité qui la rend sujette de la Cour de France, d'élire un Dauphin et de s'armer pour defendre ses droits. on prétend qu'à cette nouvelle le ministere a pris le parti de la condescendance.

Le dernier Compte rendu annonce des réformes dans la maison de Monsieur. L'ingrat Public occupé en ce moment de cet article ne cesse de demander quand ces réformes auront lieu.

Du 19 Juillet.

Les Deputés de Bretagne ont été retirés de la Bastille, on les a envoyés en divers lieux d'exil. une circonstance singuliere de leur enlevement est que l'un d'eux ne s'est pas trouvé chez lui, lorsqu'on est venu lui signifier la lettre de cachet: n'ayez point d'inquiétude, dirent les confreres,

lorsqu'il saura où nous sommes, il viendra nous rejoindre. En effet deux heures après, le brave Breton se rend lui-même à la Bastille.

L'archevêque de Sens est allé, ces jours derniers, au trésor royal et à la Bourse où les effets baissent journellement. Les mauvais plaisans disent que son aspect seul les fit encore baisser à l'instant d'un et demi pour cent. A dire vrai il ne se fait aucune affaire. On a envoyé le même jour 2 millions aux trésoriers provinciaux de la guerre. Ordinairement ces fonds sont assignés sur les receveurs des impositions dans le lieu; mais on ne perçoit rien dans plusieurs provinces, surtout en bretagne et en Dauphiné. Les Dauphinois ont pris la couleur de la province les femmes en ont donné l'exemple. A Paris elles portent des bonnets comme ceux fabriqués du dernier arrêt du Conseil.

Rien n'est arrangé avec aucune province quoiqu'on l'ait dit, et l'on tremble pour les suites de cette opiniâtreté reprochée. La condescendance du Ministère envers le Dauphiné s'est bornée à ceci: les édits des Etats qui s'étoient assemblés sans permission ont été mandés à Versailles. Le Roi leur a parlé avec bonté et leur a permis de s'assembler en disant: Ces Etats ne me seront jamais désagréables, mais des parlemens qui veulent faire les maîtres ne le seront toujours. On s'attend à la publication d'un Edit qui fixera la convocation des Etats Généraux au 1er Mai 1789. Ce seroit peut-être le seul moyen de calmer les esprits, mais on ne comprend pas que d'ici là les affaires puissent rester dans l'état de stagnation où elles se trouvent.

Le clergé voudroit faire encore des remontrances. Il a reçu ordre de se séparer le 27 juillet. Il a demandé une prolongation d'assemblée, qui lui a été d'abord refusée. Il est revenu à la charge, et la Cour a mis pour condition à cette prolongation qu'elle seroit aux frais de chaque membre dont l'assemblée est composée. Il n'en a plus été question.

Des députés du Languedoc pris des trois ordres sont en route pour se rendre ici.

On parle encore de casser le Châtelet.

N. 31. De P... le 23 Juillet 1788.

La Cour devient chaque jour plus deserte : les proscriptions se succedent rapidement : et, ce que l'on n'avoit jamais vû, les femmes mêmes y sont comprises.

Ces rigueurs ne semblent point produire d'autre effet que d'aigrir de plus en plus les esprits. La Bretagne vient de commettre un attentat capable d'exciter toute la vengeance du gouvernement. Un Courier du Cabinet, porteur d'ordres très rigoureux, a été arrêté à Rennes, ses dépêches saisies, et l'on prétend que les Etats se proposent de les rendre publiques par la voie de l'impression. C'est la représaille d'un ordre donné à la Marechaussée, en vertu duquel elle a arrêté la diligence, fouillé les voyageurs et enlevé toutes les lettres et papiers dont ils se sont trouvés chargés.

Trente mille hommes sont commandés pour la Bretagne : la province en veut armer 60,000 : la Tête du Principal Ministre et du garde des Sceaux ont été mises à prix dans des placards repandus avec profusion : on en a vu à Rennes de plus atroces encore. Le bruit s'étant accredité dans la Bretagne que ces placards étoient l'ouvrage de l'Intendant même qui vouloit rendre les Bretons odieux au Ministere, il s'est vû forcé de se retirer. Ses ennemis ont recueilli ainsi le fruit de cette calomnie absurde.

Il se confirme que les Anglois ont offert des secours à la Bretagne, leurs armemens prouvent qu'ils s'attendent à une guerre, et notre conduite avec les Americains pourroit en effet leur avoir servi de modele. Les Spéculateurs, qui veulent tout deviner, observent que les nouvelles rigueurs du gouvernement datent du retour du Duc d'Orleans, et en inferent que son voyage en Angleterre avoit pour objet de négocier la neutralité de nos

rivaux dans nos querelles intestines. Le Ministere, disent-ils, n'a voulu déployer les ressources dangereuses du pouvoir qu'avec la certitude de frapper des victimes privées de défenseurs, et on ne peut s'expliquer que par un motif aussi important la révocation inattendue de la défense faite d'abord au Duc d'Orléans d'aller à Londres et le retour subit en grace de ce Prince.

La famille de Noailles et celle de Rohan témoignent hautement leur méchantement de voir plusieurs de leurs membres enveloppés dans la proscription. La nation le partage pour le brave et malheureux de la Fayette. Son enthousiasme pour la cause qui lui a déjà fait verser son sang, pourroit l'égarer cette fois, et on n'apprend pas sans inquiétude que ce jeune héros est au milieu de ses Compatriotes prêts à combattre pour la liberté.

Le bruit court que le Procureur-Gral de la Commission intermédiaire des Etats de Bretagne et cinq de ses membres ont été enlevés. Un président et deux Conseillers du Parlement de Rouen ont été arrêtés dans leur exil &c &c.

Le Dauphiné doit avoir fait hier l'ouverture de ses Etats. C'est apparemment pour les présider que M. de Vaux s'y rend avec de nouvelles troupes.

La Normandie a, dit-on, obtenu aussi la permission d'assembler des Etats.

On prétend que le garde des sceaux a offert sa démission au Roi.

On sait que les lumières de la Reine l'ont souvent fait appeller au Conseil. Depuis 8 jours on assure que S. M. est présente à tous ceux qui se tiennent à Versailles.

Depuis la crise que le gouvernement eprouve par l'immense deficit, qu'occasionne le defaut de recette, on dit que les Republiques de Venise et de Genes viennent à notre secours, mais à des conditions exorbitantes.

La charade a prêté son cadre à une Epigramme contre notre Ppal Ministre : Otez ma tête et ma queue, vous aurez ce que je suis.

Du 25 Juillet

Dix huit nouveaux Députés de la Bretagne sont arrivés. on se rappelle que cette arriere-garde devoit paroitre au premier accident qui arriveroit à leurs precurseurs. un Courier expédié au devant d'eux leur a porté l'ordre de rester à S. Denis. Bien des gens veulent se persuader encore que la Cour effrayée de la fermeté des provinces temporisera jusqu'à la tenue des Etats Graux. on parle de nouveau d'une seance royale à ce sujet. Ce ne sont que des bruits.

Le Lieutenant civil a refusé d'enrégistrer les provisions d'un Notaire et d'un procureur, parcequ'ils y étoient qualifiers d'officiers au grand Baillage de Paris, au lieu de chatelet. Le Magistrat a prétendu qu'il ne connoissoit point de grand Baillage.

Vraie ou fausse, la nouvelle d'une separation éclatante entre le Roi et la Reine de Naples occupe toutes nos sociétés.

C. S. Le Bar. De Breteuil voulant se derober à l'odieux des actes de rigueur qu'on ne cesse d'exercer et qui émanoient de son département, a tellement insisté sur sa démission qu'elle a été acceptée. M. Laurent de Villedeuil le remplace. C'est un homme d'une probité austere et de moeurs pures

N.° 32 de V. . . . le 1.er Aout 1788.

C'est M. le Comte d'Artois qui a proposé au Roi le Ministre, qui remplace le Baron de Breteuil, d'abord chargé du departement de la librairie, ensuite Intendant de Rouen, puis Controleur général pendant six semaines. M. de Villedeuil a montré dans toutes ses places l'aveugle confiance d'une ame honnête & ferme dans la justice des ordres, qui émanent de l'autorité.

La Bastille régorge à tel point que pour faire place aux nouveaux Venus, on a été obligé de transporter beaucoup des Prisonniers dans les Chateaux de nos Provinces.

On parle fortement de faire l'Archévêque de Sens prémier Ministre & de lui donner des gardes. La malignité nomme le Comte d'Agout leur Comendant. Des libelles obscurs ont publié les anecdotes de la vie privée de ce Prelat. Apres les avoir parcourus il les a porté lui même au Roi, qui s'en est amusé.

On a dit que M. M. de Nivernois & de Malecherbes, les membres du Conseil les plus cheris & les plus vénérés du peuple, vouloient se retirer. Le même bruit court sur le vertueux & tranquille Comte de Montmorin.

Le public se repait de l'espoir, que les Etats généraux seront convoqués à Soissons le 10 Mai 1789. On croit même qu'un arret du Conseil rendu à ce sujet a été envoyé à l'impression puis retiré & pourra être remis sur le tapis.

On critique fort l'arrêt du Conseil, qui maint
le Clergé dans les franchises & immunités. O
demande si le Roi, qui semble convenir aujour
hui qu'il n'a pas le droit de mettre des impô
sans le consentement de la Nation, peut ac
der des privileges, sanctionner des vieilles i
munités sans le consentement de cette m
Nation. Cette question n'est point déplacée
si l'on considère que tout franchise est u
impôt indirect sur le peuple.

Le Ministre de Saxe a été reçu à Gu
noble au bruit du Canon. Ce tapage a at
tiré les Paysans des Montagnes. Ils ont
accouru armés de toutes les Manieres.
On leur a fait comprendre avec peine,
que cette poudre n'étoit brulée que pour ho
hommage au Souverain dans la personn
de son représentant. Ils ont annoncé, q
ils reparoitroient dès que ce représentan
voudroit montrer les Bayonettes au lie
des raisons légitimes.

M. de Vaux vouloit que l'assemblée de
Etats fut différée de quatre semaines.
On lui a declaré qu'elle s'ouvriroit le 21 Juill
jour auquel elle avoit été fixée, ce qui a eu li
en effet.

La Noblesse de Provence a proposé son Concours à celle du Dauphiné contre les entreprises de la faction autrichienne. C'est ainsi que l'on nomme les opérations des Ministres.

Lorsque M. de Jeran Gouverneur des Enfans du Comte d'Artois a été exilé pour avoir voté dans la fameuse assemblée des Bretons à Paris, le Comte d'Artois s'est présenté au Comité du Roi & de ses principaux Ministres. Il n'a pas été introduit & il en est resulté un froid momentané entre le Prince & les dépositaires actuels de l'autorité. Les fils du Comte d'Artois ont suivi leur Gouverneur dans son exil.

du 6 Août.

La nouvelle de l'emprisonnement des Députés de Bretagne il y a eu à Rennes une émeute considerable. Le bruit se repand qu'à Toulouse le Regiment de Bresse a été écharpé par le peuple. La sagesse de nouveaux Edits a mis la nation entre les Parlemens. La féverité du Ministère aigrit tous les esprits.

M. de Villedeuil ne paroit de pas toute l'autorité attachée à son département. On pretend que M. de S. Priest lui sera adjoint

pour le Contentieux & pour la police des Provinces. M. de Sens s'est reservé la dispositions des lettres de Cachet.

Le Baron de Breteuil a presenté à son successeur son protégé M. de Rulhieres & le lui a recommandé particulierement. Le ministre a voulu prouver par là qu'il avoit eu la delicatesse de ne pas faire pleuvoir toutes les graces sur son favori. Mais il est étonnant, que l'académicien ait pu consentir à être l'objet d'une recommandation, dont il a dû sentir l'inutilité & même la defaveur dans l'opinion publique & dans celle de M. de Villedeuil. La femme du nouveau ministre n'avoit pas eu le tems lorsqu'elle passa au contrôle de faire usage de ses habits de Cour. Elle prevoyoit vivement la presentation de peur de perdre encore cette fois l'occasion de les faire voir.

11.33. De V... le 5 Août 1788.

Le Ministre de Paris, suivi de ses bureaux, a quitté l'hôtel qui lui étoit affecté à Versailles, et le principal Ministre l'occupera désormais, ce qui le mettra à portée de communiquer avec son frere Ministre de la guerre. Les Furets d'Anecdotes en citent une assez singuliere au sujet de M. de Vaudreuil. C'est M. Laurent son pere qui fit une main artificielle au Duc de la Vrillière, lorsque son fusil en crevant lui eût emporté son coupable poignet à la chasse; et la fatalité veut aujourd'hui que le fils même de ce mécanicien soit destiné à signer les lettres de cachet.

Le dégoût s'étoit emparé de la tête froide et philosophique de M. de Malesherbes. Il vouloit absolument se retirer de la Cour et du Conseil. Le Principal Ministre qui n'est pas fâché que des hommes de bien partagent ses soins et ses sollicitudes, l'a retenu en lui faisant les pénibles quelconque ne tarderoit pas à se dissiper.

Le garde des sceaux a réuni à son ministere les affaires de la prévôté de l'hôtel du Roi à Versailles. Avec le tems il réunira tout ce qui peut lui convenir.

On prévoit dans Paris un renchérissement du pain. Onze mille hommes de troupes viennent en conséquence s'établir dans ses environs. Elles serviront à contenir le peuple au cas qu'il prît de l'humeur. Les ennemis d'une libre exportation lui attribuent la cherté des grains. La révolte est médiocre, le haussement de prix en étoit une suite nécessaire, au moins momentanément.

La Reine tient toujours sa Cour à Trianon. Cette Cour est composée des familles Coigny, Polignac et Vaudreuil. Le Roi fait de fréquens voyages à Rambouillet. Il y couche trois nuits de chaque semaine et revient toujours

diner à Trianon.

Du 7 Août.

Les politiques assurent des choses qu'on ne peut mettre qu'au rang des probabilités. l'une que l'Archevêque de Sens sera très incessamment Premier Ministre avec des gardes &c. l'autre qu'il sera tout aussitôt revêtu de la pourpre Cardinale.

Au reste on revient à croire que le retablissement provisoire des parlemens jusqu'à la convocation des Etats graux ne tardera point et servira à illustrer l'inauguration du premier Ministre. La difficulté est, dit-on, dans la forme de l'enrégistrement de cette operation. Le Ministere vouloit qu'il se fit uniquement à la grand'chambre. Le Premier Président résiste. il s'agit de trouver un biais.

Vingt mille ouvriers du faubourg S. Antoine sont sans travail. leur Curé a fait des représentations sur les suites que pouvoit avoir leur mauvaise humeur. ordre aux troupes d'accélérer leur marche. Des bayonnetes au lieu de pain.

Du 9 Août.

De nouveaux incidens retardent chaque jour les opérations du Principal Ministre. L'installation d'un grand Baillage au Palais devoit, ces jours-ci, anéantir le Châtelet dont quelques membres avoient consenti à y prendre place. Des Magistrats à la Maupeou l'auroient complette, et c'étoit M. D'Albert qui en auroit été le Président. Ce dernier a cédé aux rémontrance de son épouse et a porté sa démission à l'archevêque de Sens. Tous les futurs Conseillers ont suivi son exemple.

Le petit Baillage de Melun a refusé, comme la Majeure partie des autres, le titre de grand baillage. on a voulu envoyer le régiment de royal Piémont dans cette ville, mais le Duc de Sully qui en est le Colonel, a declaré que prêt à verser tout son sang pour le Roi et la patrie,

il ne s'exposeroit jamais à répandre celui de ses concitoyens. il a été exilé.

Ces exemples qui se multiplient font craindre que l'on exécutera le projet que recule sans cesse l'espoir de quelque succès, et que les choses seront remises dans leur premier état, jusqu'à la convocation des Etats généraux. on prétend cependant que le Principal Ministre a promis au Roi de réussir à éluder cette formidable convocation.

En attendant les rentiers et tous les créanciers du Roi sont dans les transes. on craint que les payemens de l'hôtel de ville ne soient suspendus, plusieurs provinces refusant de payer les impositions, et les recettes diminuant journellement.

La reponse du Roi aux nouveaux Députés de Bretagne a été réimprimée avec des changemens. on y lisoit: vos privileges seront conservés en me témoignant fidelité et soumission. on a mis un gros point et un alinea après le mot conservés, ce qui détruit l'équivoque et l'air d'une promesse conditionelle et illusoire dont les Bretons avoient été choqués.

Des gravures sont mêlées aux pamphlets de toute espece. l'une représente le principal ministre en rochet, monté sur des vessies et s'efforçant de mettre un joug monstrueux sur les épaules de france. les balances de Themis et le joug des loix sont enchaînés sous les pieds du ministre dont la main droite tient le joug et la gauche est appuyée sur le gouvernail de la france qu'il abandonne pour recevoir de la folie un petit moulin à vent qu'elle lui présente. Dans le fond on apperçoit la Bastille où l'on conduit une multitude de personnages. l'archevêque a la mitre en tête, mais placée de travers, les yeux égarés et les traits d'un homme en démence. Ces vers de la pucelle sont écrits au bas de l'estampe:

Si ce projet il perdra la corvette
son pere, helas! la perd il bien à moins.

Ce n'est pas le pere de M. de Brienne, mais son ayeul, ministre des affaires étrangeres, qui devint fou en ~~66~~ 1665. voyez Moreri et le nouveau Dictionnaire Historique.

N°. 34.

De V... le 14 août 1788.

On parle beaucoup du nouvel arrêt du Conseil qui suspend la Cour plenière et fixe au mois de mai prochain la Convocation des Etats Généraux, mais il ne s'ensuit encore aucune réconciliation du Ministere avec le Parlementaire qui se montre toujours ardent et nombreux dans nos Provinces. on prétend même que le grand Conseil va enregistrer tous les Edits relatifs aux nouveaux Plans et revoir l'attribution de toutes les Causes Criminelles.

La Bretagne est dans une effervescence désespérante. 52 nouveaux Députés qui viennent d'arriver ne laissent pas d'embarrasser le Ministere

M. Baron Procureur général de la Sénéchaussée de Lion étoit venu à Paris pour affaires de son Corps. sa présence et son langage déplurent aux gardes des Sceaux, et il eut ordre de quitter Paris dans le 24 heures. Son retour à Lyon fut signalé par des Protestations qui ont irrité le Chef de la Magistrature. M. Baron a été arrêté et Conduit dans une Citadelle. un bon Citoyen ne peut que désirer que tout ce qui se fait tourne au bien profit et liberté de la nation, mais en vérité tant d'enlevements aigrissent prodigieusement les Esprits les mieux disposés.

Les Ambassadeurs de Tippo saïb ont reçu leur audience publique du Roi, le 10 de ce mois, on devoit établir le trône dans la Galerie et l'entourer de gradins. on a été arrêté par la dépense qu'auroit entraîné la décoration d'une scene aussi spacieuse.

Ces ambassadeurs ont fait des visites à Messieurs du Corps diplomatique, mais ceux-ci, n'ayant point reçu d'ordres à cet égard de leurs Cours respectives, n'ont point encore rendu ces visites.

Du 16 août.

Le grand Conseil a enregistré les Lettres Patentes qui lui attribuent le jugement des Causes Criminelles. L'ouverture qui annonce la Convocation des Etats Généraux n'a point produit l'effet qu'on en attendoit. Le Public est dans une disposition fort éloignée de la confiance.

Cet arrêt d'abord et surtout un Dîner que le Premier Président a fait chez le Principal Ministre, avoient donné l'espoir d'une prochaine Conciliation, mais l'ordre que les Magistrats suppriméés ont reçu d'apporter leurs titres de leurs offices, pour procéder à la Liquidation sur le pied de la première finance, contrarie de désespérer les Parlementaires.

Et puis toujours des Proscriptions. Le Duc de Luxembourg qui s'étoit signalé dans les Assemblées précédentes contre les Lettres de Cachet vient d'en recevoir une qui l'envoye aux îles d'Hyères.

La plupart des Banquiers qui approvisionnoient les Caisses royales ayant retiré leurs fonds, les Capitalistes et les rentiers sont dans les angoisses. Les spéculateurs annoncent, surtout pour le Commencement de l'année prochaine, une extrême pénurie d'argent.

Toutes les mouches de la Police sont attachées aux pas de 52 Députés de Bretagne. Ils sont logés chez des Particulières. On les dit suivis de quatre Cent autres Gentilshommes Bretons.

Le Roi ayant lû la Brochure intitulée Bienné, où l'on se permet des recherches sur sa vie privée et de lui donner des leçons, s'est imposé, dit-on, la loi de ne plus boire que de l'eau.

On dit que M. de Calonne est venu à Paris incognito!

Pour prevenir toutes difficultés sur son mariage fait en pays étranger & protestant, cet Exministre, en passant à Bruxelles a paru avec son Epouse devant l'église Catholique, et a donné à son mariage toutes les façons préscrites par le rit romain.

Il y a un peu de bisbille entre nos Ministres au sujet de l'ouvrage de Mirabeau sur la Monarchie Prussienne. Didot avoit eu d'abord une simple Permission verbale d'imprimer l'ouvrage près de sa fin, il eut peur, la demanda par écrit M. de Montmorin cedant à ses importunités; la lui delivra. Le garde des sceaux a voulu la retirer, l'imprimeur est inébranlable; les Ministres s'en veulent mutuellement, & cependant l'ouvrage reste là.

La succession du Marechal de M. Richelieu n'est pas aussi riche qu'on s'y attendoit. Les Dettes du Pere et du fils se montent à 3 millions. La marechale Douariere a montré autant de désintéressement que de tendresse pour son vieux Epoux.

N. 35 De V... le 21 Août 1788

Les avantages que le Roi a accordés au Dauphiné viennent d'être sanctionnés par un arrêt du Conseil. Les privileges de la province sont confirmés; les Etats y seront composés de 115 députés de la Noblesse, autant du Clergé et 90 du tiers-état. Les officiers Municipaux de Grenoble et de Romans qui avoient été enlevés, sont remis en liberté. on croit que la Bretagne ne tardera pas à éprouver une condescendance semblable. la division qui regne entre les ministres, les craintes d'une guerre, et une penurie extrême dans les coffres de l'état, voilà les trois bases de notre espoir pour une conciliation qui peut encore prévenir de grands maux, mais cet espoir est accompagné de facheuses allarmes pour tous les créanciers de l'état.

Tel que soit le parti auquel le ministere pourra se résoudre pour se ramener la confiance de la nation, il paroit toujours que les parlements n'y gagneront absolument rien.

On cite un trait de générosité bien digne d'être conservé en l'honneur de M. le Comte de Clermont-Tonnerre. Dans la premiere emeute de Grenoble, un bourgeois leva la hache sur lui et le coup fut heureusement détourné. Le lendemain il fut appellé chez le commandant qui le fit entrer seul dans son cabinet. — "malheureux, lui dit le Comte de Clermont, je te pardonne, mais il ne dépend "pas de moi de te faire grace. prens ce passeport et ces 25 louis et fuis au plus "tôt. en peu d'heures tu peux trouver un abri dans les terres de Savoie...."

La Reine ne cesse de donner des preuves de cette popularité charmante qui lui mérite l'amour de tous les françois. le jour de l'audience des ambassadeurs indiens, une femme de province voyant à ses côtés Madame et le Duc de Normandie,

ne put retenir cette exclamation : Mon Dieu, les beaux enfans ! La Reine s'approcha d'elle en lui conduisant le Prince et la Princesse auxquels elle dit : mes enfans, saluez Madame, et S. A. R. lui fit elle-même une révérence très gracieuse.

On espère peu de l'ambassade de Tippo-Saïb. Ce Prince offre, dit-on, beaucoup d'argent à notre Cour, mais il demande 6000 hommes de troupes, et ce traité serait pour nous le signal d'une guerre éternelle avec les anglois.

Bientôt on ne saura plus que jouer auprès d'argent. le Public est saisi de la rage des allusions. on devoit donner l'Italie pour les Ambassadeurs indiens ; on lui a substitué Semiramis et la partie de chasse de Henri IV. ; mais il a fallu faire d'énormes retranchemens à cette dernière.

De Paris le 21 Août.

L'arrêt du Conseil qui force les créanciers de l'état à prendre en payement pour deux cinquièmes, du papier qu'ils ne pourront placer qu'en le prêtant bientôt au Roi, a répandu un discrédit général. il n'y a plus ni argent ni confiance. la lenteur du payement des rentes, dont les fonds ont été diminués de 12 millions par mois, renforce cette mauvaise impression. la rue Vivienne est engorgée de porteurs de billets de la Caisse d'Escompte qui veulent être remboursés. autre arrêt du Conseil qui lui permet de donner des lettres de change en payement et un autre encore qui ordonne que les intérêts des 70 millions mis en dépôt par cette Caisse au trésor royal, continueront d'être payés en deniers comptans. on sait que ces 70 millions sont les mêmes que M. de Calonne avoit escamotés aux administrateurs de cet établissement. c'est un des plus beaux tours de force de cet Administre.

Le Comité de la Caisse d'escompte a arrêté, dit-on, que ses membres

se coaliseroient pour ne point profiter de l'arrest du conseil et pour faire tous les remboursemens en argent.

Les Capitalistes et tous les rentiers sont dans la consternation.

Le renchérissement du pain a occasionné des emeutes à Rouen et à Vizors. La plupart des ouvriers sont sans travail et la moindre augmentation dans le prix du seul aliment dont il puisse se nourrir, ne peut qu'aigrir ses humeurs.

L'arrest du Conseil qui ajourne les Etats généraux au 1er Mai prochain n'est pas encore revêtu de lettres patentes ni d'enregistrement. on ne sait encore où cette auguste assemblée se tiendra. peut-être le mieux seroit-il de la placer à l'abbaye de S. Denis. là on trouveroit chambres, salles, appartemens, jardins et le Roi seroit à portée de s'y rendre souvent.

on prétend que le Baron de Breteuil ne restera pas longtems ainsi que bientôt Chancelier de la Reine, il ne remplira cette dignité que dans l'espectative d'une place très importante dans le Ministere.

un bruit sourd entretient l'idée d'une guerre prochaine, peut-être même générale.

La Commotion que cet événement nous occasionneroit retabliroit-elle l'équilibre dans notre intérieur ? il est permis d'en douter et l'on ne peut se dissimuler les malheurs qui en résulteroient pour nous.

du 24 août.

L'archevêque de Sens a donné sa démission. M. Necker est rappellé. Cette louange des Princes du sang annonce que l'un deux sera premier Ministre.

N. 37. De V... le 6 Septbre 1788.

Les nouveaux changemens aux quels on s'attend dans le Ministere n'ont point encore eu lieu. Les corps de Metz et de S. Omer subsistent malgré la premiere résolution qui avoit été prise pour le contraire. Le comte de Brienne a été envoyé au premier dont on dit que le motif est la réunion de 50 000 Prussiens qui menacent les pays bas autrichiens. on prétend même que la garde de ces Provinces va être confiée aux troupes françoises.

L'Archevêque de Sens est toujours consulté par le Roi. qui le regrette, dit-on. Les amis du Cardinal de Rohan espèrent que le Pape ne lui accordera la barette que sous la condition que le Cardinal Rohan sera rétabli. on observe que dans le tems où il étoit question du chapeau de Cardinal pour l'évêque de Metz, M. de Brienne présenta un Mémoire au Roi pour prouver qu'il étoit utile et prudent en France de se passer de Cardinaux. La circonstance qui lui est devenu personnelle paroit lui avoir fait changer d'avis.

Quelques personnes prétendent encore que le Parlement sera rétabli, d'autres assurent que la volonté personnelle du Roi est inébranlable sur ce point et que S. M. est fort opposée à l'aristocratie parlementaire.

Le Parlement de Dauphiné mandé à Versailles a reçu ordre de s'arrêter à Estampes.

Le grand Conseil ne siege plus qu'entouré de Bayonnettes.

M. de Nicolai premier Président de cette Cour s'y rendoit, la semaine dernière, avec une Escorte. il s'avisa de mettre la tête à la portiere pour apostropher quelques personnes qui le regardoient d'une maniere peu flatteuse pour lui. qui veulent donc ces mâtins, s'écria-t-il, d'un ton analogue à son ancien métier! depuis ce jour, on ne l'appelle plus que le Président mâtin.

Comme tout est mode à Paris, on appelle la maladie courante qui se manifeste par un peu de fievre et de mal de gorge la Brienne.

C'est la Reine qui a présenté M. Necker au Roi après sa nomination. Elle y a mis ses graces ordinaires en disant à son auguste Epoux: Sire, voici votre meilleur ami. Les payement continuent de se faire entierement en argent au trésor royal. M. Necker n'y a trouvé à son installation que de 400, 000 l. en Especes.

M. de Lamoignon a fait au Roi, la offre de sa démission le Roi a répondu, dit-on, qu'il l'accepteroit quand il en seroit tems. on ajoute qu'il a avoué au Roi que l'on ne pourroit compter sur les grands Baillages. Je m'en étois bien doute, repliqua le Monarque, il paroit qu'il ne sera déclaré aucun changement dans ce département qu'après le retour du Courrier qui a été expédié à M. de Castillon. Les Sceaux ont

Ré, dit-on, offerte à M. de Malesherbes qui n'a pas voulu succéder à son parent. M. de Lamoignon au reste croit si peu lui même autrefois des Parlemens qu'il a plaisanté lui même dernièrement à table sur les bruits qui courent à ce sujet.

C'est M. Lambert, honoré en ce moment par le public, de l'epithede de Tartuffe, qui a crée le merveilleux projet de ne payer qu'une partie des rentes et de suppléer au reste par des bandes de papier dont on ne parvint faire d'autre usage que de le rendre au Roi dans les emprunts toujours ouverts. Pour recompenser ce grand homme on vient de le faire Ministre d'Etat; il sera le digne Successeur d'un autre grand homme, feu M. Berlier de Sauvigny, dans l'intendance de Paris. on prétend que le Roi ignoroit cette opération comme il en a ignoré beaucoup d'autres qu'on a faites en son nom, et que l'allentation de M. de Brienne à ne point fatiguer S. M. des minuties de cette Espece a été une des principales Causes de sa disgrace.

N.° 38. de V... le 11 Septbr. 1788.

73

Le Public rétablit les Parlemens à chaque heure du Jour et détruit son ouvrage une heure après. on ne sait et on ne peut savoir la détermination de la Cour à ce sujet, car elle paroit flotter toujours dans l'indecision. Il y a des paris que M. Necker créé a peu près comme M. de fourqueux le fut l'année derniere éprouvera le même sort. S'il établit un papier monnoie, il ne sera remonté au pinacle que pour être précipité plus Cruellement.

Quoiqu'il en soit la hausse des Effets publics ne s'est point soutenue et il s'en faut que les Espérances du public soient Consolidées.

Il est vrai que les Craintes d'une guerre se repandent de plus en plus. Il est très Certain qu'il y a une negociation sur le tapis pour les Pays-bas. On assure que le Prince de Condé s'est rendu à Cet Effet incognito à Bruxelles. Cette opération est une suite du prêt de 24 Millions fait bien réellement à L'Empereur. Ces belles Provinces serviront de nantissement ou la somme sera appliquée au prix d'acquisition. On s'attend à une forte opposition de la part du Roi de Prusse et de nôtre part à une Conduite plus énergique que dans l'affaire de la Hollande.

Telle est la base de l'assurance donné depuis quelque tems par les ami de M. de Montmorin, qu'il ne tarderoit pas à se justifier, par un Coup d'éclat, des reproches d'indolence

et d'apathie dont on l'accable. M. L'Archevêque de Sens est entré pour beaucoup dans ce Projet dont l'exécution l'attache encore au timon de l'administration. On a remarqué que la Gazette de France a annoncé qu'il avoit donné la démission de la place de Surintendant des finances, sans faire mention de celle du Principal Ministre.

M. Necker a fait le 3 décembre, son entrée à l'Hôtel du Contrôle général. Plus Roy est pas reconnue. Le luxe et la magnificence y regnent. M. Necker s'est écrié: Oh il faut avouer que M. de Calonne s'entendoit bien à arranger un Contrôle général.

Des troupes s'avancent peu à peu dans le voisinage de Paris. Déjà 1500 hommes sont logés à Ferriet à Villejuif.

La Première Présidente du Parlement de Pau à l'Esprit entièrement aliéné. C'est l'Effet d'une frayeur qu'elle eut dans des jours Critiques, pendant les troubles qui ont eu lieu dans cette Province.

Trois Procureurs et deux Chevaliers de S. Louis ont été décrétés de prise de Corps par le grand Conseil. On les regarde comme les premiers auteurs de l'orage que reçurent, le 26 août, divers membres de cette Cour Souveraine. Le hazard voulut que l'orage tombât particulièrement sur les Abbés Mary et Pontevezon, les deux plus

entrepides opposans à l'enrégistrement de l'Edit sur les matieres criminelles.

On parle de diminuer le Nombre des grands Baillages et de mettre l'attribution qu'on leur a accordée au dessous de 20,000 ℔ Le grand Baillage de Nismes depuis longtems en plein exercice a fait pendre plusieurs malfaiteurs.

Ce Projet n'annonce point gain de Cause aux Parlemens qui exigent l'entiere abolition des grands Baillages. De la division qui subsiste dans le Conseil à ce Sujet résultera probablement un parti mitoyen jusqu'à la Convocation des Etats généraux dont il est toujours question pour le Commencement de l'année. On n'a point encore nommé aux Gouvernemens vacans par la mort du Marechal Richelieu et du Duc d'Aiguillon. On croit que le Projet de la Cour est de ne disposer d'aucune place écclesiastique ni militaire, afin de réserver pour l'époque des Etats généraux, des moyens de fixer Ceux que l'attrait des récompenses peut séduire.

du 12 Septbre.

M. de Lamoignon n'est plus en place. La justice interrompue depuis quatre mois, va reprendre son Cours et le Parlement ses fonctions, à la suite d'une lit de justice qui sera tenu ici. MM. Freteau, Sabathier, d'Epremesnil et de Montsabert sont rappellés et l'on croit qu'ils seront de retour à tems pour assister à Cette auguste Cérémonie

où l'on enrégistrera, dit-on, trois grands baillages, et tr'autres
Ceux de Lion et de Poitiers. on parle aussi de l'enrégistrement du
dernier emprunt, qui paroit d'une nécessité indispensable dans
l'Etat actuel des finances. Tel sera le parti mitoyen qui subviendra
à l'exigence du moment en attendant les Etats généraux.

M. Neker exige que M. de Brienne rende compte de sa gestion
avant de s'éloigner. On dit, qu'elle offre un nouveau déficit
et que ce déficit est énorme.

Les remontrances des nouveaux deputés de Bretagne
sont imprimées. Tous les Ministres s'étoient refusés à les
présenter au Roi. C'est M. de Guiche Capitaine aux gardes
qui s'en est chargé. Leurs Prédécesseurs ont sur le Champ
reçu à la Bastille l'ordre de leur sortie, mais lorsque suivant
l'usage, le Commandant de ce Chateau a voulu exiger d'eux
le serment de garder un silence éternel sur les crimes
de leur détentation détention, ils ont eu la noble fermeté de
résister et sont en conséquence resté à la Bastille.

Comme il est dans les principes du Ministere de recompenser
les Esclaves dévoués à ses volontés et le Courage avec lequel ils bravent
la honte et l'indignation publique on croit que M. Albert pourroit
bien l'emporter sur M. Lambert pour l'Intendance de Paris.

N. 39 De V... le 15 7bre 1788

La reponse de M. Necker à M. De Calonne attendoit sans doute pour être publiée avec avantage son élévation au Ministere. après la lecture pénible d'un in-4o de 300 pages, les gens impartiaux n'osent encore prononcer les raisonnemens de M. Necker noyés dans d'arides discussions et dans de calculs encore plus arides ne sont pas toujours satisfaisans.

La deposition du garde des sceaux a été accompagnée de 3 déclarations; la premiere qui suspend tous les edits du 8 Mai jusqu'à la tenue des Etats graux, la seconde qui permet au parlement de reprendre ses fonctions et de former la cour des vacations; la troisieme qui revoque l'arrêt du Conseil portant creation de billets pour le trésor royal.

Les sceaux ont été comme on l'a dit, remis entre les mains de Monsieur frere du Roi, en attendant l'arrivée du successeur de M. De Lamoignon. on avoit parlé de les donner à M. De Conzié Evêque d'Arras. M. le Comte D'Artois le porte avec chaleur. La premiere fois que ce Prince en parla au Roi, S. M. repondit qu'elle ne vouloit plus d'Evêques dans le Ministere. M. D'Artois est revenu à la charge, et a été écouté moins défavorablement. M. de Conzié a infiniment d'esprit, mais c'est un zelateur et son zele se manifeste de tems à autre par explosion.

Le Duc du Chatelet a été appellé ici, selon les uns, pour succéder au Comte de Brienne qui ne peut tenir; selon d'autres pour recevoir le commandement de l'armée destinée à prendre possession des pays-bas autrichiens, Car cette opération est toujours le reve favori de nos Nouvellistes.

L'Ex-Principal Ministre est, dit-on, exilé à Paris.

M. Necker a reduit à 200,000 ₶ la dépense de la table de Mad.e la gouvernante qui comprend celle des enfans de France.

Du 19 7bre.

Il n'est encore que probable que les sceaux passeront sous la direction de Monsieur frere du Roi. S. M. se les est réservés en confiant les signatures à M. de Fleury. les derniers événemens ont donné un grand ascendant aux Princes freres et l'on ne seroit point étonné qu'ils finissent par avoir une grand part aux affaires dont jusqu'ici l'on avoit cherché à les éloigner. La veille de la disgrace de M. de Lamoignon, Mgr. Comte D'Artois le rencontra et lui dit: vos projets, M., deplaisent à la nation, et je vous conseillerois de donner votre démission. — J'ignore, repondit le garde des sceaux, si c'est un ordre du Roi, ou un simple avis que vous me faites l'honneur de me donner; mais je ne présume pas que mes services déplaisent à S. M. — Vous présumez mal, repliqua le Prince en lui tournant le dos.

Le jour de sa retraite M. De Lamoignon n'osant traverser la galerie, passa par le petit escalier nommé celui des chiens. Cette fuite et le passage qui l'a favorisée, ont donné lieu à plusieurs plaisanteries plus mauvaises les unes que les autres. Des oisifs se sont amusés à tordre en tout sens les noms de Lomenie de Brienne, et ont trouvé cette anagramme. Drole ennemi de bien.

Il n'est plus question de M. le Duc du Chatelet pour le Ministere, mais bien pour commander le corps d'armée que la voix publique envoye toujours dans les Pays-bas autrichiens.

La santé de M. le Dauphin devient de plus en plus déplorable. il peut

à peine se soutenir sur ses jambes. ses douleurs lui laissent peu d'intervalle. son esprit, sa patience, sa douceur, ne peuvent qu'ajouter aux regrets d'une perte qu'on croit plus que jamais inévitable. Il est question de l'envoyer à Nice ou à Montpellier, l'air de Meudon étant beaucoup trop vif pour la délicatesse de ce jeune Prince.

Du 21.

Les auteurs mêmes de certains projets les contrarient quand ils les ont menés à leur but. C'est M. de Barentin Premier Président de la Cour des aides qui aura les sceaux. on ne pouvoit choisir un plus honnête homme. la malignité se désespérera de n'avoir rien à dire sur son compte.

La revocation de l'arrêt qui fixoit en papier le payement d'une partie des dettes de l'état, a ranimé la confiance nationale. Tous les effets à la bourse ont repris vigueur. Quand on voit les français passer d'une détresse désolante à un état de joie et d'espérance, on ne peut refuser à M. Necker l'épithète de sauveur.

Les bretons embastillés sont été mis en liberté sans faire du serment. De la porte St Antoine ils n'ont fait qu'un saut au jardin du Palais royal pour y devorer des glaces et y humer l'air à leur aise.

Les boulangers de Paris ayant voulu augmenter le prix du pain, malgré la taxe, ont Deputé leur Syndic chez le Lieutenant de Police. Le syndic a parlé sans doute avec trop de liberté au Magistrat, qui a fait celui-ci, pour toute réponse, l'envoyer en prison. un arrêt du Conseil qui defend l'exportation des grains a remis les choses en ordre en produisant une diminution subite dans le prix des farines.

Le Parlement a repris ses fonctions aujourd'hui. Plusieurs Pairs et entr'autres l'archevêque de Paris s'y sont trouvés. la premiere operation a été l'enregistrement des Lettres de garde des sceaux; en faveur de M. de Barentin. on s'est occupé ensuite des malheurs arrivés à l'occasion des réjouissances extravagantes du Peuple. M. de Crosne Lieutenant de Police a été mandé à la barre de la Cour. Il s'est trouvé mal, on lui a fait apporter un verre d'eau, on l'a vexé pendant une heure par des interrogations sans nombre. M. Duboys Commandant du guet, mandé et absent, son Major a Comparu et a justifié son Chef en disant qu'il s'étoit Conformé aux ordres de M. de Biron. En Conséquence ce Maréchal de france a été invité à se trouver le lendemain à l'assemblée de Paris pour répondre sur les ordres qu'il pouvoit avoir données.

Les Députés de Bretagne se sont rendus au Palais et ont demandé à être admis pour feliciter le Parlement sur son retour. Le Président de Gourgues étoient d'avis qu'ils fussent reçus; M. Robert s'y est opposé.

Les magistrats exilés ont la Permission de venir reprendre leurs places au Parlement et ne tarderont pas à paroître.

Une déclaration du Roi suspend les fonctions des grands Baillages et annonce les Etats Généraux pour Janvier 1789.

M. Duboys a été forcé de se retirer charger du sang de ses Concitoyens, mais il avoit des ordres. Il reste à savoir si des ordres, même dans une Monarchie, peuvent autoriser à maltraiter et à poignarder ses Compatriotes. Il est au moins malheureux pour lui que le Carnage ait été plus grand, lorsque l'affaire lui devenoit personelle.

On parle toujours de la retraite prochaine du Comte de Brienne, & l'on est également persuadé que M. de Montmorin regardera par le département des affaires étrangères. La Spéculation sur les Pays-bas autrichiens est tombée dans l'eau. On lui désigne un nouveau successeur le Duc de Guines, homme qui a infiniment d'esprit, que ses missions à Berlin & à Londres ont fait connoître & qui singera parfaitement le Duc de Choiseul.

Du 27bre.

Les Parlementaires sont très mécontens de l'élévation de M. de Barentin au Ministere. Ils le croyent une ame damnée de la Cour comme si, dans tous les pays du monde, les circonstances n'étoient pas la boussole des opinions de l'homme en place! La nomination de M. de Lamoignon avoit rempli de joie les aristocrates; celle-ci déplait parce que M. de Barentin s'opposa aux protestations que la Cour des aides voulo faire d'avance, lorsque le Comte d'Artois y fut envoyé pour faire enregistr les édits. C'étoit une preuve de la sagesse & de la modération qui const tuent le Caractere éminent de ce Magistrat dont le motif étoit d'évite à la Compagnie le vernis d'une résistance aveugle & séditieuse.

M. de Lamoignon a 1,900,000 ℔ de Dettes; ainsi l'on doit excepter ses Créanciers du nombre des frondeurs qui blâment les graces pécuniaires dont il est comblé.

du 28 7bre.

A la satisfaction de voir la tranquillité renaître au milieu de nous, se joindra, dit-on, bientôt celle d'avoir contribué au rétablissemen

de la paix dans l'Europe. La réunion des efforts de plusieurs puissances & sans doute l'expérience d'une Campagne difficile pour toutes les parties vont, à ce que l'on espere, arrêter l'effusion du sang dans le levant. Puisse la discorde éteindre tout de bon ses flambeaux; la politique & l'ambition ne cessent de les agiter.

On attend pour la semaine prochaine les changemens qui se préparent dans le Ministere.

Le Courier dépêché à Rome pour le Chapeau de l'archévêque de Sens a fait une diligence extrême. Si on avoit qu'il rapporte la barette que le Nonce doit remettre au Roi, & que le Prélat viendra à Versailles la prendre des mains du Roi. on ajoute que la nouvelle Eminence partira sur le champ pour l'Italie.

La confiance en l'administration de M. Necker croit de jour en jour. Une opération très avantageuse pour les piastres lui a donné un bénéfice très considérable et l'a mis en état de faire travailler dans plusieurs de nos hôtels de monnoyes.

M. de Montlosier a le commandement du guet de Paris à la place de M. Dubois. C'est le frère de l'académicien.

Les chambres des Enquêtes travaillent à se purger de ce qu'elle appellent les faux frères. Le Président Robin est marqué en encre rouge sur cette liste.

M. Talon est désigné pour Premier Président de la Cour des aides.

Les Lyonnois ont désigné pour leur demagogue orateur aux Etats généraux le fameux Bergasse. C'est déjà un mauvais augure pour les dispositions qui président aux choix des membres de cette assemblée. C'en est un aussi pour les délibérations. Les imaginations exaltées échauffent les têtes tranquilles. Les hommes froids, les seuls qui doivent être consultés dans d'aussi importantes occasions, sont souvent entraînés par l'éloquence et l'éloquence n'est pas toujours de la raison.

Le comte de Mirabeau témoigne aussi une grande envie d'être député aux Etats, mais il faut être propriétaire de fief. Il est en marché d'une terre en Alsace, qui lui donnera droit au suffrage des votants.

Du 4 = octobre.

La dénonciation de MM. de Brienne et de Lamoignon faite aux Chambres assemblées par un jeune Conseiller, a été, dit-on, rédigée et dictée par plusieurs Pairs qui ont choisi un prete-nom sans conséquence. On croit généralement qu'en accueillant cette dénonciation, le Parlement a moins voulu poursuivre réellement les ministres qui en sont l'objet, que préparer aux Etats généraux les moyens de le faire.

Celle du N.° des annales où M. Linguet maltraite les Parlemens a produit un Effet plus prompt, au moment où ce Cahier étoit la proie des flammes. le peuple a battu des mains et a crié l'auteur, l'auteur!

Les desordres ont continué dans Paris pendant plusieurs nuits. Enfin la tranquillité renait.

L'Evêque d'arras a refusé sa nomination de Commissaire du Roi aux Etats généraux. Il a préféré de paroitre à cette auguste assemblée en qualité de Député de sa province. Marseille, Patrie de M. Bergasse, dispute a Lyon le droit de le nommer. On se prépare à porter de grands Coups à l'autorité du Monarque.

Il seroit plaisant de voir M. Linguet figurer aussi dans l'assemblée de la Nation. on n'en seroit point étonné.

Le Baron d'Espagnac ayant publié un Memoire

ou l'Archevêque de Sens se trouve fort maltraité, le Roi lui a fait demander sa demission de la charge d'exempt des gardes du corps. Sa compagnie a sur le champ pris un arrêté unanime dans lequel elle declare infame et déshonoré quiconque accepteroit sa place.

Le Conseiller d'Espagnac son frere, dont le nom est si connu dans les fastes de l'agiotage a intenté un Procès au maire de Pont à mousson, espece d'énergumene qui fait Orateur au Caffé de foi, et Auteur d'un memoire publié, il y a Six mois, contre M. de Calonne, renfermant des Personalités dures contre l'abbé magistrat & agioteur.

Du 5me Octobre.

L'égoïsme et le ressentiment que temoigne le Parlement ont diminué le Nombre de ses partisans. on lui reproche aussi d'exiger que les Etats généraux soient Convoqués et Composés suivant la forme observée en 1614, dans un tems ou le Cardinal de Richelieu gouvernoit avec un Sceptre de fer. Le Comte de Lauraguais vient de refuter vertement cette sottise dans un écrit où il prouve par des faits quel est le régime propre à Conserver la liberté des suffrages dans cette auguste assemblée.

Parmi les Placards mis en transparens à l'occasion du retour du Parlement, on a distingué celui ci.

à S. M.; à l'Union. d'Ep.; à la magistrature,

Au bon genie de la France
La justice en son temple

a repris tous ses droits.

Puisse germer l'exemple
Du Curtius français !

Le Curtius romain, par son généreux dévouement,
fermait un gouffre qui s'était ouvert sous l'empire.
[Valer. Max.]

On sait que les Poissardes prétendent avoir le droit de se montrer dans toutes les Circonstances et de complimenter les gens en place. Elles ont été voir M. Neker et lui ont demandé une grace. —— Quelle est-elle mes Enfans? —— C'est de nous procurer les boyaux de l'Archevêque de Sens pour étrangler le garde des Sceaux.

P. S. il a été arrêté hier en plein Conseil à 7 heures du soir que les Notables seront convoqués pour le 3 Novembre, à l'effet de reglen de quelle maniere seront Composés les Etats généraux. ——

N.° 42. De S.... le 8 octobre 1788.

Il est bien certain que les grandes spéculations de notre Ministere sont totalement manquées. Nos Camps n'ont abouti qu'à une vaine parade et à une dépense inutile. Le Projet tardif d'une revolution a operer en Hollande a été éventé et decomerté, il coutera vraisemblablement la tête de M. de Vilates et augmentera la liste des fausses opérations des Ministres de la fin du 18me siecle. Les Pays-bas resteront dans les mains de leur souverain & les millions continueront à sortir sans fruit de nos trésors.

Une autre révolution qui se préparoit en Espagne a également manqué & c'est un motif de consolation pour nos mauvais succès. Il est douteux que l'avenement prématuré du Prince des Asturies au trône nous eut été favorable.

L'Etat de fermentation où sont toutes les têtes importantes en politique ne fertilise le champ de nouvelles. On voit que d'une foule de projets du premier ordre, de grands efforts n'ont encore pu rien faire éclore de réel.

Passons donc à des objets d'un ordre inférieur. L'archévêque de Sens n'est point encore descendu à la nullité ordinaire d'un Ministre disgracé. Le Roi le consulte et l'on croit même que son prochain voyage en Italie est une preuve de la confiance qu'obtiennent encore son zele et les lumieres. Il va d'abord à Florence et s'y arrêtera, dit-on, pour prendre langue, puis à Rome, puis, selon les circonstances, à Naples. On veut qu'il soit chargé pris de S.M. sicilienne d'une commission secret relative à des circonstances très cachées. Pendant qu'il

travaillera en Italie à rendre quelque service important à son Roi, le Parlement en france travaillera de toutes ses forces à lui faire Couper la tête

L'abbé de Vermont qu'on avoit cru exilé a reparu sur la scene; mais le Prince qui a sollicité la Chûte de deux Ministres travaille, dit on, à éloigner sans retour Cet abbé dont le merite est de plaire ou de être utile à quelques personnes très Considerables, et le Prince de deplaire à une infinité d'autres.

M. Neüher, par un arrêt du Conseil parfaitement bien écrit, rassemble les notables qui sont été sous M. de Calonne, pour examiner & recevoir le voeu de la nation sur la maniere dont elle doit être assemblée Cet arrêté fait sensation. Les frondeurs disent qu'il n'y aura point d'Etats Généraux & qu'on leur substitue ces notables, les gens raisonnables voyent à la priorité des vues du Ministre des finances.

Les effets néanmoins baissent tous les jours. L'argent est d'une rareté extrême.

On parle beaucoup, mais tout bas, d'une scene scandaleuse & violente qui a eu lieu à Dangeau chez M. le Baron de Breteuil, entre le Comte de Crequi & l'académicien Rulhieres au sujet de M. Neüher dont le dernier est l'admirateur enthousiaste. ajoutons que les poëtes se tenoient à la vue de l'auteur & que le crépuscule a rarement échauffé leur verve.

Un grand personnage disoit dernièrement au sujet de l'emphatique & tiberroise dénonciation du Conseiller Bodkin Fitzgerald, dernier & avant dernier Conseiller des Enquêtes: — M. M. du Parlement en font

été un peu étonnés, si au moment où ils eurent délibéré de faire le procès aux deux Ministres, Louis XVI paroissant au milieu d'eux leur eût dit: „ Et moi, M. M. me prenez vous pour un roi de Cartes? mes Minis„tres n'ont fait que suivre mes ordres. Je leur avois ordonné: 1° un „tribunal qui vous fût supérieur & qui pût vous juger & vous mettre à „la raison quand vous manquez à l'obéissance que vous me devez; „quand vous quittez votre service, comme vous avez souvent fait; quand „vous refusez l'enregistrement des loix que je fais pour le bien de mon „royaume dont vous voulez être les maîtres &c. &c. &c.

Nos Jasseurs parlent beaucoup du mariage du Baron de Breteuil. Chacun forme des Conjectures sur cet hymen qui peut bien n'être que le resultat de quelque Commerrage de Cailletes.

du 11 8bre.

On attend ici d'un jour à l'autre le Prince Henry de Prusse. C'est en vain que les nouvellistes beaux Esprits cherchent à faire croire que cette auguste visite à un motif politique.

Les ambassadeurs de Tippo Saib sont partis le 9. on n'a que des Conjectures sur les succès de leur mission.

L'archevêque de Sens a reparu à Versailles & a passé trois quarts d'heure avec le Roi, Il a reçu, dit-on, dans cette Conférence ses dernières instructions pour L'Italie. Le Comte son frere paroît bien affermi dans le Ministere.

M. d'Epremesnil a été prié de se rendre à une de ses terres jusqu'à la rentrée du Parlement.

L'anecdote suivante fait également honneur à la Reine & à M.

Neker. L'M. demandoit une des places les plus essentielles dans les bureaux du Contrôle Général pour un de ses protégés. M. Neker lui représenta qu'il avoit besoin pour la remplir d'un homme de confiance et supérieur en talens et en expérience à celui qu'elle recommandoit. Vous me refusez donc, lui dit la Reine — Ah, Madame, ce n'est point le nom que V.M. doit donner à mes observations. Ce n'est me refuser répliqua notre Charmante Souveraine, mais je ne vous en estime pas moins. Ce propos étoit si flatteur que M. Neker demanda la permission d'en parler. J'y consens, dit la Reine, mais on ne vous croira pas.

~~M~~ Le Comte de Mirabeau est dangereusement malade.

N.° 43.

Dev.... le 11. octobre 1788.

M. Necker parfaitement secondé pour les détails de son département, s'occupe de grands projets qui doivent changer entierement le régime des diverses parties qui le Composent. Il ne redoute point cette même pierre d'achoppement, dont ses prédécesseurs, dans des Circonstances à peu près semblables, n'ont pu soutenir le choc. un impôt unique, perçu d'une maniere économique & facile, rendra inutile, si M. Necker réussit, cette foule de sang-sues de tout étage qui dévorent la majeure partie des droits nécessaires & détruissent par leurs vexations, l'agriculture, le Commerce & l'industrie. Trop de gens sont interessés à s'opposer aux succès de tels desseins pour qu'on puisse esperer de voir M. Necker triompher en tentant cette grande aventure. On assure que quelqu'uns ont cherché à Calmer leurs allarmes en attendant à sa vie.

On prétend aussi que, par le Conseil de M. Necker la Reine va rendre S. Cloud au Duc D'orleans; on evalue à 14 Millions cet objet d'économie. M. le Duc D'orleans payera dit on, 300,000 ℔ pour les reparations faites au Chateau, et ce Prince éclairé par l'experience sur le meilleur moyen de tirer un bon parti de ses Possessions, fera bâtir et vendra à des particulieres de jolies maisons ayant vue et entrée sur le Parc.

On lit dans les Papiers anglois que M. de Calonne muni d'un saufconduite, paroîtra en Personne devant les Etats Généraux et qu'en y plaidant sa Cause, il devoilera les sources de l'énorme déficit qui entache son administration. C'est apparemment une plaisanterie

Angloise. Londres a vu aussi éclorre un libelle atroce intitulé. Avis à une Certaine Nation. On dit qu'il n'en existe point de plus audacieux pour les reflexions que l'auteur s'est permis de faire à ses affreuses recettes contre le Despotisme.

On ne parle que du Cardinal Bernis. On veut qu'il soit rappellé de son ambassade pour entrer au Conseil. On ne pourroit, à la verité faire Choix d'une tête mieux organisée. Bien des Personnes entrevoyent une intrigue politique dans ce rappel qui n'est au reste pas encore bien Constaté, et ce sont ces mêmes Personnes qui voyent dans l'archévêque de Sens un Ambassadeur à la Cour de Rome, qui part du 20 au 25 pour aller remplacer le bon et bien aimé Cardinal de Bernis.

M. de Canisi neveu de l'Exprincipal Ministre est nommé Colonel du Regiment de la Reine. Le nombre des envieux que ce grade a faits à cet officier est en raison de Celui des ennemis de son oncle.

Depuis quinze ans on parle de la rétraite de M. d'aligre, Premier Président du Parlement de Paris. Cette nouvelle vient enfin de se réaliser. On ignore quel est son traitement, et quoiqu'il ait 5 à 6 Cens mille Livres de revenu, on doute qu'il en soit Content. M. d'ormesson qui le remplace est un homme intégre, severe, dur, inflexible, anti-Courtisan, fortement attaché aux anciennes formes, et entierement voué aux pretentions parlementaires. du 17 8bre.

Le départ de l'archévêque de Sens pour l'Italie est encore retardé. malgré l'importance de la mission qu'on lui attribue, on croit

quitte s'éloigne avec regret d'un séjour où il conserve toujours beaucoup d'influence. Le Roi lui est totalement attaché quoi. Il a dit hautement en parlant de lui: Ils m'ont forcé de me défaire du seul homme de genie peut être qui soit dans mon royaume.

L'Evêque de Grenoble vient de se brûler la Cervelle. La Philosophie gagne insensiblement le Clergé. On connoissoit à ce Prélat celle d'Epicure, mais non pas celle de Socrate.

L'allarme plane depuis longtems sur la gent agiotante. Le Projet de M. Necker est, dit-on, de prendre le mal à la source, en supprimant les agens de Change. C'est ainsi que de Créations en suppression, et en. suite de suppressions en récréations, nous approchons chaque jour de l'Etat le plus parfait auquel nous puissions atteindre. Au reste de Disette dit, la défiance, le manque de circulation de numéraire ont succédé à un mieux bien court. Les actions de la Caisse tombent graduellement et l'emprunt de 125 millions perd 25 p°/o. on parle d'en ouvrir un nouveau. Personne n'ignore que c'est le secret de M Necker. mais jadis il y joignoit celui de faire ouvrir les bourses. Les notaires de Paris fournissent 6 millions remboursables en 3 ans. Ils retiendront à Compte les droits de Contrôle de leurs papiers et parchemins.

On ne parle plus de politique extérieur. Il est constant que les fonds envoyés en differens tems à Vienne étoient destinés au beau Projet des Pays bas. M. Necker prétend que de telles spéculations ne conviennent qu'aux gens riches.

C'est l'Espagne qui en ce moment joue le plus grand rôle dans les négociations relatives aux affaires d'Allemagne : Elle veut faire du grand Duc de Toscane un Roi des Romains.

N. 44 De V... le 23. 8bre 1788.

Le Duc Dorset vient de déclarer itérativement à notre Ministere, de la part de sa Cour, qu'elle prétendoit avoir enfin une reponse explicite et précise sur la nature de nos conventions avec Tippo Saïb, et sur nos resolutions et nos desseins au sujet des affaires actuelles de l'Europe. il a ajouté, dit-on, que si on ne satisfait point entièrement sa cour sur ces deux points importans, il a l'ordre de se retirer sur le Champ. outre les motifs politiques de cette Puissance toujours prête à prévenir, dans les occasions qui peuvent compromettre ses intérêts, il est certain que nos nouvelles tentatives en faveur des patriotes hollandois, ont beaucoup aigri nos ennemis actuels, et augmenté leur défiance sur ce que depuis le regne de M. de Vergennes, ils appellent notre politique tortueuse et clandestine.

L'engouement général qui s'est manifesté à l'avénement de M. Necker s'affoiblit du jour. on le voit occupé d'une infinité de petits moyens qui décelent sa pénurie de ressources. c'est une spéculation mercantile sur les piastres; ce sont quelques millions arrachés aux Notaires, aux Secretaires du Roi, aux corps de metiers; puis les agens de change qui sont en ce moment sur le tapis.

On a déjà dit que la tête de l'archevêque de Sens paroissoit. au jeu qu'il a joué, il n'auroit pas été surprenant de la perdre tout à fait. Le Roi lui a accordé six pieces de Canon pour son château de Brienne. Cette distinction qui peut honorer un général d'armée, ne peut être qu'un ridicule pour un Prêtre.

On écrit de Rome que le sacré College voit avec beaucoup de repugnance admettre M. De Brienne dans son sein. il a deplu infiniment aux Cardinaux dans le tems qu'il fut envoyé à Rome par le Cardinal de Luynes.

L'assemblée des Notables convoquée pour le 3 de 9bre se séparera au bout de 8 jours. on ne veut point qu'elle s'occupe d'autre chose que de l'objet relatif à la convocation des Etats généraux.

Il paroit certain que le Ministre de la guerre a donné sa démission. Il règne dans le militaire un mécontentement universel au sujet de la nouvelle ordonnance. Du 21 8bre.

Les amis de M. Neckar répandent que les fonds sont faits au Trésor royal pour le reste de l'année, et que les mesures sont prises pour l'acquittement exact de tous les engagemens jusqu'à l'ouverture des Etats-généraux.

Les fonds versés au Trésor royal pour le soulagement des grêlés, auroient dit-on, été mangés jusqu'au dernier sou. Ce dépôt sacré qu'il est inexcusable qu'un Ministre ait osé violer a été rétabli par M. Neckar dans l'état où il auroit toujours dû être.

Les allarmes des agens de change sont calmées, le Ministre des finances s'est borné à quelques réglemens de discipline sur les opérations, et à des menaces contre ceux qui abuseroient de leur état pour favoriser l'agiotage. Les effets sont un peu remontés.

Mesdames étant ces jours derniers rendues subitement à Bellevue, le bruit se répandit d'une dispute un peu vive entre la Reine et ces Princesses. on sait combien celles-ci sont portées pour M. Neckar.

On prétend que M. Neckar a eu de nouveau le malheur de déplaire à la Reine par des représentations qu'il osa faire sur un Don que S. M. avoit délivré. et que le Monarque déchira lorsque son Ministre le remit sous ses yeux. on va jusqu'à dire que M. Neckar a offert sa démission et que la place de Premier Ministre a été offerte au Duc de Nivernois qui l'a refusée.

M. le Dauphin est à toute extrémité.

Du 26 8bre.

Les mouvemens intestines de notre administration ont été à la veille de produire encore une révolution dans le ministère; mais les choses paroissent entièrement raccommodées et pacifiées.

M. Necker s'occupe de l'ancien projet du reculement des barrières aux extrémités du royaume.

On dit l'archevêque de Sens parti pour l'Italie. il remplacera le Cardinal de Bernis à Rome; si celui-ci se détermine à venir présider le Clergé de France aux Etats-généraux, comme l'offre leur en a été faite. sa première réponse a été un refus.

Depuis la rentrée du parlement, il s'est fait un grand nombre d'expéditions secrettes dans l'intérieur des prisons. le nombre des criminels se trouvant très considérable, on a voulu, dit-on, éviter au peuple le spectacle affreux de ces exécutions trop multipliées.

N. 46

De V... le 28. 8bre 1788. —

L'assemblée des Notables devient douteuse. Di Eternels contradicteurs des opérations du Ministère réclament vivement contre son incompétence.

Il est question de prolonger la chambre des vacations jusqu'aux Etats-Généraux, tant pour éviter la suite des dénonciations que pour empêcher le parlement de contrarier les vues de la Cour au sujet de cette assemblée.

Beaucoups de gens prétendent pourtant encore que la Cour veut enquêter les Etats-généraux. Cela sera difficile; mais il est évident que cette convocation sera l'époque d'une grande atteinte à l'autorité royale. Il n'y a point de doute que le Ministère n'ait en ce moment des regrets sincères au rappel des parlemens.

On parle d'un nouveau Duel: un officier du régiment de Laval sollicitoit vivement son Colonel pour une place d'aide Major. M. de Laval lui promit d'apostiller son mémoire et de l'encourager au Ministre. L'officier alla dans le Bureau, et toujours réclamant, pressa si vivement un commis que celui a un jour impatienté lui montra son mémoire avec l'apostille suivante de M. De Laval: Sujet incapable. L'officier a donné sa démission et on le dit parti avec M. de Laval pour se battre en pays étranger.

Un M. de Polignac cousin de celui qui est à la Cour, mais ayant le malheur d'être né difforme, fut l'objet du mépris de sa famille et force de se faire moine. Il se prépare à réclamer contre les voeux en présence des Etats généraux qui, s'ils ont lieu, recevront une foule de réclamations importantes.

On attendoit chez les libraires le grand ouvrage de M. de Mably sur l'histoire de France. Le Roi a écrit entièrement de sa main une lettre à ce sujet à M. de Villedeuil: "Je sais qu'il s'est introduit dans mon royaume

» un ouvrage incendiaire et dangereux. Je vous ordonne d'en arrêter
» la publicité par toutes les voies possibles. »

Du 31. 8bre.

Il y a eu une grande discussion entre M. Necker et M. de Villedeuil une grande discussion assez vive et de la même nature que l'administrateur des finances en avoit déjà éprouvé dans sa première séance ministérielle. Le Roi avoit agréé un plan de réforme proposé par M. Necker. Lorsque le travail fut envoyé à la signature du Ministre de la Maison du Roi, celui-ci prétendit que c'étoit à lui seul à proposer une opération concernant son département. L'affaire mise sous les yeux du Roi et plaidée en sa présence par les deux parties, Le R. donna gain de cause à M. De Villedeuil. Dans un premier moment d'humeur, M. Necker qui tient toujours sa démission à la main, l'a présentée avec l'alternative du renvoi de celui qui a osé lutter contre lui, mais au regard du Monarque il tout pacifié.

M. De Crosne avoit aussi offert sa démission. Il prévoit que la malignité conservera encore l'occasion de l'engager au dépens de l'extrême médiocrité qu'elle lui suppose.

M. le Dauphin est mieux. Il dine publiquement. Cette révolution presque inespérée remplit de joie tous ceux qui ont été à portée d'observer ses heureuses qualités.

La Normandie a obtenu des États, et s'en réjouit comme d'un triomphe remporté sur le Despotisme. Si ses États sont composés comme

de Languedoc et même de Bretagne, on doit les regarder comme un médio-
-cre bienfait. C'est une manière d'y faire vivre pendant un ou 2 mois
de l'année les nobles et le Clergé aux dépens du tiers état

On parle de la suppression des grands gouvernemens qui sont extre-
-mement à charge à l'état et qui ruinent affament les Provinces. Il est
question aussi de supprimer le grand Conseil qui semble inutile. Tous les
officiers de ce Tribunal ne subsistent que de pensions. ce qui y fait croire
c'est qu'on n'a pas encore remplacé son premier Président qui a quitté
ni son Procureur général qui est mort.

Toujours la même incertitude dans les résolutions de la Cour au
sujet de l'assemblée des Notables.

N.° 46. De V..... le 5 novembre 1788.

La mort du Marechal de Biron a enfin procuré au Duc de Chatelet une marque attendue depuis longtems de la protection de la Reine pour les amis du feu Duc de Choiseul. Le voilà Colonel des gardes que la populace s'obstine toujours à appeller garderobes depuis que les Robins ont été mis sous leur protection.

M. de Biron fit écrire avant sa mort à Mad.e la Marechale qu'il désiroit la voir. Elle eut la Cruauté de s'y refuser. Le Moribond prenant son parti en brave, dit: Elle a raison; il y a longtems que je lui ai dit l'éternel adieu. Les deux époux étoient d'un Caractere fort difficile. Ils se supporterent longtems. une querelle d'état les separa en 1771. L'un étoit pour le Parlement Meaupeou, l'autre pour l'ancienne Magistrature; on se Chamailla longtems, & enfin l'on rompit.

On parle d'une Création de rentes d'une forme assez nouvelle. Toutes les semaines on donneroit un écu ou 156 ℔ par an. pendant dix années, & après ce terme, on recevroit en rente viagere le Capitale de sa mise.

Comme le Roi s'est engagé à ne mettre aucun impôt jusqu'à la tenue des Etats-Généraux, on se propose de tirer un emprunt de Chaque Corporation, Comme on l'a fait des notaires. Les amis de M. Necker repandent le bruit qu'il donnera incessamment une Connoissance exacte du Déficit, & prouvera qu'il est bien moins Considerable qu'on ne l'a avancé, en proposant des moyens de remplir ce vuide sans de trop grands sacrifices.

On a Consulté les Médecins de Paris sur la santé de L'Empereur

On prépare au Val-de-grace à Paris un superbe et grand appartement dont les meubles sont tirés du garde meuble de la Couronne. Cela donne matiere a beaucoup de Conjectures. La plus répandue est que Madame Elisabeth soeur du Roi doit y venir demeurer pour essayer sa vocation à l'état Monastique pour le quel cette Princesse paroit avoir de l'inclination.

Une Compagnie offre, dit-on, de se Charger des dettes de l'Etat, si l'on veut lui accorder l'administration des Eaux et forêts, des Gabelles et des Domaines. Ce projet, s'il est réel, semble impraticable et le fruit d'une idée folle. Ce seroit aussi une source de Concussions dont le pauvre seroit encore la victime.

La santé Chancelante du Dauphin semble se raffermir. Ce jeune Prince qui joint à un excellent Coeur un jugement au dessus de son âge, disoit dernierement en mangeant des pommes de terre. = Je préfere cet
" aliment à tout autre, parceque je l'ai cultivé moi-même. Je veux,
" l'été prochain, si je me porte mieux, semer du bled, le soigner et le
" faire moudre. Jen aimerai davantage les pauvres gens qui nous
" le procurent. on ne les estime pas assez. "

du 9. 9bre.

Enfin l'Assemblée des notables a triomphé des Contradictions. Des larmes d'attendrissement ont arrosé sa premiere séance. Puissent elles fertiliser ses travaux! Les Notables sont au nombre de 168, divisés

en 6 bureaux. Chac un est presidé par un Prince du sang. Le Prince de Condé, à la tête du 4me a pour adjoint son petit-fils le Duc D'Enghien. Les Tiers-état figure assez mal dans cette assemblée préparatoire. Je n'y forme pas le tiers des membres, et si, dans les assemblées nationales, dont se décide d'après les préjugé des nobles, du Clergé et des Magistrats, il peut regarder d'avance sa Cause comme perdue. Trois personnes instruites du droit public de france et un des archivistes de la Bibliotheque du Roi, se tiennent à Versailles pour aider de leurs lumieres MM. MM. les notables.

On dit que la Robe s'est réunie à la noblesse et au Clergé et que M. Necker est seul pour le peuple. Joignons y le Monarque qui a eu l'équité de donner le double de representans en nombre au Tiers-état dans la formation des Etats de Grenoble.

Jai une grande nouvelle absorbe toutes les autres. Il n'est question que des notables. Les Conteurs même d'anecdotes se taisent.

L'abbé de Perigord est nommé à l'Evêché d'Autun. on lui a demandé la démission de son abbaye qui doit un objet de 24 000 ℔ de revenu. Il auroit bien voulu la garder, mais le Roi n'a pas trouvé la Chose à propos. Monseigneur a fourni quelques Chapitres à la Chronique scandaleuse, du tems qu'il n'étoit qu'agent du Clergé. On en espere davantage pour la suite.

Deux événemens de la premiere Séance des Notables occupent les oisifs. L'un regarde l'Archévêque de Narbonne, Prélat toujours prêt à parler, ayant abondance de paroles et pénurie d'idées. Monsieur frere du Roi, à la tête de la Noblesse commençoit son Discours, l'Archévêque l'interrompit reclamant la primauté pour son Corps, L'autre objet des Conversations est le Discours de M. D'ormesson, où il a declaré que la forme des Etats de 1614 est la seule legitime et Constitutionelle. Cette prétention Parlementaire a vivement deplu à la Cour et aux Notables, qui ont vu dans le premier Président un homme qui se rend juge d'une question soumise à l'assemblée. Dans ce moment tout esprit de Corps et de parti doit se taire. avec les prêtres et les gens de robe il y a toujours quelque embarras. Le Discours de M. D'ormesson n'a point été imprimé.

La discorde continue de regner en Bretagne. Les avocats et les Procureurs se sont assemblés et ont délibéré de refuser leur Ministere à la Noblesse et au Clergé, jusqu'à [illegible] qu'ils aient consenti à être imposés proportionellement à leurs biens comme le tiers état. En conséquence de nouveaux Deputés de la Noblesse de cette Province sont arrivés ici. On dit qu'ils demandent des troupes pour contenir le tiers Etat, craignant qu'il ne veuille déployer de ses forces. Quimpercorentin demandent un grand baillage.

L'exemple que donne le tiers-Etat en Bretagne a déjà des imitateurs. Celui de Languedoc commence à sentir le poids énorme de son Clergé, dit-on, supplie le Roi de le délivrer de l'énorme fardeau de ses privileges et exemptions ecclésiastiques.

du 14 Novbre.

Le Parlement de Bretagne a nommé une Commission pour informer contre ceux qui ont crié, vive le Roi et le grand Baillage! Les habitans de cette ville ont envoyé par la Poste au Roi un mémoire dans lequel ils se plaignent de l'inquisition que cette Commission leur fait éprouver. Ils demandoient à S. M. qui définitivement est leur Roi. — Si c'est vous, Sire, disent-ils, comptez sur notre fidélité jusques à notre dernier soupir. Si c'est le Parlement nous vous prions devance en prévenir, pour que nous nous rangions sous son joug, puisque l'obéissance est notre Lot.

Les Nantois qui ont trouvé très mauvais les dispendieuses députations faites à Paris, demandent à former une Province séparée, lorsqu'on voulut, cet été, leur faire signer les arrêtés et protestations de la Noblesse, ils répondirent qu'en fait de signatures ils ne connoissoient que celles des Lettres de Change.

du 16 Novbre.

La rentrée du Parlement a été assez orageuse sur un point auquel on ne s'attendoit pas. Il s'agissoit de l'enregistrem

les lettres de Première présidence de M. D'ormesson où se trouve cette phrase, pour remplir ledit office tant qu'il nous plaira. L'abbé Sabathier a montré la rancune qu'il conserve contre l'autorité en reclamant contre cette formule. On compulsa les registres, on reconnut qu'elle étoit d'usage et l'abbé Sabathier en fut pour sa demarche inconsidérée.

— Les choses ne se concilient pas aussi facilement dans l'assemblée des Notables. Les discussions y sont vives. Les parlementaires paroissent être parvenus à rendre presque générale le Projet de s'en tenir pour les Etats généraux à la forme de 1614. une autre opinion qui semble prendre est celle que chacun des trois Corps qui compose la nation n'aura qu'une voix, de sorte que la Noblesse et le Clergé étant liés, pour ainsi dire, d'un seul intérêt. Ces deux Corps se trouveroient réunir deux voix contre celle du tiers-Etat. Outre les Conseils de l'humanité et de la justice, La Cour a un motif pressant de s'y opposer, elle doit s'attendre à moins d'opposition à ses plans de la part du tiers Etat, que de celle des deux autres.

On dit que l'Archévêque de Narbonne s'est retiré de l'assemblée et que le maire de Tours en a été rejetté pour avoir accepté une place dans les jurisdictions passageres de M. de Lamoignon.

M. le Noir est, malgré toutes les préventions, admis à l'Assemblée des Notables. Un homme peut avoir un procès d'honneur par devant le public ; mais il ne doit être reconnu coupable qu'après avoir été jugé.

On prétend que les réformes projettées par M. Necker dans la maison du Roi de la Reine et des Princes, feront un objet de dix millions par an. C'est ainsi que peu à peu l'Etat se libérerait. point de nouvelles pensions, les anciennes s'éteignent, les rentiers en rigueur meurent, plus de voyages, plus de constructions en bâtimens, point de guerre, ainsi sans de violens remèdes, la france pourrait trouver son salut et sa force dans un régime soutenu.

On assure que le Cardinal de Bernis s'est enfin décidé à revenir en France, et l'on ajoute que le Duc de Lauraguais est rappellé de Madrid pour entrer au conseil.

Il se confirme que l'appartement que l'on prépare au Val de grace est destiné à Mad. la Princesse Elisabeth qui sera Abesse d'un Chapitre Noble de 36 Chanoinesses que la Reine se propose d'y fonder.

N.° 48.

de V. . . le 20 Novbre. 1788.

La Cause du peuple perd de plus en plus dans l'assemblée des Notables, Les opinions dominées par l'intérêt des privilegiés se dirigent vers la forme des Etats de 1614. La Cour semble chercher à le dédomager en accordant aux Provinces toutes leurs demandes, on croit voir aussi percer l'intention de differer autant qu'il se pourra les Etats généraux auxquels M. Neker se flatte de suppléer par des emprunts. Peut-être aussi pense-t-on que les Etats particuliers qui renaissent ou s'établissent dans toutes les parties du royaume rempliront le même objet.

On écrit de Bretagne que la noblesse cherche à gagner le tiers-Etat; jamais l'union et l'harmonie entre les parties constitutives de la nation n'ont été plus nécessaires qu'en ce moment; Et si la noblesse et le Clergé viennent à réussir dans leurs prétentions, Nos publicistes présagent l'anéantissement du pouvoir monarchique, la misere et la servitude pour le tiers Etat, et la Conversion de notre forme de Gouvernement en triple aristocratie, noble, magistrale & sacerdotale tel sera, disent-ils, l'effet d'Etats modelés sur ceux de 1614.

Le maire de Tours reste enfin parmi les notables, mais sans voix délibérative.

Le Duc d'Orleans avoit tellement pris de l'humeur sur le refus de paroître aux assemblées publiques avec des pages et d'envoyer des ambassadeurs aux Etats généraux qu'il a abandonné la présidence de son bureau de notables et fait ses préparatifs pour un voyage de Londres. Lorsqu'il en a demandé la permission au Roi, S. M. lui a repondu. Vous etes le maitre de partir & si vous allez

en Angleterre, vous pouvez y rester. Le Duc d'Orleans a fait de nouvelles reflexions et sa présence dans l'assemblée des Notables a mis d'accord deux Courtisans qui se disputoient chaudement le droit de le remplacer à la tête de son bureau. Le Marechal de Broglio et l'Archevêque de Bordeaux. Au reste le roi avoit déjà décidé en faveur du premier.

Il n'est plus question du projet de supprimer le grand-Conseil. Ce tribunal est fort inutile et Coute cher à l'Etat mais le ministere veut tenir en reserve une Cour de justice prête à tout travail en cas de cet événement. M. Duval de Montmorin en a été nommé premier président, et M. de Saucresson procureur général.

du 23 Novbre.

Le public a appris avec le plus grand interêt que Monsieur, frere du Roi, a vivement plaidé la Cause du Tiers-Etat dans la derniere Assemblée des notables. Il ne faut pas moins qu'un défenseur aussi auguste à Cette Classe importante du peuple françois, pour empêcher qu'elle soit plus longtems sacrifiée au noble et au Clergé. C'est à Ce Prince et à un avis sage et profond de la Province de Dauphiné que le tiers-Etat devra la révolution qui s'opère en sa faveur. Comme dans les assemblées de cette province, 12 Nobles & 12 prêtres sont balancés par 24 Députés des Communes. il est Certain qu'en adoptant en gros la forme des Etats de 1614, on y fera des changemens et des modifications.

Il n'est plus question de la singuliere prétention

du Duc d'Orleans. On n'en retrouve dans l'histoire que deux Exemples et ces exemples ne peuvent lui servir d'autorité. Un Duc d'Anjou devenu Roi de Naples, envoya bien aux Etats généraux un Ambassadeur et deux Députés, mais ce Duc d'Anjou connoissoit bien le droit d'ambassadeurs et étoit obligé de se faire représenter. Le second exemple est celui qui est fourni par un Gaston d'Orleans. Ceci se rapproche, mais ce Gaston d'Orleans n'étoit âgé que de quatre ans, et le Conseil de sa régence fut obligé de nommer des représentans. Mr. le Duc d'Orleans n'est pas Roi; il n'est pas non plus un Enfant.

Malgré les défenses du Roi, d'informer sur ce qui s'est passé depuis l'établissement des grands bailliages, on va prendre à partie celui de Beauvais relativement à un jugement inique, il a paru à ce sujet une brochure, intitulé qui est rigoureusement défendue.

Du 24. Novbre.

On a déjà observé que chez nous une grande affaire absorbe tous les autres objets. On ne parle que des réclamations du tiers Etat, on ne lit et on n'écrit que des brochures relatives à la formation des Etats généraux. On ne s'occupe que de la réformation de notre Constitution. Les Six Corps des Marchands de Paris ont présenté au Roi une requête pour demander d'avoir des représentans à l'assemblée de la nation et ce ne sont pas les seules Corporations qui tiennent cette

demarche. Le Corps de Ville a envoyé hier ici une deputation pour supplier S. M. d'indiquer un lieu où le tiers-Etat puisse s'assembler pour les Elections. Le Roi accueille d'une maniere vraiment paternelle les sujets qui viennent recevoir de ses mains les droits que sa justice et sa bonté veut leur rendre.

L'enlevement par lettre de cachet d'une limonadiere un peu trop galant aux yeux de son mari, va causer encore du tapage au Parlement. Un Amateur de la liberté et surtout de celles de femmes mariées s'est avisé de le dénoncer aux Magistrats. Ce sera l'occasion d'une nouvelle sortie contre les actes d'autorité arbitraires.

N.° 49.

de V... le 28 9bre 1788.

M. Fox étoit ici, ces jours derniers; il projettoit un voyage d'Italie un Courier du Prince de Galles l'a déterminé à retourner sur le Champ à Londres.

M. de Brou refuse de présider la Cour des aides, et le grand Conseil refuse d'être présidé par M. de Montmillan. Le premier prend pour prétexte de son refus la finance qu'exige la Commission dont le Roi honore et qu'il prétend au dessus de sa fortune. Il préfere de garder les économats qui ne demandent de représentation.

Le grand Conseil allegue que M. de Montmillan n'a point un considération suffisante dans le monde et dans sa Compagnie, pour être mis à sa tête; qu'après avoir donné des esperances. Il a perdu par son inapplication les ocasions d'acquérir des lumieres suffisantes.

Il y a peu de tems qu'un voyageur se disant Gentilhomme, est arrivé ici. à peine étoit-il descendu de Cheval à l'auberge qu'il demanda un Conducteur pour le mener au Chateau, disant qu'il avoit un secret très important à Communiquer au Roi. L'aubergiste fit avertir sur le Champ le Lieutenant Général de la Prevoté qui prit les ordres du Ministre, fit arrêter le nouveau débarqué et vint ensuite l'interroger. Celui-ci vouloit garder son secret... Je n'ai point fait cent lieues, ajoutat-il, pour vous reveler ce qu'il est important que le Roi sache tout seul. on le pressa de dire à quoi il destinoit les deux pistolets qu'on lui avoit trouvés. Il repondit que c'étoit là une partie de son secret. Enfin vivement pressé, il avoua qu'il vouloit tuer le soleil et s'assurer pour cette action de l'agrément du Roi. sur l'observation que le Conseil soleil étoit l'astre qui vivifioit la nature et que son intention étoit mauvaise... — non, repondit l'interrogé, il nous éclaire trop, sa trop grande lumiere importune

A fatigué la vue. Les propos de cet homme annonçant un cerveau dérangé, on l'envoya aux petites maisons pour y être mis au regime.

L'archevêque de Sens est toujours à Nice. Il avoit le dessein de s'y arrêter quelques tems, s'il est vrai qu'à son arrivée il a rendu visite à tous les notables de la ville et à tous les étrangers, leur annonçant qu'il se proposoit de tenir un état de Maison considerable: on prétend qu'il en a été pour ses visites et que personne n'a témoigné le desir de jouir de la société.

On parle de nouveau d'admettre au Conseil M. De Saint Priest et M. De Conzié Evêque D'arras. Tous deux marchant à grands pas vers le Ministere.

Du 30 9bre.

Une revolution inespérée rassure les bons citoyens sur les suites que pouvoient avoir les prétentions reciproques des privilégiés et du Tiers-état. La noblesse de plusieurs provinces s'empresse à rétablir l'harmonie entre ces trois Corps Constitutifs de la nation. à Bordeaux on a indiqué dans la vaste église des Jacobins un rendez vous general. un orateur pour la noblesse et un pour le Clergé ont parlé successivement au peuple. un membre du Tiers-état est monté ensuite en chaire pour remercier les deux ordres de la Généreuse révolution qui leur faisoit lier leur Cause à celle de la nation et son discours impromptu a fait beaucoup de sensation. Il a proposé de suivre l'exemple du Dauphiné, en admettant dans cette province particuliers de la guienne la même Constitution qui fait tant d'honneur à l'Assemblée de cette première province. Dans la dernière séance de l'Assemblée provinciale de melun, la noblesse a consenti elle même à s'imposer à la Taille pour les pauvres toutes les fois toutes qu'elle fait personnel valoir.

On assure que l'intention de M. Necker est d'engager le Roi à accorder à toutes les provinces du royaume, des états particuliers. C'est ainsi que l'idée des assemblées provinciales a amené successivement un changement de Constitution qui pourra combattre l'humeur despotique des successeurs de Louis XVI, mais qui sauvera la nation, en en intéressant tous les individus au bonheur Général.

L'université de Paris, la fille aînée de nos Rois, vient de faire un mémoire où elle se plaint amèrement d'avoir été oblié dans la formation des états de 1614, & demande d'envoyer des Députés à ceux de 1789.

M. Necker a donné à dîner aux notables, & l'on n'a pas manqué de dire qu'ils avoient dîné chez le restaurateur. Des vignobles considérables que le Duc d'Orléans vient d'acheter en Bourgogne ont donné occasion à un autre calembour. on dit que ce Prince va devenir marchand de vin, & qu'il établira son Cabaret au cirque du Palais royal.

Il y eut mercredi dernier, une grande assemblée de Paris au Parlement, pour délibérer sur le renchérissement du pain & des moyens d'y obvier. Les accaparemens de bleds, leur exportation & celle des espèces dans l'étranger réveillent l'attention de tous les Corps qui se mêlent d'administration. Les Parlemens se proposent de nommer des Commissaires pour surveiller ces monopoles.

M. de Puysegur est nommé Ministre de la guerre, & l'on dit que M. de Breteuil sera envoyé à Vienne pour y négocier un accommodement entre ces Puissances belligérantes & prêtres à le devenir.

N. 50. De V.. le 4 Xbre 1788

On dit le Bar. de Breteuil parti hier pour la grande négociation dont il est chargé à Vienne. Cela supposeroit les conditions de la paix et peut-être un plan d'alliance auquel on n'avoit point lieu de s'attendre, déjà arrêtés et convenus. on prétend que l'Empereur s'est déterminé à rompre ses liens avec la Russie, et que la Pologne payera encore les frais de cette révolution.

Quoique les decisions des Notables semblent jusqu'ici defavorables au Tiers état, on espere toujours que les réclamations presque universelles et le voeu de la Cour en sa faveur l'emporteront: mais il est évident que ces discussions et les formalités indispensables reculent prodigieusement l'ouverture des Etats Graux. on ne croit pas qu'elle puisse avoir lieu avant le mois de Mai prochain.

La cherté des grains occupe également le Ministere et les Parlemens. M. de la Borde a été dénoncé pour d'immenses accaparemens. Le Duc de Chaulnes avoit fait une pareille spéculation, mais il est venu s'accuser de son propre mouvement, et a offert de faire vendre dans les marchés au prix ordinaire tout ce qu'il avoit accaparé: ce procédé a désarmé les Juges.

Ces événemens ont suggéré l'idée dont on fait honneur à M. Necker, de mettre en régie l'approvisionnement gral du pain dans tout le royaume, de maniere que le pain le plus commun ne vaudroit que 6 liards, le demi-mollet 2 s et le pain le plus fin 2 s ½.

L'Abbé le Cogneux, que le Drame de la Cour pleniere a fait connoitre sous le titre du général Jacquot, s'est avisé de lire dernièrement dans un club, un projet de dénonciation contre M. Necker. Il a été hué même par ses confreres. M. d'Epremesnil a choisi un théâtre plus imposant. la harangue qu'il a prononcée devant les chambres assemblées, renferme des traits contre le

Ministre des finances, qui pourront bien produire quelque effet en tems et lieu il a eu ses raisons pour garder en portefeuille un long discours qu'il avoit préparé, et où, en proposant seulement un renversement total de la constitution, il mêloit à ce grand objet, une denonciation grale de tous les papiers publics.

La denonciation des 2 Ex Ministres ne tardera point à reprendre son Cours. il est au parlement des Magistrats sages qui prétendent que du bruit n'est point de la gloire et qui envisagent avec effroi cette levée de bouclier de quelques Zélateurs.

Du 5 8bre.

M. de Saint Priest est entré au Conseil. La retraite de M. De Montmorin est la nouvelle du jour. M. de S. Priest est destiné à le remplacer. Ceux qui font cet arrangement ajoutent que le Duc d'Harcourt cede sa place de gouverneur du Dauphin au Duc de La Vauguyon qui ne tardera pas à revenir de son ambassade en Espagne.

On n'avoit point encore d'exemple de ce qui s'est passé à la retraite du Comte de Brienne. C'est lui-même qui a présenté son successeur au Roi. on croit qu'il ira réjoindre son frere en italie. celui-ci doit avoir quitté Nice où il a été assez mal accueilli, mais on doute qu'il aille à Rome où l'on n'est pas moins defavorablement prévenu sur son compte.

On admire la générosité du Cte de Brienne qui, refusant la pension de retraite, se borne à une somme de 120,000 tt une fois payée. Le Roi qui aime à recompenser ceux qui l'ont bien servi, lui permet de porter le cordon bleu. M. De Puysegur de son côté demande 200,000 tt pour monter sa maison.

On s'attendoit à la séparation des Notables pour cette semaine; mais l'esprit d'aigreur et de division plane sur les têtes de ces Messieurs,

et ils ne paroissent pas prêts à rien décider. C'est de mauvais augure pour la grande assemblée.

Le bruit du départ du Bar. de Breteuil, qui s'est répandu après une longue conférence de cet ex Ministre avec le Roi et ensuite avec la Reine, ne s'est pas confirmé. Le public cependant continue de l'envoyer, comme un ange Pacificateur, à Vienne, de là à Constantinople, ensuite en Russie, en Pologne, à Berlin, en Suède et en Dannemark.

Du 7. Xbre.

Une nouvelle révolution dans les idées, même parmi les notables, ranime les espérances du Tiers état. L'opinion grale agit avec empire en ce moment. au moins y aurat-il égalité en matière d'imposition. Dans une assemblée des Pairs au Parlement avanthier, il a été fait un arrêté qui, sans rappeller nommément la forme des Etats graux de 1614, annonce le desir que la Cour admette les Députés par baillages, et reconnoit que le droit législatif appartient à la nation seule. il y est encore fait mention des lettres de cachet.

Le Parlement de Rouen a rendu un arret pour défendre les assemblées, ainsi que celui de Bordeaux. Tous les corps composant le Tiers état se sont assemblées, malgré cette defense et ont envoyé une députation au parlement pour l'engager à la revoquer. en même tems plus de 2000 personnes entourerent le palais et menacerent d'y mettre le feu si la radiation de cet arrêt sur les registres ne se faisoit sur le champ. on assure que le Parlement a cédé; ce qu'il y a de certain, c'est que le Tiers-état de la ville de Rouen vient d'adresser au Roi une ~~mémoire~~ requête à l'effet d'obtenir un nombre de Deputés aux Etats graux égal à celui de la Noblesse et du Clergé, et d'avoir des Etats particuliers à l'exemple des autres provinces.

On parle de supprimer presque toutes les Capitaineries des chasses

et de vendre aux Seigneurs proprietaires le droit de chasse qu'ils accorderoient d'autant plus volontiers que le prix de leurs terres doubleroit en raison de cet avantage. Les Princes du sang seroient obligés aux mêmes sacrifices.

N. 51 Del... le 11 Xbre 1788.

Les notables vont se séparer, et il ne sera rien resulté de leur assemblée si ce n'est la preuve que les tems d'héroïsme sont passés et ont fait place aux tems d'égoïsme. On n'a plus retrouvé les Notables de 1787. Le Roi et la nation sont également mécontens, et l'on assure que le Monarque s'est déterminé à un acte de fermeté qui eut sans doute été préférable à l'inutile complaisance de convoquer les Notables. C'est d'expédier dès l'instant même que leur assemblée sera dissoute, les lettres de convocation de celle des Etats généraux, et d'aller en avant sans avoir égard aux prétentions des privilégiés de la Noblesse et du Clergé. On ajoute que M. Necker est d'autant plus autorisé à y porter son maître qu'il a en portefeuille plus de 800 mille signatures en faveur du Tiers état, et que, s'il laisse échapper le moment, il ne sera peut-être plus le maître de le faire revenir. Déjà la Noblesse bretonne a envoyé une protestation dans laquelle elle annonce le refus formel d'assister aux Etats généraux si le vœu de l'égalité est admis. La Franche Comté montre les mêmes dispositions, et quoique la pluralité des Provinces soit plébéienne, il est possible qu'avec le tems, le système contraire parvienne à étouffer les réclamations de la portion la plus nombreuse mais la moins puissante de la nation.

Le Maréchal de Castries et le Duc de Chaulnes ont mis à exécution le vœu patriotique de l'assemblée provinciale de Melun en faisant un mémoire où ils établissoient l'imposition sur leurs terres et le projet de l'étendre sur celles de tous les autres nobles du district; mais quand il a été question de le faire signer par les Membres sur les quels ils comptoient, aucun n'a voulu prendre la plume, ce qui rappelle la fable de la fontaine du Conseil des rats.

Le Roi a donné des lettres de Noblesse au Maire de Tours, celui que les Notables ont rejetté parcequ'il avoit accepté une place dans les nouveaux bailliages.

La renommée a donné trop d'extension à une action généreuse du Duc D'Orleans, mais elle n'en est pas moins digne d'éloges. Il fait remise à ses Vassaux d'une partie de ses droits sur les bleds vendus dans les marchés de son appanage et ordonne à ses régisseurs de percevoir en nature et en prestation de grains, faisant vendre ceux ci au plus bas prix courant et par petites mesures.

Une mort prématurée vient d'enlever le célèbre bailly de Suffren. C'est encore une victime de l'impéritie des Medecins. Ils ont pris pour pleurésie de poitrine une complication de rhume, de goute et d'indigestion et une lancette a fait perir le grand homme que le canon des Anglois avoit respecté.

La révolution à laquelle on s'attend dans le Ministère ne sera probablement pas prochaine. C'est sans aucun fondement que les Nouvellistes ont rendu le département de Paris à M. de Breteuil. Le Roi aime beaucoup M. de Villedeuil et le public en paroit content. Sa conduite fait la censure de celle de plusieurs de ses prédécesseurs.

Le Premier Président de la Chambre des Comptes de rouen s'est rendu chez celui du parlement, le jour que l'on a craint une emeute dans cette ville. Il lui a demandé quelle seroit l'opinion de sa Compagnie sur la formation des Etats généraux. le Premier Président du Parlement lui

demanda d'abord de quel droit il faisoit cette question : — du droit impé-
rieux de la nécessité — mais il faudroit au moins que j'eusse le tems d'as-
sembler les chambres pour prendre leur avis. — On ne m'a donné qu'une
heure et 500 hommes armés attendent la réponse aux portes de la ville. —
En ce cas vous pouvez assurer que l'opinion de ma compagnie sera celle
qui pourra être la plus agréable au Peuple.

Du 13 Xbre.

On attend avec inquiétude des nouvelles de la Bretagne. Les dissen-
sions des privilégiés avec le Tiers état peuvent entraîner de nouveaux
troubles que l'on n'a pas prévus. un changement total dans la constitution
paroit inévitable. l'adresse avec laquelle M. Necker s'est prouvré des fonds
sans emprunt et sans impôt, pourroit faire gagner du tems, mais il
paroit toujours qu'on a renoncé à ce parti dont l'expérience a fait
connoitre les effets fâcheux. le projet de M. Necker est d'assimiler toutes
les provinces du royaume à la constitution des Etats du Dauphiné?
Les difficultés se hérissent autour de lui; nous ne sortons point de
cette triste alternative qui nous tient depuis long tems entre les
erreurs des ministres et les dégoûts auxquels ils cèdent tôt ou tard.
L'assemblée de Notables est terminée, et ses travaux n'avancent pas
plus les affaires que ceux du Parlement qui se démene inutilement
pour acquérir quelque degré d'importance dans les circonstances
actuelles. Par son dernier arrêté [illegible] il a semblé vouloir se

placer entre le Roi et les Etats généraux. Le Roi a dit à ses Députés qu'il se concerteroit avec la nation assemblée sur tous les objets qui intéressent le bonheur public.

On prétend que la présence de M. de Beaupoil, en qualité de Chanelier, est nécessaire aux Etats généraux.

N.52 De V... le 16 Xbre 1788.

Les états de Bretagne sont envoyés pour le 29. On dit que le parlement de Rennes, craignant la fureur du peuple, a de nouveau demandé des troupes, afin que force demeure à justice.

Le Procureur général du parlement de Rouen a dénoncé en forme et M. de Marcourt, pour s'être érigé en juge civil, criminel et de police sans lettres de Commandant duement enregistrées.

On ne parle guères en ce moment que du dernier arrêté du Parlement de Paris. Les uns le traitent de galimathias qui n'est pas français; d'autres qui prennent les choses au serieux déplorent les prétentions de ce corps à ce même Despotisme contre lequel ils perorent, et le sort d'une nation qui verroit la souveraineté déposée entre les mains des Magistrats.

Du 19 Xbre

Le Public s'épuise en sarcasmes sur les Notables, et le mécontentement est général à leur égard. Il a percé que M. le Comte D'Artois, le Prince de Condé, le Prince de Conty et le Duc de Bourbon se sont réunis pour présenter au Roi un mémoire particulier dans lequel ils essayent de faire sentir à S. M. le danger de donner trop de pouvoir au Tiers état dans la composition des Etats généraux, on dit que ce mémoire ayant été proposé à la signature du Duc D'Orleans, ce Prince s'est borné à une adhésion verbale.

On a été rassuré sur les effets de cette étonnante démarche des premiers citoyens de l'état, par la réponse du Roi, digne de son coeur et de ses intentions paternelles. on a même appris que l'Abbé de Vermont dont la faveur est si affermie et auquel le Public suppose une grande influence dans le pays orageux de la Cour, est devenu une espece de tribun du peuple et le avoue avec énergique

du Tiers état.

On croit que les États généraux se tiendront à Noyon, à cause de la proximité de Compiègne où la Cour pourra résider pendant leur durée.

Plusieurs villes sollicitent la confirmation des grands bailliages. celui que M. de Lamoignon avoit créé à Nîmes s'agite pour être conservé. celui de Bourges a envoyé M. son lieutenant-général, homme d'esprit et de tête pour défendre sa cause, malgré l'arrêt du conseil qui a suspendu l'effet de ces nouvelles créations.

On commence à prendre de l'humeur contre les écrivains qui ont voulu donner des leçons au gouvernement à l'occasion des circonstances actuelles. le Comte D'Entraigues a reçu défense d'approcher du château de Versailles. Ce gentilhomme est convenu, en recevant cet ordre, que le Roi étoit le maître de lui interdire l'entrée de son palais, mais il a ajouté que si le souverain lui envoyoit un ordre qui pût restreindre hors de là sa liberté, il se croiroit en droit de n'y point déférer. le Parlement a aussi les écarts.

Le Parlement et les Pairs se sont successivement assemblés samedi, mardi et hier au sujet du Monopole et de la cherté des grains; on avoit répandu dans le Public que Beaumarchais étoit un des accapareurs; il a fait afficher que celui qui en fournira la preuve recevra 100 000 chez lui.

Tous les arrêts et les réglemens que fera le Parlement n'annonceront point un grain de blé à la halle, mais le gouvernement prendra au reste les mesures les plus sages pour y pourvoir: les agens dont il se servira sont également connus par leur probité et par leur intelligence

le pain de 4 liv. se vend 14 S. et les boulangers n'y ont aucun profit.

M. De Rochefort remplace M. de Molleville dans l'Intendance de Rennes. Les Intendances ne sont plus des bénéfices simples, elles commencent à être à charge, et ces espèces de Vicerois qui s'environnoient souvent d'orgueil et de despotisme, qui avoient des satellites à leurs ordres, tombent insensiblement avec le pouvoir ministériel. les assemblées provinciales ne tarderont point à les rendre inutiles ou peut-être odieuses.

La Cour des aides disputa au parlement la gloire d'avoir le premier demandé les Etats généraux. M. De Boisgibaut, Premier-Président de la Cour des aides, a eu soin de rappeller dans son discours d'adieu aux notables que sa Compagnie demanda au Roi en 1775, dans ses remontrances, l'assemblée générale de la nation.

De Paris le 20 Nbre.

Quand la page au parlement au sujet de la requête des 6 corps. l'auteur, M. Guillotin, alloit être décrété. les dispositions du peuple assiégeant en foule le Palais, ont effrayé Mrs. seigneurs. on a fait dans cette séance un grand éloge du Mémoire des Princes. Voilà une scission décidée entre la noblesse et la magistrature d'un côté, le Tiers état de l'autre.

De V..... le 25. 8bre 1788./

On apprend en ce moment la mort du Roi D'Espagne. Il n'en resultera pas d'aussi grands Changemens dans le système de cette Cour, que si cet Evénement fut arrivé, il ya quelques années, on croit que le Duc D'Arranda jouera un grand rôle dans ce Ministere.

M. Necker a passé huit jours de suite à Versailles, travaillant Continuellement avec le Roi. Il n'en est pas moins vrai qu'il a un parti Considerable Contre lui et que ce parti publie encore hautement les louanges de M. De Calonne; à la nation, a proposé son Controleur des finances pour regir celles de l'Etat à la place de M. Necker: Celui — ci, au milieu de ces intrigues, montre un front serein et paroit jouir de la Confiance du Monarque. Il dit dernierement au Roi que si les inimitiés personelles ou l'acharnement des privilegiés Contre le Tiers état l'empêchoient de seconder les desseins paternels de S. M., il prendroit le parti de se retirer. — Si tout le monde m'abandonne, a repris le Roi, il faudra donc que je me retire aussi.

M. Necker proposé au Roi de faire plaider Contradictoirement dans sa présence en plein Conseil la Cause du Tiers état. Huit notables ont été choisis à cet effet. Le premier Président du Parlement est à la tête des Champions des privilegiés; le Duc de Mortemar et le fameux maire de Tours sont au nombre des quatre autres.

Mgr. Comte D'artois avoit regagné l'affection du peuple en Contribuant à la disgrace de ces deux Ministres. Le mémoire des cinq Princes lui fait jetter universellement la pierre. On dit qu'il témoigne du regret de cette démarche. Ce mémoire maintenant imprimé a particulierement aigri les esprits, par l'espece de menace de revolte qu'il renferme. La fermentation regne dans toutes les Classes des citoyens d'un bout du royaume à l'autre; ces droits nombreux que le Gouvernement a tolérés et même excités sous

le precedent Ministere, ont monté toutes, et les gens honnêtes sont très allarmés sur les évenemens de l'année 1789.

L'assemblée de Romans a ouvert dans une de ses deliberations l'avis de prendre dans toute l'étendue du royaume, sur vingt mille ames un Député aux Etats Généraux.

du 27 Decembre.

L'humeur à laquelle les parisiens s'étoient laissés emporter contre leur parlement, commence à s'calmer. Ce qui avoit provoqué bourasque, c'étoit la denonciation qu'on avoit faite de l'essellente petition des six Corps; c'étoit le propos vrai ou supposé d'un Pair qui, prenant à cette denonciation s'étoit derié: Pourquoi s'emôlent ces marchands? Ils devroient s'occuper à balayer leurs boutiques! Ce qui avoit achevé d'irriter les Parisiens, c'étoit leurs allarmes sur l'auteur et les distributeurs de cette petition, lorsqu'ils avoient été mandés à la barre du Palais. Le soir de ce tapage, les Patriotes du Caffé de foi, déchirerent et brulerent le mémoire des Princes, le requisitoire du Pere Séguier et l'arrêt du parlement qui défend les progrès de l'association du Tiers-état de Paris.

Cette scission entre les differens ordres de citoyens nous sera plus funeste que tous les déficit possibles.

Les six Corps ont donné un dîner splendide au Medecin Guillotin, leur orateur et leur défenseur. Il sera probablement l'un de leurs Mandataires aux Etats Généraux.

Les Pairs assemblés au Louvre ont arrêté de mettre aux pieds du Roi, le sacrifice qu'ils font en consentant à être imposés comme le Tiers état; mais en même tems ils demandent Conservation et Confirmation de leurs privileges. Et tout privilege qui n'affecte ni

directement ni indirectement la propriété du particulier et qui n'est pas de nature à trop humilier un citoyen, leur sera conservé.

Du 28 8bre.

Appuyés beaucoup d'incertitudes et de variations, il paroit que l'on soit arrêté au projet de tenir l'assemblée des Etats Généraux à Versailles même. On dit qu'à cet effet on y prépare déjà 2.000 appartemens. Une nouvelle plus importante est que, selon toute vraisemblance, M. Neuher l'emportera et, une parfaite égalité étant conservée entre les citoyens, les voix, dans cette assemblée, seront comptées par tête.

La petition des six Corps a été présentée à l'académie françoise qui y a accédé. On jette la pierre aux membres de la municipalité, qui, arguant de leur Noblesse, s'y sont refusés.

L'archevêque de Sens doit être à Pise et y avoir reçu le Chapeau de Cardinal.

N.° 2. De l'.... le 2 Janvier 1789.

Après des orages intérieurs, des Cabales et des Contradictions qui ont tenu les affaires de la nation en suspens jusqu'à la fin de Decembre; les lettres de Convocation pour les Etats Généraux sont enfin expédiées. On ne sait point encore quelle est l'époque fixée pour leur ouverture. Puisse-t-elle n'être point éloignée! les esprits s'aigrissent journellement; l'opinion ajoute sans cesse aux maux réels, et l'opiniâtreté des divers partis devient de plus en plus inquiétante. Les Curés viennent aussi d'élever la voix en faveur du Tiers-état; ils offrent même de se soumettre aux impositions, mais ils se révoltent contre le haut clergé aux Concitoyens dont ils défendent la Cause et renouvellent avec Chaleur leurs réclamations sur la modicité des portions Congrues. Ils demandent qu'une partie du superflu des gros et inutiles bénéficiers soit reversée pour leur subsistance et pour fonder leurs bonnes oeuvres. C'est encore un des points essentiels dont on doit espérer que les Etats Généraux s'occuperont.

Au reste il paroit que le Tiers-état obtiendra un triomphe Complet. Il le devra aux entrailles paternelles du Monarque que les Constantes représentations du Ministre républicain ne cessent d'émouvoir en sa faveur. Après de si Généreux sacrifices, la noblesse ne se refusera pas sans doute à celui de ses prétentions, nécessaire à la tranquillité intérieure du royaume et au salut d'une crise salutaire.

Le Cardinal de Rohan, libre enfin, sauf le séjour de la Capitale, a annoncé à ses Diocesains sa prochaine arrivée et son vœu en faveur du Tiers état.

Le Parlement de Toulouse avoit envoyé des Commissaires à Nimes pour biffer des registres de la Ville la déliberation des habitans au sujet des réclamations du Tiers état. Les habitans indignés se sont assemblés au nombre de 10,000, et ayant déclaré que leur intention n'étoit point de troubler la paix, ils sont été trouver les Commissaires & les ont priés honnetement de sortir de la Ville. On se doute que cette invitation produisit un prompt effet; la Journée se passa en fêtes et en réjouissances.

du 3 Janvier.

On sert trop presse d'annoncer l'expedition des lettres de Convocation. Il a été seulement nommé des Commissaires pour s'occuper: M. M. de Lessart, de la Michodiere, de la Galaisière et Dormesson, ci-devant Contrôleur Général. On porte aux nues M. Necker, qui, par son rapport au Conseil du 27 decembre a donné du Corps et de la réalité aux intentions du Monarque & a prouvé au peuple l'accomplissement de son voeu pour l'égalité de représentation du Tiers-Etat. Il reste encore une grande question à resoudre, la maniere de Compter les voix: par ordre ou par tête.

Il est singulier, que malgré ces Circonstances, il y ait encore des gages que les Etats-Généraux n'auront pas lieu. Telle est celle que l'abbé Sabathier, Conseiller au Parlement a faite avec M. Tanges.

On voit une adhesion de quelques villages de la banlieue de Paris à la pétition des six Corps. Elle est intitulée Bill. Cette affectation

d'Employer des expresions angloises paroit plaisante, mais elle devoile aux observateurs la filiation des idées qui ont fermenté dans nos têtes.

On parle d'un Changement dans le Ministere de la marine, et de M. Lambert Ex Controleur Général pour remplacer M. de la Luzerne

de Paris le 3 Janvier.

Le rapport de M. Neckar au Conseil passe dans toutes les mains, et il augmente, s'il se peut la Confiance qu'il a inspirée à la nation. Non seulement il annonce le bien préparé que le Roi veut faire son peuple, mais il en fait soupçonner d'autres qui le surprendront lorsque le tems sera venu de manifester ses volontés. „ Vous avez encore „ d'autres vues, Sire, dit M. Neckar au Roi pour le bonheur de vos peu- „ ples .... Ce sont vos sentimens, ils deviennent un nouveau lien entre „ V. M. et l'auguste Princesse qui partage vos peines et votre gloire. „

On va songer à substituer à la Taille et à la Corvée, un impôt Général qui portera un nom dont l'orgueil des nobles et des anoblis ne sera point offensé.

Paris est fort bien pourvu en blés et en farines, mais pour cela il a fallu affamer les Provinces. Dans la Bourgogne la disette d'eau se joint à celle de grains. Dans l'Orleanois l'intendant a fait prendre tous les vis qui pouvoient être à orleans et les a envoyés dans les petites villes & dans les villages.

Point de nouvelles en ce moment, dans aucun genre. Une misere affreuse dans le peuple; mais ses rigueurs sont diminuées par la quantité d'actes de bienfaisance. C'est à l'envi à qui s'empressera de soulager l'humanité souffrante.

On attend le résultat du travail des Commissaires pour la Convocation des Etats-Généraux. Pendant cet intervalle M. Necker rassemble des fonds, et l'on assure que le trésor royal regorgera d'espèces.

Le Cardinal de Rohan a enfin quitté le lieu de son exil. Avant de se rendre à Strasbourg, il doit s'arrêter à Rochefort pour y recevoir les embrassemens de sa famille.

En suivant le fil des événemens et des discussions intérieures auxquelles ont donné lieu les affaires de la nation, il est facile de juger de l'influence que Monsieur acquiert journellement sur les résolutions de la Cour. on sera plus étonné d'apprendre que Mad.e Adelaïde Tante du Roi y a une très grande part, et que ces illustres personnages consultent fréquemment des hommes instruits qu'ils ont chargé de recherches approfondies sur les matières dont il est question en ce moment. on nomme jusqu'à dix huit personnes auxquelles ce travail est confié et qui doivent en outre lire et extraire dans les écrits qui paroissent. Jamais les presses n'ont été plus actives à l'administration, et il n'est point d'écrivailleur qui ne puisse espérer d'avoir fait naître quelque idée avantageuse à ses concitoyens.

Du 11 Janvier.

Aucun objet ne peut nous distraire de l'espoir et de la crainte entre lesquels nous continuons de flotter au sujet des Etats-Généraux. Des

difficultés qui viennent encore de suspendre le travail des Commissaires pour l'expédition des lettres de Convocation, ont ranimé les gageures contre, déjà suggerées par les spéculations des nouvellistes qui arrangent depuis quelques semaines une guerre d'allemagne où ils nous font prendre une grande part.

Un des Boutefeux du parlement a eu l'audace de dénoncer à la Cour le fameux rapport de M. Necker. M. le 1er Président s'est levé d'abord et a déclaré au nombre de sa Compagnie que cette dénonciation ne pouvoit être admise, attendu qu'elle portoit sur un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur. Le Président de Gourgas proposa ensuite d'enjoindre au Procureur Général de dénoncer à la Cour les esprits turbulens qui n'étoient que trop nombreux dans la Compagnie, et de séparer les requêtes des enquêtes pour déconcerter les intrigues de la Cabale. Cette démarche a fait beaucoup de sensation et aura des suites qui peuvent changer l'esprit et le système du parlement.

On attribue à M. Dupremesnil des réflexions prétendues impartiales où il désigne M. Necker sous l'emblême d'un serpent latentis in herbâ. Le même Magistrat maltraitant M. Guillotin sur sa Pétition des six Corps, a dit que le titre seul qu'il avoit choisi avoit une Consonance frappante avec sédition, le défenseur du Tiers-Etat lui répondit: Eh ne savez vous pas, M., que Pétition vient de Petere, Petii, Petivi, Petitum. s: Petit homme.

Le Evêque de Rennes, M. de Girac, parloit dernièrement du projet de fonder en Bretagne un Chapitre noble. Quelqu'un se récrioit sur ce que l'on ne pensoit à aucun établissement de cette nature pour le tiers état. — Ne Comptez vous pour rien, interrompit le Prélat, l'Hôtel Dieu les hopitaux. Oh, l'ingrat! l'auteur de cette réponse atroce est le petit fils d'un boucher

On pourroit lui appliquer le mot de M. de Champfort à une homme qui soutenoit dune maniere extravagante les privileges de la noblesse. — Ce discours est bien dun gentilhomme, mais il n'est pas noble.

On a exécuté en porcelaine à Sevres une idée déjà Connue. le Roi a trouvé dernierement ce Groupe sur la Cheminée. C'est Louis XII qui donne la main à Henri IV. au dessous étoit écrit: 12 et 4 font 16. —

Les Parisiens prétendent que la disette de farine vient de ce que les notables l'ont usée à faire de la bouillie pour les chats. au reste remercions les glaces de l'hyver, de ce qu'elles se sont opposées aux exportations des Monopoleurs qui nous auroient exposés à une famine, si la saison avoit été moins affreuse.

N. 4. De Paris le 15 Janvier 1789.

M. Necker a fait de la Caisse d'Escompte une ressource momentanée pour les besoins où se trouve l'état. Chaque actionnaire est appellé à une mise de 1000 ₶ par action, dont il retirera l'intérêt, ayant en outre l'espoir des chances dans une loterie. Cet appel donnera en peu de jours 25 millions. La confiance aux opérations de M. Necker est pleine et entière. Sous un Ministre déprédateur celle-ci seroit d'un funeste exemple.

Le Parlement, pour donner le change à l'impatience du peuple, a chargé le Procureur général d'informer contre les tripots de jeu qui se sont multipliés avec une frénésie sans exemple. le 12, il a rendu un arrêt qui interdit les jeux de hazard, notamment le quinze et le Trente et quarante.

Toute l'Europe voit sans doute avec admiration que nous autres françois quittons peu à peu nos fers quand on en charge les bataves. mais patience, ils sont nos freres, et, quand nous serons devenus libres sous un ettonarque adoré, nous voulons aller demander aux Suppôts du Despotisme Stadhouderien, compte des actes illégitimes de leur vengeance contre d'honnêtes citoyens. on croit toujours que l'irruption des Prussiens en Hollande est ce qui a donné l'impulsion finale au nouveau Systême qui décidera probablement ce Printems, de la paix ou de la guerre et amenera cette grande révolution annoncée depuis quelques années.

"Je crains bien, disoit ces jours-ci un homme de beaucoup d'esprit, " que nos lumieres ne soient venues trop tard. De grandes vertus et des vertus " austeres pourroient seules nous régénerer. Que ne releve-t-on aux portes " de Paris, ce Gibet de Montfaucon où furent pendus un Marigny, un Pierre " Remy, tous deux Contrôleurs généraux! Ce seroit dommage qu'il ne se fît " aucun bien dans nos prochains états. Jamais assemblée n'a été préparée

« avec autant de secours. Depuis six mois la nation a enjambé un siècle.
« il ne nous manque qu'un Charlemagne. Louis XVI n'est pas tout-à-
« fait l'homme qu'il nous faut. Son apathie m'effraye. Le feu est à la
« maison et on dirait qu'il ne se mêle pas du ménage. Il me rappelle ce
« grand maître de l'ordre de Malte qui, apprenant que ses pages manquoient
« tout de chemises, dit: Qu'on sème du chanvre pour faire des chemises
« à ces Messieurs!»

Du 18 Janv.

18 Députés du tiers état de Bretagne viennent d'arriver, et les nouvelles qu'ils apportent sont très affligeantes. De nouveaux troubles à Rennes font craindre un embrasement général dans la province. Le Parlement avoit défendu les assemblées particulières; bientôt le Palais fut entouré par une foule immense armée de flambeaux et d'épées. Les états de Bretagne sont suspendus. un arrêt du Conseil promulgue le consentement du Roi à ce que leur vote de subsides ne soit que pour une année.

L'opération du prêt de 25 millions demandé à la Caisse d'Escompte a produit une sensation si défavorable à M. Necker que ses partisans sont allarmés. on croit que le Parlement s'en occupe et prépare de terribles coups à cet administrateur. Il y a des gens qu'il ne tiendra pas long tems.

On dit que le Cardinal de Lomenie a payé un million à Rome pour son Chapeau rouge C'est peut-être une Calomnie, mais on

Cole le Banquier de Lyon par lequel cet argent a passé. Si la chose est vraie on demande ce que merite un homme qui dans un tems où l'état éprouve une pénurie extrême, se prive d'une telle somme pour un objet dont la puérilité est reconnue, aujourd'hui que nous sommes instruits. Cette affaire sera, dit-on, examinée dans les Etats généraux.

Le Comte de Mirabeau est sorti de Paris, les uns veulent qu'il soit fugitif, les autres prétendent qu'il a eu ordre de sortir de France. Il vient de donner un ouvrage en 2 gros volumes: ce sont des mémoires secrets de différentes Cours d'allemagne, et surtout de celle de Berlin sous Frederic II. Toutes les mouches de la police sont en quête pour arrêter cet ouvrage abominable: on a fait une feuille très scrupuleuse chez le Jay fils. C'est ce libraire qui étoit chargé de la vente de cette infamie qui a soulevé contre le Comte de Mirabeau tous les honnêtes gens. On ne peut lui pardonner d'avoir traité aussi indignement qu'il l'a fait le Comte d'Adelo, Prince Henri de Prusse: on regarde ses injures comme une violation aux droits de l'hospitalité et une horrible ingratitude.

N. 5 De V... le 21 Janvier 1789

Les lettres de convocation des Etats généraux vont-elles sortir ? comme on l'assure ? rien de plus incertain. plus on tarde et plus les affaires s'embarrassent dans les provinces. plus on differe, disent les autres, plus la somme de lumières s'augmente. pour des Etats généraux, il ne faut ni des ignorans ni des automates ; il faut donner le tems à la province de s'instruire. on avouera que, si les états eussent été convoqués au moment où ils furent demandés, on n'eut fait que des sottises. on doit encore dans les ténèbres et pour les grandes opérations nationales il faut le grand jour. nous n'en sommes encore qu'à la 6me heure du matin ; et s'il étoit possible d'attendre le plein midi, tout s'en feroit beaucoup mieux. mais la pénurie d'argent se fait trop sentir pour qu'on puisse attendre jusques là.

Les Etats de Dauphiné ont arrêté que leurs Députés ne se rendroient point aux Etats généraux, s'il n'y avoit point égalité de voix pour le tiers état, et si les opinions ne se prenoient par tête. la Noblesse bretonne au contraire a fait serment de maintenir la constitution de sa province, opiner par tête ! dans une assemblée commune ! ce seroit en vérité se encanailler.

Quelques personnes ayant, au mépris de l'arrêt rendu il y a 10 à 12 jours, continué de tenir leur tripot ouvert, le Parlement est revenu sur l'affaire des jeux. M. Seguier a dénoncé 33 tripots, la plupart tenus par de vieilles coquines. on a arrêté de les poursuivre. Ce qui a occasionné cet éclat imprévu, c'est une séance tenue chez le Marq. de Genlis où en 2 heures de tems, un joueur a gagné 60,000 liv. les profits de ceux qui tiennent les tripots sont énormes ; chaque jour leur vaut plus de cent louis.

On cite avec plaisir la reponse que fit M. le Duc de Penthievre à la personne qui lui presenta, au nom des Princes, leur mémoire à signer. Je ne me porte pas bien, repondit-il, je ne puis ni le signer ni même le lire.

Du 23 Janv.

Le bruit court que l'ouverture des Etats generaux est enfin fixée pour le lendemain de la Quasimodo. on ajoute qu'ils se tiendront à Versailles dans la même salle qu'on a occupé les Notables, laquelle sera arrangée de maniere à contenir plus de 1500 personnes. Pendant la tenue des Etats, le Roi habitera Rambouillet, la Reine St. Cloud, Monsieur le Luxembourg et le Sgr. de Artois le Temple. on reçoit un grand nombre de Baillifs d'épée destinés à porter les lettres de convocation.

28 Gentilshommes du Dauphiné ont protesté contre le vœu de cette province pour la forme des déliberations dans les Etats generaux. on craint pour eux le sort des Nobles bretons que le peuple vient d'immoler à sa vengeance. on sait que le tiers état n'est admis aux Etats de Bretagne que dans la proportion de 40 sur mille. L'objet du mémoire adressé par M. Necker par le tiers état de Bretagne, étoit de représenter que cette province, l'une des plus productives du royaume, paye 6 millions au Roi, dont la noblesse ne supporte qu'un douzieme, tandis que dans les états où les voix se comptent par tête, elle a droit de voir contre une, enfin d'offrir les 6 millions à condition d'une representation égale et sur le plan adopté en Dauphiné. on se doute bien que ce Mémoire a revolté la noblesse. elle a temoigné publiquement son ressentiment. Des négocians, des

des voituriers respectables de toute espece ont été insultés aux spectacles, dans les sociétés. Le peuple a voulu faire sentir son indépendance. Des domestiques ont refusé le service. Des cochers, au milieu d'une course, ont quitté leurs siéges, en disant à leurs maîtres: Je ne suis plus à vous, des fournisseurs, des marchands des comestibles les plus nécessaires, ont dit: Je ne veux plus vendre; Des jeunes gentilshommes ont voulu employer la violence; les esprits se sont échauffés, il y a eu du sang de répandu, et plus de 30 nobles ont perdu la vie. Telle est la source et la situation de ces troubles que l'on cherche à dissimuler et dont on craint encore les suites, la populace paroissant disposée à se répandre dans les Campagnes pour piller les Châteaux et les Domaines.

Il y a conflit entre le Bureau de la ville de Paris et le Châtelet pour la nomination des Electeurs et la convocation des assemblées pour les élections aux Etats généraux. On propose de subdiviser les quartiers de Paris pour en former des assemblées dans les églises, après quoi les électeurs se réuniront à l'Hôtel de ville. Le Prévôt de Paris a fait des propositions d'accommodement au Prévôt des Marchands. Elles ont été rejettées.

On assure que le Parlement éclairé enfin sur quelques unes de ses démarches inconsidérées, se propose d'expulser trois de ses membres qui les ont provoquées.

Enfin il est décidé que nous aurons des Etats Généraux. Cent mille exemplaires pour leur Convocation font gemir les presses de l'Imprimerie royale. Les notes et instructions qui les accompagnent forme un volume de 22 pages.

Le lieu de l'assemblée n'est point fixé, mais l'époque de l'ouverture est toujours pour le 27 avril, et celle des élections pour le 15 mars.

M. Dormesson a quitté la première présidence au dedans à la loi générale qui met un terme plus ou moins éloignés à notre existence. On voit que le Président Rochard de Jarnon sera son successeur.

On sait que M. le Maréchal de Duras a été obligé de payer les arrérages de sa Capitation à laquelle il s'étoit dispensé de satisfaire. M. Neker continue son travail contre les débiteurs de l'état, ce qui n'augmente pas le nombre de ses amis.

Le Duc de Laraguais est en Chemin pour revenir de Madrid. Il est vraisemblable qu'il entrera au Conseil mais on voit toujours que M. de V. Priest aura les affaires étrangeres.

Le Roi a ordonné lui même au Procureur général de dénoncer l'histoire secrete de la Cour de Berlin, et d'en poursuivre l'auteur le fameux Comte de Mirabeau, que l'on croit refugié à Londres.

du 31 Janvier.

Un Courier nous apprend que, le 27, il y a eu un tumulte épouvantable à Rennes en Bretagne. Il commença dans un Caffé où les laquais de la noblesse insultoient des particuliers. On soupçonne même que à cette occasion des Gentilshommes se revêtirent de livrée pour satisfaire leur ressentiment contre cet ordre état. Il y eut ce jour 12 Personnes tuées, on tremble sur

les nouvelles posterieures. Le Parlement a refusé d'ecouter les plaintes du peuple. Il y a journellement dans cette province des affaires particulieres. M. Bez de Livre, l'un des Députés ci devant embastillés a été tué en Duel.

Le Parlement de Besançon qui, comme les autres favorise les pretentions des privilegiés ayant voulu faire enlever de force une protestation contre deposée par les partisans du Tiers-Etat chez un notaire, il y a eu aussi une emeute. Le Roi, par un arrêt du Conseil vient de Casser celui du Parlement, en déclarant qu'il honore de son approbation special les motifs d'amour, d'obeissance et de zele qui ont dicté ces protestations.

Le Duc de Guines qui arrive de Lorrois, vient d'annoncer que la noblesse & le Clergé de cette province ont adopté l'egalité de voix pour le tiers-état à l'Assemblée Generale de la nation. avec le tems les préjuges doivent ceder à la raison. Mais les Cabales et les intrigues ont lieu de nous effrayer. On craint que M. Necker n'y succombe. Le Comte de S. Priest est à la tête de ses adversaires.

Les lettres de Convocation des Etats Generaux ne doivent sortir que le trois fevrier. Pour les ennemis du nouveau systême, le moment de frapper les grands Coups, ils n'y manqueront pas, s'ils le peuvent, mais le Roi montre beaucoup de fermeté.

Le Comte de Mirabeau est veritablement à Aix en provence, il annonce son retour à Paris pour le 10 du mois prochain. Son audace est extreme. La denonciation de son histoire de Berlin a été differée à Cause de la mort du Premier Président, il sera peut être difficile de le convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage, mais les personnages

eminens qu'il a traînés dans la boue ont trouvé des vengeurs qui vont au devant de lui & espèrent lui infliger une punition plus vive et plus prompte que les tribunaux. On dit que ce motif louable, celui d'empêcher un ami ou plutôt l'opprobre d'une amnie, de faire Banqueroute la déterminé à publier ce Volumineux libelle.

On a dit-on, mis les scelles sur les papiers du Curé de N. D. de Versailles amusé d'une Correspondance reprehensible. on ajoute qu'il est en fuite. Celui de S. André des Arcs à Paris, à une facheuse affaire avec tous ses Confreres Jansenistes, pour avoir osé proposer de donner aux Pauvres une portion du produit des bénéfices simples et la moitié du revenu des Communautés religieuses pendant une année. Ce Pasteur de Jansenistes, n'est-il pas assez imbecille pour regretter dans le même mémoire le tems ou les Evêques vendoient les vases sacrés pour subvenir aux besoins urgens de l'humanité! au reste il a prêché d'exemple, car cet hyver il a vendu ses Couverts d'argent pour soulager ses pauvres.

11.7. De Paris le 8 fevrier 1789.

L'assemblée des Chambres du 30 Jan. a été longue et orageuse. les brailleurs ou, pour mieux dire, les aboyeurs, ont parlé, pendant 2 heures contre M. Necker et contre l'emprunt de 25 millions à la Caisse d'Escompte. Il y eut 4 voix pour decreter le Ministre des finances. MM. d'Epremesnil, l'abbé Sabatier, freteau et le Général Jacot. on ne nomme plus autrement l'abbé le Coigneux qu'on a, par ce sobriquet, fort incivilement assimilé au singe d'Atsley. La Magistrature accuse M. Necker de l'avoir mise sur les bords du tombeau, elle prend pour prétexte de sa haine qu'il fomente les divisions entre les communes et les Nobles. ses ennemis repandent qu'il ne veut point les Etats graux. ses amis soutiennent que c'est une calomnie atroce. Le parlement n'osant l'entamer a jetté sa fureur sur les joueurs. il a décreté Mlle Beauregard qui avoit éludé sa défense en transportant son tripot dans une Maison voisine. Ensuite on a remis au vendredi 6 de ce mois la denonciation de l'ouvrage attribué au Cte de Mirabeau qu'il sera bien difficile de convaincre d'en être l'auteur. on veut aussi que le parlement et les pairs se soient ajournés à vendredi pour prendre en considération l'état présent de la france. Singer ainsi le parlement d'angleterre est une demarche trop sérieuse, pour ne pas allarmer les bons citoyens sur les suites qu'elle peut avoir. on aime mieux douter qu'il en soit vraiment question.

Dimanche immédiatement avant la messe les Deputés du Tiers état de Bretagne remirent à la Reine un memoire. S. M. se rendit à la Chapelle, tenant toujours à la main ce mémoire et dit aux Dames qui l'accompagnoient: C'est le mémoire du Tiers état de Bretagne, on est bien injuste à son égard.

Le Roi a ordonné au parlement de Rennes de poursuivre les auteurs de l'émeute. Deux régimens marchent dans cette province, Les Etats seront transferés à S. Brieux. on avoit parlé d'une conciliation entre la noblesse et le peuple, mais des nouvelles fraiches ont annoncé de nouveaux désordres. Le Tiers état a fait imprimer une relation qui debute ainsi: „ notre ville a eu le spectacle le plus effrayant du plus odieux complot de la noblesse. cette abominable race &c &c.

Mad. La Motte est à Paris, dit-on, on l'a vue, on n'en sauroit douter. à la bonne heure, mais il est permis de n'en rien croire.

Le Cte de Lally Toleyndal a été pourvu du grand Baillage d'Etampes, les lettres ont été présentées au parlement pour y être enregistrées, par M. D'Limecourt, rapporteur de la Cour. Cet enregistrement a déplu à M. D'Epremesnil. au convoi de M. D'Ormesson il y eut entre le dernier et M. D'Limecourt qui se trouverent à coté l'un de l'autre, un combat de gueule dont tous les confreres furent fort scandalisés. on se rappelle que le neveu de M. De Leyrit n'est pas l'ami du fils de M. de Lally. M. D'Epremesnil que les Badauds de la province et de la Capitale vouloient couronner, il y a quelques semaines, a été hué, ces jours derniers, en traversant le palais-royal.

De V... le 8 fev.

L'expedition des circulaires pour les Etats graux a du convertir les incredules. le reglement qui les accompagne est composé de 51 articles dont quelques uns excitent déjà des murmures dans le public.

Les troubles des provinces se propagent. La paix qui a regné

long tems dans les 3 ordres du Dauphiné commence à s'éloigner de cette province. Le Parlement de Besançon vivement insulté par le tiers-état, s'est séparé, et la plupart des Conseillers se sont retirés à la Campagne. Les Etats de Bretagne sont prorogés, et le Cte de Thiars est attendu pour rendre au Roi compte des scènes affreuses dont cette province a été le théâtre.

Les délibérations du Parlement, le 6 de ce mois, sont encore ensevelies sous le plus profond secret. on sait seulement qu'il s'est occupé de la disette et que les boulangers ont été mandés. Tout ce bruit sur les grains ne sert qu'à augmenter les frayeurs et à préparer quelqu'émeute. le Parlement a beau donner des arrêts. cela n'amène point de blé à la Halle. c'est à l'administration à y pourvoir.

Dans le résultat du Conseil, M. Necker avoit inséré ce discours de la Reine: le Roi ne se refusera point aux sacrifices qui pourront assurer le bonheur public, nos enfans penseront de même, s'ils sont sages, et s'ils ne le pensoient pas, le Roi auroit rempli un devoir, en leur imposant quelque gêne. M. le Prince de Condé assuroit que la Reine n'avoit point tenu ce propos, que M. Necker l'avoit cité de son chef, et s'appuyoit pour le nier, du suffrage de M. de Talaru, Premier Maître d'hôtel de la Reine. Celui a été trouver M. le Prince de Condé et a prié S.A. de ne plus le mettre en jeu, attendu qu'il ne lui avoit rien dit dont elle pût s'autoriser pour nier l'assertion de M. Necker. La Reine à son tour a cru devoir s'en expliquer publiquement. Etant à table et M. de Talaru près de son fauteuil, elle lui dit.

" M. le Prince de Condé vous cite, M., comme ayant dit que je n'avois
" point lu le rapport qu'a imprimé M. Necker. Je l'ai lu en effet, sur la
" demande qu'il m'en a faite, j'ai consenti qu'il fût imprimé dans le
" résultat du Conseil. C'est ce que vous prierez d'assurer à M. le Prince
" de Condé. Assurez-le aussi que ce sont mes sentimens et que j'estime
" infiniment M. Necker. "

L'état du Dauphin empire et l'on craint de nouveau pour ses jours.

Une espece d'erisipele aux jambes inquiete sur la Sante du M. Necker. Cette indisposition peut avoir des suites fascheuses pour un homme de sa corpulence.

Le demon de la discorde continue de secouer ses torches en Dauphiné. C'est l'archevesque d'Embrun, homme perdu de dettes qui a provoqué les protestations dont on a parlé. Une raison universelle repandue en france feroit un miracle que le tems seul peut opérer.

Un arrêté du Parlement de Besançon qui vient d'arriver ici entierement contraire au Tiers Etat tendra lui donner de la defiance sur le gouvernement. On en a fait justice sur le Champ dans le Caffé de Foy, où il a été lacéré & brulé publiquement.

Des gentilshommes des environs de Caen se sont assemblés et ont arrêté d'aller donner du secours aux gentilshommes Bretons. Les écoliers de cette université, instruits de cette délibération, ont arrêté de leur Côté d'en aller donner au Tiers-Etat et ont signifié cette resolution aux gentilshommes, en ajoutant que, sans aller en Bretagne, on pourroit vuider la querelle. La noblesse est convenue qu'elle resteroit en Normandie, et les écoliers lui ont fait dire que c'étoit le parti le plus sage.

Les députés du Tiers Etat de Bretagne se sont présentés deux fois à Versailles et ils ont été fort accueillis de S. M. ce qui leur a particulierement valu les bontés du Roi, et l'intérêt que la Reine leur a temoigné c'est le rapport du comte de Thiars, lequel à l'occasion de l'émeute du 27 et du 28, a été

entierement à son avantage et de favorable à ceux de nobles qui se sont érigés en Chefs de meute.

D'abominables placards ont été affichés à Paris. On y demandoit une nouvelle pour remettre tout dans l'ordre. M. de Sartine prevenu à l'instant même en a instruit l'administration qui a fait baisser le prix du pain: Le Parlement voyant que le Gouvernement avoit pourvu à tout a rendu un arrêt qui enjoint aux boulangers de se conformer au taux réglé par la police. Jamais arrêt ne fut plus inutile.

On avoit emmagasiné pour plus d'un million de farines aux Invalides. Elles se sont échauffés. Le peuple les regrette, mais sans murmures. Il voit que c'étoit une attention du Roi pour prevenir la disette et il lui en sait gré.

Pendant une demie-journée, M. Target a été garde des sceaux dans le public. Il est possible que la Cour ait pensé à le faire adjoint de M. de Barentin. Un homme qui joint à l'estime générale des lumieres étendues. Une vigoureuse éloquence et une integrité à l'épreuve est digne d'être choisi pour l'organe du monarque dans l'auguste assemblée qui se prépare. Les prétentions de M. de Maupeou ont entierement échoué.

Le Cardinal de Lomenie est à Nice, et meme, dit on, y fait construire un Palais. On est fâché de voir son Eminence depenser l'argent de la France en Pays étranger.

du 15 fevrier

Le bruit a couru de nouveau que l'on a essayé de se defaire d'un Ministre incommode pour les sang-sues de l'Etat. Un Valet de Chambre de M. Necker a, dit-on, rendu Compte à son maitre des efforts que l'on a faits pour l'engager à seconder ses Criminels desseins, tant par promesses que par menaces. On ajoute que M. Neker l'a recompensé de sa fidélité en lui assurant un sort dans sa patrie.

Cette nouvelle peut être apocryphe mais cequi ne l'est pas c'est la haine implacable que les Princes et les grands portent à ce Ministre, C'est en même tems l'attachement que le Roi a pris pour un homme dont les Sentimens et les vues correspondent si bien à ceux d'un monarque pere de ses sujets, à l'occasion du mémoire; ~~lorsque j'ai payé vos dettes (: et cela plusieurs fois~~ des Princes, le Roi a dit à Mgr Comte d'Artois: " Vous " êtes le dernier homme de france, qui deviez signer ce beau " mémoire, lorsque j'ai payé vos dettes (: et cela plusieurs fois) " est ce avec l'argent de la noblesse ou celui du Tiers-Etat. "

Malgré la conscience de la bienfaisance, et la certitude que le Roi devroit avoir de la reconnoissance de son peuple, S. M. paroit avoir quelques inquiétudes sur la sureté de sa personne, c'est l'effet des horreurs qui se sont commisés en Bretagne. Elle revenoit de la Chasse ces jours derniers: cinq hommes en desordre et courant à toute bride, paroissoient se diriger vers le Roi, S. M.

qui s'étoit un peu éloignée appelle avec quelque émotion ses gard
et se fait amener les Cavaliers inconnus et les interroge elle-
même. C'étoit des gens du grand Aumonier, qui à demi-yvres,
revenoient en grande hâte de Paris pour faire leur service
à Versailles. Le Roi fut le premier à rire de sa frayeur, et dit
le lendemain au grand Aumonier: Vos gens m'ont fait hier
une belle peur! au reste je leur pardonne bien sincerement
faites en de même. Les pauvres Diables n'en furent pas
moins congédiés le jour même.

La Bretagne est pacifiée. Il étoit tems de convenir d'un armi
tice à Rennes, car 1200 Nantois armés étoient en route pour y
aller au secours de leurs compatriotes. Les Etats de cette Pro-
vince sont prorogés jusqu'après les Etats généraux

N. 9

De Paris le 18 fevrier 1789.

On a continué pendant plusieurs jours d'afficher dans la rue du Bacq et au faubourg S. Antoine d'affreux placards. on y vouoit surtout à la vindicte publique des personnages accusés d'avoir fait des accaparemens de grains. Mess. De Breteuil, Le Noir et la Borde étoient désignés. Les noms des deux premiers ont décrédité la Calomnie. Les noms des deux premiers ont décrédité la Calomnie. Les méchans ont été trompés dans leurs abominables desseins.

Il a été question de transporter le theatre des italiens au cirque du palais royal. Liés par l'acte de cession que le Duc de Choiseul leur a fait du terrein qu'ils occupent et par l'arret du Conseil rendu à cette occasion, ils seront vraisemblablement obligés de rester sur le Boulevard. on dit pourtant que les Protestans voulvient acheter leur salle pour en faire un temple, et que les Juifs s'étoient mis en concurrence, espérant d'avoir la permission d'y tenir leur Synagogue.

La Reine se retirera à S. Cyr pendant la tenue des Etats généraux. Madame royale sa fille l'y accompagnera son illustre mere veut se charger elle-même de la perfection de son éducation. En sortant de retraite, il sera, dit-on, question du mariage de cette belle Princesse avec un Prince qui court à de grandes destinées. Cela vaut bien mieux qu'une abbaye. Dès que l'assemblée des Etats généraux sera ouverte, les Colonels, les Commandans de Province, et les Evêques ne doivent point se trouver à Paris. ils ont des ordres pour se trouver les uns et les autres à leurs postes au 1er Mai.

Les nobles Bretons qui en ce moment sont employés dans la chambre militaire, étoient fort impatients de savoir ce qui se passoit à Rennes, et comment se dénouerait la scène scandaleuse et antipatriotique qui s'est jouée dans cette ville. Plusieurs d'entr'eux ont quitté leur poste et ont volé à Rennes sans congé pour y jouer un rôle. Le Roi instruit de ce manquement à la règle, a envoyé des ordres dans les ports pour punir les punir suivant toutes les rigueurs de l'ordonnance militaire. Il est rare que pour appaiser les troubles qui en divers tems se sont élevés en Bretagne, on n'ait pas été obligé de faire couper quelques têtes. Il faut espérer que l'on n'en viendra pas là cette fois-ci.

La scandaleuse et ridicule affaire de Mr. Kornmann attire une grande affluence au Palais. Le plaidoyer de Me. De la Chalotais avocat du S. Pandor de Josan a fait beaucoup d'impression et l'illustre orateur des baquets magnétiques perd beaucoup de l'engouement qu'il avoit d'abord excité. Mr. D'Eprémesnil qui ne peut rester oisif est allé trouver Mde Kornmann pour l'engager à retourner avec son mari. Il a mis en usage tous les moyens qu'ont pu lui procurer le magnétisme et le somnabulisme; mais malheureusement ils sont sans effet sur les gens qui n'y croyent pas, et il n'a point réussi. Mr. Bergasse de son côté offert à Mde Kornmann de chanter la palinodie à son sujet; il n'a pas été mieux écouté.

De Versailles le 2? février.

Aucune nouvelle, aucune anecdote même ne peut nous distraire de la triste monotonie à laquelle nous condamne l'impression profonde que la prochaine tenue des Etats généraux fait sur les esprits. — Un nouvel

« ordre des choses va renaître, dit-on de toutes parts.... en fondant Rome « on l'appella urbs aeterna, en reconstruisant la Monarchie française « sur de nouveaux fondemens, on pourra dire d'elle : Imperium aeternum »

Le libelle de M. de Limon contre M. Neuker, où il l'accuse d'être à la tête d'une conjuration faite par le tiers état pour renverser les nobles, le clergé et le Monarque, a armé dans le parti du Ministre des finances, les hommes honnêtes qui lui étoient encore opposés. Des injures et la calomnie sont des armes très usitées dans le tems présent. Elles ne blessent point lorsque l'on connoît le motif qui les met en œuvre, et toute le monde sait que M. de Limon voit avec une espece de rage le Limon des finances en d'autres mains que dans les siennes.

On peut se figurer d'après une anecdote récente, à quel degré les esprits du peuple sont généralement aigris contre la Noblesse. Le Marquis de la Grange couroit à pied dans les rues de paris, fut serré contre la Muraille par un cocher de fiacre. Ce Marquis naturellement violent et emporté frappa cet homme de sa canne et lui fendit la tête. Le peuple s'amassa; un garçon boucher prit M. De la Grange au collet, et s'apperçevant qu'il portoit un cordon rouge, s'écria qu'il falloit s'en servir pour le pendre. La garde survint, le Marquis et le blessé furent conduits chez un Commissaire; le peuple s'ameuta et, au milieu d'invectives atroces, demandoit que l'on leur livrât le noble. Celui-ci s'échappa par une porte de derriere, abandonnant 12 louis avec lesquels le Magistrat subalterne parvint à accommoder l'affaire.

N. 10 De Paris le 27 fevrier 1789

Les Nantois viennent encore de faire de nouvelles instances à M. Necker, pour lui faire accepter cinq millions sans interêt et sans terme limité pour le remboursement. Il a de nouveau refusé de secourir, de crainte que les nobles ne disent qu'il vend son credit et ses faveurs au tiers-état.

Ce même Tiers-état devenant, en Bretagne, n'avoir dans chaque ville que des jurés et des juges de paix, offre, dit-on, de se charger de rembourser tous les offices du parlement de Rennes.

Les lettres d'ici annoncent de nouveaux troubles. La noblesse et le Tiers état se sont réunis contre le clergé du Diocèse; ils le considerent comme un assemblage d'hommes gagés ou pensionnés vivant aux dépens de la Commune et par cela même n'ayant et ne pouvant avoir aucune part aux déliberations. on lit, dit-on, exclus d'autorité des assemblées. L'archevêque d'Aix a voulu cabaler et menacer. Son palais a été assiégé, et il a été obligé de se sauver. il est venu ici et on l'ecoutera, mais il ne trouvera pas autant de partisans qu'il l'espere. nos idées sur le haut clergé changent insensiblement.

On écrit de Nice que l'Eminentissime Cardinal de Lomenie est tourmenté depuis sa jeunesse, s'est jetté sur sa poitrine et donne beaucoup à craindre pour ses jours.

De P... le 28 fevrier.

Mgr Comte D'Artois s'est décidément déclaré le patron de la Noblesse, comme Monsieur l'est du Tiers état. Il y a eu une scene très vive à ce sujet entre le Roi et le premier de ces Princes.

Un nouveau mémoire de la Comtesse de La Motte se trouve dans quelques mains. C'est un horrible libelle contre une personne auguste qui a les plus grands droits à notre amour et à notre vénération.

Le Prince de Galles n'est ni moins aimable ni moins galant depuis qu'il est devenu régent de l'Angleterre. Il n'a pas oublié qu'il a vu dans son île la Marquise de Cigny. En prenant les rênes de l'Empire britannique, il lui a envoyé comme une marque de son souvenir, un très joli chapeau à la régence.

Nous attendons un ambassadeur de Pologne. Ce sera, dit-on, le Prince Poloski.

Du 15 Mars.

La grande nouvelle de la Cour, dans un moment de stagnation pour la grande affaire de la nation, est la disgrace de Mde Gourpillon. Elle étoit femme de chambre de confiance de Mde Adelaïde et depuis quelque tems ne se faisoit pas moins remarquer par les dépenses que par les entretiens secrets avec sa maîtresse fort avant dans la nuit. Monsieur chargea Mad. De la Vauguion de la congédier. La Duchesse connoissant l'empire de cette favorite subalterne, supplia Monsieur de la dispenser d'une Commission aussi délicate. Le Prince fit venir lui-même la Dame Gourpillon, qui, se sentant sortie de la protection de sa Maîtresse, fit beaucoup de difficultés pour le sortir. Monsieur la chassa de sa présence et lui fit donner une lettre de cachet qui l'exile à Lille auprès de son mari. La Calomnie s'exerce à interpréter les Libres de cette jeune Dame au point d'donnant de

faveur au quel elle étoit parvenue.

Le Marquis de Constans vient de mourir.

La Bretagne est toujours en proie aux divisions. Il y a aujourd'hui, dit-on, du sang répandu à Bordeaux pour la même cause. Les bons Citoyens entrevoyent avec douleur que, comme en 1614, des prochains états généraux ne seront qu'une continuation de scenes scandaleuses dans le cours desquelles on sera peut-être obligé de baisser brusquement la toile pour éviter un dénouement tragique.

N: 11. de V.... le 6 Mars 1789

Le Mariage du Duc d'Angoulême avec Mlle d'Orleans est fixé au 16 Août prochain. Le Duc d'Orleans aura à cette occasion la survivance qu'il a tant desirée de la Charge de Grand Amiral. Deux autres illustres Mariages doivent être arretés à la même époque. Celui de Mde fille du Roi avec le fils de Roi de Naples et celui de M. le Duc de Chartres avec l'Infante de Parme.

Un jeune Prince voulut le Lundi gras, aller au Bal de l'opera il garda de la lumiere dans sa Chambre contre son usage. On le jetta & on l'apperceut se glisser a minuit par un escalier dérobé au bas duquel un confident l'attendait avec une voiture. Il fut fort surpris en voulant y monter d'être retenu par son Gouverneur qui l'engagea a retourner dans son lit.

On se rappelle que Jean Felix Basire assassin de l'avocat Girault n'a été condamné et executé que sous ses noms de Baptême. Cet egard pour sa famille a semblé à celle de Thuy dont le nom propre est Felix, retombe sur elle en conséquence elle a demandé une reformation de l'arrêt. Le hazard fait ayant que l'on devoit donner l'opera de Felix le lendemain de l'exécution, les Comediens n'ont fait afficher que le second titre de cette piece, L'Enfant trouvé.

On s'occupe toujours uniquement des Etats généraux, et même sur cette grande affaire, on ne sait guere que ce que

les lettres de Province & les Conseillers-brocharciers en disent. Les premieres ne parlent toujours que de troubles & de divisions. Ceux-ci publient des idées plus bizarres les unes que les autres. M. Bergasse propose comme quelque Chose de bien neuf, à la municipalité de S. Germain-Laval, de modeler le Parlement sur celui d'Angleterre & de diviser ces especes d'Etats généraux permanens en Chambre des Pairs & Chambre des communes: Ce qui mettroit fin à toutes les disputes. Le langage est celui d'un homme qui a un procès à gagner ou tout au moins à juger, et qui sans doute n'attend pas de pension sur la Cassette du Roi.

Du 8 mars.

Le prochain depart du Prince Henri a reveillé l'attention des nouvellistes sur les affaires du dehors. Ils savent ou bien ils ont imaginé que le Roi son neveu l'a rappellé pour le mettre dans le cas de cueillir de nouveaux lauriers si ce n'est point une guerre prête à s'allumer entre l'Empereur & le Roi de Prusse qui a abregé le sejour que ce Prince a fait ici, c'est l'accélération de son depart pour d'autres causes qui renouvelle ces bruits de guerre.

On parle beaucoup d'une lettre de M. de Calonne au Roi. Elle est de neuf heures de lecture. Cet Exministre a trop présumé des loisirs de notre monarque.

Le Comte de Mirabeau est revenu à Paris, ayant perdu l'espoir d'être élu par le Tiers Etat de sa patrie pour les Etats généraux.

L'abbé de Boisgelin l'Archevêque d'Aix qui avoit étalé chez les Provençaux toute la hauteur de la Noblesse Bretonne ne peut plus sortir hors de son Palais pour aller même à son église sans une escorte de Grenadiers. Son Principal Crime aux yeux du peuple est d'avoir proposé de mettre un impôt sur les oliviers.

Dans le Limousin les nouveaux annoblis ont tour à tour été rejettés du Tiers Etat comme Privilegiés et de l'ordre de la Noblesse comme n'apportant que des titres de batardise.

La premiere assemblée du Baillage de Senlis pour la redaction des Cahiers pour les Etats generaux a été très remarquable. On y a prononcé des discours fort éloquens, on a cité cent abus criants des vexations de toute espece de la part des gardes du Prince de Condé &c. on croit que cette levée de boucliers contre les Capitaineries suivi des cris universels contre ce fleau du peuple en amenera la suppression. Il est tems que les droits de homme soient vengés et que la propriété du Citoyen soit respectée.

On continue les plaidoyers dans l'affaire Kornmann Tous les avocats ont successivement gagné des parties aux

à leur Cause. On croit que les parties seront mises hors de Cour.

Les boulangers ont présenté un mémoire au Parlement. Ils prétendent que c'est une injustice horrible de les avoir mis à l'amende pour avoir vendu le pain conformément au reglement de police. Ce mémoire est, dit-on, l'ouvrage du verbiageur Chevalier de Rutlige qui s'efforce toujours d'être caustique.

N. 12 De V... le 12 Mars 1789.

M. le Duc D'Orleans vient de donner un exemple précieux de devouement patriotique en faisant publier des cahiers pour les baillages de sa domination, dans lesquels il propose de payer lui-même les impositions, en raison de ses immenses propriétés: C'est faire à la nation l'hommage de près de 600,000 ₶ de ses revenus: Il demande la suppression des Capitaineries, la permission du Divorce &c &c.

La lettre de M. De Calonne au Roi perce enfin dans le public. affectant un systême et des opinions tout opposées au plan de son successeur, il s'ingere de donner au Roi les Conseils du despotisme et défend la cause des privilégiés contre le Tiers-état. Ce seroit adroit si l'on pouvoit présumer que celui-ci succombe dans les discussions actuelles. M. De Calonne qui n'a visiblement point renoncé à l'espoir de rentrer au timon des affaires, joue le tout pour le tout.

Au reste le Ministère semble maintenant sur de son fait, et ne point douter du succès de ses moyens pour prévenir les troubles dont la nation étoit menacée. mais on commence à dire que l'on sera obligé de différer jusqu'au mois de Juin l'ouverture des Etats généraux pour faire produire à cette importante demarche tous les bons effets qu'on a lieu d'en attendre.

Le Tiers état aigri contre le Prince de Condé qu'il accuse d'avoir donné lieu à l'insurrection de la Noblesse en Bourgogne, accueille les bruits qui lui sont défavorables. Les communes de cette province ~~de~~ ont demandé au trésorier le Compte des fonds en Caisse, il l'a refusé et s'est même absenté, dit-on. On en a conclu, ~~dit-on~~

un déficit dans cette Caisse, et l'on a prétendu que le Prince gouverneur en avoit emprunté 1,700,000 liv.

Les disputes de la Comtesse de la Motte avec M. De Calonne sont connues, et l'on sait que la premiere a essayé de compromettre étrangement l'ex Ministre à l'ouasion de son memoire. voici l'anecdote à laquelle on attribue la premiere origine de ces brouilles. Les deux célebres refugiés jouoient ensemble dans une assemblée nombreuse. Mad. la Motte dit: J'ai trois as, trois rois et le plus beau jeu du monde et pourtant je suis en danger. — oui, Madame, répond M. de Calonne, en ne pensant peut-être qu'au jeu, car vous ne serez pas moins marquée.

Le Duc D'Orleans vient d'obtenir du pape la sécularisation d'un couvent de religieuses situé dans ses Domaines en Normandie. on ne peut porter plus loin que ce Prince le voeu d'effectuer la liberté individuelle.

Le Cardinal de Rohan a, dit-on, dispensé du bréviaire les Ecclésiastiques de son Diocese qui sont occupés aux fonctions parochiales. La prédication, la confession, la visite des malades &c. devant remplir tous leur tems, il laisse le soin des prieres aux Chanoines et autres bénéficiers qui n'ont rien de mieux à faire.

Le Conseil de la guerre vient de faire un changement dans la partie des transports militaires. on a rogné les ongles au Commissaire général auquel on avoit alloué 12 p% de toute la dépense.

Du 14 Mars.

L'arrêt du Conseil qui recule l'époque des États généraux n'a été différé que jusqu'à la réception des nouvelles de quelques provinces, afin de raccourcir ce délai, autant qu'il sera possible.

La contestation qui s'est élevée au sujet du droit de présider le grand bailliage de Rouen, subsiste toujours. Le Prince de Montmorency Luxembourg qui est parti d'ici pour aller s'installer en qualité de grand Bailli, est vivement contrecarré par le Duc de Harcourt qui fait valoir la possession de fait qu'il a prise, lors du voyage du Roi à Choisy, où il présenta comme chef du Bailliage de Rouen, il le présenta à S. M. solemnellement et en grand costume.

N. 13

De Paris le 17 Mars 1789.

On écrit de Reims que, le 11 de ce mois, il ne vint pas un sac de bled au marché de cette ville. le peuple qui, au marché précédent, avoit payé 17 ₶ le septier pesant 120 ₶ prit de l'humeur. L'emeute devint serieuse. L'archevêque, 3 Maréchaux de Camp, 15 Chevaliers de S. Louis, ne purent la calmer. Deux Compagnies de Dragons arriverent le lendemain. quelques mutins furent blessés; d'autres mis en prison. Un annobli avoit, par son imprudence, porté le tumulte à ce point, en menaçant la populace avec un fusil qui n'étoit pas chargé. on lui arracha son arme et il ne parvint à se sauver qu'à force de jambes. il jura, en retournant à son comptoir, de ne plus se mêler des affaires publiques. Un des officiers de la police s'est fait le plus grand honneur en cette occasion, et c'est à sa fermeté, comme à sa prudence, que les Rhemois ont dû le prompt retour de la tranquillité.

Les troubles qui commencent à s'appaiser en Bretagne, s'allument peu à peu en Languedoc; mais ils y seront certainement moins longs et moins amers. il y a eu cependant quelques combats particuliers. le voeu y semble universel pour recomposer les Etats de la province, afin que chaque membre puisse se dire librement élu.

La Reine qui n'avoit point couché à Paris depuis deux ans, y est enfin venue à l'occasion d'un souper chez Madame la Princesse de Lambaille avant lequel elle a honoré de sa présence le spectacle des bouffons.

Du 20 Mars.

Le Tiers-état d'Aix a élu le Comte de Mirabeau pour son Député.

aux Etats-généraux. Celui de Clermont en Beauvoisis a choisi a choisi un aubergiste de S. Just. Le Contraste est frappant; le dernier choix doit faire supposer un mérite extraordinaire dans l'homme dont l'état ne semble pas l'annoncer.

Les Députés du Tiers état de Bretagne sont partis, pénétrés des bontés du Roi qui les a accueillis avec une distinction peu ordinaire, leur donnant même dans son propre Cabinet leur audience de congé.

Ce n'est point l'archévêque de Strasbourg, mais le suffragant de Salzbourg qui a dispensé les Ecclesiastiques du breviaire. La consonnance des noms a occasionné cette méprise

Du 22 Mars.

Quoique la grossesse de la Reine n'ait point été declarée ministérielle-ment; on la regarde comme certaine. on prétend que S. M. l'a annoncé elle-même. Ce sera un motif de consolation pour la perte du Dauphin, dont nous sommes menacés, mais on regrettera toujours vivement un prince qui promettoit de grandes qualités.

Les lettres de convocation pour la Bretagne sont expédiées. le ton paternel qui y regne est bien propre à retablir le calme dans les esprits de cette province.

L'abbé de Siez qui a acquis une grande réputation dans les circonstances actuelles et auteur des instructions de M. le Duc D'Orleans pour son appanage, est allé à l'assemblée du Baillage de Montfort La Maury où l'on espére qu'il sera choisi pour Député du Clergé, cela doit être fait maintenant car on assure que le tiers état de cet endroit

a choisi pour le représenter, un contrôleur ambulant de la ferme. —
Le même abbé de Siéyès a le projet de donner une seconde édition de son livre intitulé Vues sur les moyens d'exécution dont les représentans de la France pourront disposer en 1789. Quelqu'un lui reprochoit d'avoir dit dans la préface, que M. Necker n'étoit pas de force à nous donner une constitution, et l'engageoit à effacer cette idée contraire à l'opinion générale. Et moi, dit l'auteur, j'ai un autre reproche à me faire: je ne suis permis le mot admirer et je veux le expliquer.

Les élections se font partout rapidement et avec une liberté de suffrages à laquelle on s'attendoit peu. Dans le Vermandois le Duc de Liancourt a évincé le Prince de Condé, dans le Soissonnois M. le Duc D'Orléans a été unanimement elu M. Freteau l'a emporté sur le Duc du Chatelet.

11.14 De Paris le 27 Mars 1789.

Le Duc de Bourbon se rendoit, ces jours passés à la chasse, il falloit traverser le pont S. Maxence. Les habitans qui en furent instruits, se rassemblerent sur son passage, et ce ne fut qu'au bruit des huées et des acclamations dérisoires qu'il traversa la ville. un pareil accueil n'est pas flatteur pour l'amour-propre. on sent bien qu'un Prince s'en dédomage en disant: C'est de la Canaille; mais ce peuple aigri et vexé que l'on nomme Canaille, dit de son côté: C'est un tyran, et toute Capitainerie est un droit tyrannique.

On ne doute plus d'une coalition secrete entre le sacerdoce, la Magistrature et la noblesse; mais l'on doute qu'elle l'emporte sur les droits imprescriptibles des Communes, c'est-à-dire, de la nation.

Le Memoire des Boulangers où ils veulent prouver, que c'est contre les accaparateurs des grains, au moins ménagés par le parlement et non contre eux que devoit se diriger les délibérations, a infiniment déplu à Messieurs. Le Chevalier Rutlige qui en est l'auteur, a déja été appellé deux fois à la barre de la Cour, et il a refusé de s'y rendre. Le parlement qui n'est pas accoutumé à une pareille désobeissance, le decretera sans doute.

On croyoit l'affaire de Histoire secrete de la Cour de Berlin terminée par la brulure de cet ouvrage: on la poursuit et il a été déja lancé deux decrets d'ajournement personel contre le libraire Le Jay. on a envoyé en Provence où il est, dit-on des Alguasils qui ont ordre de l'amener aux pieds des Juges.

Les elections se continuent avec activité et offrent dans les différentes provinces, des tableaux differens. à Montfort le célebre agioteur, l'abbé D'Espagnac combat l'abbé de Siez avec tous les avantages que

donnent l'argent et l'intrigue ; à Blois, M. de Laboisé a été élu, en qualité de fermier général. M. Panchaud, ancien Banquier, Créateur peu heureux de la Caisse d'Escompte a été élu à Romorentin.

On cite un trait remarquable de M. le Comte de Gouy d'Arsy, il présidoit la assemblée de Melun où il est Bailly d'épée. La noblesse étoit couverte ; il observa que cette hauteur étoit déplacée. on ne bougea pas. il se couvrit lui-même en prescrivant au Tiers état de en faire de même, et rétablit ainsi l'égalité.

En Bourgogne le Comte de Guibert a éprouvé une cruelle mortification. un officier le voyant entrer dans la assemblée, lui dit qu'un homme qui avoit cherché à avilir le soldat français ne devoit point figurer parmi la noblesse française. on le pria de sortir, il s'obstina ; on lui reprocha d'avoir décidé dans le conseil de la guerre, qu'on pouvoit punir le soldat par le plat de l'épée et par le bâton. Enfin après plusieurs avances même de menaces, il fut obligé de se retirer.

Dans la assemblée de quelques villages du Poitou, les paysans ont demandé l'abolition de la confession auriculaire.

M. le Noir s'étoit rendu à Troyes, dans l'espérance d'être Député, mais à peine parut-il dans la assemblée qu'il s'éleva un murmure général contre lui ; comme l'un des satellites du despotisme ministériel. Le Comte de Montesquiou voulut parler en faveur de l'ancien Lieutenant général de police, mais on lui répliqua vigoureusement, et pour l'en punir on fit échouer toutes les espérances qu'il avoit d'être le Député de la noblesse.

De Versailles le 27 Mars.

Un bruit sourd s'est répandu ici de la prochaine retraite de M. Necker. il y a même eu des paris qu'il ne seroit pas en place dans quinze jours. c'est une explosion de la méchanceté aigrie par la faveur qu'un Monarque juste accorde à la vertu. Mercredi dernier M. Necker sortoit du Conseil; l'un des oisifs de l'oeil de boeuf s'avisa derriere lui de contrefaire sa marche; le singe en talons rouges ne put lire que l'indignation sur le visage des spectateurs.

M. De Marbeuf qui, croyant la noblesse de toute éternité, même chez les juifs, a traduit ces mots d'Isaïe: ignobilis tumultuabitur contra nobilem, le peuple s'élevera contre le noble, au lieu de, la Canaille insultera l'homme vertueux, a reçu du Roi un accueil plus que glacial. S. M. lui a dit: M. l'archévêque, on a brulé votre mandement à Lyon! — Sire, je n'en sais rien. — Eh bien, je vous l'apprens et que tout le monde en est fort mécontent.

L'Evêque de Sisteron a été assommé à Manosque; mais ses spéculations sur les grains sont les vraies causes de l'animosité du peuple contre lui. Il est plaisant que, tandisque les pierres pleuvoient sur lui, il s'épuisoit à donner des bénédictions.

Le Parlement de Paris a décreté deux Boulangers, à l'ocasion du Memoire qu'ils ont adressé au Roi. Ce jugement a été prononcé dans l'assemblée des Pairs. il faut remarquer à cette ocasion que depuis longtems il ne se trouve plus que deux pairs à ces assemblées: le Duc de Gesvres et le Duc d'Aumont, ci-devant Duc de Mazarin.

11.15 De V.. le 2 Avril 1789.

M. le Cte de Guibert est arrivé de Bourges. En debarquant il a fait part au public, d'un précis de ce qui s'est passé à son égard à l'assemblée du Berry. Les reproches qu'on lui a faits peuvent n'être pas fondés, mais ils prouvent qu'il s'est, on ne sait comment, rendu odieux aux militaires. il cite pour lui quelques seigneurs, mais il ne paroît pas qu'ils ayent pris ouvertement son parti: Il semble qu'ils ont laissé faire, et qu'après tous les outrages dont on a accablé M. de Guibert, ils ont été, suivant l'usage, lui temoigner des regrets de ce qui s'étoit passé.

Un meunier du Baillage de Beauvais, a demandé d'entrer un moment dans la chambre où les nobles étoient assemblés: on le lui a permis. Il a aussi demandé de faire écrire une petite supplique et voici ce qu'il a dicté. " — Mess. " je vous prie d'arreter que lorsqu'à l'avenir on degradera un gentilhomme, " vous aviserez aux moyens d'en faire quelque chose, car le tiers état a " deliberé de son coté de ne plus recevoir dans son seins un noble dégradé. "

A Genlis le Cte de Lameth voulut à l'ouverture de l'assemblée faire un discours. mais ayant avancé en commençant, qu'il faudroit que le Tiers état fit serment de reconnoitre les privileges et immunités, tant de la noblesse que du Clergé, cette proposition revolta tout le monde. on le hua et on ne lui permit pas de continuer son discours.

A Bordeaux l'Archevêque a essuyé une petite mortification. arrivé dans la salle où devoit se faire le choix des Deputés, voyant un seul fauteuil vuide, il se mit dedans, On l'avertit que ce fauteuil étoit destiné au Président de l'assemblée: Il s'obstina à vouloir le garder, en disant que, dans l'assemblée, il ne voyoit personne que lui qui eût le droit d'avoir un

fauteuil. Après des demandes honnêtes d'une part et des refus obstinés de la sienne, on l'arracha du fauteuil qu'il ne vouloit point quitter.

MM. D'Epremenil et de Semonville ainsi que le petit abbé Lecogneux appellé le grand général Jacquot, tous trois Conseillers au Parlement, et bien désireux de paroître aux Etats graux, s'étoient rendus chacun dans les différens baillages où ils ont leurs fiefs, pour se faire élire, mais ils ont tous trois manqué leur coup. l'esprit de corps qu'ils portent partout, jette de la defiance et les fait repousser. on ne connoit encore que 2 Conseillers au parlement qui aient été choisis pour députés. moins il y en aura, moins l'esprit de parti contrariera les grandes vues de la nation.

Du 4 Avril.

Nous avons été effrayé du danger qu'a couru le Roi en visitant des combles où l'on faisoit des réparations. C'est un ouvrier qui a conservé notre Monarque en le retenant par ses habits au moment d'une chute terrible qu'il alloit faire. Le Roi lui a assigné une pension de 1200 ₶ sur sa Cassette, mais à condition qu'il ne quittera point son état.

M. De Calonne a paru un instant sur le continent, mais c'est pour y essuyer un cruel affront. l'un de ses anciens subdélégués lui avoit formé un parti pour être député aux Etats généraux; il s'étoit assuré de 20 voix au Baillage de Bayeul. Dès que M. De Calonne fut arrivé, il se mit sur les rangs. la noblesse déclara à M. le Prince de Robecq qu'elle ne s'assembleroit pas qu'il ne fut sorti de la ville. Le Tiers état s'assembla, mais il debuta par arrêter qu'il ne nommeroit pour représentant ni

Ministre ni Ex-ministre ; et arrêta en outre qu'il ne seroit point procédé à l'élection jusqu'à ce que M. De Calonne qu'on savoit dans la ville fut hors des limites du Bailliage. Celui-ci ne pouvant espérer de vaincre cette résistance générale, se hâta de repasser en angleterre. il jouoit gros jeu. les délits sur lesquels il fut dénoncé au parlement et dont le Procureur général a été chargé de prendre connoissance, sont de nature à provoquer un decret de prise de corps. Cette réflexion pourra alléger en M. De Calonne, la rage de vouloir perdre M. Neuker.

Le Chapitre de Paris s'est assemblé hier et a arrêté de faire des protestations contre la forme dont ont été convoqués et ont été assemblés les Etats généraux. Malgré quelques criailleries, il y a apparence que si le bon Dieu et M. Neuker sont les maîtres, la France enfin n'aura plus rien à envier à l'Angleterre et sa constitution ne coûtera pas 4 ou 5 cens ans de guerre civile comme la Charte Britannique.

N. 16 De l'... le 9 avril 1789.

On avoit dit les troubles de la province appaisés, mais le germe de la discorde y fermente plus que jamais. La Cour n'est contente ni des nobles ni du clergé ni du parlement ni du tiers-état.

La noblesse de Bretagne vient d'écrire une lettre au Roi pour lui demander une sauvegarde contre les mauvais desseins dont elle soupçonne aussi les jeunes gens du Tiers état. Ceux-ci ont traité de calomnie leurs les auteurs de la lettre.

L'Evêque de Belley en Bugey a éprouvé une facheuse tracasserie de la part de ses Diocesains. Ce prélat avoit bonne envie d'être député aux Etats-généraux; mais son parti n'étoit pas le plus fort. L'élection fut faite en faveur du Curé. Le Pasteur fut obligé de parler pour la paroisse avant que les cahiers ne fussent rédigés. Lorsqu'ils furent prêts, on les mit en dépôt entre les mains de l'Evêque, pour passer ensuite dans celles du Curé député. mais l'Evêque ne voulut plus les rendre, protestant avec les Chanoines de la Cathedrale contre l'élection du Curé. Les prières, les remontrances, les avis même du Président de la noblesse qui lui fit une visite pour essayer de vaincre sa résistance, tout fut inutile. La fureur s'empara du peuple. on entra, la torche à la main, dans le palais du nouvel apôtre pour l'embrasser. Le président de la noblesse eût assez d'ascendant sur le peuple pour l'empêcher d'incendier le palais; mais il ne put l'empêcher de briser les meubles et d'en jetter une partie par les fenêtres. L'Evêque enfin remit les cahiers et l'on a trouvé que, pendant qu'ils avoient été entre ses mains, ils

avoient subi beaucoups de changemens.

L'Evêque de Nevers a passé en l'autre monde. Il étoit Ex-Jésuite et l'une des colonnes des immunités épiscopales. Ses Camarades à Crosse et à mitre le regrettent, mais il n'est regretté que dans cet ordre.

Depuis deux jours le bruit s'est repandu que Mad^e de Calonne étoit venue à Paris pour demander son divorce. Cette nouvelle ne paroit pas croyable, lorsqu'on pense que Mad. d'Harvelay n'est mariée à M. de Calonne que depuis sept mois, en angleterre, et qu'au commencement de l'hyver, elle est venue incognitò avec son mari en France, pour consolider leurs liens suivant les rites de l'église gallicane.

Du 10 Avril.

Le parti de l'opposition à la tête duquel sont les Princes qui ont présenté ce fameux memoire au Roi, ayant fait entendre à la Reine qu'il n'étoit prudent de consulter sur la circonstance actuelle un homme dont l'experience et les lumieres furent connues, a fait passer à M. de Machault, ancien garde des sceaux, la proposition de la place du premier Ministre. Le vieux Magistrat qui est dans sa 85me année répondit à ceux qui lui étoient envoyés que la France venoit d'être inondée et qu'il falloit voir ce que produiroit cette inondation que quand le Ministre qui avoit la confiance du Prince et de la nation, la meriteroit moins, il ne se sentoit pas en état de supporter un si grand fardeau. Le mauvais succès n'a pas fait ralentir le parti qui agissoit et il est encore revenu à la charge, mais toujours infructueusement. On ajoute que la Reine sachant que cette proposition singuliere avoit été faite de sa part lui a fait signifier son mécontentement.

Il paroit que c'est le même parti qui fait courir les bruits les plus inconvenables en faveur de la noblesse. on prétend que dans un Comité secret des Princes du sang, hier au sortir de la cérémonie du lavement de pied et de la protection que Monsieur frere du Roi, a jusqu'ici accordée au tiers état, a été fortement ébranlée. Ce qui est certain, c'est qu'on y a arrêté des protestations contre le voeu de la nation, à laquelle le Roi a promis de la restituer dans ses anciens droits, parole sacrée et qui après tout n'est plus tems de retirer.

Du 12 Avril.

On attribue à M. de Mirabeau l'harmonie dont un Courier de la Provence nous annonce enfin le rétablissement entre les 3 ordres de cette Province. on en a rendu graces à Dieu par une procession solemnelle. M. de Mirabeau est enfin élu député pour le Tiers état de Marseille. on prétend que les menaces d'un parti qui s'étoit formé hors de l'assemblée ont produit sa nomination 2 fois manquée par scrutin.

M. Bergasse qui est tombé évanoui, en entendant prononcer son arrêt dans l'affaire Kornmann, a pensé mourir de joie, en apprenant que le Bailliage de Forez l'a élu pour son député aux Etats généraux. Il n'a donc montré de courage jusqu'ici que dans la poursuite de ses ennemis. Puisse-t-il le retrouver en faveur des intérêts de la nation, et surtout abandonner le projet de ses 2 chambres haute et basse. En France nous ne devons avoir rien de haut, attendu que nous n'avons rien de bas. Si les anglois avoient le courage de retrograder, peut-être seroient-ils bien des changemens inutiles dans leur constitution.

M. le Card. de Rohan élu député pour le Clergé d'Alsace l'a, suivant

les Conseils de la Cour, refusé cet honneur sous des prétextes de santé.

On ignore encore le jour où l'auguste l'assemblée qui se prépare sera ouverte. on parle du 15 Mai.

Le nouveau Cardinal de Montmorency est le premier de cette famille. Elle a fourni de Connetables, quantité de Maréchaux de France, mais point de Cardinaux et n'en étoit ni moins illustre ni moins considérée.

11.17. De V... le 15 Avril 1789.

Il paroit un libelle atroce contre M. Necker et son administration. on l'attribue à D'Espremesnil. le gout des lecteurs pour la satyre n'a pas pû même lui procurer des lecteurs, et l'avidité du gain n'a pû déterminer aucun libraire à s'en charger. Ce dédain général pour une production d'un genre si recherché en ce tems. est un éloge rare et frappant du Ministre des finances.

Le prévôt des Marchands piqué de ne l'avoir pas emporté sur le prévôt de Paris pour la convocation des représentans de ce district, avoit d'abord envoyé sa demission; on nommoit déjà à sa place M. de Crosne et M. De Flesselles. Il s'est hâté de recourir après un papier signé légerement, et il garde une place qui l'empêche de tomber dans l'inconsideration.

L'Evêque de Marseille l'a échappé belle dans les derniers troubles de cette ville. un reste de vénération pour un caractere Caractere autrefois si sacré, a arrêté le peuple prêt à porter les mains sur sa personne, mais on a pris sa voiture et on l'a jetté dans la mer. Partout la fermentation est forte contre le haut clergé. si, en parlant de Dieu, et au nom d'une religion qui damne la vanité, l'ambition et la cupidité, nos princes de l'Eglise continuent d'opposer de prétendus droits aux droits de la nature, ils risquent de s'entendre dire dans peu de tems: Point d'Evêques en France, et si le tiers état, c'est à dire la nation poussée à bout, le dit une fois, une réforme inattendue dans cette partie pourroit bien s'opérer.

Les tribunaux ont encore retenti un moment du nom qui sera longtems fameux de la Ctesse de la Motte. Mlle de Valois, sa soeur cadette, a intenté au Domaine un procès en restitution de titres de famille et de succession qu'elle prétend s'être trouvés sous les scellés de la condamnée. Bientôt

est intervenu un ordre de la Cour de suspendre toute
poursuivie. on continue de mettre la plus grande
attention à empêcher que le souvenir de cette
malheureuse affaire ne vienne à se réveiller. on croit
et cela sera juste, qu'on accordera mille écus dans
la poursuite de ses prétentions; on la dédommagera; on
assure même qu'on lui rendra une portion des biens
confisqués, mais le Cardinal de Rohan qui a payé
le fameux Collier, n'y a-t-il pas les premiers droits?
C'est ainsi que l'injustice marche toujours à côté
de l'autorité arbitraire. Les remèdes même qu'elle
cherche à appliquer aux maux qu'elle cause, en
produisent sans cesse de nouveaux; c'est un cercle
vicieux dont elle ne peut jamais sortir, même
sous le gouvernement des despotes.

du 19 Avril

Les conversations des députés pour la ville de Paris
vont enfin avoir lieu. on blâme généralement
le partage qui a été fait pour faciliter de cette Capitale
en 60 quartiers, qui ne pourront porter leur choix, les uns
dans les autres. il en résultera que les habitants de chaque
district séparé choisiront leurs meilleures pratiques, et les
voisins dont ils ont le plus d'intérêt de craindre la bienveillance.
La fermentation occasionnée par la cherté des grains,

est toujours très forte. Les achats de bleds étrangers qui ont été faits au trésor royal, depuis six semaines, se montent à plus de six millions.

Le Comte de Mirabeau n'a point accepté la nomination de Marseille. il a préféré de se rendre aux voeux du tiers Etat d'Aix, qui l'a élu à une pluralité de 290 voix sur 300. il est de retour à Paris avec son épouse. Cette reconciliation est encore l'ouvrage du peuple qui a exigé d'elle qu'elle lui rendit sa tendresse au nom de la patrie.

M. Bergasse s'est flatté trop tôt d'être élu dans sa patrie. on le dit revenu à Paris où il espere être plus heureux. dans le quartier qu'il habite, il prépare plusieurs libelles, l'un entr'autres contre l'avocat général sur les conclusions duquel il a été condamné.

On assure que l'abbé Maury a été élu à Peronne. quoique academicien et prédicateur du Roi, on le regarde comme un des plus mauvais sujets du royaume; Cette élection est un de celles qui attestent que l'influence de l'intrigue s'étend partout.

Demain dimanche Mlle d'orleans, doit être batisée et présentée à la Cour, son mariage d'abord arrêté, ensuite rompu avec le duc d'angoulême, pourroit bien se renouer.

N. 18 De V... le 23 Avril 1789

Ces jours derniers nos politiques prirent de l'humeur contre le Ministere ; ils le bouleverserent entiérement ; ils remplacoient M. de Villedeuil par M. de Breteuil, M. de Montmorin par M. De La Vauguion, M. de la Luzerne par M. de S. Priest ; ils avoient d'abord mis aussi M. Necker à la porte : mais le même soir ils se radoucirent et se contenterent de lui adjoindre M. Coster.

Ces bruits n'ont eu d'autre source qu'une querelle assez vive faite en plein Conseil à M. Necker par M. de Montmorin. Celui-ci y accusa le premier de vouloir convertir la Monarchie en république, fit une longue harangue pour prouver qu'il avoit compromis l'autorité royale et que toutes ses opérations tendoient à l'anéantir. le Roi écouta paisiblement la Diatribe, mais les autres Ministres ayant voulu appuyer M. Necker, le Roi perdit patience, se facha hautement contre tous les membres du Conseil et dit : qu'il ne faisoit pas ce que M. Necker désiroit et que son Ministre ne faisoit qu'exécuter ses volontés.

Le Parlement, quoiqu'en vacances, s'assembla, le 17 au soir. Il se trouva neuf Ducs et Pairs à cette assemblée qui sembloit bien caracterisée extraordinaire et secrete. On y proposa de decreter M. Necker, comme auteur des troubles de nos provinces. Les membres respectables de cette Compagnie s'éleverent vivement contre cette levée de bouclier qui eut produit un scandale fort dangereux pour ceux qui l'auroient occasionné. Le peuple qui conçut quelqu'idée des desseins funestes de feu nos rois les Magistrats aux

enquêtes, se porta successivement en foule dans la Cour du Palais. on entendit des voix s'élever et dire: si l'on decrete M. Necker, il faut le remplacer le parlement.

Sur les 10. h. le parlement se sepera, et le peuple se retira tranquillement, sur l'assurance qu'il n'avoit point été pris d'arrêté.

Autre assemblée nocturne, le 18. on y proposa de s'opposer à la tenue des Etats generaux, comme illégalement convoqués. on ne se borna pas à cette séditieuse motion; plusieurs voix s'opinerent de decreter tous ceux qui s'y presenteroient. il fut agité aussi d'empêcher les assemblées préliminaires pour la nomination des Deputés de Paris. un Magistrat dit à cette occasion: où trouverons nous des troupes pour mettre nos arrêts à exécution? à minuit on se sepera sans prendre aucun arrêté. le lundi matin on s'assembla de nouveau, et l'on se borna à confirmer une sentence du Chatelet pour le maintien de la tranquillité publique, relativement aux assemblées qui devoient se tenir ce jour là dans Paris. Il est des Magistrats vertueux, amis de la concorde, qui gemissent d'avoir des confreres qui se sont érigés en Meneurs.

Depuis quelques jours le public amuse à M. Necker de veiller dans les principes qu'il a manifestés jusqu'ici. les adversaires du Tiers état continuent aussi de se vanter d'une conquête plus glorieuse pour eux, celle de Monsieur frere du Roi. Ces deux importantes nouvelles paroissent controuvées, et être l'une des mille et une intrigues que les privilégiés

employent en ce moment pour prévenir le coup qui les menace. on remarque cependant que M. Necker recherche M. de Mirabeau, M. Clermont-Tonnerre et Lameth qui ont écrit ou parlé en faveur de l'établissement d'une chambre haute. M. Bergasse se vante d'avoir eu plusieurs conférences avec ce Ministre. M. Necker est dévoré du désir de rester en place, il est naturel qu'il cherche à ménager tout le monde, mais ce n'est pas précisément ce que la nation attend de lui.

Du 26 Avril.

Les bruits qui se répandent d'un changement dans le Ministere n'étoient point absolument dépourvus de fondement, mais cette révolution a été entièrement favorable à M. Necker. Le département de Paris et de la Maison du Roi est donné à M. de Segur, la Marine rendue à M. de Castries, les sceaux remis dans les mains de M. Vidaud de la Tour, et M. le Mar. de Broglio nommé Ministre de la guerre. Le sort de M. de Montmorin n'est pas encore décidé, mais il paroit que ce retard ne provient que de l'embarras du choix pour son successeur entre M. de St. Priest et M. de Lallaugnion. le Baron de Breteuil entre au Conseil et l'on croit qu'il sera déclaré premier Ministre.

Les assemblées clandestines du parlement provoquées par des Zélateurs turbulens, dans le moment où les bonnes Têtes jouissoient du délassement des vacances, avoient excité l'attention prévoyante du Ministere. leur objet étoit non seulement de décréter M. Necker, mais aussi les Députés que se rendroient à Versailles pour la tenue des Etats généraux

dont les suites leur causent tant de inquiétudes. Dans le même tems le Gouverneur de la Bastille reçut ordre de faire des provisions, et de se pourvoir de 60 lits de plus. les prétendus législateurs de la nation l'on échappé belle et ne s'en doutoient pas. il paroit certain que 60 conseillers auroient été enlevés d'un coup de filet, s'ils avoient osé exécuter leurs desseins audacieux.

Les Députés de la Noblesse de Bretagne ont notifié à la au Ministre la résolution que la Noblesse et le Clergé de cette province ont prise de ne point nommer des représentans, à moins qu'on ne leur permit de les nommer dans les Etats particuliers comme autre fois. Cela pourra causer quelque embarras dans l'assemblée générale, à moins qu'on ne parvienne à établir que le Tiers Etat composé de 25 millions d'hommes, formant le corps de la nation Française, celui de Bretagne suffit bien pour représenter la province.

N. 19 De Paris le 30 Avril 1789

L'émeute qui, du faubourg S. Antoine, a répandu l'allarme dans toute la ville, a eu pour prétexte quelques propos des fabricans Réveillon et Henriot sur le prix du salaire des ouvriers; mais il est évident que des motifs et des instigations cachées y ont donné lieu. Ce seroit le plus adroit, mais non le premier des moyens occultes que les ennemis de M. Necker prennent pour le perdre, que ceux qui craignent la destruction des abus ou de certains de la barbarie, emploient pour empêcher les innovations qu'ils redoutent.

Les lettres de toutes les provinces prouvent que la fermentation des esprits n'est point calmée. nulle part le peuple le croit aux apparences de générosité que la noblesse affecte en quelques endroits, et partout elle est soupçonnée de contrarier en secret ce qu'elle annonce en public. le meilleur moyen de prévenir les suites de l'aigreur qu'entretient d'un autre côté la cherté des denrées les plus nécessaires, étoit d'accélérer l'ouverture des Etats généraux. Elle est fixée au 4 mai. Puissent-on n'avoir point, d'après ce qui vient de se passer ici, à regretter d'avoir placé cette assemblée importante, trop près de la population nombreuse et inflammable de la Capitale.

M. le Cond. de Rohan étant attaqué de coliques continuelles, sur les quelles la malignité n'a pas manqué de faire déjà des Commentaires, il paroît impossible qu'il se rende aux Etats généraux.

M. le Dauphin est à toute extrémité.

Les difficultés qui se sont opposées à la consommation du mariage du Prince de Nassau-Saarbruck avec Mlle de Montbarrey, étant

enfin levées ; cette Princesse vient de partir pour aller se réunir à son époux.

M. Bergasse se refuse, dit-on, à être l'un des représentans de la nation aux Etats généraux. Il veut travailler de nouveau à sa défense et à celle de Kornmann son ami, de préférence à la chose publique. Il veut essayer de se pourvoir en cassation contre l'arrêt du parlement qui lui a donné sur les doigts. On doute au reste que sa requête soit admise au conseil. Sa cause péchoit par le fond.

Les diverses assemblées du quartier de St. Antoine ont demandé la démolition de la Bastille pour y faire une place et une promenade qui aboutiroient au pont projetté au dessus de l'arsenal. Elles veulent aussi que la belle et singulière maison que M. De Beaumarchais a fait bâtir vers la nouvelle porte St. Antoine, soit aussi abattue. Le Tiers état assemblé dans l'église de St. Louis prétend que la ville ne pouvoit pas vendre cet emplacement.

De V... le 1er Mai.

Près de 800 députés s'étoient rendus ici, le 27, pour assister à l'ouverture des états ; ils ont été grandement surpris, en arrivant, de voir le Roi partir pour la chasse. On avoit attendu le dernier moment pour annoncer le délai de cette solennité.

Le changement de ministres qui a été annoncé, ne s'est pas encore effectué, mais on le regarde toujours comme certain. L'intrigue et la cabale n'ont encore rien perdu de leur influence. Quand elles ne peuvent opérer, elles empêchent au moins pour un tems.

Le Cte de Guibert a, dit-on, pris son parti. C'est d'aller en Russie voir Catherine II, et tenter de plus heureuses aventures que celles

qu'il a eues en France. il vient de recevoir de trop fortes leçons de modestie pour oublier jamais qu'en quelque lieu que l'on soit et quelque place qu'on occupe, l'amour propre est comme l'instrument ou de la génération. il est bon, necessaire et même agréable de l'avoir, mais il ne faut le montrer.

Du 3 Mai.

Demain grande solemnité pour l'ouverture des Etats généraux. on se rendra en procession à N. D. où l'on prendra le S. Sacrement, pour mettre plus directement les intérêts de la nation sous la protection divine. les discours seront prononcés mardi. Celui de M. Necker qu'on vante beaucoup, a 2 h. de lecture.

Le calme est rétabli à Paris, mais il en a coûté beaucoup de sang. Parmi une quarantaine de mutins que l'on a arrêtés il est remarquable qu'il n'en est presque point qui n'ayent déjà précédemment été repris de justice, fouettés ou marqués. un abbé Prévôt, Censeur royal, est soupçonné d'avoir été l'un des instigateurs.

On a fortement agité au Parlement, si on lancerait un decret contre M. de Mirabeau. la pluralité a été d'avis qu'étant par son titre de Député sous la sauvegarde de la nation, le decret ne pouvoit avoir lieu, quelque suffisantes que fussent les preuves de son délit. Il y a une fiction politique à parler de preuves, de decret et à ne le point lancer. C'est une menace qui se réduit à rien: dans l'assemblée de la nation parlez pour nous, ou nous vous decrèterons quand l'assemblée sera dispersée.

Une Crise salutaire a ranimé encore nos espérances sur M. le Dauphin.

N° 20 De V... le 5 de Mai 1789

La cérémonie de l'ouverture des Etats généraux s'est faite hier et aujourd'hui avec la plus grande pompe et aux acclamations des spectateurs qui ne cessoient de crier aux députés: Courage, braves citoyens! Jamais spectacle plus imposant, jamais assemblée plus auguste ne se sont offerts aux regards de la génération présente. malheur à qui a pu y être insensible.

La Reine étoit assise sur le trône à côté du Roi. En sortant ce couple illustre a été entouré de Vive le Roi et de Vive la Reine! on a remarqué que ces cris ne partoient que du Tiers-état.

On dit que M. Necker étant ces jours derniers chez le Roi, S. M. en présence d'une cour nombreuse, lui demanda tout à coup: Dites moi, M. Necker, est-ce moi qui présenterai une constitution aux Etats généraux, ou seront-ce les Etats-généraux qui me la présenteront? M. Necker fut un peu embarassé dans sa réponse, mais il le fut bien davantage, lorsque, le même jour, se trouvant chez la Reine, elle lui demanda si les Etats généraux servoient les maîtres du Roi, ou si le Roi redevoit maître de la nation.

Il est arrivé ici un Turc sans autre suite que deux domestiques: on le dit parent du grand Seigneur et chargé d'une Commission secrète. Ce qui semble autoriser cette conjecture, c'est l'accueil qu'il reçoit de la plupart des Ministres. Le Ministre des affaires étrangères et celui de la guerre l'ont invité plusieurs fois à dîner. Le tems apprendra le plus ou moins d'importance du rôle que ce Musulman joue à Versailles. Si l'objet de sa mission étoit de s'opposer à l'alliance de la Maison de Bourbon et des Cours Impériales,

la sublime porte a senti de quelques mois trop tard la nécessité d'entretenir des espions et des négociateurs dans les Cours étrangeres.

La mort de l'abbé de Voi, Doyen des Conseillers cleres du Parlement, a laissé vacante la place de chef du Conseil du Duc de Penthièvre. Deux Magistrats étoient sur les rangs, le Président de Bonneuil et l'abbé Framestreau. Ce dernier a été préféré. Le choix d'un Prince dévot devoit en effet tomber sur un abbé.

Du 6 Mai.

Cependant les 2 tiers des députés sont-ils arrivés, ainsi les opérations des Etats généraux languiront encore longtems. La Noblesse de Bretagne a enfin nommé les siens, mais elle ne leur a pas donné d'autres instructions que de protester.

On n'a donc encore que des calembours et des épigrammes à rapporter sur cette illustre assemblée assemblée qui doit fixer le sort de la nation.

Le public a été chargé de la Morgue des Evêques qui avoient laissé entr'eux et le bas clergé une grande lacune à la procession. Ce vuide auroit été rempli par des musiciens. On a observé qu'au moins le bas clergé devroit bien faire payer les violons à Messeigneurs. Cela pourroit bien arriver.

De très mauvais plaisans se sont égayés sur la présentation des députés au Roi, qui a eu lieu à des heures différentes. Ils ont dit qu'à 11 heures, le clergé étoit venu dire au Roi : Sire, allez à la messe, que la Noblesse étoit arrivée à une heure pour prévenir S. M. qu'elle étoit prête, qu'elle alloit dîner enfin que le Tiers état étoit venu à 5 heures pour envoyer le Roi jouer.

Du 9 Mai

On n'est en général point content du discours de M. Necker aux Etats généraux. Ce Ministre y vacille évidemment dans ses principes, au lieu de se montrer franchement l'homme de la nation, comme il se l'étoit montré d'abord. on voit qu'il a des craintes pour son existence politique et qu'elle lui est trop chere pour l'attacher à la destinée de ses opinions.

Dans le discours du Roi on a blamé cette expression: la nation à la quelle je me fais gloire de commander. il devoit dire, observe-t-on, la nation que je gouverne. Le Monarque doit gouverner son peuple par la raison en regnant par les loix. il commande aux individus et gouverne la nation. c'est ainsi que les mots de maitre et de nation libre je qui paroit impliquer contradiction, ont déplu en frappant les oreilles, dans le discours du garde de sceaux mal prononcé.

Les bons citoyens voyent avec douleur se réaliser leurs craintes sur les divisions qui peuvent s'opposer entièrement au bien que l'on attendoit de cette grande assemblée. La noblesse et le clergé restent séparés du tiers-état; le clergé est divisé dans son propre sein, et les Evêques veulent renvoyer les curés avec la voiture. ceci annonce particulièrement que l'on ne sera jamais d'accord sur le choix des manières de délibérer, par ordre ou par tête. C'est surtout en paroissant pencher, dans son discours, pour le premier moyen, pour le premier moyen, que M. Necker s'est rendu suspect au tiers, et il essayera vainement de se concilier la confiance des autres partis.

On s'attend à de vives discussions. La Cour se tiendra à Marly où l'on prepare en hâte des appartemens pour la recevoir, dont parle de établir un camp de 30000 hommes auprès de la Capitale.

N. 21 De V... le 14 Mai 1789

Les affaires d'allemagne excitent quelques réflexions au milieu du boulevard intérieur qui semble nous absorber. Les amis de notre Ministere prétendent qu'il n'a que l'apparence de l'indifférence, et qu'il tient toujours l'oeil ouvert sur les mouvemens des divers Cabinets. Il ne fait aller ses Couriers d'un bout à l'autre de l'Europe, que pour s'assurer d'une prolongation de sommeil et de repos. C'est au milieu de ce repos que, mise à un régime rigoureux, la france se reconstitue. aussi-doit-on s'attendre qu'au moment de son reveil, elle sera formidable à quiconque l'attaquera, surtout lorsque, delivrée des guerres intestines que la Magistrature faisoit à l'administration, elle pourra déployer toute l'étendue de ses forces.

Il est evident que le systeme politique qui avoit succédé dans notre cabinet à celui du Duc de Choiseul, et le systeme mitoyen qui y a ensuite regné, ont fait place à un nouvel ordre de choses bien déterminé. notre alliance avec les 2 Cours Impériales n'est plus un problême, et nous avons menacé le Turc de porter des forces redoutables dans ses parages, s'il pouvoit balancer encore à accepter les conditions de paix qui lui ont été offertes. Il est douteux que les événemens prêts à survenir dans ces circonstances ne nous entrainent point avec le reste de l'Europe, peut-être plutôt que nous ne nous y sommes attendus,

dans une guerre qui ne peut manquer d'être générale.

Celle que le choc des opinions et des intérêts a provoquée chez nous, ne paroît point près de se terminer. Les amis de M. Necker, annoncent un calme subit et parfait après les premières secousses. En général on craint que ce Ministre ne s'y rassied point. il se voit exposé à perdre sa place par la même impulsion qui l'y a porté. Il a échappé à M. le Comte d'Artois de dire après avoir entendu son discours, ces mots expressifs: nous le tenons, et le Tiers état semble dire: Il ne nous tient pas.

Les rieurs sont fâchés qu'on n'ait pas choisi au moins un Député dans la communauté des perruquiers pour ménager le clergé, donner un coup de peigne à la noblesse et accommoder le Tiers état.

La veille de l'ouverture des Etats généraux il y eut grande cour. une odeur infecte se répandit tout à coup. on s'apperçut qu'elle avoit sa source derrière le fauteuil de la Reine. un bon campagnard, Député de son ordre, le parapluie sous le bras, étoit sans cérémonie appuyé sur le dos du siège de M. pour la regarder jouer.

L'abbé Roi qui avoit été emprisonné pour le soupçon d'avoir

été l'un des instigateurs de l'émeute du faubourg S. Antoine, a été relaché, faute de preuves suffisantes.

Du 16 Mai.

On est toujours occupé dans l'assemblée de la nation, à chercher les moyens d'abreger les discussions dont les suites sont allarmantes. les bons esprits ont fait jusqu'ici d'inutiles efforts. Tant que les choses seront en cet état la carriere des nouvelles sera d'une désolante stérilité.

11.22 De V... le 18 Mai 1789

Les états assemblés ici sont dans une espece de torpeur et d'engourdissement. Les communes s'assemblent tous les matins et attendent que les Prêtres et les nobles veuillent sortir de leurs chambres et venir discuter, opiner, déliberer et voter en commun. Pour avoir une grande masse de lumieres, il faut, non disperser mais réunir les rayons: les Communes se sentent trop supérieures aux Chambres des 2 autres ordres pour ne pas user d'égards et de ménagemens envers eux, comme l'on doit faire envers de grands enfans mal élevés à qui l'on veut faire quitter de mauvaises habitudes.

Le Tiers-état n'a point encore pardonné à M. Necker d'avoir louvoyé dans son discours. Cependant il ne pouvoit faire autrement et l'on a du remarquer qu'il dit avec raison qu'il faut laisser au tems à faire quelque chose.

M. Necker a une Cabale puissante à combattre parmi les deputés de la Noblesse. Il se dit, mais il est peu croyable qu'elle cherche à ramener M. Decalonne dans le Ministere.

Il se répand une nouvelle qui a tout l'air d'un conte. on dit que le Roi a reproché au Duc D'Orleans d'avoir accepté une Deputation et qu'elle a ajouté qu'elle eût mieux aimé le voir dans la premiere séance des Etats, à sa place parmi les Princes du sang qu'au rang des nobles. Et moi, sire, a dit-on, repondu le Prince, je me trouve encore plus flatté d'avoir été choisi pour député, que je ne le suis de ma naissance, l'ouvrage du hasard.

On parle beaucoup d'un discours que le Cte de Mirabeau a fait, il y a 2 jours dans la salle des Communes : il a fait un grand effet sur les auditeurs. il s'y étoit préparé. la veille il essaya de prévoir d'abondance, il eut lieu de s'en repentir ; car il fut tour à tour vexé par 2 hommes dont la logique et les principes sont imperturbables, Mrs de la Tourette de Lyon et M. Malouet d'Auvergne. ils discutèrent son discours et y montrèrent du ridicule et des contradictions.

Nous avons une disette de régimens cantonnés dans tous les environs de Paris. on craignoit encore des troubles à cause de la cherté des grains, et ce prétexte de surplus a bien servi pour tout embrouiller. les approvisionnemens arrivent journellement dans nos ports, et l'espérance d'une bonne recolte s'y joint pour faire espérer une baisse dans le prix du pain.

M. de Lamoignon vient de mourir à Bâville.

M. le Duc de Bouillon vient d'épouser à Rouen avec l'agrément de la Cour Mlle de Bonastre agée de 14 ans. la chronique scandaleuse prétend qu'elle étoit unie à la mère par un lien plus fort que celui de l'hymen. la malignité s'exerce sur ce singulier mariage.

Du 19 dito.

Il est en vérité impossible de prévoir comment tout cela finira. chacun des ordres est toujours divisé en lui-même et les trois ordres sont bien éloignés d'être d'accord. M. Necker a eu beau ménager certaines

expressions de son désavoue, en le donnant au public; il n'a pu recouvrer la confiance du Tiers état.

Le Prince de Condé n'est vu à la veille d'être élu député de la Noblesse de la Capitale. un nombre de voix s'élevoient en sa faveur. on observa qu'il étoit venu entouré d'un cortège de gentilshommes et de toute sa maison. Quelques électeurs s'écrièrent que cette acclamation sentoit la livrée. Ce mot fit tourner la chance et le Prince ne fut pas élu.

Du 23 Mai.

M. le Dauphin touche à son dernier moment. C'est une jeune plante moissonnée trop tôt et qui donnoit de grandes espérances.

M. de Mirabeau, M. Malouet et M. Chapelier ont fait dans la dernière séance du Tiers, des discours qui ont produit beaucoup de sensation sur la question du par ordre et du par tête. Ce dernier a proposé nettement que les communes se déclarassent la nation assemblée, en sommant les Députés de la Noblesse et du Clergé de venir prendre place parmi elles.

La ville de Paris ayant fini de nommer ses Députés, on croit que le nombre des représentans de la nation ne tardera point à être complet. Si la Bretagne tarde d'envoyer les siens, on agira sans eux.

Les gentilshommes du Comté d'Alby ont supplié Mgr le Dauphin de vouloir être un de leurs représentans. Ce Prince demanda au Roi la permission d'accepter. — Je suis bien aise, lui dit le Roi, quand j'irai aux Etats-généraux, d'avoir les Princes et mes frères

de moi. Ce refus paroit avoir beaucoup affecté Mgr Comte D'Artois.

On croit généralement que M. De Lamoignon s'est tué volontairement.

N. 23 De V... le 29 Mai 1789.

Les beaux jours des Etats-généraux s'écoulent en présentations de Députés, en protestations, en bavardages inutiles. Les hommes paisibles se réjouissent de ce que le premier feu s'exhalant ainsi, les esprits seront calmés, les idées épurées, les germes de division détruits lorsqu'on en viendra à de serieux travaux.

Les communes ont voulu avoir à Versailles une imprimerie qui fût à leur disposition. Elles projettent de donner trois fois la semaine à connoître à la nation les objets de leurs délibérations. Le Roi leur offre son imprimerie royale, et leur promet une plénitude de liberté. Il paroit qu'elles accepteront cette proposition.

On a lu dans le Journal de Paris une prétendue lettre de l'Abbé Maury, Député du Clergé de Peronne. Il s'est empressé de la désavouer. On a decouvert que cette plaisanterie partoit de la même main qui avoit tracé cette fameuse gravure où un Ministre maintenant disgracié étoit représenté sous l'emblême d'une Harpie. Ceux qui connoissent le goût bel-esprit d'un de nos Princes le devineront sans peine à cette production épigrammatique.

Ceci rappelle une circonstance assez curieuse de cet abbé Maury célèbre par ses sermons édifians et pathétiques, par son gout pour le viol, genre d'escrime dans lequel il s'est distingué, et par sa reputation d'atheisme. On prétend qu'il doit son élection à ses intrigues et à des

promesses seduisantes. Les Curés les Commettans firent après l'avoir nommé des reflexions qui leur suggérerent une precaution assez extraordinaire. Ils leur demanderent un serment particulier, et le luy firent prêter en présence de témoins respectables.

Le Comte de Gaud, seigneur excessivement riche, mais plus prodigue encore qu'opulent, s'est vû entouré de créanciers qu'il ne pouvoit satisfaire. Il leur a fait annoncer ces jours-ci qu'il étoit hors d'état de les payer. Cela s'appelle faire banqueroute. on connoit qu'un négotiant entraîné par des spéculations, ou trompé par des Correspondans infidèles, peut manquer et n'en être pas moins un homme d'honneur; mais que dire d'un seigneur qui, pouvant se procurer toutes les jouissances sans déranger sa fortune dépense plus qu'il ne peut payer. L'exemple du Comte de Gaud est assez commun en ce tems de désordre et d'extravagance.

Du 31 Mai.

Les divisions qui agitent le sein des Etats-généraux ou plutôt qui les empêchent de se former, ont l'air de produire cette fois les mêmes effets qui sont attachés à la manie de ne vouloir point s'entendre. Un Tiers en profitera, et ce Tiers sera l'autorité. on l'a prévu et l'année 1614 en a fourni l'exemple. Le Roi intervient. Il paroît que

la présence déjà requise par le Tiers état, sera le baume employé pour concilier les esprits dans une nouvelle séance générale. alors la nation ne pourra nier qu'elle ne sauroit se suffire à elle même et qu'elle a besoin d'un maître. si un maître lui est absolument nécessaire, c'est un bien qu'il le soit dans toute la plenitude du terme, ainsi parlent les apôtres du despotisme qui ont beau jeu en ce moment.

Le garde des sceaux recueille déjà des fruits honorifiques pour les intérêts de son maître. le Cordon bleu de M. De Lamoignon passera sur lui et y laissera une trace honorable avant d'aller se reposer sur M. de Miolais auquel est accordé la charge qui le prouve.

L'abbé Sor a été de nouveau décrété, mais il a eu la prudence de s'éloigner, craignant sans doute de n'être pas toujours heureux dans ses démêlés avec la justice.

On connoit l'immense et prompte fortune de l'agent de change Emiot. un particulier qui desiroit en avoir un échantillon lui écrivit, ces jours derniers, de déposer une certaine quantité de billets de Caisse d'Escompte à un endroit designé, sous peine d'incendie de son château &c. l'imbecille voleur n'avoit pas prévu que des suppôts de la police prendroient la place du butin qu'il convoitoit et il s'est jetté entre ses mains.

La route de Versailles est couverte de Curieux qui viennent profiter de la liberté qui leur est accordée d'assister aux séances des Etats Généraux. autrefois toutes les déliberations concernant les affaires publiques étoient prises dans le secret; rien ne transpiroit. Puisse cette publicité qui produit certainement un grand bien, contribuer cette fois à leurs succès? jusqu'ici les orateurs s'épuisent en vain pour essayer d'établir une harmonie nécessaire dans cette auguste assemblée. De nouveaux mécontentement du Tiers état entretiennent la défiance. On ne doit pas s'attendre aux sacrifices de la noblesse et du Clergé pour le sacrifice des privileges pécuniaires. Eh bien, cependant les offres que dans chaque bailliage, prêtes & nobles, avoient faites au Tiers état sont soumises à des restrictions, à des conditions qui semblent en détruire l'effet. ainsi une chose qui paroissoit consommée est à peine entamée. Les Communes sont froides & lentes dans leurs opérations, mais fermes dans leur marche.

La noblesse de la Vicomté de Paris, en terminant ses séances, a arrêté de faire frapper une médaille pour perpétuer la mémoire de l'époque de ses assemblées.

M. le Dauphin est très mal. Le Roi a été le voir; il y a deux jours, & a versé des larmes sur ce précieux enfant

du 4 Juin.

On rejette généralement sur la noblesse les lenteurs qui peuvent rendre illusoire cette grande assemblée à laquelle le sort de la

nation semble attaché. Son opiniâtreté à vouloir que les suffrages se comptent par ordre, tandis que le Tiers état ne veut point se départir de la levée des opinions par tête, cache, selon les frondeurs, le dessein de lasser la Cour, au point de lui faire reprendre dans toute son énergie l'exercice de l'autorité. Chaque jour multipliant les doutes sur le succès des efforts Conciliateurs, on a lieu de Craindre que, comme on la prédit cette assemblée n'ait point d'autre issue que celle de 1614, mais on sait à quoi se bornent les ressources de l'autorité, pour remédier aux maux pécuniaires de l'état, et l'on frémit en Considérant la perspective que nous offrent ces Craintes.

Il est possible que les mesures extrêmes qui peuvent seules diminuer ces maux, aient déjà fait l'objet des Combinaisons de nos Ministres. au moins est-il certain qu'employés par un administrateur vertueux ils perdroient une grande partie de leurs inconvéniens. Quand bien même les bruits qui Courent à cet égard auroient quelque fondement, les impressions défavorables qui en ont resulté contre notre Ministre des finances seroient injustes. Ses ennemis sont nombreux, et leur méchanceté fatale de toutes les manières. Parmi les feuilles d'anonymes que l'on suspend au Caffé du Caveau, on a trouvé, ces jours derniers une épigramme atroce contre lui, on en a fait justice sur le Champ

du 25 Juin.

M. le Dauphin est mort hier matin à Meudon, à une heure Le ~~Public~~ Public fut promptement instruit de cet triste de cet événem

mais comme les Prêtres ni les Comédiens n'avoient reçu d'ordres du Ministre, les Théâtres de Paris furent ouverts et dans les Eglises on Continuoit les prieres pour la Convalescence de ce Prince. Ce fut qu'à 6 heures du soir que les ordres arrivèrent. aussitôt les prieres furent interrompues et les portes baissées sur les ~~Etats~~ Théâtres. Le Deuil sera de deux mois

M. le Duc de Normandie, maintenant Dauphin, paroit d'une meilleure Constitution, mais depuis son inoculation, il est sujet à des attaques de nerfs qui ressemblent à l'épilepsie.

Du 4 Juin.

Les esprits s'échauffent d'une maniere allarmante dans la Chambre du Tiers état, et le Président, M. Bailly, est un homme sans influence et sans énergie. Les Communes sont choquées de n'avoir pû faire parvenir leurs Députés jusqu'au Roi, et l'avis extrême de se Constituer elles-mêmes en Etats Généraux prend de plus en plus dans cette Chambre. Les bons citoyens éprouvent de vives peines.

N. 25

De V... le 10 Juin 1789

On n'apprend sur les Etats généraux que de nouveaux sujets de discussion qui multiplient sans cesse les obstacles au bien que l'on attendoit de cette assemblée. La noblesse se plaint de ce que l'assemblée du Tiers-état prend le titre de Communes. Elle s'y oppose formellement. Il faudra se battre pour des mots avant d'en venir aux choses.

Les dispositions du Clergé ne sont pas bien connues. Il y a que cette chambre est divisée en elle-même ; mais ses Commissaires sont d'une discrétion qui paroît étrange dans les conférences qui se continuent chez le garde des sceaux. on ne peut pénétrer quelle est leur opinion sur la question du par-ordre ou du par-tête. Ils laissent les Commissaires de la noblesse et du tiers-état haranguer et se débattre entre eux. Ils semblent n'être là que comme témoins et disent, lorsque les autres seront d'accord, nous parlerons.

Le Duc de Normandie a pris le nom de Dauphin de France et a été salué, le 7, sous ce titre. Il donne de grandes espérances. C'est un très bel enfant. Il est encore entre les mains des femmes, mais il ne tardera pas à en sortir. On doute que le vertueux Duc d'Harcourt, Gouverneur de feu M. le Dauphin, soit encore chargé de l'honorable et pénible tâche d'élever son frère.

La Reine étoit à Meudon, au moment où M. le Dauphin entra en agonie ; elle se tenoit aux pieds de son lit, plongée dans la douleur, et versant des larmes. M. le Duc d'Harcourt, pour dérober à son élève mourant, le spectacle attendrissant de sa mère, toute livrée à son

affliction, se plaça entre S. M. et son fils. M. le Dauphin s'en apperçut éloignez vous, M. le Duc, lui dit-il, afin que j'aie le plaisir de voir pleurer ma mere. Ce repos qui est celui d'un enfant dont la tête commence à se troubler, est un sujet intarissable de Commentaires, tous plus ridicules les uns que les autres. Les Courtisans veulent voir dans ce propos ce qui n'y est pas. Le mourant n'a voulu dire autre chose que: M. le Duc, otez vous, que j'aie encore le plaisir de voir Maman. C'est une bien vilaine race que les Courtisans.

Les politiques ont, depuis quelque tems, mis sérieusement la Pologne sur le tapis. ils prétendent que le Roi Stanilas, infidele à sa bienfaitrice, se ligue avec le Roi de Prusse. Cette nation toujours turbulente parce qu'elle est mal constituée est sans cesse exposée à des révolutions, mais il ne paroit pas qu'elle ait à soutenir une guerre en ce moment, où elle ne sauroit avoir d'alliés puissans et désintéressés. Il n'y a en effet de bonheur pour un peuple que dans la paix, mais cette paix ne doit point être le fruit de l'engourdissement ou d'un sommeil létargique.

Du 11 Juin.

On est fort inquiet de ce qui se passe en provence. les têtes provençales fermentent toujours, mais les prétendus bruits de leurs dispositions à la revolte sont au nombre de ceux qu'enfantent journellement des gens mal intentionnés dans les circonstances critiques.

Du 12 de ce qui distingue la fermeté avec laquelle le Tiers état tient à ses vues, de l'opiniatreté que l'on peut reprocher à la noblesse, c'est que celle-ci, en alleguant d'anciens droits, ne peut les appuyer de l'int. gral de la nation. La guerre est décidément declarée entre les 3 ordres. Le Clergé est animé par deux autres d'adresse et de dissimulation. il semble attendre l'événement pour se soumettre au vainqueur. Le Tiers a repris le projet de se constituer en Etats graux et d'inviter les membres des autres ordres à venir y prendre place. on a vu 5 Chevaliers de St. Louis, Deputés des Colonies, admis dans la derniere séance du Tiers.

La Cour est près de partir pour Marly.

Le nombre des ennemis de M. Necker s'accroît de jour en jour. il est en danger d'éprouver qu'en voulant avoir tout le monde pour ami, on peut n'en avoir aucun.

On parle encore du Marechal de Broglie pour le Ministere de la guerre.

Le projet de mariage du Duc d'Angoulême à Mlle d'Orleans a fait place à un autre plan. Il est question de donner Mde Royale à ce Prince.

Du 14 Juin.

La séance des Etats graux est absolument decidée. Le Tiers veut être seul parce qu'on a voulu qu'il ne fut rien. Hier dans la soirée pour la dernière fois les 2 autres ordres de venir se réunir à eux dans la salle nationale, on compte déjà 50 à 60 nobles et Ecclesiastiques qui veulent abandonner leurs corps pour se joindre au Tiers état. Les privilégiés désespérent de resister à ce torrent. Il ne paroit pas que le gouvernement s'affligé de la convulsion qui se prépare. il cherche le bien et l'autorité est résolue aux plus grands sacrifices pour obtenir ce but.

N. 26 De V... le 18 Juin 1789

Hier à une heure après midi, l'ordre du Tiers, sur la motion de M. l'abbé de Syez, soutenue par l'éloquence de M. Target, s'est constitué sous le titre d'assemblée nationale, à la pluralité de 481 voix contre 119. Cette assemblée à laquelle les membres des autres ordres avoient été invités à trois reprises, a débuté par prononcer l'abolition de tous les impôts, les recréant sur le champ, pour être perçus seulement jusqu'à la fin de la présente session, pendant laquelle il sera pris de nouvelles mesures à l'effet de pourvoir aux besoins de l'état. En même tems elle a sanctionné la dette nationale, la declarant garantie par l'honneur et la loyauté françoise.

Le Duc D'Orleans a parlé avec tant de véhémence dans la chambre de la noblesse, pour en ramener les membres à des sentimens patriotiques, qu'il s'est trouvé mal. Il a fallu l'emporter hors de la salle.

On s'attend que ce Prince avec un nombre de gentilshommes que le bruit public porte à 130, et tous les curés, passeront aujourd'hui dans la chambre des Communes ou plutôt dans l'assemblée nationale.

La Cour est à Marly. cette retraite avoit fait quelque peine aux Etats Généraux. Le Roi en a été instruit et a arrêté que, deux fois la semaine, le mercredi et le dimanche, la Cour se rendroit à Versailles.

On dit que six ballots de livres venant d'Angleterre ont été arrêtés sur nos frontieres, conduits à Paris et déposés à la Chambre Sindicale.

Les ballots étoient à l'adresse de différentes personnes : il y en avoit un à celle de M. le Duc d'Orléans. Le Prince a eu beaucoup de peine à se le faire délivrer. on prétend que ces ballots renfermoient une nouvelle brochure de M. de Calonne, dans laquelle on voit un homme qui, n'ayant plus aucun espoir de jouer son rôle en France et étant abandonné du Roi et de la Reine sur les bontés desquels il avoit compté, s'est cru en droit de divulguer toutes les portes par lesquelles se sont enfuis, sous son ministere, les trésors de l'état. aucune de ces brochures n'a pénétré dans le public.

De Paris le 21 Juin.

L'allarme est dans ce moment dans Paris. l'assemblée nationale a reçu l'ordre de suspendre ses séances, attendu que lundi le Roi doit tenir une séance royale. on a fermé la salle des Etats et on y a placé des sentinelles au moment où l'on espéroit qu'une grande partie des membres des ordres privilegiés alloit se réunir au corps de la nation.

Les plaintes et les clameurs commençoient déjà à se faire entendre dans la Capitale, lorsque Mr. Bailly a apporté au lieutenant de Police une lettre dont on attend avec impatience la publication. Elle porte que la salle des Etats n'a été fermée que pour y faire des ~~réparations~~ réparations et surtout des ouvertures pour la circulation de l'air; et que le Roi, toujours animé d'intentions paternelles, proposera, dans la séance de lundi, de nouveaux moyens de conciliation

Tandisque les Communes se constituoient, une cabale puissante operoit pour substituer M. D'Amecourt à M. Necker. Ce Magistrat attendoit la nouvelle du succès de minute en minute dans son hotel, et celle de la résolution des communes l'a plongé dans la consternation, ainsi que ses partisations.

On a soupçonné une fusée souterraine dans Paris. 4 Chariots chargés de tonneaux ont été arrêtés les uns à la barriere d'enfer, les autres à celle de S. Martin. ils étoient déclarés comme contenant de l'eau de vie, et se sont trouvés à la visite contenir des fusils et des balles. le lendemain 2 autres chariots se sont encore présentés et ont été également saisis.

La Connoissance des intentions bienfaisantes et de la modération du Monarque ne peut laisser des idées d'une resistance armée qu'à des gens mal intentionnés ou intéressés à exciter des troubles. L'autorité même, si elle vouloit prendre des moyens violens ne trouveroit point d'instrumens pour ses vues. l'argent est dans les mains de la nation et les soldats savent qu'ils sont enrôlés pour marcher contre les ennemis de l'état et non contre leurs Concitoyens. l'opinion du bien public a prévalu et elle se trouve appuyée de la force physique.

Il est certain au reste que la demarche des communes embarrasse fort le gouvernement.

N.27 De V... le 25 Juin 1789

Une nation entiere qui, secouant l'habitude d'obéir à un seul chef, reprend dans ses mains l'autorité souveraine; un Monarque prêtant entre l'intérêt de son peuple et celui de sa propre puissance, un Ministre succombant à une cabale adroite, et remis en place au bout de 48 heures par le voeu général auquel les maîtres sacrifient tout, jusqu'aux suggestions de l'amour propre; tout l'appareil de la force et du pouvoir déployé en vain contre des bourgeois dont l'énergie étoit depuis si longtems méconnue, voilà ce que la période la plus intéressante, la plus extraordinaire et peut être la plus importante de notre histoire, vient d'offrir pendant 5 à 6 jours seulement. c'est au moment même que l'autorité royale s'est efforcée de suspendre les opérations de l'assemblée nationale, et se proposoit de dé. truire les arrêtés contraires aux ordres privilégiés, qu'un nombre consi. dérable de membres de ceux-ci se sont réunis au Tiers-état devenu le corps de la nation assemblé, contre la volonté du Roi.

Les gazettes ont rendu compte de ces événemens qui se sont suivis avec une rapidité inconcevable et qui auroient pu nous exposer aux horreurs d'une guerre civile, sous un Monarque moins désintéressé et moins ami de son peuple. Quelques traits peu connus expliqueront ce que leurs recits présentent de presque inexplicable.

Le 19 à 11 du soir, l'archevêque de Paris, celui de Rouen et les Princes opposés au Tiers-état se sont venus jetter aux pieds du Roi à Marly. Leurs instances séduisirent le Monarque et le tableau qu'ils

traverent l'allarme. Une lettre de cachet contre M. Neuker fut signée, le Prince de Conty designé vice petto surintendant des finances et le Prince de Condé Généralissime des troupes. on avoit persuadé au Roi que l'assemblée nationale avoit le dessein de faire prêter serment aux troupes et de les mettre sous le commandement du Duc d'Orleans. Celui-ci fut mandé et arriva à 4 heures du matin. il assura le Roi qu'on calomnioit les communes et promit à S. M. de n'accepter jamais aucun commandement de troupes que d'elle seule.

Cependant les terreurs que l'on avoit inspirées à S. M. opérerent une suspension précipitée des Etats généraux; la fermeté des communes qui regardoient l'assemblée nationale comme au dessus des atteintes du gouvernement, la continuation de cette assemblée, d'abord dans un jeu de paume, ensuite à l'eglise de S. Louis; la reunion qui s'y fit de 180 membres du Clergé ayant 7 Evêques à leur tête; une conférence de M. Neuker avec le Roi, où S. M. declara la lettre de cachet qu'elle avoit signée contre ce Ministre et la vive part que le public prit à ces evenemens firent encore tourner la chance. La séance royale étant annoncée, il falloit qu'elle eut lieu; mais M. Neuker dicta les volontés que le Roi y devoit manifester. on dit qu'éprouvant des difficultés à cet egard, il offrit à son tour sa demission.

Telles avantageuses que soient les propositions que le Roi fait à son peuple, on regarde une seconde fois comme un mauvais pas-

le dernier moyen auquel M. Neiker s'est prêté. La nation assemblée ne veut point recevoir comme des ordres, les innovations qu'elle avoit à présenter, elle exige une nouvelle constitution et regarde comme nul et illégitime l'arrêt du Conseil qui casse les procédés du 17 et du 19.

Dans ces entrefaites, il y a eu deux duels: celui du Prince de Poix avec le Cte de Lambertie. Tous deux ont été blessés. Le Chevr de la Ferté a été tué d'un coup de pistolet; on ne connoit point son adversaire.

Du 29 Juin.

Les Communes, et, osons le dire, la nation triomphe. Est-ce la raison et la justice, est-ce la crainte seule qui a opéré cette étrange révolution? les bons citoyens ne chercheront point à approfondir cette question.

La fermentation et l'enthousiasme patriotique étoient au comble. les troupes s'étoient déclarées pour le peuple et sans doute leur démarche a été d'un grand poids. L'archevêque de Paris, publiquement menacé, étoit entré dans la grande assemblée générale: enfin une lettre du Roi, sollicitée, dit-on, par les nobles reconnoissant eux-mêmes, la mise d'accord leur amour propre avec le seul parti qui leur restoit à prendre. Tous les membres des Etats généraux sont réunis.

C'est un grand pas de fait. L'expérience de ses forces et l'aveu de plus des 9 dixièmes de la nation mettront bientôt le parti patriotique à portée de lever toutes les difficultés. L'arrêt du Conseil et la démarche impérative du Roi, du 23. Juin, deviennent nuls de fait, et, dès que la vérification des pouvoirs sera achevée, on ne doute point que

l'établissement d'une nouvelle constitution ne soit le premier objet des délibérations. N'est-ce pas pour un souverain le plus beau et le plus précieux des droits que l'amour de son peuple ? l'autorité sera enchaînée ; mais l'honneur et le bonheur de la nation seront établis sur des bases inébranlables.

N. 28 De L... le 30 Juin 1789

L'apparition soudaine de M. Linguet a occasionné beaucoup de petits propos et de grands bavardages. Les uns l'ont soupçonné d'être colporteur d'une délation au sujet de quelques prêtres allemands; mais on ne peut croire que M. Linguet ait voulu déshonorer sa vieillesse en faisant le métier d'un espion. Les autres ont voulu qu'il fut chargé auprès du Cabinet de Versailles d'une mission politique de la part d'une grande puissance, et ils ont prétendu qu'il avoit eu un entretien secret avec le Roi. Ce qui est bien vrai, c'est qu'il parut ici, le 25, au milieu de l'Assemblée nationale. Il s'y étoit glissé et croyoit y jouir pendant toute la séance de l'incognito; mais il fut reconnu, malgré son épée et son travestissement. On cria à l'ordre, on parla des étrangers suspects à l'Assemblée, et il fut reconduit.

Si l'on a fait justice à Linguet, on l'a aussi rendue à l'abbé d'Maury. Il avoit eu le front d'aller se promener dans la galerie du château. On sait ses fureurs et ses harangues insensées pour empêcher les Ecclésiastiques d'aller en chambre commune se constituer en Assemblée nationale. A peine fut-il dans le milieu de la galerie qu'on l'entoura. On cria: c'est l'abbé d'Maury, c'est l'abbé d'Maury! Effrayé lui-même de son nom qu'il entend prononcer, il se débarasse du peloton qui l'environne et se sauve à grands pas.

Du 3 Juillet.

On est parvenu à dévoiler l'intrigue dont les combinaisons n'ont abouti qu'à compromettre l'autorité royale et à allarmer la nation.

Il s'étoit formé une coalition secrette entre les Aristocrates de la Cour et l'aristocratie magistrale. Dans la séance royale convoquée pour anéantir le decret que les communes avoient porté le 17, on vouloit appeller le pouvoir judiciaire qui, avec ses vieilles formes, n'est qu'une émanation du pouvoir exécutif. C'étoit le plan du célebre d'Epremesnil; il avoit ouvert avec des grands en faveur. mais les Ministres sentirent que, le parlement renaissant de sa cendre, reprendroit une force tant de fois dangereuse pour l'autorité même, et il ne fut point mandé. M. Seguier qui se flattoit de jouer un grand rôle dans ce jour, où le despotisme expira en poussant un dernier cri, en fut pour le deuil qu'il avoit pris à Barbentane un requisitoire destiné à être prononcé aux pieds du Roi devant l'assemblée nationale.

Cependant on se proposoit de joindre la plus grande vigueur au ton de maître absolu que l'on a fait prendre au Monarque. Des régimens ont été appellés et se sont mis en marche à grandes journées pour Paris. un regiment de houzards a fait 36 lieues en 12 h. Celui de salis a été posté à St Cloud, à Sevre et à Vaugirard. on a fait venir du Canon en poste. on devoit demander 40 mille hommes à l'Espagne et 9 mille à la suisse. Peut-être les demandes en sont elles déjà faites. il étoit question d'envoyer des lettres de cachet aux représentans de la nation.

Les troupes en manifestant leur répugnance pour l'usage au

quel on vouloit employer leurs armes, soit leur resolution absolument contraire, le manque d'argent, la fermeté des communes, l'unanimité de la nation, et surtout l'excellence du Coeur et des vues du Monarque, ont donné une autre tournure aux choses. la joie universelle a succédé aux craintes; mais on craint encore de s'abandonner à un calme apparent. les ennemis du bien public veillent encore; l'aristocratie est abattue, mais elle n'est point encore écrasée.

Du 5 Juillet.

Sur le refus du Duc d'Orléans, l'archevêque de Vienne a été élu Président des Etats généraux. cette présidence changera tous les quinze jours. l'harmonie paroit rétablie entre l'assemblée nationale et le trône, mais il est à craindre qu'elle ne soit point durable. au reste c'est aux ennemis de l'état qu'il faut attribuer les troubles qui continuent de regner dans la basse classe du peuple. on remarque que M. Pitt a dit dans une séance du parlement d'Angleterre que sa manière de faire la guerre aux françois étoit plus sûre que celle des armes. il est certain que si les anglois avoient suivi le conseil de quelques ~~Ministres~~ membres turbulens des communes de la G. B., ils auroient pu payer cher leur mauvaise spéculation. au moment où la nation françoise est rassemblée et le patriotisme porté chez nous à un haut degré d'energie, nous sommes capables des plus grands efforts, et tous les esprits se reuniroient pour humilier nos ennemis. il seroit peu honorable pour un gouvernement anglois, et on n'ose le soupçonner, de stipendier les moteurs des especes d'émeutes qui s'élevent journellement

dans nos villes. avanthier au soir un jeune homme ayant lu une lettre incendiaire au palais royal, les gens honnêtes en firent justice sur le champ. un autre avoit fait la proposition d'aller mettre le feu à la maison de M. D'Epremesnil. un plaisant fit oublier ce projet, en observant: 1° que la maison n'étoit pas à lui. 2° que ses meubles étoient à ses créanciers. 3° que sa femme même ne lui appartenoit pas.

Dans la distribution des 30 bureaux qui divisent l'assemblée nationale, il est assez singulier de voir ensemble l'archevêque d'Aix, MM. D'Epremesnil, Mirabeau, Bergasse et Malouet.

N.29 De V... le 8 Juillet 1789

Il y eut avanthier ici un attroupement considérable, sur les 8 h. du soir. la ville fut bientôt en allarmes. c'étoit le peuple qui couroit en foule vers le bois de Satory pour assister à un combat entre 6 gardes françoises et 6 Hussards. on dit qu'il y en a eu 3 de tués. plusieurs officiers ont voulu courir après leurs soldats pour les empêcher de s'égorger; mais les cris du peuple les ont avertis de ne point se mêler de cette affaire. on dit qu'il y a entre ces 2 Corps un tel acharnement que de nouveaux combats de cette espece sont presque inevitables.

Il y a eu à Lyon une revolte très vive où les monumens de la fiscalité ont été détruits. au Depart des lettres aucune barriere ne s'oppose plus à la contrebande, aucun commis n'osoit se présenter pour l'arreter. mais on auroit tort d'attribuer cet événement aux circonstances actuelles qui n'y ont été mêlées qu'accidentellement. L'Assemblée nationale jouissant de la tranquillité qui lui est nécessaire pour régénérer l'état, on n'a point de troubles à craindre dans le royaume. La nation est remplie de confiance en ses représentans. il est certain au contraire que si cette assemblée étoit de nouveau troublée dans ses opérations, un soulevement général en traineroit les plus suites les plus fâcheuses. Les bons citoyens voyent avec une vive satisfaction le calme renaître partout. on espere enfin que les prétentions des différens ordres sont bannies à jamais d'une assemblée où les intérêts particuliers doivent se confondre dans un interet général. L'assemblée nationale enchaine l'aristocratie.

Les Boulangers de Paris lui ont envoyé une Députation, et ont donné beaucoup de renseignemens sur les malversations du commerce de grains. M. De Mirabeau a fait un discours dans lequel il a avancé comme une chose certaine et ayant les preuves en mains, que des negocians anglois offroient de fournir pendant 3 mois consécutifs, des farines à la France au prix de 2 sols. L'assemblée a fait de cet objet la matière de ses délibérations. on assure que bientôt elle s'occupera de la demande que M. Necker fait d'un emprunt de 80 millions. Il seroit malheureux que, fideles au modele que nous paroissons suivre, dès que nous aurons examiné le budget du ministre des finances, et que d'après une juste confiance en lui, nous aurons accepté ses édits bursaux, on voulut disperser l'assemblée. Les patriotes qui la composent espèrent cependant bien y dissuader au moins les premières bases d'une charte nationale.

Les vers suivans ont été trouvés dans l'appartement du Roi. c'est la traduction de ceux que fit Mylord Comte de Rochester à l'occasion d'une adresse de la Chambre à Charles II Roi d'Angleterre.

Nous demandons en toute humilité
que notre Roi devienne notre esclave;
nous l'invitons à souffrir qu'on le brave,
qu'on le trahisse en toute loyauté:
Quand une fois il aura la bonté
d'abandonner son sceptre, sa couronne;

Avec le tems nous rendrons sa personne
Le plus grand Roi de la Chrétienneté.
De Paris le 11 Juillet.

L'avis d'une séance royale qui doit se tenir le 14 ou le 25 de ce mois, et l'immense quantité de bayonnettes qui nous entourent et qui se multiplient à chaque instant causent ici beaucoup de fermentation. on assure que 60 à 80,000 hommes appuieront ce que le Roi veut dire à son peuple et convertiront l'assemblée nationale en lit de justice. l'entousiasme patriotique qui transporte en ce moment les françois d'une extrêmité à l'autre du royaume, et qui a pénétré jusques sous la cuirasse du militaire, rend fort douteux le succès des manoeuvres de l'aristocratie. elle balance en ce moment dans le Conseil l'influence du genie populaire qui y regnoit, les nobles ont réussi à inspirer quelques terreurs au Monarque sur le maintien de son autorité. Ces craintes sont bien moins fondées que ne le seroient celles de la juste resistance d'une nation poussée à bout par les abus multipliés que tant de Ministres ont faits du pouvoir dont ils étoient dépositaires. La fermeté et la modération des représentans des Communes, et la bonté, les salutaires intentions du Monarque rassureroient les bons citoyens, si l'on n'avoit à craindre l'impetuosité du peuple. Les esprits sont universellement montés à un degré d'énergie auquel on ne s'étoit pas attendu.

Il est arrivé à l'assemblée nationale 3 paquets adressés séparément à chacun des 3 ordres et un autre à l'adresse des Etats-graus. on prétend qu'ils n'ont point encore été ouverts et qu'ils contiennent

un nouveau code constitutionel que le Roi veut faire enregistrer par les Parlemens si l'assemblée nationale le refuse. cette assemblée alors seroit dissoute; quelques personnes prétendent que, dans une séance royale, le Roi se bornera à la transporter à Soissons ou à Fontainebleau.

Une terreur panique a persuadé aux habitans de Paris depuis ce moment, que la Cour s'étoit déterminée à un parti violent, et qu'une banqueroute en seroit l'effet inévitable. M. Le Couteux de la Noraye a dit au Palais royal qu'il étoit autorisé par M. De Montmorin à rassurer les citoyens sur les intentions du Roi.

Du 13 Juillet

Versailles et Paris sont en rumeur. le peuple s'arme. on redoute les suites de la disgrace de MM. Necker, De Montmorin et de S. Priest, qui ont été renvoyés hier.

~~Compagnie de~~ M. De Breteuil ~~actuel~~ Premier Ministre, et l'on craint M. Foulon pour les finances.

I. I. Il y a eu une action furieuse entre le Peuple et les Hussards. 600 hommes ont été tués. Les gardes françoises se sont joints ~~aux~~ Hussards peuple qui court en ce moment avec 20 Canons à Versailles. La Cour s'est retirée à Compiegne.

N.° 30. De Paris le 16 Juillet 1789.

Les larmes de la joie & de l'attendrissement succedent enfin aux cris d'horreur aux angoisses que tous jours affreux viennent d'occasionner. Le bon ordre que les braves citoyens de cette Ville ont su faire regner au milieu des scenes funestes qui sont inséparables des insurrections populaires, la justice même des actes de violence que le peuple s'est permis, empecheront à jamais de donner le nom de révolte aux événemens qui ont, ces jours derniers rempli de terreur les citoyens paisibles. La Bastille, ses officiers, le prevôt des Marchands avoient mérité la destruction, & un bon Roi qui se rend à l'amour de ses peuples mérite tout l'entousiasme dont nous sommes en ce moment transportés pour lui. Il vient aujourd'hui recueillir lui même nos Coeurs de notre vive reconnoissance. Il a appellé M. Neker & tous les Ministres que la Cabale avoit déplacés.

Du 18 Juillet

Le Roi craignant tout pour lui s'est déterminé à se rendre hier 17, à Paris, il y avoit plus de 50 mille hommes armés tant de fusils que de lances. Les canons étoient sur les avenues ou l'on craignoit qu'il ne survint des troupes, et d'autres rues barrées. Le Roi est venu sans escorte, on ne l'auroit pas souffert. Il avoit seulement quelques gardes du corps a pied. Arrivé à l'hôtel de Ville, il a seigné tous les

articles qu'on lui a proposé, il a reçu de la Cocarde de la nation (: bleue & blanche :) et est repartie pour Versailles. Alors après son consentement le peuple l'a accompagné de cris de vive le Roi & la nation. Les députés de tous les ordres & les Electeurs de Paris le suivoient. Ceux de la Noblesse & du Clergé laissoient percer la consternation à travers leurs efforts pour la cacher.

L'on n'a point quitté les armes, il y a des tentes & des camps, les Eglises servent de Corps de garde presidés par des Electeurs qui donnent des ordres aux Capitaines de chaque Compagnie.

Nous avons l'obligation de notre vie & de notre liberté aux gardes françoises qui se sont mises de notre côté. M. Necker a été huit jours en exil, on l'attend a chaque instant.

Les 48000 hommes de milice bourgeoise dont M. de la Fayette est commandant subsistent toujours & subsisteront.

De Versailles le 18 Juillet

M. le Comte d'Artois est parti pour Turin. Le Maréchal de Broglio est envoyé à Metz la famille de Polignac a eu ordre de se retirer.

M. De la Galesiere avoit refusé les finances. M. de la Vauguion a reçu de sa démission. Le Baron de Breteuil est

également éconduit. M. Foulon sensible au chagrin d'être chassé au bout de 24heures d'un poste qu'il sollicitoit depuis 24ans est mort subitement d'un attaque d'apoplexie

Les nouvelles de Paris ne nous rassurent cependant pas encore entièrement. Il y a encore du tumulte de la fermentation des cris séditieux contre une personne aussi respectable par elle même que par son rang.

du 19 Juillet

Tout est encore dans le même état. L'unanimité regne dans l'assemblée nationale, le Peuple triomphant met infiniment d'ordre dans l'usage qu'il fait de sa victoire.

Mais il faut l'avouer. La [illegible] nation la plus profonde. La Reine ne se montre point et l'on croit qu'elle s'est retirée à S. Cyr.

Les françois donnent en ce moment aux autres nations un Exemple qui doit faire trembler les Souverains foibles et les Ministres qui abusent de leur pouvoir.

On attend en tremblant les lettres des Provinces méridionales et de Bretagne.

N. 31

De Paris le 23 Juillet 1789.

Des scenes affreuses ont encore hier fait frémir les citoyens honnêtes et paisibles de cette Capitale. Le peuple a fait justice de M. Foulon et de M. de Sauvigny Intendant de Paris. Le premier avoit pris ensuite lement, en se cachant chez un ami, la précaution de faire courir le bruit de sa mort. Le nombre des proscrits est grand; le peuple les nomme hautement et leur destine le même sort. on entend les noms de Le Noir, le Duc du Châtelet, le Maréchal de Broglio, le Prince de Lambesc, le Baron de Breteuil.

On craint pour la Reine. elle reste renfermée dans ses appartements. A Rennes le peuple a égorgé quelques Centaines de nobles. La prudence des chefs et des principaux citoyens, à Lyon, paroît avoir prévenu les desordres dont cette ville étoit menacée.

Le bruit universellement repandu à Paris, d'une conspiration contre cette ville, n'a probablement aucun fondement, mais il peut reveiller les horreurs qui se sont commises et que l'on prépare encore. on prétend que les Parisiens et l'ancien Ministere avoient résolu d'affamer Paris, et pour accélérer sa destruction, de le foudroyer par cent pieces de Canon du haut de la butte Montmartre, et autant à Belleville, puis d'y entrer le fer et le feu à la main, de massacrer tout ce qui feroit resistance et de forcer le reste des habitans à demander le renvoi de l'assemblée nationale et à se soumettre.

Du 24 Juillet.

Le bruit d'un complot horrible contre cette Capitale et ses habitans, celui de les reduire par la famine en même tems que par la force, se repandent

de plus en plus. M. le Noir, M. de Beaumarchais et M. Linguet viennent d'être traînés en prison. Le premier est depuis longtems en butte à la haine publique, le second est accusé d'accaparemens de grains, et l'on ne sauroit pardonner à l'avocat du Despotisme, à l'disculpateur des projets de banqueroute.

Le Prince George de Hesse Darmstadt et l'Abbesse de Montmartre sont renfermés à l'Hôtel de ville. Cette dernière est accusée d'avoir laissé faire de son Monastère la place d'armes de la conspiration contre Paris.

On a trouvé chez M. Foulon une quantité prodigieuse de grains.

De Versailles le 24 Juillet.

Il a été nommé dix-sept nouveaux Ministres agréables à la nation. Plusieurs ont refusé. L'incertitude de la composition du Ministère suit celle du retour de M. Necker. Les départemens de la guerre et de la Marine paroissent destinés au Prince de Beauveau et au Comte D'Estaing. Les sceaux sont en balance entre M. de Malesherbes et M. De Nicolai. Tout est suspendu, tout est ~~[illegible]~~ arrêté, tout est absorbé par les effets de la fermentation générale. Cet état ne peut durer. Nous espérons de beaux jours après ces horribles tempêtes. C'est un chaos agité d'où une création nouvelle doit sortir.

L'ardeur du peuple s'accroît journellement par son succès

au moins apparent. Le pain est prodizieusement diminué.

Le Roi, en renvoyant Thierri son valet de chambre, lui a témoigné son mécontentement et son humeur d'une manière très sensible. Soit pour le soustraire à la fureur de la populace, soit pour instruire son procès, à raison des mauvais conseils qu'il a donnés à son maître, ou de ses spéculations en grains et ventes de graines, il a été mis en prison.

N. 32 De Paris le 28 Juillet 1789

Un bruit se repandit hier tout d'un coup dans paris: la Reine, disoit-on, doit venir aujourd'hui: il y avoit dans le public un grand contentement de la voir, mais ce bruit se trouva faux. on ne peut que lui savoir gré d'avoir éloigné d'elle les Polignac, l'abbé Vermond fils d'un polignac paysan d'Etrée en picardie. Celui-ci entendant un cri universel d'indignation s'élever contre lui, a sagement pris le parti de quitter le royaume.

Quant à M. Thierri, on sait que sa consideration dans le monde doit en raison de l'amitié que le Roi lui portoit. Il étoit l'un des instrumens dont les Aristocrates se servoient pour aliéner le coeur du Monarque.

Le parlement a réparé sa gaucherie envers l'assemblée nationale, en la faisant complimenter par son premier président. Les Cours des aides et des monnoies ont fait la même cérémonie.

La Deputation du Cardinal de Rohan a été traitée solemnellement au tribunal de l'assemblée nationale. M. l'Evêque de Bout son suppleant, prêtendoit y venir siéger comme l'un des representans de la province d'Alsace. Il se fondoit sur ce que le Cardinal, après sa nomination avoit demandé un suppleant pour cause de maladie. Après une longue discussion, on en est venu aux voix et la pluralité de 655 contre 37 s'est en faveur du Cardinal. M. de Rohan se trouva un peu étrangere dans Versailles. il est probable qu'on ne la verra plus au nombre des Courtisans.

M. Necker arrive à petites journées. Il veut voir la révolution

bien confirmée et la tournure des choses, avant de se livrer à une Cour qui lui a déjà plusieurs fois fait éprouver l'instabilité des choses de ce bas-monde. Il prête à une fatigue que ses jouissances doivent bien suffisamment balancer.

Le Cte d'Artois se rend à Vienne. on lui suppose des vues sur la couronne de Pologne. Cette idée n'est pas neuve, mais elle devient bizarre dans ce moment. Il seroit singulier que des républicains ou, près à secouer leurs chaines se soumissent à un Prince que ses principes Despotiques éloignent de sa patrie. L'Histoire au reste offre des événemens plus étranges que celui là ne pourroit être.

Du 29

M. Neuker est arrivé hier à Versailles avec ses 2 Compagnes, son épouse et Mad. de Staël. Une bataille gagnée, une province conquise eussent produit à Versailles et à Paris une sensation moins vive et moins consolante. Le bruit de l'artillerie et les illuminations volontaires attestent l'allegresse générale.

Telle est la Destinée. Il y a 18 jours que M. Neuker fut chassé de la France et il y rentre environné de gloire. Si le parti Aristocratique eut eu un plus long triomphe, ce Ministre eut peut-être porté sa Tête sur un échafaud; d'Epremesnil demandoit hautement cette Tête, et le sauveur de la France eut été, sur les dénonciations du disciple de Mesmer, jugé comme Ennemi de la France.

Le Maréchal de Broglio qui, avec quelques bayonnettes ne faisoit fort d'attervrer le noble enthousiasme d'une liberté légitime, et le Prince de Lambesc ce Prince étranger, qui le premier a osé tirer sur le peuple son Maître, ont failli d'être pris et décapités à Verdun. Ils se sont sauvés à Luxembourg avec quelques autres personnages qui ne peuvent gueres compter sur l'affection de leurs concitoyens.

Déjà le Prince Lambesc avoit donné sa demission de la place de grand Ecuyer. Donné n'est pas le vrai mot, et cette démission a été exigée.

Les farines et les grains dont on trouve à quatre à cinq lieues, dans tous les environs de Paris, des Magazins dispersés soit chez des Meuniers, soit dans des châteaux entrent journellement à Paris comme en triomphe. Les découvertes qui se répetent journellement, et ramenent des grains dans la circulation ont occasionné une baisse de 2 sols par 4 livres de pain. C'est encore un problême que le pourquoi de l'art de Magazins éparpillés ça et là.

Du 1er Août.

M. Necker est venu avanthier à l'Hôtel de ville et a reçu du peuple l'hommage le plus éclatant. Le plus flatteur pour lui a été de prévenir toute l'assemblée des sentimens de générosité qui lui ont fait demander une amnistie générale pour les Coupables. Elle a été prononcée par acclamation, et cette grace étoit d'autant plus remarquable que la conjuration contre Paris, dont on a parlé, semble de plus en plus n'avoir point été une chimere : mais de nouvelles horreurs, dit-on, qui ont

été découvertes ont fait protester contre cette promesse de pardon. Le peuple aujourd'hui paroît même très échauffé et je viens de voir conduire à l'hôtel de ville, avec une escorte innombrable, 27 canons que le peuple a enlevé du Château du Prince de Conde à Chantilly.

11.33 De Paris le 5 Aout 1789

Nos colporteurs annoncent en ce moment à grand bruit dans les rues de cette ville le travail d'une nouvelle constitution en 19 articles. on y donne à Louis XVI le titre de Restaurateur de la liberté françoise; les droits de chasse, de Garenne, de Colombier y sont supprimés, et la noblesse se soumet à l'extinction de tous les privileges dont elle a joui jusqu'à présent.

Le Roi a pris ses Ministres dans l'assemblée nationale. l'archevêque de Vienne a la feuille des bénéfices, celui de Bordeaux. l'ami de M. Necker a les sceaux. c'est une recompense accordée à son zèle éclairé, patriotique et bien entendu. on sait ce que ce Prélat valoit dans l'assemblée nationale; il reste à savoir ce qu'il vaudra dans l'honorable poste de la Magistrature qu'on lui a confié. on voit toujours avec peine un homme d'église au timon des affaires d'Etat.

Le Prince de Beauveau et Monsieur frere du Roi ont été choisis par S. M. pour ses Conseils. M. De la Tour du pin aura le département de la guerre.

Les chefs de l'Aristocratie sont dans une deroute grale et leurs agens et adjudans sont dans les angoisses. La plupart des Princes sont passés en Allemagne. Le Duc de Luxembourg, MM. D'Epremesnil et le Fevre d'Hamecourt sont heureusement arrivés ensemble à Londres, mais la populace angloise les a hués fort incivilement. L'abbé de Calonne a été arrêté à Nogent par la milice bourgeoise. Il a prétesté en vain

qu'il se rendoit à Spa, où l'attendoit, disoit-il, la Duchesse de Devonshire. on l'a engagé à moderer les impatiens desirs de son coeur pour la belle Angloise. L'abbé Maury a été arrêté à Peronne. L'assemblée nationale a décrit pour qu'on leur rendit la liberté, non par rapport à eux mêmes, mais à cause de l'inviolabilité de leurs caracteres de Député et de suppléant.

M. De Crosne, Lieutenant de police de Paris, a disparu, emportant avec lui la caisse de son département; mais en honnête homme il a averti qu'il laissoit beaucoup plus de bien qu'il n'en falloit pour répondre de cette somme.

Les louis sont d'une rareté extrême. Ces émigrans les ont emportés en terre étrangere.

Du Août.

La journée du 5 de ce mois ne sera pas la moins honorable pour l'assemblée nationale ni la moins célebre pour les annales. on verra s'élever sur la base qu'elle a établie une constitution qui fait du peuple françois une société de freres. on doit regarder comme consommée irrevocablement cette revolution importante à laquelle l'aristocratie ne peut opposer que de vains sifflemens.

M. le Chapelier a été nommé Président de l'assemblée nationale. Il avoit pour concurrent l'abbé de Syez et ne l'a emporté que de quelques voix. Il joint à une grande éloquence une grande sagesse

et une grande logique.

On voit de toutes part apporter des Canons, des armes et des munitions, soit enlevés de force, soit délivrés de bon gré par crainte et par prudence. D'un autre côté on surprend et l'on arrete des aristocrates fugitifs. L'Evêque de Noyon, Grimaldi, a été arrêté à Dol en franche-Comté. Il n'avoit point de passeport. Les officiers Municipaux ont fait visiter ses effets, ni ont trouvé que de la vaisselle, 200 louis en argent et des papiers sans conséquence. On en a rendu Compte à l'assemblée nationale qui a déclaré que M. l'Evêque devoit voyager en pleine liberté.

Il est assez remarquable qu'il y a eu présque dans le même tems un mouvement uniforme parmi le peuple de nos différentes provinces. Il seroit absurde de supposer un accord concerté, mais tous les esprits sont pénétrés des mêmes principes. avouons aussi qu'un sentiment de justice a toujours accompagné même les excès répréhensibles, qu'a occasionnés l'indignation gtale. L'horrible attentat du Conseiller au parlement Seigneur de Quincy a été la cause des assauts qu'ont eu à soutenir les Parlemens de Besançon et de Dijon, tandisque l'on agitoit la suppression de tous les parlemens dans l'assemblée nationale. l'abolition de la venalité des charges remplit le meme objet.

N. 34 De Paris le 12 Aout 1789

Nous éprouvons toujours par intervalle les sombres convulsions de la crainte et celles de l'indignation. Plus de 30,000 personnes passerent l'avant dernière nuit sur la place de greve, elles demandoient la tête de M. de la salle qui est sous les ordres de M. De la fayette. Il avoit imprudemment signé un ordre pour un bâteau de poudre qu'on envoyoit à la rafinerie D'Essone sans en faire part à son Commandant, On vouloit absolument lui faire faire lanterne, c. à. d. le pendre; car c'est ainsi que l'on parle aujourd'hui. Le peuple encore effarouché du désastre auquel il vient d'échapper, croit voir partout de la trahison. M. De la fayette a laissé fouiller partout pour chercher son Lieutenant dans l'hôtel de ville: il n'est point ici, dit-il aux furieux, mais quoiqu'il arrive soyez certains qu'il ne mourra point sans être jugé. Les mutins furent ensuite un peu étonnés de voir 13000 hommes de milice bourgeoise en armes et en bon ordre dans la place avec 10 pieces de Canon.

On sait que Durocher a été tué au Rouleau à la tête de la Maréchaussée. c'étoit encore un vil espion, un bas suppot du Despotisme. Il paroit que les craintes continuelles qui nous agitent ne sont pas totalement sans fondement. On a trouvé des toiles souffrées dans des Caves rue S. Bon; des barils remplis de mêches, on prétend que divers nobles ont reçu l'avis de sortir promptement de Paris; on ajoute que les Princes fugitifs veulent rallier auprés d'eux tous les francois qui tiennent à cette antique Consti-

-tution

qui a duré 14 siècles et a produit un bonheur entrevue de 14 cent années.

Les principaux nobles et aristocrates qui se trouvent absens, sont M. le Cte D'Artois et ses 2 fils, le Prince d'Henin et le Marquis d'Autichamp, auxquels on ne pardonnera jamais d'avoir égaré, par leurs perfides Conseils, le frere de notre Roi. Le Prince de Condé, le Duc de Luxembourg, le Mar. de Broglie, le B. de Breteuil qui vient d'échapper déguisé en Bénédictin, MM. De Villedeuil, Barentin, Cosse Brissac, Lavauguion, Sartines, Le Noir, De Crosne, Lefevre d'Amecourt, D'Angeville, D'Aligre, ancien Premier Président, Lambert qu'on regarde comme le plus criminel de tous, et l'Abbé Maury comme le plus méprisable.

Du 14 Août.

Paris est inondé d'un déluge de mensonges imprimées. Les rues ne cessent de retentir des hurlemens fatigans de près de 2000 Colporteurs de pamphlets. L'un crie à 2 S. M. De Calonne chassé d'Angleterre. L'autre à 6 Liards Les Polignac arrêtés. Celui ci annonce la découverte du Complot des Aristocrates; l'autre la Confession du Cte D'Artois. On puniroit rigoureusement les auteurs de ces ordures si l'Anarchie n'étoit pas aussi complette. Pour prouver la confiance que méritent ces Calomnies il suffira de dire que leur auteur prétend que M. le Comte D'Artois s'est réfugié en Espagne et leur reproche d'avoir couché avec Mlle Contat, Mlle Duthé, Mad. D.***, Mad.*** &c &c &c.

Un bruit soudain vient de se répandre que M. De Calonne arrive à Paris amené par des anglois qui ne veulent point garder un traître chez eux, et que 1200 soldats de la milice nationale sont allés au devant de lui. Ce bruit prend sa source dans les Clameurs des Colporteurs qui crient à tue-tête : Il arrive, il arrive, le traître qui a emporté le trésor public ; à 2 s. son histoire. On a beau crier, il n'arrivera pas.

Les 19 articles arrêtés dans l'assemblée nationale, le 4, et vivement discutés dans les séances suivantes, ont été sanctionnés le 13, par le Roi ; et à la suite de ce coup de maître, l'assemblée s'est rendue au château et de là à la Chapelle où le Roi lui-même avec les Deputés a assisté à un Te Deum pour remercier Dieu de nous avoir donné le courage d'effacer jusqu'aux dernieres traces de notre antique feodalité.

Les scellés sont toujours sur les effets du banqueroutier et suicide Pinet, l'homme d'affaires des Aristocrates. On pretend qu'il est question de 53 millions. L'Ouverture des scellés mettra au jour de profonds Mysteres d'iniquité.

N. 35 De V... le 19 Août 1789.

Laissons les gazettes vous rendre compte des beaux discours qui occupent l'assemblée nationale, et des suites facheuses de l'Anarchie qui subsiste encore dans le peuple. Aujourd'hui jettons un coup d'oeil sur quelques fugitifs célebres.

On ne sait encore ici quelle route le Comte d'Artois a prise. On doute qu'il soit allé à la Cour de Turin et l'on assure qu'il n'est point desiré à celle de Vienne. Ses deux enfans sont sous la conduite du Marquis de Seran leur gouverneur et de l'Abbé Marie leur précepteur. On lui fait tenir tous les quinze jours cent mille francs. C'est une somme fort raisonable pour un Prince voyageur dont sa patrie est mécontente. Le Prince d'Henin est à sa suite. on espère que, lorsque le frere de notre Roi rentrera en france, il ne sera accompagné que d'hommes agréables à la nation. Les gardes dont il s'entouroit à Versailles ont été licentiés; Il n'en a été conservé que quatre.

S'il en falloit croire nos aboyeurs de pamphlets, nous devions, ces jours derniers, recevoir M. De Calonne. La populace s'attendoit à avoir une nouvelle victime à immoler et à déchirer. Cette fable est tombée tout à coup; une autre lui a succédé: il n'est en ce moment question que de l'arrivée du Marquis de Brunoi. On prétend qu'on l'a trouvé dans les cachots de Pierre-en-cise. Le commandant de ce château, en remettant les clefs aux chefs de la Municipalité de Lyon, leur a remis, ajoute-t-on, ce prisonnier. Enfin il est attendu par le peuple qui l'attendra longtems, car les morts ne ressuscitent pas, et il y a 7 à 8 ans que le

Marquis de Brunoi est bien et duement enterré.

On parle toujours au reste de la confiscation des biens qu'ont laissés en France les émigrans dont les terreurs ont accéléré la fuite, sans leur faire oublier une bourse bien garnie.

Les promoteurs même les plus ardens de la révolution, ne jouissent pas d'une confiance générale. Le Comte de Mirabeau, comme quelques autres, est devenu suspect. Il a fait, dit-on, en secret un voyage à Brie Comte-robert où est detenu le Comte de Besenval. On ajoute qu'il étoit vêtu en paysan, qu'il a vû le prisonnier, et le bruit a couru aussitôt que celui-ci s'étoit échappé. Une autre version prétend que M. de Besenval a été transféré dans une tour gardé par une troupe nombreuse et 4 pièces de Canon. Il a demandé que l'on fit son procès; s'appuyant sur les ordres du Roi, et le devoir pour un militaire d'une obéissance aveugle.

On nous dit souvent que la Reine, baptisée le Public, dans ses momens d'humeur, n'appelle plus que la femme du Roi, doit venir à Paris. Ce voyage seroit encore trop hazardeux. Il viendra pour cette Princesse des tems plus heureux. L'affection des françois n'est point difficile à recouvrer. Nos haines ne sont point durables. Notre Souveraine a assisté au Te Deum et n'a point été vu avec déplaisir. Elle se promene souvent avec le Dauphin dont le bonheur futur occupe en ce moment la nation. Il doit s'attendre à être un jour le moins

despote et le plus grand Roi de l'Europe. Il faut pour cela que la nation, se mêlant de ses finances n'en confie plus l'administration à des Calonne, à des Ferrais, à des brigands.

Du 23.

On a des preuves de menées secrètes des Aristocrates qui ne se tiennent point encore pour entièrement battus. L'oeil du peuple toujours ouvert les découvrira.

Les lettres d'Espagne annoncent aussi de la fermentation dans ce royaume. On s'y attend à quelque événement politique, le 24 août, jour fixé pour le couronnement du Roi. Cette nation s'apprête, dit-on, à sortir du long assoupissement où la double tyrannie presbytérale et monacale l'a jetée. Nous avons renversé notre bastille, ce monument exécrable du despotisme; il est temps pour eux d'abattre leur inquisition, ce monument que l'audace sacerdotale fonda et que l'horrible superstition a maintenu. Nous avons fait renaître nos assemblées nationales; ils feront renaître leurs Cortès, sans lesquels ils ne seront jamais qu'un peuple esclave.

On doit chasser de Paris aujourd'hui ou demain tous les gens sans aveu.

II. 36 De V... le 27 Août 1789

L'emprunt de 30 millions qu'avoit décrété l'Assemblée nationale à 4 1/2 p% ne se remplissant point, on l'a porté à 5 p% avec retenue, et au lieu de 30 millions, on en empruntera 50. Nous entendons s'il se peut, car le crédit et la confiance ne sont point encore rétablis, et le bruit qui court de la création de papier-monnoie n'est point propre à les faire renaître.

M. Necker attendu à l'Assemblée nationale n'a pas même paru au conseil depuis plusieurs jours. Il a la fièvre. Sa seule attentive à plaire à la Nation et au Roi, envoye deux fois par jour chez lui pour savoir de ses nouvelles.

L'un des hommes qui en finance jouissoit de la plus grande considération, travailleur infatigable et très éclairé, étoit M. Coster. Sous le premier Ministère de M. Necker, il étoit l'un de ses meilleurs collaborateurs. Ses vues étoient pures. Lorsque M. de Calonne prit le timon des finances, M. Coster fut la première victime qu'il immola. Deux jours après son installation, ce Ministre ne balança point à se défaire d'un surveillant trop important et trop austère dans son intégrité. Quand M. Necker rentra en 1788, il rappella M. Coster; il vient d'être renvoyé avec tous les signes d'une disgrace hautaine. On ne peut en soupçonner les motifs. C'est une étoile tombée du firmament, et cette chûte a lieu à l'étonner.

Il a passé par la tête de quelques districts de Paris, d'envoyer dans

des châteaux à son choix, enlever les fusils, de sorte qu'en peu de jours toute la noblesse, grande et petite, unie et ligue, se trouvera désarmée. Si les municipalités en font autant dans les provinces, la monarchie ne pourra plus être jamais à craindre.

Du 29 août.

On craint beaucoup que la crise qui rétablit la santé politique de l'état, n'ait absolument détruit celle du premier agent de cette heureuse révolution. M. Necker est toujours fort incommodé de la fièvre. Ses travaux n'en ont point été ralentis. Il a envoyé à l'assemblée nationale son nouveau plan d'emprunt qui a été entièrement agréé. L'intérêt fixé à 5 p% devient encore plus avantageux aux prêteurs, attendu que l'on acceptera la moitié de leur mise en effets royaux. Le fonds de l'emprunt, par cette raison, sera doublé.

Quelques membres de l'assemblée n'ont pas manqué d'observer à cette occasion qu'il n'eut pas été moins instant de discuter et d'adopter un plan de finance, que d'établir les droits de l'homme, reconnus et négligés à la fois dans tous les temps. Ils témoignent de nouveau quelque crainte que, selon la méthode anglaise, le ministère ayant arrangé une fois l'article des besoins momentanés de l'état, on ne trouve le moyen d'interrompre le grand travail qui doit donner le dernier coup à l'autorité. Cette crise ne sera pas stérile.

Du 30 Août.

Des discussions qui continuent d'éclairer les grandes questions dont l'assemblée nationale s'occupe, ne permettent pas qu'il se présente encore aucun événement intéressant. On remarque avec peine que les esprits sont bien éloignés d'être d'accord et les opinions privés d'espoir. Les bons citoyens ne voyent pas encore dans les travaux de leurs représentans, sans de quoi former la base d'une constitution inébranlable et inaccessible aux abus qui nous ont fait gémir si longtems. On a entendu et lu de nouveau avec indignation le mot Banqueroute; mais il est si facile d'éluder l'expression sans éviter la chose, que l'on craint des suites que peuvent entraîner la diminution du Numéraire dans le royaume; celle des revenus de l'état, et la difficulté d'y suppléer, celle surtout de pourvoir aux impérieux besoins du moment, autrement que par la création d'un papier monnoie.

N. 37 De Paris le 3. Juin 1789

Nous avons passé 8 jours dans la crainte de manquer de pain. Cette crainte a jetté de nouvelles allarmes dans la populace. On a été forcé, pour prévenir des malheurs, de poser des sentinelles à la porte des Boulangers. Le bruit s'étoit répandu qu'ils étoient payés pour ne pas cuire. De vrai c'est que les farines ont manqué, que les eaux basses et le calme dans l'air ont forcé les moulins à l'inaction. L'arrivée d'une grande quantité de farine a rétabli la tranquillité.

Des esprits chauds et brouillons avoient profité de ce moment de fermentation pour faire des motions insensées au milieu du Jardin du palais royal. On a dit que la moitié de l'assemblée nationale étoit corrompue par l'Autrichienne; c'est en conséquence de ces idées que l'on s'est porté malheureusement au Palais royal, qu'on a osé y rédiger une proposition tendant à empêcher l'assemblée d'accorder au Roi le droit de <u>Veto</u>, et d'inviter le Roi à venir habiter le Louvre à Paris avec M. le Dauphin; l'Andrique la Reine se retireroit jusque à la fin de l'assemblée nationale à St Cyr.

Quelques personnes croyent entrevoir dans ces mouvements populaires un agent secret. On soupçonne l'indiscrétion jusqu'à nommer un Prince du sang, mais quel intérêt pourroit avoir ce Prince à se faire le moteur d'une révolution dans une famille royale? Il faut suspendre de jugement pour ne pas sentir que l'impossibilité du succès le exposeroit au danger d'avoir la tête coupée. Ce sont ses ennemis et les ennemis de son repos qui, par la criminelle légèreté de leur langue, cherchent à le compromettre. On l'aime comme Prince,

on l'abhorreroit s'il osoit vouloir être quelque chose de plus :

Le bruit ridicule a couru que le Cte de Mirabeau avoit été tué en Duel, et par qui ? Par le Robinocrate d'Epremesnil, qui après avoir combattu, 10 ans, pour la Robinocratie, s'est rendu le Don Quichotte de l'aristocratie.

Ceux qui alimentent journellement le peuple de fausses nouvelles, firent courir, ces jours derniers, le bruit que l'on avoit arrêté un chariot chargé de 6 barils d'argent, que ce chariot, conduit à la maison de ville, s'étoit trouvé destiné à passer à Mgr. Cte D'Artois à Turin. Le peuple commence à croire ces sottises et par crier ; à peine est-il désabusé qu'on prépare de nouveaux alimens à sa crédulité. Cette foiblesse à croire des mensonges est l'effet de la crainte où il est toujours qu'on ne le trompe et que sa liberté ne soit encore en Danger.

Du 6. 7bre.

Les fusiliers des gardes françoises, après un premier refus, s'étoient déterminés à rendre leurs Canons à la Municipalité. Les Grenadiers et les Canoniers furent d'un autre avis, les chargerent et les placerent devant leurs Cazernes à l'estrapade. On se crut à la veille d'une nouvelle scission qui auroit fait repandre du sang. M. de la fayette s'étant rendu lui même à la Cazerne, retablit l'ordre avec des paroles de douceur et de raison. mais ceu fait voir que le calme et la tranquillité ne tiennent encore ici qu'à un fil.

Peu de jours apres, ce Commandant dont le sang froid et la fermeté ne s'alterent jamais, passoit en revue, place de Sorbonne, quelques détachemens de milice bourgeoise, auxquels étoient incorporés des gardes françoises. Au Commandement, Presentez les armes, ceux ci les mirent bas, disant qu'ils ne vouloient point être Commandés par des bourgeois. Il leur fait reprendre les armes, et crie: „que ceux des gardes françoises qui ne veulent point obeir „à ceux que nous avons mis à la tête des Compagnies, mettent bas les armes „et sortent des rangs." Ce commandement en imposa et personne ne sortit.

700 hommes de la milice bourgeoise ont investi avanthi le Caffé de foy et enlevé l'auteur de la motion qui a failli conduire 15000 Parisiens à Versailles. Il a été conduit à l'hôtel de ville et sera jugé prévotalement. On croit qu'il étoit soudoyé pour troubler la tranquillité dont l'assemblée nationale a besoin pour remplir le grand objet d'une nouvelle constitution.

D'un jour à l'autre le Marquis de hurugue portera la peine de ses motions insensées & de son desir de devenir chef de parti. On a aussi arrêté un Abbé Bernard & un marquis de Tintôt ses complices. On espere tirer d'eux l'aveu d'un Complot affreux dont on ne doute plus & qui se renouvellera difficilement. Ses auteurs sont les mêmes que dans les premiers momens de la revolution, avoient caché deux régimens dans l'orangerie de Versailles & une Batterie de 8 Canons dans un endroit inconnu qui plongeoit sur la salle de L'assemblée nationale. On en avoit tellement imposé au Roi qu'il paroit constant qu'il auroit été la premiere victime de ces projets & qu'il auroit beaucoup plus perdu de son autorité que l'esprit de liberté ne pourra jamais lui en ôter.

On a remarqué qu'à l'époque de l'exécution du S. Bordier, quelques personnages ont disparu. Dans un tems de defiance générale, il seroit imprudent de se livrer aux soupçons que le peuple adopte trop facilement, et ce peut être pour des motifs bien étrangers aux affaires actuelles que M. de Limon Contrôleur des finances du Duc D'Orleans a quitté Paris sans que l'on sache où il a porté ses pas.

de Versailles le 11 7bre.

L'assemblée nationale a été trop orageuse, ces jours ci, le 8, on decreta la permanence d'une assemblée nationale, après des debats très longs & très vifs. L'Evêque de Langres President mit de la maladresse dans ses procedes il essaya des personalités

au lieu de lever la seance, il demanda sa démission, et M. de Clermont tonnerre le remplaca jusqu'à une nouvelle election.

Hier la seance fut encore très orageuse. M. Necker envoya un mémoire du Conseil concernant la sanction ~~provisoire~~ royale. L'assemblée declara qu'il n'y avoit lieu à déliberer sur ce mémoire attendu qu'on ne pouvoit le lire. On alla aux voix sans avoir égard à ce mémoire et l'on décreta que toute loi, avant d'être promulguée seroit revetue de la sanction royale. Cette sanction n'étant regardée que comme une formalité nécessaire pour certifier que la loi a été portée en assemblée nationale. Reste la question du Veto qui ne sera que suspensif & dont on fixera la durée.

Le Cardinal de Rohan doit enfin paroitre demain ou après demain à l'assemblée nationale. Cette apparition a redoublé la tristesse du Chateau de Versailles. La plupart des Parens de S. E. desiroient qu'elle ne vint pas, mais ce malheureux Prélat a cédé aux instances de ceux qui l'environnent. Quoique généralement plaint & aimé dans son Diocese. On sait que lui & les siens ont pensé être, il y a peu de tems, la victime d'une insurrection assez tumultueuse à Saverne.

Une autre apparition singuliere est celle du mari de la trop célèbre la motte. On ne sait ce qu'il vient faire ici, et tel jugement que l'on porte sur son compte, on admire son audace.

On ne peut savoir si c'est confiance en des forces ou des ressources

cachées ou simple forfanterie, mais les aristocrates cherchent à répandre des allarmes dans le public sur les suites que peut encore avoir la revolution dont les bons citoyens se réjouissent. On ne peut se refuser à l'évidence des courans qui se croisent et agitent le peuple en sens contraires, et dont l'influence se fait ressentir jusques dans l'assemblée nationale; on est effrayé de la quantité énorme de miserables ouvriers, domestiques et vagabonds auxquels il ne restera bientôt plus de moyens de subsistance que le brigandage ou le service de qui voudra payer leur bravoure ou leurs crimes, mais le patriotisme la liberté et l'honneur tiennent sous leurs étendarts la partie la plus nombreuse et la plus puissante de la nation. Nous ne craignons ni les brigands de l'intérieur ni les troupes du dehors et on ne peut même regarder que comme de fausses bruits la reunion de troupes espagnoles sur nos frontieres pour une invasion, la disposition ou l'Empereur est de les seconder si la maison de Bourbon réussit à faire la paix avec le Turc et le dessein que l'on prête au comte d'Artois de rentrer en france pour se mettre à la tête d'une armée aristocratique.

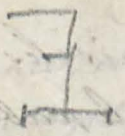

181
18
100

N. 39 De V... le 16. 7bre 1789

Le Cardinal de Rohan a pris place à l'assemblée nationale. Il a été généralement bien accueilli; parceque l'on n'a vu en lui que le Député d'un grand Baillage. Des applaudissemens étouffoient les murmures de ceux qui, dans ce pere de l'Eglise Gallicane étoient disposés à envisager l'ami du Charlatan Cagliostro, l'ami de Madame Cagliostro, l'ami de Madame de Lamotte. Ses malheurs, et une conduite décente et citoyenne, peuvent faire oublier ses torts, et il n'oubliera pas sans doute que c'est du trône, non loin duquel il se trouve, et de ce qui environne le trône, que découle sur sa tête un million de revenu dont il jouit.

On a pris enfin, dans l'assemblée nationale, après beaucoup de débats, un parti sur la grande question de la succession au trône, dans le cas de l'extinction de tous les mâles de la branche regnante. Il a été arrêté qu'en ce cas la branche qui occupe le trône d'Espagne n'auroit aucun droit au nôtre.

M. de Fontines est à Madrid. On sait qu'il est né en Espagne, il y fait aimer et a déjà eu un parti considérable à cette Cour. On ne seroit pas étonné de lui voir jouer un rôle dans ce pays-là. On y fait les préparatifs du couronnement, et M. de Fontines fait faire des habits superbes pour se distinguer à cette solemnité. Il a déjà eu plusieurs conférences avec le Roi qui l'a fort accueilli.

M. le Comte d'Artois est en Savoye où son épouse est allée le joindre. Les milices nationales de province ont déclaré aux gentilshommes de cette province qu'ils manqueroient de prudence s'ils concevoient le dessein d'aller faire leur Cour à ce Prince. Le Marquis de Frans a été arrêté sur la frontière ; en vain il a prétexté d'aller à Nice pour sa santé. On l'a ramené dans son château, avec des égards ; mais il y est surveillé, et il y auroit du danger pour lui à vouloir s'en écarter.

M. de Besenval toujours prisonnier à Paris - Comte - Robert, et fort sévèrement gardée à vue, coûte prodigieusement. On voudroit l'amener à Paris, à la Prison de l'Abbaye ; mais on craint à son sujet la fougue d'une populace encore très inflammable.

L'Enthousiasme de la liberté ne semble aller qu'en croissant parmi les parisiens. Chaque jour ce sont les différens districts qui font bénir leurs drapeaux avec pompe. Les Fêtes ont été comme embellies aujourd'hui par une procession de plus de 15000 habitans du fauxbourg St. Antoine qui sont venus à Ste Geneviève remercier Dieu et ensuite à l'hôtel de ville féliciter leurs Concitoyens de la prise de la Bastille. Ils ont été reçus par la Municipalité présidée par M. Bailly et M. le Marquis de la Fayette.

La disette et la mauvaise qualité des farines ont occasionné diverses émeutes en plusieurs villes. Avanthier à Orléans la populace se livra à de excès. On en vint à une fusillade. Une trentaine de personnes ayant été couchées sur le carreau, on vit renaître le calme. A Limoges on a pendu six mutins qui avoient pillé.

Un brochurier vient de faire un de nos Princes Roi de Botany-Bay. C'est ainsi qu'il compose sa Cour. Les Princes de Condé et de Conty aux premières places, le Duc de Luxembourg au département de la guerre, qu'il a fait avec beaucoup de sang froid dans le cabinet; Linguet sera chargé des affaires d'Etat, et d'endormir les Puissances par les phrases, on donne les sceaux à D'Eprémesnil: la cire jaune sera aussi bien entre ses mains que le mastic l'étoit dans celles de son père, lors qu'il cachetoit le Tokai qu'il avoit fabriqué lui-même; la feuille des bénéfices sera pour l'archevêque de Paris saint homme qui après Dieu met son Roi: le Comte d'Hector aura la Marine; il fait le citoyen à Brest, mais il joue fort, la justice sera administrée par les Parlemens renvoyés de France et qui conserveront tous leurs privileges, excepté l'inutile droit de remontrances et de l'enregistrement.

La populace de nos fauxbourgs & de quelques districts de la Ville a été ces jours-ci, dans une fermentation épouvantable. On n'a pu savoir si elle étoit mue véritablement par les motifs qu'elle annonçoit ou par quelques uns des ressorts étrangers que l'on suppose toujours en activité. La crainte de la disette journellement diminuée par les convois de farines qui arrivent journellement de toutes parts. Les Bourgeois de Chartres en ont amené 30 voitures. Une députation des Electeurs a été chargée de les recevoir, leur a donné un festin au Cadran bleu sur les boulevards et les a conduits de là à l'opera au milieu des bravo et des applaudissemens les plus empressés. Ces bons chartrains se sont engagés à envoyer un semblable convoi à Paris toutes les semaines. Beaucoup de particuliers se sont retirés à la campagne pour ne pas manquer de pain.

Si ce sont les bruits de la démission de M. Necker qui ont causé ces mouvemens, on ne doute point que la maniere dont ce ministre et ses plans seront accueillis aujourd'hui à l'assemblée nationale ne rétablisse le Calme.

Quoiqu'il en soit le plus est d'autant plus mécontent de la lenteur des operations de l'assemblée nationale, qu'il n'ignore point que l'aristocratie conserve des esperances. On parle de 10,000 Espagnols qui en silence se sont approchés de nos frontieres; & un petit conte qui s'est accrédité depuis quelques jours a fait beaucoup de sensation.

On prétend que Catherine II touchée des malheurs qui menacent la France c'est a dire que cette Princesse ne verrait que des malheurs où nous ne voyons que gloire grandeur & bonheur : a assemblé les Ministres étrangers residans près d'elle, et les a chargés de faire part à leurs Cours respectives des intentions où elle étoit de venir au secours de la France, invitant tous les souverains a concourir à ses soins pour en empêcher le bouleversement & la chute prochaine.

Le Prince de Condé a donné des ordres pour y on se défit des meutes qu'il avoit à Chantilly. On a vendu ou donné à peu près mille chiens. & l'on en a tué 3 à 400. Ces meutes consommoient la subsistance de 4 à 500 malheureux

De Versailles le 25 7bre.

Des besoins réels et pressans pour les dépenses même de la Cour ont contribué au sacrifice que le Roi & la Reine viennent de faire de leur Vaisselle. mais un dévouement vraiment patriotique, c'est celui qui a porté L. M. à réaliser enfin un projet annoncé par le monarque, lors de son avenement au trône, de vivre Bourgeoisement avec son épouse, n'ayant qu'une même table & une seule maison. Ce sera une économie annuelle de 5 millions.

M. Necker a annoncé hier ces sacrifices à l'assemblée nationale & la prochaine exécution des grandes réformes tant de fois

inutilement projettées. Cette partie de son plan a été fort applaudie mais le reste a occasionné de longues discussions qui ne sont point encore terminées. Les remedes qu'il a proposés ont paru des topiques trop violens. ils vouloient sur deux points. La contribution de tous les citoyens pour le quart de leur revenu et l'emploi du crédit de la Caisse d'Escompte ce qui équivaut à la dangereuse ressource du papier monnoie.

L'approbation que le Roi a vaguement donnée aux arrêtés du 4 août, en suivant ainsi la sanction paroit avoir satisfait le peuple. Il ne peut douter des bonnes intentions de son Roi.

Le Regiment de flandres a pris possession des postes de la garde du Roi. Les anciennes gardes françoises en murmurant prétendant que c'est un droit auquel s'ils n'ont point renoncé, en prenant l'uniforme de la milice nationale, et celle-ci est fort mécontente de la présence de Soldats mercenaires. On craint qu'il n'en resulte des voyes sanglantes.

On a arrêté des Paquets contenant 3 à 4000 lettres adressées aux differens aubergistes & maitres de poste de frontieres. On les invitoit à ne laisser passer aucun françois dans l'étranger et à s'opposer par toutes sortes de moyens à leur sortie du royaume.

Deux
dans la riviere.

N. 41 De Paris le 1. 8bre 1789.

La crainte d'une disette et la cherté actuelle aigrissent journellement les mécontentemens du peuple sur les lenteurs de l'assemblée nationale, et malgré le vif intérêt qui excitent les affaires intérieures, on jette avec douleur quelques regards sur ce qui se passe hors de nos frontières. On craint une fâcheuse réunion de la Cour de Vienne, à celles de Londres et de Berlin; on parle de projets d'échange, d'aggrandissement de la première, de la conversion des Provinces-unies en état monarchique, et même de l'emploi de la force pour s'opposer à ceux de nos arrangemens qui portent atteinte aux possessions de Princes étrangers.

Au reste le plan de M. Necker pour subvenir aux besoins de l'état, ayant été agréé, il s'ouvre d'immenses ressources au trésor public, et nos forces seront doublées à notre reveil, au sortir de cet état léthargique pendant lequel s'opère une métamorphose salutaire.

Le mal présent ne sera donc que momentané, mais il est violent. Il n'y a point de numeraire dans la circulation. Le commerce de consommation de luxe et de superflu étant nul dans cette Capitale, chaque jour voit éclore de nouvelles faillites parmi les marchands. Il n'y a plus d'exactitude dans les payemens.

Hier on a vu aux maisons des boulangers assiégées par des troupes de malheureux au désespoir. Un boulanger affligé dans ce moment de misere et d'embarras, est allé se jetter dans la riviere.

On l'a pêché sur le champ et l'on espère le sauver.

Au milieu de ces angoisses on a fait avec beaucoup de pompe ici et à Versailles la bénédiction des Drapeaux de la milice nationale.

De V.... le 2. 8bre.

Une anecdote que les feuilles publiques n'auroient point dû passer sous silence, c'est qu'en proposant de demander à tous les citoyens une contribution du quart de leur revenu, M. Necker offrit 100,000 ₶ pour le quart du sien et que le premier témoignage d'approbation que son projet reçut de l'assemblée, fut d'accepter cet hommage. M. d'Epremesnil fut grandement hué en commençant la critique des plans du Ministre des finances, et l'assemblée entière lui imposa silence.

On regarde comme le signal de l'abolition des Bénédictins, la retractation que les gros bonnets de cet ordre ont signifiée de la proposition patriotique resolue dans leur chapitre et agréée par l'assemblée nationale.

Il y a une négociation en activité pour le retour des Princes et de leurs partisans. On dit même que M. De Martanges Lieutenant général est chargé d'aller s'aboucher avec eux et doit partir incessamment. Tel que doive être le désir du Roi de se voir entouré de sa famille, et celui des citoyens de diminuer l'exportation du numéraire qu'occasionnent encore ces emigrations, on trouve cette

démarche précipitée. Il s'en faut bien que le peuple soit entièrement rassuré sur les projets des aristocrates; si ces craintes sont fondées, les patriotes doivent redouter l'apparition des chefs du parti que l'on nomme antinational; et il y auroit de la témérité à s'exposer aux suites de la prévention générale, quand même elle seroit injuste; on lit dans une brochure nouvelle qu'à chaque séance de l'assemblée nationale, il y a 300 paires de pistolets dans les poches des membres qui la composent. « Le Monstre de l'aristocratie est là, s'écrie l'auteur, je l'ai vû, la semaine dernière, à la tribune » de la vérité et de la vérité, il s'agitoit, il écumoit, il grinçoit des dents...

Du 4-8bre

La seconde apparition de M. Neuker à l'assemblée générale a donné une nouvelle activité à ses opérations. Ce ministre devient plus que jamais le mobile des heureuses destinées que l'année 1789 prépare à la France. Mais, mais il en faut convenir, aucune ressource ne sera assez prompte pour les besoins de nos finances, et la création de Billets d'état paroît inévitable. Ce terme doit remplacer celui de papier monnoie que l'assemblée nationale a proscrit. Quoique elle ait renvoyé à un autre tems ses délibérations sur cet objet, on ne peut douter qu'elles ne décrètent l'emploi de cette ressource, puisque les objections commencent à se reduire à la dénomination.

N. 42. De Paris le 8 Octobre 1789.

De nouvelles horreurs nous ont entourés lundi & mardi dernier. Heureusement encore la populace a été contenue par 40,000 hommes de la Milice Bourgeoise commandés par M. de Fayette. Le Roi, la Reine & la famille royale ont été amenés à Paris, au milieu des têtes de garde du Corps punis d'avoir tiré sur le peuple. Ce sont des femmes qui portoient au haut de piques ces sanglans trophées.

Maintenant tout est tranquille. Le Roi s'est déclaré Généralissime de la milice nationale. M. de la Fayette est fait Lieutenant général & Cordon bleu.

La disette de pain et l'avis que l'on prêtoit de nouveau le Roi de se retirer à Metz sont les motifs de cette insurrection. L'explosion a été décidée par le dîner des gardes du Corps & du regiment de Flandres où les grénadiers ont été admis au dessert. On a prétendu que dans un enthousiasme bachique la Cocarde nationale a été arrachée & que les Grenadiers vouloient se rendre d'abord à l'assemblée nationale pour forcer les patriotes à changer d'avis.

Du 9 Octobre

Le Roi & la famille royale sont partis le 6, de Versailles à 2 heures. 30 pieces de Canon les précédoient. Plus de 30,000 Citoyens armés formoient leur cortege que des convois de farines terminoient. La municipalité a redoublé de soins pour notre approvisionnement, l'abondance regne aujourd'hui dans la Capitale

& nous espérons voir le terme à cette frénesie populaire qui cessera au moment où la populace sera assurée d'avoir du pain. L'assemblée nationale fait tenir ici ses séances. La proximité de maîtres en forces & très exigeans la détournera sans doute des dissipations accessoires qui retardent sa marche vers les objets essentiels.

Il est à peu près prouvé que le parti Aristocratique avoit préparé cette levée terrible de boucliers pour déterminer le Roi à fuir. Il n'a point aucunement abandonné son ancien projet. La fermeté du Roi s'est montrée inébranlable. Il est livré aux Conseils patriotiques et désintéressés de M. Necker. Il est remarquable que ce sont les femmes qui ont tout cette fois. On comptoit parmi elles plus de 4000 filles de joie. Une foule de maris & d'amans fermoit leur arrière garde. Elles étoient armées de bâtons.

Il étoit bien touchant lorsque le Roi est arrivé à Paris, de voir à la portière de son Carosse le Dauphin, âgé de six ans, joignant ses petites mains et semblant demander grace au peuple pour sa mere. On ne lui répondit que par les cris de vive le Roi, vive le Dauphin. C'est un préjugé malheureusement enraciné dans le peuple, que la Reine est le Chef du parti Aristocratique. elle peut être assurée de l'amour des françois quand ils seront convaincus du contraire.

~~Il est presque prouvé que le parti aristocratique~~

La plupart de nos Princes sont en Savoye et l'on parle bien indifferemment ici de la maniere dont ils y sont accueillis. Le vrai est que les grands, les aristocrates de ce Pays-là les ont reçus avec honneurs et distinctions & que le peuple les regarde comme les fugitifs & des proscrits, on dit que le Roi de Sardaigne avoit d'abord reçu froidement le Comte d'Artois & que pour cette raison, ce Prince a fait venir son épouse. Elle a été reçue avec tendresse, et le Roi a laissé à la disposition de cet illustre couple une de ses maisons de plaisance.

Le desordre qui regne à Paris n'empeche point que l'on ne s'occupe de la recherche de ceux qui ont fait mourir les foulon & les Bertier on en a déja arrêté plusieurs et en des tems calmes on en fera une justice exemplaire.

du 11 8bre.

De nouveaux troubles semblent se préparer. La fermentation est extrême. Le peuple exige des taxes impossibles pour le pain le vin & la viande. Il meconnoit ses defenseurs. Grand Dieu! préserve nous d'horreurs pires encore que celles dont nous avons été les temoins, et fais decouvrir à tems les instigateurs cachés qui voulent tout bouleverser tout perdre.

L'assemblée nationale a decreté que le Roi s'intituleroit

desormais : Louis par la grace de Dieu et la Volonté du peuple
Roi des François . . . .

Le préambule des lois sera ainsi. L'assemblée nationale
a décrété et nous ordonnons &c.. plus de certaine science
pleine puissance et de bon plaisir.

A ce moment on pille le mont de piété ou plus de 60
millions en effets sont enfouis.

N. 13 De Paris le 15 8bre 1789.

Il étoit evident que des instigateurs cachés fomentoient nos troubles, on remarque même dans les mouvemens tumultueux du peuple une diversité de motifs qui annonçoit des zèles differens qui le faisoient agir. Les aristocrates prétendoient que le Duc d'orleans s'étoit fait un parti nombreux pour faire reussir des vues criminelles. Les citoyens purement patriotes accusoient les aristocrates d'un plan atroce et habilement combiné. Nous avons de tristes vérités à découvrir, mais nous sommes près d'en dévoiler une importante. Le Duc d'Orleans a eu avec le Roi un entretien secret au sortir duquel il est parti pour Londres avec son chancelier: on prétend que, se trouvant trahi, il s'est avoué coupable, qu'il s'est jetté aux pieds du Monarque, et que la clémence de notre bon Roi n'a mis au pardon que la condition de sortir sur le champ du royaume.

Ce Prince, dit-on, a dépensé 8 millions pour préparer l'exécution des projets qui viennent d'échouer et dont la publicité et le mauvais succès doivent hâter le retour de l'harmonie, de la tranquillité et du bon ordre.

Du 16.

La clémence du Roi envers le Duc D'Orleans a été dictée par une prudente politique: on l'a poussée au point de publier un motif qui sert de prétexte au voyage du Prince. Ses possessions et sa respectable famille dont les gens instruits du secret de cette malheureuse aventure déplorent les chagrins, sont les garants qu'il n'abusera point de cette condescendance.

Cette conspiration avoit des fauteurs et des membres dans tous les états, dans toutes les classes de la société. On en a découvert et arrêté un grand nombre. Il s'y trouve des avocats, des procureurs, des Ecclesiastiques,

presque tous membres des assemblées des districts, outre plus de 1500 vagabonds qui devaient s'emparer de l'artillerie, et qui certes auraient mis Paris en proie aux plus sanglantes horreurs. On remarque à l'hôtel de ville même, des membres des communes qui rougissent et s'embarrassent, lorsqu'on parle de conjuration et de conjurés. plusieurs s'évadent et disparaissent journellement. C'est à ceux-là que l'on attribue les mal-entendus qui se sont élevés entre la commune de Paris et l'assemblée nationale. L'harmonie est rétablie, et la retraite que font chaque jour quelques représentans doit être regardée comme une purgation salutaire. Quelques uns cependant ont cédé à leurs terreurs: de ce nombre sont l'Evêque de Langres et M. de Clermont-Tonnere. on doit les regretter.

Les craintes et les défiances semblent avoir troublé toutes les têtes. Il est des citoyens qu'elles égarent assez pour oser dresser des soupçons contre les Ministres mêmes qui entourent en ce moment le Roi. Ils n'excepent pas le libérateur de la France, l'homme vertueux qui veille sans cesse pour les intérêts de la nation. M. de Saint-Priest a offert à la nation sa pension de 30000^{t} et c'est l'effet de l'épouvante générale, que l'on a entendu prononcer ces mots, à l'occasion de ce généreux sacrifice: Timeo Danaos etiam dona ferentes. M. Terrai de Rosieres, intendant de Lyon a envoyé toute son argenterie à la Monnoie; la Maison Lomenie de Brienne y a fait porter 1500 marcs en pur don. Il faut l'avouer, l'envie de faire oublier d'anciens griefs et d'acheter sa sureté contribue

plus qu'un patriotisme pur à ces hommages.

Il a été sourdement question d'appeller les Ministres à la barre de l'assemblée nationale pour savoir jusqu'à quel point ils étoient instruits du mouvement de quelques troupes qui ont semblé, dans les premiers jours de ce mois, se diriger vers Paris ou Versailles: on suppose qu'elles devoient favoriser l'évasion projettée du Roi. On vouloit aussi une explication sur la lettre remplie d'ambiguités que le Roi écrivit le 5, à l'assemblée nationale, lettre dont la tournure sembloit préparer un retour au Despotisme. Un troisième Griefest cet amas de farines trouvées à Versailles et à Senlis, les quelles paroissent avoir été détournées de l'approvisionnement de Paris.

Du 18. 8bre.

L'importante motion de l'Evêque d'Autun sur les biens du clergé, ouvrira demain ici les seances de l'assemblée nationale. On prétend que l'atroce conjuration à laquelle le Roi et le Royaume viennent d'échapper, sera ensuite l'objet de ses recherches. Le procès sera fait au Prince qui a osé en adopter l'affreux projet.

L'assemblée nationale est reduite au moins de moitié par la desertion de ses membres qui n'ont osé affronter les fatales lanternes.

N. R. De Paris le 21 octobre 1789.

L'assemblée nationale continue en cette ville ses délibérations patriotiques. Elle va s'occuper du mandement incendiaire de l'Evêque de Troyes. Si les Bretons n'étoient encore aussi ignorans que autrefois et aussi faciles à s'émouvoir, grand des Stipendiés des hommes parlent au nom de Dieu, il y auroit de quoi exciter un soulevement en faveur de l'ancien Système du despotisme, mais l'on sait maintenant ce que vaut un mandement et ce que demande son Evêque quand ses oreilles

» Croyez cependant à ce que je vous dis; donnez
» moi beaucoup d'or et de Considération, & touchez
» point aux loix par lesquelles j'ai eu jusqu'ici beaucoup
» de cet or et de cette Considération, ni à cette foi sur
» laquelle est fondé ma Cuisine ... », C'est là tout ce que veut dire un mandement.

Les Juifs ont paru à la barre de l'assemblée nationale pour déplorer l'état de dégradation et de tribulation où ils vivent. Leur orateur qui a parlé au nom seul de la divinité a été fort applaudi. Le Président a répondu que l'on s'occuperoit de cette réclamation

M. de Caraman colonel du régiment de Picardie est aux arrêts à Alençon, où il s'est rendu suspect ainsi que son régiment. il s'est adressé à l'assemblée nationale qui fait examiner cette affaire.

Les Ministres ont envoyé à cette assemblée quelques pages de doutes sur deux decrets déjà sanctionnés au sujet du pouvoir judiciaire attribué au Conseil du Roi. Ce mémoire est remarquable par le ton humble et respectueux qui y regne.

Il n'y a qu'un cri de la part du commun des prélats et des gros bénéficiers contre la motion de l'Evêque d'Autun. Il a relevé le secret de l'Eglise, et ses confreres, non en sentimens mais en rochet et en camail, ne peuvent lui pardonner sa patriotique indiscretion. Leurs murmures se perdent au milieu des bénédictins que le peuple donne à son courage éclairé par decret salutaire qu'il sollicite et qui assignera aux créanciers de l'état un gage impérissable ils ne pourront plus, les gros bénéficiers prendre des arrangemens avec leurs familles pour les engraisser de la substance des pauvres. On sait que l'Evêque d*** peu de tems après sa promotion fit une obligat à Mad.*** sa soeur, qui par ses intrigues en cour lui avoit obtenu et l'Evêché et une abbaye en Normandie. Cette somme a été

Regulierement payée, et C'est avec ce vol fait aux pauvres du Diocese que Cette Dame a acheté une magnifique terre.

du 24. Octobre.

Les bruits qui courent de la promotion de M. de Mirabeau au département de M. de Saint Priest n'ont aucun fondement. C'est faire injure au premier que de le croire capable de s'asseoir à la place du Ministre qu'il a denoncé à la nation. Peut-être aussi les amis de M. de Mirabeau se flattent-ils trop facilement, en pensant qu'il pourra un jour entrer dans le Conseil d'Etat.

Les amis de M. le Duc d'Orleans s'efforcent de le justifier, et la Cour même cherche à détruire l'opinion générale sur ses projets. Il est au moins Certain qu'ils ne tendoient point, comme un écrivain periodique a osé le dire, à détruire la famille royale. Mais croyant les Aristocrates à la veille d'éloigner le Roi & de mettre la regence du royaume entre les mains de la Reine, il lui étoit peut être pardonable d'aspirer à la preference.

Il s'en faut bien que le patriotisme jouisse sans allarmes de ses succès. Le mecontentement couve dans plusieurs provinces & l'on peut penser combien les partisans de l'ancien Systême sont actifs à le souffler & à l'entretenir. Dans le Lionnois & dans le Dauphiné ils prédisent hautement que des troupes étrangeres ne tarderont pas à venir favoriser une nouvelle révolution; ils en fixent même l'époque au 15 du mois prochain. 40,000 Espagnols 20,000 Italiens sont disent ils, prêts a entrer dans le royaume. Nous ne doutons point que les bons citoyens ne l'emportent, mais nous nous flattons moins que jamais d'un triomphe complet & durable sans effusion de sang.

On a denoncé à plusieurs districts de cette ville des assemblées ou sous le prétexte de bals & de rendez-vous de plaisir, on concertoit des projets relatifs aux affaires publiques. C'est particulierement dans le faubourg S. Germain surtout dans la rue du bac, que ces reunions de conjurés ont lieu. On assure qu'une partie des enroles pour l'aristocratie étoit envoyé à Turin.

Le district des Premontrés a arrêté que M. M. de la Commune seroient priés de se retirer vers l'assemblée nationale pour demander que les fugitifs soient rappellés en france à un

terme fixé et que faute par eux d'obéir aux ordres de la nation les revenus de leurs biens seront saisis et employés aux besoins de l'Etat.

On assure que M. de Lally Tolendal, en se retirant, a écrit à l'assemblée nationale une lettre remplie d'injures.

L'accusation que M. de Mirabeau a portée contre M. de St. Priest et que ce dernier a niée en est restée là. On met sur le compte d'un autre Ministre un propos du même genre qui est aussi peu prouvé. — « Sous Flesselles et Bertier vous aviez » du pain, vous avez promené leurs têtes au bout des piques. » Aujourd'hui vous n'avez pas de pain à qui en est la » faute?

Deux grenadiers du regiment d'Armagnac en garnison à Soissons, sont venus à Paris. Ils avoient été condamnés à passer par les verges pour avoir arboré la Cocarde nationale. Leurs Camerades ont refusé de frapper. La plus grande partie des Soldats menacent de déserter, si on continue à leur defendre de porter cette cocarde le signe de notre rédemption.

Avanthier on a fait rapport au district des St. Roch qu'un particulier en cabriolet avoit tiré, la veille dans la nuit un Coup de pistolet sur trois Soldats de la garde nationale

non soldée. On a donné son signalement et l'on fait des recherches.
Il a été parlé d'une conspiration des Juifs dans le Comtat
d'Avignon : ils voulaient, disait-on, massacrer le vice légat
l'Archevêque de tous les Curés. Les Juifs contens sous le
gouvernement le plus doux & payant très peu d'impots,
n'ont seulement pas pensé aux horreurs qu'on leur attribue.
Le chatelet n'a été nommé que provisoirement pour con-
noitre des crimes de Leze-nation. Il seroit étrange qu'un pro-
cureur du Roi à une cour subalterne devint par le Champ
Procureur general de la nation. Il sera choisi une commission
tirée de l'Assemblée nationale pour ces grands délits.

Du 31 Octbr.

On assure que M. le Duc d'Orleans coupable d'avoir ambi-
onné la place de Lieutenant général du Royaume, dans le
moment où les Aristocrates vouloient éloigner le Roi,
a obtenu sa grace en dévoilant des vues secrettes du Cabinet
de S. James et en s'offrant d'en empecher les effets à notre
égard par ses negociations personnelles.
Nous savons que les Cours de Londres, de Berlin & de la
Haye veulent profiter de notre inaction forcée en politique
exterieure pour arreter les progrès des deux Cours impériales
et que leur plan comporte de grands changemens dans le

système de l'allemagne, le ministère Anglois est divisé en deux partis. Si celui qui veut la conservation de la paix ne prend pas le dessus, nous pouvons éprouver bientôt de nouveaux malheurs. C'est de Londres que souffle cet Ouragan qui dévaste en ce moment les Pays bas autrichiens & nous ne pouvons pouvons douter que l'influence de la politique angloise n'agisse infiniment au milieu même de nous.

N. 46. De Paris le 3 9bre 1789.

Les malheurs que la Cocarde a occasionnés en différentes villes de province ont déterminé le Ministère à ordonner à tous les régimens de prendre la cocarde nationale. Quoique ce signe extérieur semble absolument étranger à la façon de penser, on regarde cet ordre comme celui, pour tous les individus du royaume, de n'avoir qu'un but, qu'un objet et qu'une opinion. Cependant les Aristocrates se flattent encore d'une nouvelle révolution, et il y a des paris qu'avant une mois elle aura lieu. À dire vrai, nous ne pouvons compter encore sur un calme durable. Quelques pierres de l'édifice sont taillées; mais l'ensemble n'a point de solidité ni de consistance. Si quelque Puissance étrangere vient, comme l'on l'assure, à se mêler de nos affaires, la guerre civile peut éclater et ouvrir de nouvelles scenes de carnage et d'atrocités. Cette guerre seroit affreuse, et le peuple feroit d'horribles sacrifices.

Le sort du Clergé est décidé. La nation entre en possession de ses biens, et se charge du traitement des Ministres des autels.

Du 7. 9bre.

Des assemblées clandestines dans la Capitale et des secousses politiques dans les Provinces annoncent toujours que l'hydre n'est pas encore entiérement terrassée. Les aristocrates ne désespérent point encore de leur salut, et nous ne compterons absolument sur le notre que quand il ne leur restera plus d'espoir.

Il est avéré que des insurgateurs cachés cherchent toujours à exciter du désordre parmi la populace. Celle de Rouen a brisé tous les métiers que le gouvernement avoit fait établir à l'instar de ceux de l'Angleterre pour rendre la fabrication moins dispendieuse et pour épargner des bras utiles à l'agriculture.

Le decret sur les biens Ecclesiastiques a excité une forte rumeur dans le public. Le peuple a voulu se porter en foule sur quelques Communautés religieuses, mais la sagesse de M. de la fayette a tout prévenu, et les mutins ont trouvé la garde nationale à la porte de tous les couvens.

On avoit dit que la tête de l'abbé d'Maury avoit été mise à prix. c'est un mensonge que les gens du clergé ont fait courir. Ils sont furieux d'être mis tous sans exception à portion congrue.

Il arrive journellement une grande quantité de farines, et pourtant nous éprouvons toujours le manque de pain. Quand tous les mystères d'iniquité seront-ils dévoilés!

C'est l'archevêque d'Embrun qui a essayé un coup de parti en Dauphiné, en exécutant la convocation des Etats de cette province par ordre. Il a échoué cette fois comme l'année dernière, et Montmorin a annoncé son retour prochain à l'assemblée nationale. L'excessive prudence de quelques autres deserteurs leur prépare de longs regrets. Comment M. de Lally et M. de Clermont-Tonnerre

se pardonneront-ils de n'avoir point coopéré à la libération de la patrie. L'Archevêque de Vienne a aussi quitté l'assemblée au moment où l'on a commencé à travailler le clergé.

Les opinions sont toujours partagées sur le Duc D'Orleans. Un écrivain vient de prendre sa défense, et ses moyens se reduisent à ceci: On dit qu'il a eu de mauvais desseins et je réponds qu'il en est incapable.

Les parisiens prennent une vive part aux affaires du Brabant. Ils entendent les cris des patriotes de ces contrées et voudroient pouvoir faire partout la guerre au Despotisme. Il faut avouer cependant qu'il y a une différence énorme entre la cause de ces peuples et la nôtre. C'est en faveur d'anciens préjugés qu'ils s'élevent contre l'autorité qui les combat. La tyrannie même d'un gouvernement éclairé seroit préférable à celle de l'opinion dirigé par l'absurdité et l'intérêt personnel d'un nombre d'individus. Nous avons rompu à la fois toutes nos Chaines.

11.47. De Paris le 12. 9bre 1789.

On a mis à mort le clergé : on s'occupe à administrer les derniers sacremens aux Parlemens et les financiers éprouvent de violens symptômes de fièvre.

On dit que le Parlement, dans son agonie, a arrêté qu'il rendroit dorénavant la justice gratuitement. Cette générosité ne peut reculer son trépas. Cela ressemble aux personnes d'un esprit foible qui, dans l'espérance de recouvrer la santé et de prolonger leur vie, font des sacrifices aux Dieux.

En ce moment on assure que le Parlement de Rouen a retracté l'arrêté par lequel il déclaroit illegaux tous les decrets de l'assemblée nationale. Celle-ci a bien le droit de declarer ces juges coupables de forfaiture, consequement leurs offices supprimés et leurs finances confisquées.

Les complots clandestins dont on a tant parlé, paroissent se constater de plus en plus. On nomme les personnages suivans qui ont été renfermés à l'Abbaye : le Comte de Bissy et sa Belle-Soeur, l'abbé Boys, le Marquis de Nesle, M. Vidaud de la Tour, le Comte de Tressan, le Cte de Rohan Chabot, l'abbé Douglas, l'ancien premier Président d'Aligre, MM. de Montesquiou, de Chazal, Joly de Fleury, Mlle Sitou enrôleuse publique, le gouverneur des Tuileries &c &c.

M. Marin ancien Procureur du Roi aux Domaines, fut arrêté, le 10, à Franconville, par un détachement de cavalerie ayant à sa

tête deux Députés de la Commune. D'autres arrêtoient en même tems MM. de Grandmaison et Champelos. On a trouvé dans la maison du premier une forme de Billets de la Caisse d'Escompte dont il avoit déjà mis quelques uns en circulation. On dit que ces contrefactions sont l'une des ressources du parti antipatriotique.

Nos Princes qui se disposoient à partir pour Rome avec M. le Comte D'Artois se sont décidés à passer l'hyver à Turin où Mad. Louis, fille du Prince de Condé est malade. Si dans le Carnaval ils vont à Venise, l'aubergiste qui donna autrefois à souper aux 6 Rois dont il est question dans Candide, briguera sans doute l'honneur de les recevoir.

L'accueil que le Duc D'Orleans a reçu, disoit-on, du Roi d'Angleterre, et son prochain retour sont deux fables. Ce Prince s'arrange pour passer l'hyver en Angleterre. Sa Maison Domestique va l'y joindre. Il a ordonné la vente de ses chevaux. La Duchesse D'Orleans, cette princesse si vertueuse, si bonne et si souffrante restera à Paris. Elle n'y jouira pas de la consolation de voir son Pere le Duc de Penthièvre qui, fuyant le bruit, est allé vivre dans la retraite de l'un de ses châteaux à 60 lieues de Paris.

Le district de l'Abbaye S. Germain a, dit-on, la preuve qu'un boulanger a reçu 1000 ₶ d'un inconnu pour ne point cuire. On a proposé de créer un corps de garçons boulangers sous le titre de volontaires

du Comité des subsistances.

On assure que les deux frères Rivarol connus par leurs libelles et leur soeur sont arrêtés. On les a vû, il y a un an, prêcher en energumenes l'Anti-aristocratie dans le palais royal. Depuis ils s'étoient associés avec l'abbé Sabatier de Castres pour barbouiller à Bruxelles en faveur de l'Aristocratie. Pour éviter toute méprise facheuse, l'abbé Sabatier de Cabres Conseiller au Parlement ne se fait plus appeller que l'abbé de Cabres.

Le Commerce et la Banque vont très mal à Paris. Dans le mois dernier on a compté 300 bilans déposés. La Caisse d'Escompte va être déclarée Banque nationale. Depuis qu'il en est question, ses actions remontent.

Du 13. 9bre.

Le Chatelet vient de faire l'essai de ses forces et sa Cour aux parisiens en condamnant le Prince Lambese absent à perdre la tête. On croit que M. De Besenval présent et ami de M. Necker se tirera mieux d'affaire.

La motion de M. de Mirabeau sur l'affaire de la Dame La Motte sera suivie de la présentation d'un grand memoire que le Cardinal de Rohan tient déjà prêt dans son portefeuille. Il y a déja un écrit préliminaire et préparatoire dont un membre de la Commune s'est chargé de faire rapport à l'hotel de ville.

Ce n'est point sans une vive peine que les honnêtes gens voient remettre sur le tapis une affaire que la fermentation des esprits ne permet pas encore au gros du public d'envisager avec un partia.

lité et qui compromettra un nom et une personne toujours respectable, que le Cardinal ne peut tout au plus accuser que d'un ressentiment personel. Quant aux Diamans, il paroit evident que la Dame Lamotte est la seule coupable.

No 45. De Paris le 19. Novbre 1789.

On apprend que Mr de Calonne se rendoit Turin. Là va se tenir un grand Conseil d'aristocratie. Le travail de chaque jour nous rassure contre tout ce que pourroient entreprendre les ennemis de la liberté. On ne peut disconvenir cependant que le nouveau tableau de nos besoins et des ressources extrêmes qui restent à employer, traié par M. Necker à l'assemblée nationale, ne soit propre à nous effrayer. Depuis long tems il paroit évident que du papier seul peut parer à nos urgens besoins. Si la Sagesse des Legislateurs trouve le moyen de rendre impossible à l'avenir l'abus qu'on a fait de ce moyen extrême, il donnera le tems de recueillir les fruits des grandes et solides opérations que l'on vient de faire. A propos de celle qui concerne le Clergé, on a fait courir la plaisanterie suivante.

Billet d'Enterrement.

Vous êtes prie d'assister au convoi et enterrement de T. H., très puissant et très magnifique Seigneur Mgr. le Clergé de france, décedé le 2. Novbre, jour des morts, en la Salle de l'assemblée nationale. Le corps sera porté en grande cérémonie au tresor royal ou national, et passera devant la bourse et la Caisse d'Escompte qui lui jetteront de l'eau benite. Il sera porté par M. M. Thouret, Mirabeau, Lameth et Chapelier. M. l'Abbé Seyès et M. l'Abbé Maury suivront en pleureuses. M. l'Abbé de Montesquiou fera l'oraison funebre, il y aura un de Profundis chanté en faux-

Bourdon par les Dames du chœur de l'opéra, toutes en deuil de
Veuves. Le Deuil se trouvera, s'il lui plait, chez M. Necker. les
Ministres protestans, les Juifs, les Agioteurs, les Créanciers de l'Et
M. l'Evêque d'autan et autres heritiers s'y rendront en grand
nombre

Requiescat in Pace

Du 20 Novbre

Tous les Intendans de Provinces sont dans l'inaction. Ils atten
dent leur Sort, si on se loue au reste de la prudence de leur conduit
publique, quelques particuliers sont en droit de se plaindre de
leur galanterie. M. de Chaseral, intendant de Clermont en
Auvergne, jeune homme de 67 ans, a disparu, au moment qu'o
s'y attendoit le moins, avec une Dame d'Allagnac, et, dit-on, un
million en or, laissant sa femme peut-être moins affligée qu'éto
née de cette avanture

M. le Comte d'Artois a fait louer à Rome le Palais qui
a autrefois appartenu au neveu du Pape Barberini Urbain VIII.
Tous nos Princes sont attendus à Parme, et de là ils iront à
Rome; mais les Politiques de la Cour de Naples craignent, dit-o
de les recevoir. Ils pensent à leur égard comme l'Empereur Tib
à l'égard des Princes fugitifs qui lui demandoient asile: Ne quieta
provincias imminueri turbarent. Tac. l. II.

Le Comte de Guiche se trouvoit à dîner, ces jours derniers, chez

l'Ambassadrice d'Ang. Cette Princesse lui demanda s'il n'avoit point de nouvelles des Princes: « Madame, repondit il, elles sont facheuses: » Partout on craint leur présence. A peine se montrent ils dans » une ville que de mauvais plaisans arborent la Cocarde françoise » pour ne la quitter, disent-il, qu'après leur départ. »

L'arrêté du Parlement de Metz, du 12 de ce mois, n'a pas moins offensé l'assemblée nationale que celui du Parlement de Rouen. Le danger de tels exemples l'a déterminée à être cette fois plus sévere, et il a été décreté que tous les membres qui ont assisté à la déliberation paroitront à la barre de l'assemblée dans huitaine, pour y rendre compte de leur conduite et qui le greffier apportera ses registres

Les Etats du Cambresis ont protesté contre tous les decrets de l'assemblée nationale. Tout est prêtre ou noble dans ce coin de la franc

La garde nationale de Paris a expulsé tous les nobles qui s'étoient aggrégés à elle, et leur a enlevé le fusils que l'on prétend qu'ils destinoient à un usage tout different de celui qui doivent en faire de bons Citoyens

Quand le Marquis Du Crest, ci-devant Chancelier du Duc d'Orleans quitta cette place, il chercha des ressources dans le Commerce, mais il a été deçu dans ses Spéculations, et vient, en négociant malheureux, de suspendre ses payemens.

Une intrigue rappelle ici la fameuse Comtesse de Balb-
Plusieurs Abbés veulent qu'elle revienne au plus vite. On fond
un Prince bon et facile à le vaincre. Elle tient peut-être
le mot de l'énigme de l'inaction de ce Prince.

N. 49 De Paris le 25. 9bre 1789. — .

Des Colporteurs inondent sans cesse cette ville de mensonges et de sottises. Ils publioient, il y a deux jours, le départ des Dunes de la Halle allant au devant du Duc d'Orleans qui arrive avec un énorme convoi de farines. Hier c'étoit la relation du Duel de ce même Prince à Londres avec le Duc de Bourbon. Ce qui est plus certain c'est que le Duc de Penthièvre a sollicité une séparation de corps et de biens entre sa fille et son gendre, et que cette dernière a été prononcée. Le Duc d'Orleans est obéré de dettes.

Ce sont encore ces Colporteurs et leurs avides souscripteurs qui avoient répandu le bruit du Jugement du Prince de Lambese. Ils avoient eû l'audace de crier la sentence et nous la bonhomie de la croire véritable. On commence à croire que les procedures entamées contre ce fugitif seront sans effet. Sa famille ayant répandu l'or avec profusion dans celle de l'infortuné vieillard qu'il a massacré aux Invalides le 12 Juillet, et l'on tente la même voie dans les districts pour acheter le silence de ceux qui pourroient déposer contre ce Prince.

Du 26. 9bre.

La journée d'hier avoit été annoncée comme l'époque d'une nouvelle révolution. Elle a été fort tranquille. Le Duc d'Orleans que le peuple attendoit n'a point paru. Cela a occasionné quelques propos plaisans. Les uns disent que Monseigneur ne paroîtra qu'après la purification et que ce terme est fort éloigné pour lui, quoique la fête de la purification soit dans le mois de fevrier; les autres disent qu'il se prépare en angleterre des farines qui le

blanchiront. On a affiché un placard par lequel on annonce que la piece appellée Révolution n'aura pas lieu attendu l'absence des trois principaux acteurs.

Hier M. le Duc de Chartres a monté sa premiere garde. C'est une chose unique dans nos annales de voir un Prince faire un tel acte de citoyen. Jusqu'ici nos Princes ont cru qu'on étoit tenu à les garder aujourd'hui. C'est à charge de revanche; ils garderont et on les gardera.

De faux bruits se répandent journellement et n'ont d'autre source que les libelles qui pullulent à un point inconcevable. Après la fausse nouvelle du Duel du Duc D'Orleans avec le Prince de Bourbon, est venue celle que le premier avoit été assassiné en angleterre, ensuite sur le chemin de Douay. On ne sauroit trop se défier de tout ce que l'on croit le plus généralement dans nos sociétés.

Ce n'est point un Conte au reste que les manoeuvres secretes que font sans cesse les ennemis de la liberté et de la tranquillité publique.

La noblesse de la Sénéchaussée de Toulouse a fait un arrêté dans lequel, en se faisant honneur des sacrifices que l'on ne doit qu'à l'assemblée nationale, et les faisant valoir au peuple, elle cherchoit à l'engager à une insurrection vers la Capitale qui auroit infailliblement amené une guerre civile, si de semblables tentatives des robins, des nobles et des prêtres en d'autres provinces avoient en même tems réussi; mais le peuple, avec son gros bon sens, voit mieux que ceux qui ont esperé le mener. Il n'a nulle part été séduit par ce zèle hypocrite

Le Duc D'Aiguillon et M. de Cazalès se sont entamés à l'assemblée nationale. La querelle avoit commencé par des coups de langue et a fini par un coup d'épée que le premier a reçu, mais qui n'est pas dangereux.

On cherchoit à rendre suspects les représentans de la Commune de Paris. Pour ôter tout soupçon ils ont arrêté que leurs séances seroient publiques. outre M. de Besenval, ils ont denoncé MM. de Bareutin, de Puysegur, le Maréchal de Broglio et M. D'Autichamp, comme criminels de Lese-nation.

N 50. De Paris le 3 Decbre 1789.

Les gazettes ont parlé de la réclamation de l'ordre de Malte contre la suppression de Dimes, Cette démarche accelera l'abolition de l'ordre en France.

L'affaire de Corse s'arrangera aussi facilement. on regarde ce pays comme n'appartenant à la France que de nom et où il vient de faire la déclaration avec acte de respect et de soumission à l'assemblée nationale, mais il est reconnu dès ce même moment comme partie integrante de l'Empire françois.

On ne parle plus de Conspirations que comme d'un orage passé; mais on nomme toujours un Catilina dont les projets fermentent encore. on s'entretient des Circonstances et de petits evénements qui prouvent que les bons Citoyens doivent veiller sans Cesse.

En voici un recent et qui paroit réel. Un homme est arrêté dans les Champs élisées par quatre personnes masquées. On lui bande les yeux et on le conduit dans un lieu inconnu ou quelques personnes rassemblées l'interrogent. — Je suis un malheureux & faible vieillard & je retourne dans ma Province. — On lui donne une aiguille et on l'oblige à prouver par son travail qu'il n'a pas menti. ... Ce n'est pas lui s'écrie-t-on avec un ton de rage! Il leve les yeux & voit sous un rideau

entrouvert quatre têtes accrochées. On le remena ensuite, les yeux bandés à l'endroit où on l'avoit pris. Le tailleur a fait sa déposition et a remis, dit-on, un papier qu'il a eu la présence d'Esprit de prendre dans la Chambre où il a été conduit on y lit ces mots. Moyens de faire sauter Paris.

Il avoit déja arrêté que la maison du Roi et celle de la Reine ne faisoient qu'une, et déjà elles étoient en grande partie fondues l'une dans l'autre. Restoit la distinction des livrées, elle va disparoitre.

La recherche des complots contraires à la revolution partage avec une de la dilapidation des finances. l'attention des Citoyens. On crie contre les pensions et les pensionnaires. Des grands Seigneurs opulens figurent dans ce nombre pour des sommes énormes. que sera ce quand on verra le second chapitre de cette Liste de Vampires! On remarque combien peu M. Dufres ne suit l'exemple désintéressé de son protecteur. d'abord commis de M. Beajou à 600 ℔ ensuite à 1200 ℔; il plut à M. Necker pour la beauté de son écriture & son Esprit de calcul; en y joignant des souplesses et du patelinage, il est parvenu à la place de directeur du tresor royal avec 60,000 ℔ d'appointement et conserve trois pensions formant ensemble 25000 ℔ — Ces

pensions lui ont été accordées successivement, selon l'usage reçu que les gens protégés en passant d'une place à une meilleure conservoient à titre de pension les appointemens de celle qu'ils quittoient, tandis que, faute de courbettes, des gens honnêtes & simples étoient tristement éconduits.

Voilà bien des maux reconnus, mais point de remede adopté, rien de déterminé pour le nouvel ordre de choses qu'il faut établir. Le plan de M. Necker rentre dans le système dangereux de Billets d'État. On s'effraye à ce mot, on tremble de prononcer, le tems s'écoule, on finira par une résolution aveugle et précipitée.

du 5 Decbre.

On écrit de Luxembourg que M. de Broglio est à toute extrémité. Sa carriere a été honorable et il l'a terminé en ~~[illegible]~~ bronchant. Le seul regret qui puisse lui survivre c'est d'avoir vu un grand homme se deshonorer en servant la Tyrannie.

On s'attend que le plan de M. Necker sera décrété sans aucun changement. Cet objet et celui des municipalités étant arrêtés. On s'occupera de moyens d'exécution des nouvelles institutions et la nation commencera à

jouir de l'effet des travaux de des représentans.

Une grande question est maintenant sur le tapis à l'assemblée nationale. il s'agit de détruire le reflet de flétrissure sur les familles des suppliciés. il a été arrêté que le rang et l'état des coupables ne changeroient rien au genre de punition.

On remarque des relations entre nos patriotes et ceux des Brabant. on m'a ajouté parlé d'une exclamation que l'époque rendroit encore plus fort singulière, que firent les femmes de Paris après avoir amené le Roi à Paris le 6 Octobre. maintenant s'écrioient plusieurs voix d'entr'elles, allons de repas secourir nos amis de Bruxelles! — Cette motion ne prit heureusement pas.

N. 51 De Paris le 10 Xbre 1789.

M. Necker est dans un triste état. sa santé se délabre de plus en plus, et la crainte de le perdre commence à repandre une affliction qui l'honore. ses forces semblent succomber sous le pieds de la Chose publique.

La Journée abominable du 4. 8bre au château de Versailles est denoncée au Châtelet par M. de la Chartiniere Procureur fiscal. mais on prétend que le Comité de recherches a fait disparoître beaucoup de pieces relatives à ces horreurs et qui compromettoient des personnages importans. On nomme le Duc d'Aig. ... qui, travesti en femme, étoit, dit-on, un de ceux qui pénétrerent jusques dans l'appartement de la Reine et porterent la terreur et l'épouvante jusqu'aux pieds du Trône. On sait qu'alors quelqu'un conseilla à la Reine de quitter Versailles dans une voiture que l'on avoit préparée par l'Eté et qu'elle fit cette réponse sublime: — Non, eh! mon devoir et ma gloire sont de mourir aux pieds du Trône.

On ne soupçonneroit pas qu'il y a une Cour à Paris. Tout est dans le plus grand calme. La garde nationale et les gardes suisses sont chargées du château et de la famille royale; mais il n'est question ni de chasses, ni de bals, ni de Comedies ni de concerts. L'économie ressemble à l'épargne, et certainement Voltaire ne diroit pas aujourd'hui

Que la Cour de Louis est l'asile des Rois.

Du 16 Xbre.

Les nouvelles du dehors nous donnent quelques inquiétudes. Il existe quelque grand projet relatif au Brabant, et les troupes destinées à l'exécuter doivent, à ce que l'on assure, opérer ensuite sur nous. Il paroit certain que les troubles du Pays-bas engageront l'Empereur à faire une prompte paix avec les Turcs et à porter ses troupes vers l'occident de l'Europe. Si des événemens d'intérêt l'unissent au Roi de Prusse, nos allarmes peuvent être fondées. Des membres de l'assemblée nationale ont deja élevé quelques reproches sur le systême ou plutot le défaut de systême de notre département des affaires étrangeres. Ils voudroient qu'accedant à la ligue dont il a été question entre les Cours de Berlin et de Londres &c. nous donnions lieu en allemagne à quelque esplosion qui, sans nous engager dans une guerre directe, détournât de nos affaires intérieures l'attention et les forces des etrangers qui peuvent y prendre part.

Nous avons 6 procès intéressans de leze nation au Châtelet. Outre celui dont je viens de parler, celui du Prince Lambese. Les violences dont il s'est rendu coupable aux Tuileries, paroissent prouvées par les temoins.

2o Celui de M. de Bezenval où sont impliqués MM. de Barentin, de Puysegur, de Broglio et d'Autichamp. Peut-on faire à ces agens du pouvoir un crime de leur obéissance, tandisque le decret qui les rend

responsables, " a été rendu que le 13 Juillet et n'a pas même été publié dans la forme legale ? " Tel est le moyen de droit qui forme la base de leur défense.

3o le procès du S. Augeard auteur du projet pour conduire le Roi à Metz.

4o celui des enrôlemens, dont sont accusés l'abbé Douglas, le S. Dureynier et autres. ils ont été décretés de prise de corps, vendredi dernier. Le Comte d'Astoroj, officier aux gardes du corps, recevoit les déclarations des enrôlemens. Il est en fuite, et là se rompt le fil. Il s'agissoit de lever sous le nom de gardes du Roi surnumeraires, un corps pour favoriser l'évasion du Roi à Metz.

Le 5me procès est celui du Chevr Rutlidge qui, annonçant une mission qu'il n'avoit pas, prenoit des soumissions des boulangers, leur offroit un pret de 3 millions et a composé des mémoires dangereux sous le nom de cette communauté.

Le 6me est celui du S. Deschamps, accusé d'être allé chez les fermiers pour les engager à ne pas battre leurs grains et à ne point les porter aux marchés.

La lecture des pamphlets journaliers forme l'un des grands travaux des citoyens. Dans le petit poëme sur M. de Lameth, on lit ces vers au sujet du Roi.

On est presqu'étonné qu'il n'ait point de Maitresses,
on lui pardonneroit des vices, des bassesses,
mais ses goûts simples, bons, sont mocqués, méconnus,
Et son peuple n'est pas digne de ses vertus.

Et sur la Reine

Elle étoit à vingt ans, Reine, femme et folle,
Son goût étoit de plaire et son devoir d'aimer.

Dans une lettre du Marquis de Balandin chef d'escadre au Marquis de S. Simon, on a lu ces paroles frappantes : « le Cratere du volcan » est dans l'assemblée ; je me réjouis de la fuite du Duc D'Orleans, » il ne reste plus à désirer que la fuite de Mirabeau.... »

Le plus grand mal sans doute, le plus allarmant est la lenteur de nos arrangemens pour les finances. C'est par là sans doute que les ennemis intérieurs de la nation, s'ils existent, préparent l'exécution de leurs sinistres projets.

N. 32.

De Paris le 16 Decembre 1789.

On craint depuis longtems que le défaut d'exercice ne devint nuisible au Roi, on a souhaité, pour la conservation d'une santé si précieuse, qu'il reprenne l'habitude de la chasse et l'on a cherché différens moyens de le rendre à son ancienne maniere de vivre. Le plus grand obstacle est provenu des difficultés qu'a éprouvé le rétablissement des gardes du corps. Dernièrement M. de la Fayette renouvelloit au Roi le Conseil d'aller chasser dans le bois de Boulogne: — Ne m'avez vous pas assuré, lui dit le Roi, que vous répondiez bien de ma personne à Paris, mais non pas en plaine? — Sire, j'aurai l'honneur d'accompagner V. M. avec l'élite des troupes nationales. — Je ne veux point, repliqua le Roi, déranger un si grand nombre de citoyens utiles, et je ferai, s'il le faut le sacrifice de ma santé plutôt que de troubler la tranquillité de mes sujets.

On attend ici Mad^e la Comtesse de Balby, mais on ne croit pas qu'elle reprenne un logement au Luxembourg. Depuis que Monsieur habite ce palais, on assure qu'il s'y tient des assemblées secretes dont l'abbé Maury et d'autres Députés de cette trempe sont l'ame et le orateurs. Quoiqu'il en soit, la façon de penser de ce Prince est, depuis longtems, fort équivoque.

Au reste tout est fort tranquille ici; et l'on croit que les inquiétudes aux quelles le peuple se livre de tems en tems ne sont suggerées que par ceux même qui voudroient bien leur donner un fondement reel. Ce sont particulierement des abbés intriguans soudoyés par les ennemis de la liberté qui circulant dans toutes les classes des sociétés cherchent à y repandre l'allarme. On voit malgré leurs efforts revenir de toutes parts des citoyens opulens que la crainte avoit écartés. Le vigilant la Fayette a ses dispositions faites pour parer à tous les événemens.

Il a été défendu de sonner les cloches dans aucun cas, mais toutes ses forces se rasembleront au bruit d'un énorme Canon de 18, placé derriere la statue de Henri IV sur le pont neuf.

Cependant des membres même de l'assemblée nationale assurent que l'aristocratie a, dans ce corps, un parti très puissant qui n'est contenu que par la crainte du peuple. Ses manoeuvres tendent uniquement à faire traîner en longueur l'admission d'un plan de finances: son espoir est que les besoins de Janvier occasionneront des désordres et des maux irrémédiables qui favoriseront les projets clandestins d'une contre-révolution. Nous sommes de façon ou d'autre résignés à avoir des écus de papier.

On vient de faire une parodie sanglante, dans le genre anglois, d'une affiche du regiment d'Artois. Les soldats représentés sur cette affiche sont des bandits grotesquement alignés, et dans la texte qui fait le fond de ces affiches, on appercoit des scenes de la plus vile crapule.

La santé de Mad^e la Comtesse d'Artois se trouvant altérée à Turin, elle demande à retourner en france, et l'on croit qu'elle ne tardera pas à venir occuper la maison qu'elle a achetée à S. Cloud.

Du 19 Decembre

Le Vicomte de Mirabeau s'est battu en Duel avec le Comte de la Tour-Maupeou et il a été dangereusement blessé.

Mrs du Roverai et Clavieres cooperateurs du Comte de Mirabeau pour le courier de Provence, sont des Genevois expatriés. Leur ami a demandé à M. de Montmorin de s'entremettre pour faire revoquer leur bannissement à Geneve. Ce Ministre averti par l'exemple de M. de S. Priest, que les désirs de M. de Mirabeau sont des decrets irréfusables, écrivit sur le champ au magnifique Conseil. On

délibéroit alors sur la contribution patriotique que, de la part du Genève, devoit s'élever à plus d'un million. Les aristocrates génévois effrayés firent répondre que l'on rappelleroit les bannis, si la france l'exigeoit, mais qu'alors il n'y auroit point de don gratuit. D'un autre côté M. Necker qui connoît la valeur de ses deux compatriotes a témoigné vivement à M. de Montmorin du mécontentement de ce que l'on vouloit priver la france de leurs lumieres et de leur fortune. M. de Montmorin s'est excusé en montrant à son illustre ami. Le courier de Provence, une lanterne et les quatre heroïnes citoyennes qui, à 24 Sols piece, attendent tous les jours le Comte de Mirabeau à la porte de l'hôtel de Malte, pour fleurir, feter et baiser leur enfant chéri, leur vigoureux, leur pere nourricier, le Sauveur de la nation.

Les Ministres étrangers ont été inquiets de la guerre que les communes déclarent à tous les Privilégés et leur privilégiés. Ils ont fait demander, par M. de Montmorin, à l'assemblée nationale, la confirmation autentique de leurs prérogatives.

M. le Comte de Mercy fait circuler une lettre imprimée, dans laquelle il prétend que la france n'a point fourni d'argent à l'Empereur.

Plus de 500 jeunes gens viennent de partir du palais royal pour aller sécourir les patriotes brabançons.

Il paroit que le plan de finance de M. Necker sera admis à peu de changement près.

(de Paris le 24 Decbre 1789.)

On se plaint de la hauteur de M. Bailly. Ce Citoyen jadis si mince et si modeste; on se plaint de son aveugle confiance dans l'un de ses dix Secrétaires & l'on dit hautement que bientôt ce sera M. Boucher qui gouverne Paris. Ce ne sera pas la faute de M. M*** ni celle de M. Manuel qui eut le courage de lui écrire dernierement. « Je dois vous prévenir que le peuple se plaint beaucoup du ton et des airs ministériels de M. Boucher. Ces airs et ce ton ne conviennent point au nouveau regime. Je donne conseil à M. Boucher mon confrere afin qu'il me le rende dans l'occasion. »

Et quelle pièce travaille vous, disoit-on, il y a quelque tems à M. le Mierre? — Je n'en fais plus, repondit-il, depuis que les tragédies courent les rues.

Le Duc d'Orleans et M. de Calonne ont donné un grand repas à Londres le même jour. Le Prince de Galles, le duc d'York et l'élite de la noblesse angloise ont diné chez le duc d'Orleans. Les fugitifs et l'élite des aristocrates françoise ont diné chez M. de Calonne.

La grande nouvelle du jour est le fameux décret de l'assemblée nationale qui fait encore servir, à peu près sur le plan de M. Neker, la Caisse d'Escompte aux besoins de l'Etat. On ne croit pas facile de vendre en 6 mois 25000 actions de cette Compagnie, mais la Création & des biens Ecclésiastiques, ouvre des ressources immenses.

On est à la lettre I, 6 d^rs mois 1788 du payement des rentes. La maison Bontems de Geneve étant en détresse. M. Neker fit écrire aux payeurs de rentes de lui avancer

les 6 1ers mois 1788 qui se montent pour cette maison 891,000 tt.
Sur un premier refus vient une lettre de M. Dufresne directeur du trésor royal. Le refus continue sur le tort que cette avance feroit aux françois sur l'outrage fait à l'assemblée nationale et sur l'inexactitude du compte donné en apperçu des dépenses de 1789. Ce trait étonne de la part de M. Neker.

Le Comte de Montmorin a écrit à l'Ambassadeur de l'Empereur une lettre ostensible où il prouve que la france n'a eu depuis la paix de Teschen aucun motif de payer des subsides à la Cour de Vienne & ajoute que celle ci n'a fait aucune démande de ce genre à la notre. Les frondeurs prétendent que cette Lettre ne prouve point qu'il n'a point été fourni de nos Ecus à l'Empereur.

Le Vicomte de Mirabeau étoit comme on peut bien le penser, ivre lorsqu'il est venu faire retentir les voutes de l'assemblée nationale d'expressions peu majestueuses mais de la plus grande énergie, qui lui ont valu le lendemain un coup d'épée dont il vient de mourir.

On croit que les Bals de l'Operas seront défendus cet hyver. Dans ce moment tout ce qui peut favoriser la réunion de gens mal intentionnés doit être proscrit. Les officiers de plusieurs régimens de soldats même ont reçu des lettres annonimes qui prouvent que l'ennemi n'est point encore mort.

du 26 Decbre

Il a été fortement question depuis quelque tems d'une

quadruple alliance entre la france et l'Espagne, l'angleterre et la prusse. La france auroit abandonné le systême si bien combattu par M. de Peyssonel et qui a produit le traité de 1756. Mais, suivant les lettres d'allemagne, il paroit que la Cour de Vienne nous a gagné de vitesse. Nous avons fait des progrès sans doute en politique intérieure & l'on doit déplorer l'indifférence ou l'incertie de la nation à cet égard.

Le duc d'Orleans a tant de dégouts à Londres qu'il a voulu se rétirer en Suisse. Il est douteux que les 13 Cantons voulussent le recevoir. Un de ses gentilshommes est allé à Naples pour y négocier son séjour, ce qui deviendroit tout a fait impossible si la brouillerie entre deux augustes soeurs n'étoit poussée à son comble.

Le Duc du Chatelet a offert 18000^{tt} à Buisson pour lui acheter l'édition des Mémoires du duc de Choiseul. Sur son refus il a offert 50 Louis pour effacer ces deux lignes: « Ce Mr est « sans caractere, comme sans volonté, sans danger pour ceux « qu'il déteste comme sans utilité pour ceux qu'il protege. »

La publication de lettres ministérielles tendantes à dissuader le peuple d'envois d'argent faits à l'Empereur, a eu pour but de préparer la négociation de 24000 hommes que la Cour de Vienne vouloit demander pour réduire les Brabançons. Cette demande seroit si deplacé qu'elle n'aura pas lieu.

Pierre le Noir ancien Lieutenant de Police est à Geneve. Il va prophétisant partout que la france ne peut conserver

un An cette face nouvelle. On le regarde comme de ces coupables qui sauvent leur vie en passant chez l'étranger. Le jour de son arrivé, Un ministre du S. Evangile qui lui voulait du bien, monta en chaire. „ Citoyens, dit-il vous savez tous que dans „ le siècle dernier, L'abbé de Ganges un des plus grands scélérats „ qui avoit jamais existé, s'étant sauvé de france, vecut „ en très honnête homme dans ce pays où il s'étoit retiré, & „ y mourut même en odeur de sainteté. M. le Noir n'est „ pas si incurable, & rien n'est impossible à la grace. „

Mad.e de Polignac a loué un hotel superbe à Rome. Elle n'a pas quitté Turin entièrement de son gré, mais on suppose qu'elle a été attirée dans son nouveau séjour par les miracles du Cardinal Buon-Compagnie, chez lequel les Dames Romaines courent pour y recevoir le don des miracles comme nos Dames couroient n'agueres au paquet de Mesmer au petit Jesus du Prophete Cagliostro & enfin comme on couroit autrefois à la transfusion de Marc disciple de Valentin.

N. 2 De Paris le 2 Janvier 1790

L'un des gardes du corps assassiné à la porte de l'appartement de la Reine et laissé pour mort, est comme ressuscité. Ses blessures étoient mortelles. Son crâne étoit enfoncé d'un coup de crosse qu'il reçut étant à terre. Il a été trépané, dans les premiers momens de sa convalescence, il a été mandé en Cour, où il a été accueilli et embrassé du Roi. S'il en faut croire ce qu'on dit, il assure avoir reconnu parmi les brigands qui arriverent dans l'antichambre de la Reine le 6. 8bre à 5 h. du matin et au nombre des hommes habillés en femme, le Duc D'xxx. Cette nouvelle paroit fort étrange, mais nous ne tarderons peut-être pas à voir lever le voile qui doit mettre au grand jour les horreurs d'un Mystere d'iniquité. Cette besogne est confiée au tribunal du chatelet: le Comité des recherches a envoyé tous les renseignemens qu'il a jusqu'ici pu se procurer. On a nommé des Commissaires pour en faire le raport. Un Conseiller au chatelet étoit l'un de ces Commissaires. Après avoir parcouru quelques papiers, il pria les Juges de le dispenser de cette Commission, sous le prétexte qu'il étoit du Conseil du Duc D'Orleans. On trouve fort extraordinaire qu'il ne se soit refusé au travail qu'après avoir vû plusieurs papiers.

Depuis quelque tems l'entousiasme étoit déjà bien diminué pour M. Bailli. aujourd'hui c'est un mécontentement presque g'ral, peut-être sans beaucoup de fondement. On l'accuse de vouloir retablir l'ancien regime de la police, surtout parcequ'il a borné, comme autre fois le nombre de Colporteurs à 300. Bien du monde et les brochu-

riers particulièrement regardent cela comme un attentat à la liberté de la presse. Les districts accusent le maire de les dépouiller de leur autorité et la commune s'en plaint aussi. On pense qu'il donnera sa démission ou qu'on l'y forcera. On parle de M. Freteau pour son successeur.

On prétend que M. de la Borde de Méréville a eu ses raisons pour parler en faveur des Juifs dans l'assemblée nationale. voici le fait que l'on cite en preuve. Il a vendu cette année à M. Durey la charge d'administrateur du trésor royal 12 cents mille ℔. de principal et 400000 de pot-de-vin, pour se faire nommer député aux États généraux. Il avoit déjà, dit-on, le projet qu'il vient de réaliser, de proposer un nouveau plan de finance, au moyen duquel les administrateurs actuels du trésor royal se trouveroient supprimés. Il comptoit devenir alors être le chef de la nouvelle banque qu'il en a fait fabriquer d'avance les billets en grand nombre avec cette signature imprimée : de la Borde de M. Caissier général de la nouvelle Banque des français. Il est fâcheux pour lui que ce nouveau plan n'ait pas été adopté, car il auroit en bien peu de tems, peut-être sans bourse délier, rattrapé la place qu'il avoit si bien vendue à M. Durey, et surtout gagné bien gratuitement le pot de vin qu'il en avoit su faire à tirer.

Beaucoup de gens continuent de croire qu'il se tient en divers endroits de Paris des conciliabules d'aristocrates. L'un des lieux que l'on cite pour leur rendez-vous est parfaitement bien choisi. c'est la maison du Bourreau. là sont, à ce que l'on dit, les presses où forgent les écrits incendiaires dont nous sommes inondés depuis longtems. C'est de là sans doute qu'est aussi sorti le projet de la prétendue nouvelle

conspiration qui nous a encore mis en l'air depuis quelques jours et a donné lieu à quelques démarches d'éclat de M. De la Fayette vis à vis du peuple. Le général met autant d'adresse que de bravoure et de fermeté dans ses actions, et il n'est pas fâché de profiter des bruits vagues et populaires pour répandre plus d'intérêt sur sa personne.

La ville de Paris a proposé au Roi de faire au château de Tuileries pour 2 millions de réparations dont la dépense ne sera point prise sur le trésor national; on cherche à dissiper les regrets que nos maîtres peuvent avoir de l'abandon de Versailles.

Plusieurs de nos écrivains patriotes, tels que Marat et Desmoulins, attaquent vivement M. Necker. D'autres crient qu'une nouvelle aristocratie s'élève sur les ruines de l'ancienne et visent particulièrement celle du Chatelet. Ils donnent au procureur du Roi au tribunal criminel la dénomination d'Iffs, abrégé de J... J....

Il est fortement question d'ériger une Compagnie de volontaires qui fera le service de gardes du corps près du Roi et de la famille royale.

On écrit d'Amiens qu'il y a eu un combat sanglant entre les Bourgeois et le régiment de Conty dont la moitié est restée sur le champ de bataille et le reste s'est refugié dans la citadelle qui est bloquée par le peuple.

Un serrurier a offert, dit-on, à l'Hotel de ville, comme don patriotique, une potence de fer pour y pendre les aristocrates. Ce terme est l'injure à la mode. Les cochers de fiacre appellent aristocrates leurs chevaux rétifs et les garçons traiteurs annoncent des aristocrates aux navets au lieu de dindons aux navets.

N.3 De Paris le 6 Janvier 1790.

La Reine commence à se mieux porter, mais elle ne sort encore qu'en chaise. on assure que son indisposition est la suite de l'effroi dont S. M. fut saisie, lorsque, le 5 Octobre, elle fut obligée de se sauver en chemise dans la chambre du Roi. S. M. éprouvoit alors une incommodité à laquelle les Reines sont assujetties aussi bien que les bergeres: elle ne l'avoit plus ressentie depuis, ce qui avoit fait croire qu'elle étoit enceinte.

On ne se douteroit pas que c'est à la classe la plus vile de nos prostituées que l'on doit l'heureux événement qui a conduit le Roi à Paris et la consolation que la journée du 5 Octobre n'ait point été plus meurtriere. M. De Sommeraye, Major du régiment de Flandres qui commandoit en l'absence du Colonel, s'attendoit d'avance à la demarche que le peuple de Paris a faite, et se disposoit à mériter de l'avancement par une vigoureuse resistance. Le Carnage eût été épouvantable. Les chefs du peuple qui travalloient a rétarder l'explosion, envoyerent à Versailles sur ces contrefaites par pelotons et par différentes routes 300 des plus jolies ambulantes du palais-royal, avec de l'argent, des instructions et la promesse d'être éventrées par le peuple si elles ne remplissoient pas fidelement leur mission. Ce sont ces Députés femelles qui ont obtenu des soldats, au milieu des plaisirs de l'amour, le serment patriotique qui a rendu leurs armes sans force devant leurs concitoyens.

Il paroit de plus en plus évident que la conspiration pour laquelle le Marquis de Favras a été arrêté, n'étoit point une Chimere. On a emprisonné de prétendus deserteurs allemands faisant partie d'une foule d'étrangers qui sont, dit-on, soudoyés par l'aristocratie.

On cite tous bas divers moteurs de ce Complot et l'on entend les noms de l'Abbé Maury, de Linguet &c. si en effet des personnages éminens, comme on l'assure, se trouvoient associés à ceux là, on s'attend à apprendre un jour que le S. De Favras a disparu. Il est, ainsi que son épouse, ci-devant la Princesse d'Anhalt, à la prison de l'Abbaye. Cette femme altiere et violente a mordu violemment au bras M. Barré, officier du district de S. Roch qui l'a arretée.

C'est à l'hôtel des Menus rue Bergere que se tenoient les assemblées. Celles que le Clergé fait, depuis quelques jours clandestinement, se tiennent aux Augustins. Ce sont les derniers soupirs du Despotisme Aristocrate et sacerdotal expirant; le clergé n'est point encore resigné à la privation qu'on lui impose. L'Abbé Maury disoit dernièrement dans un cercle nombreux que tous les Rois de l'Europe étoient engagés à tirer vengeance du vol manifeste que l'on fait au Clergé.

Le Comte D'Artois a prescrit à son Conseil de faire dans sa maison toutes les reductions qui seroient possibles et de déterminer la somme à laquelle il devoit se restreindre annuellement pour ses depenses personnelles. M. De Bonnières partit pour Turin et remit au Prince un plan que S. A. lui rendit le lendemain en lui disant: "J'approuve tout hors "un article. On fixe ma pension à 250,000 tt — Je veux me contenter "de 200, et que les 50 mille livres restant soient reparties entre les serviteurs "reformés dont la situation exigera des secours."

Le Duc D'Orleans ne paroit pas disposé à s'exécuter d'aussi bonne grace. Il a déclaré que, d'ici à deux ans, il ne payeroit ni gages ni pensions,

et pas même les actionnaires de son dernier emprunt.

Du 9 janvier.

Le public commence à murmurer hautement de l'indifférence de l'assemblée nationale pour les affaires du dehors. On ne seroit point étonné que le peuple ne prit de lui-même un parti à cet égard; on en peut juger par les discours de quelques têtes échauffées dans une apparence d'émeute qu'il y a eu encore ces jours ci en différents quartiers. Les aristocrates ne manqueroient certainement pas de mettre à profit ces dispositions, si elles n'étoient exclues par des principes entièrement opposés à leurs vues et à leur système.

Au reste nous voyons des efforts soutenus, se succéder pour relever le crédit et rétablir la circulation du numéraire que nos espérances ne peuvent plus être empoisonnées par le mélange d'aucune espèce de crainte.

N. 4

De Paris le 17 Janvier 1790. —

Il s'en faut bien que les vrais amis de la patrie et les partisans de la révolution soient sans allarmes. Le projet dont M. de Favras, étoit l'un des agens, étoit combiné avec tant d'adresse et d'une telle étendue que son emprisonnement et celles de quelques uns de ses complices ne suffisent point pour le déconcerter. On en trouve des traces en différentes provinces; on s'est efforcé vainement jusqu'ici de lever entièrement le voile; mais en rapprochant ces mouvemens obscurs et clandestins des marches de troupes qui ont lieu vers nos frontières en Espagne et en Sardaigne, des tournoyemens continuels que les aristocrates fugitifs font sur la lisière de la France sans s'en écarter jamais, enfin de la multiplicité d'écrits que le parti anti-populaire vient de répandre après un long silence, on ne peut se refuser à croire qu'il méditoit une explosion pour cette époque. Considérons en même tems ce qui se passe en Hollande où la fermentation est extrême sous un calme apparent, en Brabant où les ordres privilégiés se sont exprimés d'une manière indécente, on ose le dire, au sujet de notre assemblée nationale, et où le peuple commence à connoître qu'il a de nouveaux tyrans à combattre; jettons les yeux sur l'incertitude du Système politique de l'Europe et sur les grands changemens qui y seront infailliblement la suite soit des opérations actuelles des Cabinets, soit des événemens qui ne dépendent point des hommes; nous ne douterons point que le printems ne nous prépare un grand spectacle. Puisse-t-il n'être point mêlé de scenes d'horreur!

Du 18 Janvier.

L'affaire de M. de Favras devient très sérieuse. A la lecture des chefs d'accusation formés contre lui; il a répondu: "On veut donc me trouver "coupable. Je le vois; qu'au moins l'on me prouve mes crimes. Je ne

« demande qu'une chose pour me disculper que Monsieur paroisse et rejette sur
« moi l'affreux dessein d'enlever mon Roi et de desoler ma patrie ! ma conscien-
« ce est pure et je prouverai mon innocence. » Parmi les dépositions enten-
-dues contre lui l'une des plus frappantes est celle de M. de St. Priest. Ce Minis-
-tre a déclaré que, vers le milieu du mois d'Août, un particulier l'aborda
comme il traversoit la galerie du Château de Versailles, en le priant de lui
accorder quelques minutes d'audience. Je prends, ajouta cet inconnu, la part
la plus vive aux événemens désastreux qui menacent de changer la face
du royaume. Je plains de tout mon Coeur S. M. et la famille royale. Je
m'immolerai volontiers pour le maintien des privileges de la noblesse et du
clergé, en consequence je me suis assuré de 1200 hommes prêts à marcher
au premier signal contre l'assemblée de la nation, le Maire de Paris,
le Commandant de la garde nationale parisienne &c. M. de St Priest
fort surpris de ce langage répondit qu'il ne pouvoit ni ne vouloit donner
son agrément à des mesures aussi délicates ; il désira seulement de connoî-
-tre celui qui lui faisoit de telles propositions, et M. de Favras se nomma.

Deux fameux Antagonistes sont malades en même tems : M. Necker, d'une
violente colique hépatique, et le Comte de Mirabeau d'un rhumatisme
à l'oeil droit, qu'il en danger de perdre. Leur haine a cependant diminué,
depuis que M. de Mirabeau a accepté, dit-on, 50,000 écus de la Caisse
d'escompte, pour ne plus tonner contre cet établissement.

La manie des duels renaît avec fureur. Mrs de Morton et de Blair se sont battus, blessés, embrassés, engorés. Ils ont paru au club de Valois, tout couverts de taffetas d'Angleterre. On ne conçoit pas comment M. de Morton, Gentilhomme très rancuneux, trouve encore à faire sa partie. Il est reconnu qu'il seroit ridicule de le tuer. L'abbé Maury, faisant allusion à la manie que l'on connoît au Duc d'Aiguillon de se déguiser en femme, lui demanda, à l'occasion de quelque sarcasme, à quel sexe il avoit affaire en ce moment. Quelques jurons accoutumés accompagnerent le propos, et l'offre de se battre le termina. Le Duc observa qu'il étoit sans armes. J'ai toujours deux pistolets sur moi, reprit l'abbé. Choisissez en un. — Là, de bonne foi, dit le Duc à ses amis, je ne puis me battre avec cet abbé, quelque soit l'événement d'un pareil combat, je n'en puis sortir que deshonoré. N'a-t-il point quelque parent, quelque ami qui veuille épouser sa querelle. On répondit que l'abbé n'avoit ni parens ni amis; c'est un fait connu. Le lendemain M. Medavy, autre membre, badina le Duc sur sa prudence, on se battit, et le dernier reçut trois coups d'épée.

Le discours de M. de Mirabeau sur l'affaire du parlement de Rennes est regardé comme un modele d'éloquence, d'énergie oratoire et de refutation victorieuse. On l'imprime. La Société de la révolution en a arrêté 6000 exemplaires pour son Compte.

Le bruit est général depuis 24 heures que le Roi va se déclarer chef de la révolution, prendre l'uniforme national, assister régulièrement aux seances de l'assemblée nationale, et faire dans deux mois le tour de la france pour recueillir dans les Provinces les adorations dues au Pere du peuple, restaurateur de la liberté françoise.

Si cette nouvelle se confirme, la révolution est consommée et l'aristocratie écrasée à jamais.

La santé de la Reine se retablit de jour en jour. S. M. avoit été de nouveaux retenue à la chambre par un mal de pied. On l'a vue, ces jours-ci, se promener dans le jardin des Tuileries, et s'entretenir avec les Députés de l'assemblée nationale qui s'y trouvoient.

Du 23 Janvier.

On annonce de Londres que le Chevalier de Launay, Receveur général des finances du Duc d'Orleans y est arrivé et doit être bientôt suivi du reste des officiers de S. A. qui n'ont pas subi la réforme. Il paroit donc que ce Prince restera en Angleterre. Le dérangement de ses finances est au nombre des preuves que le bruit public fournit contre lui.

On croit que l'affaire de M. de Favras sauvera M. de Bezenval; il faut une victime au peuple; le premier en servira, et l'on ne doute plus de ses projets criminels; la curiosité et peut-être la calomnie se porte sur ses complices et ses instigateurs. Le plan étoit plus vaste qu'on ne l'a cru d'abord et une partie de la garde nationale même étoit reduite.

Dimanche dernier, le Vicomte de Mirabeau va chez le Roi. L'huissier trompé par la ressemblance de corpulence annonce Monsieur. Le Vicomte

Ce n'est que Monsieur, frere du Roi Mirabeau

Sur la réclamation que la République de Genes a faite de la Souveraineté de la Corse, ce même Vicomte observa à l'assemblée que Louis XIV ayant autre fois fait venir le Doge de Genes à Versailles, elle pourroit bien, vû son manque de respect, le mander à la barre. Ce sarcasme relatif à la punition des parlementaires de Rennes, a beaucoup amusé les aristocrates de l'assemblée. Un Député de la Corse a dit que ses Concitoyens se donneroient plutôt au Diable qu'aux Genois. Après avoir beaucoup délibéré on a decide qu'il n'y avoit lieu de délibérer.

L'Abbé Maury ayant insulté le parti populaire de l'assemblée, s'étant même permis de lui montrer le poing, il a été question de le chasser de l'assemblée; le Comte de Mirabeau a proposé une punition bien douce celle d'être simplement censuré avec insertion dans le procès verbal.

Le Comte de Mirabeau a reparu, le 21, à l'assemblée nationale. On dit qu'il a été malade. Son absence a fait repandre le bruit qu'il étoit allé à Caen pour mettre ordre aux papiers de M. Dumouriez avec lequel il étoit en correspondance et qui vient de mourir.

La Comtesse de Balby est de retour, on connoit les hautes relations de cette Dame et l'activité de son esprit. Son apparition ici n'a pas fait plaisir à tout le monde.

M. Necker est mieux. On attribue sa maladie au chagrin qu'il éprouve de voir baisser sa reputation. Un mémoire contre les freres Leleu renferme des imputations à sa charge dans l'affaire des bleds. Aujourd'hui ses ennemis l'accusent d'accaparer le numéraire.

Tous les jours il paroit de nouveaux témoins dans l'affaire de

M. de Bezenval. Déjà on en a entendu plus de 200, et leurs dépositions sont insignifiantes. Cette monstrueuse procédure lasse les honnêtes gens. Ce n'est point par la tyrannie, disent-ils, que l'on peut faire aimer la liberté.

Du 24 Janvier.

L'assemblée nationale a enfin pris un parti pour la vente des Domaines de la Couronne et de l'église. Les Comités chargés de ces objets ont ordre de faire leur rapports, jeudi prochain.

N. 6 De Paris le 30 Janvier 1790

L'affaire de M. De Favras est prête à être jugée. Il a hier donné un mémoire justificatif où, en convenant de quelque apparence de complot dans sa conduite, il nie la plus petite intention. Il dit qu'il a sauvé quelques mauvaises nuits au Roi et à la Reine, d'où l'on doit induire qu'il n'a pas agi sans ordres. On croit reconnoître dans les démarches de M. De la Fayette à son égard quelque desir de le sauver. Si on sacrifie Favras au peuple qui demande du sang, on peut craindre qu'il ne revele ses complices et peut-être d'étranges secrets au dernier moment. Un fait bien autentique dans sa confrontation avec le S. Morel, c'est que celui-ci soutint lui avoir demandé s'il avoit beaucoup de Députés dans son parti et que celui avoit repondu: « Oh beaucoup! M. D'Entragues et l'Abbé Maury sont à nous, et nous savons comment conquérir Mirabeau... » on voit encore dans la déposition du S. Morel que le Marquis de Favras lui avoit dit qu'on étoit sûr de 20,000 suisses, 12,000 allemands et 12000 sardes.

M. le Prince de Conty, ayant satisfait à sa contribution patriotique, se disposoit à revenir en France. Il avoit consulté M. De la Fayette qui lui a écrit qu'il répondit de lui comme de la personne du Roi, et que si le peuple faisoit des mouvemens, ils seroient promptement réprimés par la garde nationale. Maintenant on assure que la rentrée des émigrans est rétardée par les mouvemens qu'ils ont réussi à exciter dans le Piémont.

en leur faveur. Cependant M. le Comte D'Artois a fait une démarche qui annonce bien peu d'espoir en des secours étrangers. On voit une lettre de lui, où il avoue qu'il a fait bien des fautes, et où il consent d'être voué au mépris public s'il en commet encore de pareilles.

Le Chevalier de Rutlidge qui va criant que M. Necker ou lui doivent perdre la tête sur un échaffaut, s'est mis sous la protection du district des Cordelières qui a soutenu si chaudement M. Marat, autre adversaire du Ministre des finances.

On trouve dans le registre secret des actes de munificence du gouvernement indiqué sous le nom de livre rouge, des articles aussi piquans pour la malignité que revoltans pour le patriotisme. M. De Beaumarchais entr'autres y est couché pour 1.100,000 tt, savoir 60,000 tt en considération de sa discretion sur les couches de Mad. Adelaïde, 30,000 tt pour son expedition à Londres où il a été, sous les ordres de Receveur, inspecteur de police, pour seduire et arrêter Morande, auteur de pamphlets calomnieux. 3o 400,000 tt pour avoir procuré à S. M. la veuve Seguin et la petite Selin. 4o 480,000 tt pour prix de ses pamphlets contre les parlemens. — Le Duc D'Orleans est sur ce registre pour un million, dont 100,000 tt pour la rente de 2 millions gagnés à la Reine dans la nuit du 7 Aout 1781.

Le Vicomte de Mirabeau ayant été souvent rappellé et l'abbé Maury censuré, on les a suivis aux Tuileries où ils se promenoient en tenant sous le bras, pour voir, at-on dit, si l'excommunication nationale ne maigrissoit pas. On assure que Non.

On dit que le Comte de Mirabeau Tonnerre sera rappellé à la présidence, parceque la cloche rappelle le Tonnerre, et que le Tonnerre est à sa place au milieu des orages.

Le Comte de Mirabeau et l'Abbé Maury ont commencé une violente discussion pour l'affaire du Prévôt de Marseille. C'est ce qu'on appelle le Combat des Taureaux. On a fait l'épigramme anagramme que voici sur ces deux personnages.

Deux insignes chefs de parti
D'intrigue ici tiennent bureau,
Chacun à l'autre est assorti;
Même audace et voix de taureau.
L'on pourroit faire le pari
Qu'ils sont nés dans la même peau,
Car retournez l'Abbé Maury
Vous y trouverez Mirabeau.

Du 9 Juin.

Les têtes exaltées ont appris avec fureur, ce matin, au réveil, que le Châtelet avoit à l'improviste et pendant que les Curieux étoient allé souper, le Jugement de M. de Besenval. Il a été renvoyé absous. Cette décision dont on ne peut revoquer en doute l'équité, cause de la fermentation dans le peuple, et rend fort mauvaise la position de M. de Launay qui n'est certainement pas entièrement innocent.

L'événement que je vous ai annoncé, M., vient de mettre le sceau à la revolution, d'en assurer l'exécution paisible, de rendre l'énergie aux Citoyens honnêtes que de nouvelles allarmes troubloient depuis quelques semaines, enfin de combler les voeux de la nation.

Hier le Roi s'est rendu sans faste à l'assemblée nationale, il y a prononcé le discours le plus touchant, le plus paternel, le plus digne d'un citoyen dont tous les intérêts sont confondus dans un profond sentiment d'amour de la patrie.

Les motifs de cette demarche inattendue du Roi ont tous été pris dans son coeur, mais ils ont pu également être dictés par le jugement le plus sain et la plus sage politique. Elle pouvoit seule dissiper des levains qui s'aigrissoient de jour en jour et prevenir les suites fâcheuses de projets bien avérés, toujours déconcertés et toujours renaissans. On ne doute point que le Roi n'ait été vivement frappé des préparatifs de quelques puissances aux quelles il connoissoit le dessein d'influer par la force sur nos affaires intérieures; il l'a été de la situation actuelle de l'Europe et de l'importance extrême où il est pour la france de sortir de l'état d'inertie à cet égard et d'engourdissement forcé, qui l'expose à des dangers que l'on ne peut se dissimuler. ce qui fait croire que cette considération a été d'un grand poids, c'est la grande apparence d'un changement dans le Ministere aux Départemens de la guerre et des affaires étrangeres. On pretend que Monsieur va entrer au Conseil, le public y appelle aussi M. de la Fayette.

L'entousiasme de la nation pour son Roi et le retour de son

attachement pour la Reine qui a parfaitement secondé la demarche de son époux auguste, ne permettent point de douter que tous les nuages qui s'étoient élevés sur notre alliance avec la Maison d'Autriche ne se dissipent promptement; et l'on range encore au nombre des causes de l'événement qui nous remplit de joie, le besoin que la Cour de Vienne peut avoir du concours de la nôtre dans les circonstances actuelles.

La voix générale va imposer silence aux faiseurs de libelles. Marat, l'ami du peuple, s'est caché; il continue ses feuilles, mais il a pris un ton modéré. On rougit de lire dans les révolutions de Desmoulins que l'épouse du Monarque n'est point Reine des françois et qu'elle doit être simplement appellée Antoinette femme du Roi des françois.

Les deux gardes du Corps qui ont sauvé la Reine, dans les mémorables journées du 5 et du 6 Octobre, se nomment Duxepaire et de sainte-Marie. Tous deux sont couverts de blessures. On ignore comment ils seront recompensés.

La Municipalité de Versailles ayant remis le pain à 3 s. la livre comme à Paris, on craint une nouvelle émeute à Versailles, les ouvriers que l'on occupe à nettoyer le grand Canal crient qu'ils aiment mieux mourir en se faisant tuer que mourir de faim. Un nouvel ordre choses ne tardera point à s'établir et coupera court aux allarmes momentanées que nous causent journellement ces fermentations partielles

Du 6 Février.

On a entendu M. le Dauphin dire hautement qu'il ne seroit

jamais un aristocrate. Le Roi se fait faire un uniforme national. Il paroit que nous aurons des Négres parmi les Députés à l'assemblée nationale. Qui se seroit attendu à des changemens si prompts, si essentiels, opérés avec tant de fermeté et d'énergie dans l'empire prétendu de la frivolité! mais que l'on ne croit pas que l'amour de la patrie et de la liberté soit jamais pour nous une affaire de Mode. L'esprit des anciens francs n'a point dégénéré; il n'étoit que détourné de son objet par l'adresse de Despotes.

Il ne nous manque plus que de voir le Comte d'Artois et les autres illustres fugitifs, se présenter avec la Cocarde et les livrées de la patrie, à la barre de l'assemblée nationale, y abjurer leurs erreurs et y prononcer à haute voix le serment civique: nous nous y attendons, tout sera oublié; redevenus nos freres, ils seront reçus avec transport.

Le Roi paroitra encore à l'assemblée nationale pour demander une amnestie générale, et ce sera le signal de cette réunion tant désirable. On croit que la marche de troupes sur nos frontieres et de grandes operations politiques acheveront d'étouffer parmi nous les germes de haines et de divisions.

N. 8 De Paris le 8 fevrier 1790

C'est l'issue de la séance où le Roi est venu se déclarer, au milieu de la nation, le premier Citoyen du royaume, deux cents Courriers ont été expédiés pour répandre cette nouvelle dans les provinces. Les Aristocrates se consolent vainement en rappellant que Henri III se déclara chef de la ligue; les D. Eprémesnil, Vicomte de Mirabeau, de St. Simon ont eu beau se rétracter par la fuite, au serment que leurs confreres ont prononcé, toute est consommé, et déjà le District du Luxembourg a fait prévenir Monsieur, frere du Roi, qu'il ne pouvoit se dispenser de prêter ce serment comme Citoyen.

Il existe pourtant encore quelque fermentation aristocratique; dans une séance longue et tumultueuse de l'Assemblée nationale, on a entendu des voix s'élever: eh. le Président, envoyez nous dîner, nous vous enverrons paître, et ainsi tout le monde sera content. Les Aristocrates s'efforcent de détruire les assemblées du Club des Jacobins. C'est dans ce couvent qu'environ 1200 patriotes se rassemblent, deux fois la semaine, pour préparer et mûrir les motions du lendemain. Les premiers s'assemblent deux fois la semaine, pour préparer et mûrir les motions du lendemain. Les premiers s'appellent de leur côté aux Augustins: de là les noms de parti de Jacobins et Augustins. Ceux ci ne manquent point d'observer que c'est au Couvent des Jacobins que se fit la coalition des ligueurs, et prétendent que le chef du Club occupe la cellule de Jacques Clement.

On sait que, dans l'assemblée nationale, les aristocrates siegent à la droite et les patriotes à la gauche du Président. Un jour M. Target s'entendoit

pas que, de côté ci, l'on demandoit la parole. Président, lui crioit-on, quand on vous a nommé, les oreilles y étoient pour quelque chose... à droite un membre vouloit aussi parler: autre cri: Votre nomination vous paralise du côté qui n'a pas concouru à votre élection.

Il faut croire que l'harmonie, la tranquillité des déliberations va succeder aux sarcasmes et au tumulte qui les ont souvent troublées jusqu'ici.

L'Abbé le Coigneux vient de mourir. Ce Magistrat connu par le ridicule sobriquet de Général Jacquot a montré, dans son agonie, à quel degré l'enthousiasme s'est emparé des esprits patriotiques. Tantôt il se croyoit au milieu de l'assemblée nationale et perorait, perorait. Tantôt il se croyoit entouré de brigands qui vouloient l'enlever.

Du 13 Fevrier.

Le Roi, la Reine et Mgr le Dauphin se sont rendus, le 10, à l'église Métropolitaine, sans gardes et sans aucune suite. En descendant de voiture à la porte de l'église, le Roi et la Reine ont donné la main au Dauphin. Le peuple attendri a crié avec émotion: Vive le Roi, Vive la Reine, Vive le Dauphin. On a crié une seconde fois: Vive la Reine. Alors le jeune Dauphin s'est mis à claquer des mains, et l'effet que ce mouvement peut être spontané a produit, rendit cette scene très touchante. Après avoir entendu la Messe, au milieu de leurs sujets, et pour ainsi dire confondus avec eux, LL. MM. allerent voir l'Hopital des Enfans trouvés. Le Roi lui même expliqua tout à son fils. M. Bailly et M. De la fayette en firent les honneurs et accompagnerent cette auguste famille à son retour au Palais Royal.

On dit que L.M. se disposent à visiter ainsi tous les établissemens de la Capitale. Le Roi persiste dans le dessein de faire une tournée dans toutes les provinces du royaume, où l'on se flatte que sa présence établira le calme et la tranquillité.

Il n'est pas encore certain, mais il est toujours probable que Monsieur frere du Roi et le Marquis de la fayette entreront au Conseil. Le premier a prêté le serment civique à son district, celle Duc de Chartres à celui de St. Cloud.

Quelle perspective pour nos neveux! après avoir été le théâtre du Despotisme, de la corruption des moeurs, et de l'insouciance sur les droits de l'individu, la France va devenir le modèle unique d'une bonne constitution politique, ses rois seront hommes et hommes bien élevés, l'agriculture, le Commerce et l'industrie en fabrications utiles remplaceront les avantages précaires qu'un vain luxe et l'esprit de dissipation pouvoient procurer à la circulation que l'on confondoit avec la vraie richesse de l'état.

L'affaire de M. de Favras prend une face nouvelle. Les dernières dépositions atténuent considérablement les premières. Il va faire paroître un Memoire et sera jugé définitivement Jeudi prochain 18 de ce mois. On exigera dans ce moment moins de sévérité de la part de ses juges, on leur pardonneroit même de se relâcher de l'exacte justice.

12.9 De Paris le 16 fevrier 1790.

Les Aristocrates, car il en existe encore, dissimulent difficilement la rage que leur cause la démarche du Roi. L'Abbé Maury avoit été sondé d'avance à cet égard par M. Necker, et lui avoit répondu laconiquement: "En 1576 les ligueurs s'assemblerent aux Jacobins, en 1576 le Monarque appuia "leurs folies; en 1589 le Roi fut assassiné."

Le Roi se proposoit d'aller chasser à Rambouillet, mais la garde nombreuse que M. de la Fayette vouloit lui donner, l'a encore cette fois engagé à y renoncer.

La sentence favorable que le Baron de Besenval a obtenue et l'accueil distingué qu'il a reçu à la Cour, ne l'ont pas réhabilité dans l'opinion publique. Il s'est présenté à l'assemblée de son district, a fait un discours et n'a eu aucune réponse. On dit que ne pouvant retourner dans sa patrie où il a été pendu en effigie, il est passé en angleterre.

La diminution des partisans de M. Necker est très réelle. Les embarras actuels pourront être l'écueil de ses talens. On ne sait où donner de la tête pour le service de la finance et de tous les remedes forcés qui se présentent, il n'y a toujours que celui du papier-monnoie qui soit le moins allarmant. C'est une extrémité dure et ruineuse, mais on assure que l'assemblée nationale ne s'occupe plus que des moyens d'en diminuer les inconvenients.

Il reste on attribue surtout l'espece de désaveu du Ministre des finances dans un grand nombre de cercles, à la cabale du Comte de Mirabeau, qui a toujours cherché à le culbuter pour devenir Ministre. On dit

toujours du Comte de Mirabeau que ses talens sont vendus, mais que sa voix ne l'est pas encore. Quelques contradictions près, on ne peut pas lui reprocher d'avoir abandonné les intérêts du patriotisme.

Du 20 février

L'Evêque d'Autun, nouveau Président de l'assemblée nationale, a reçu une lettre de M. le Duc d'Orléans, dans laquelle ce Prince exprime ses regrets de n'avoir pû prêter le serment civique avec les autres Députés. « Uni d'esprit et de cœur, dit-il à l'auguste assemblée » dont j'ai l'honneur d'être membre, je suis charmé de faire publique- » ment profession des principes et des sentimens qui m'animent, et » pour me consoler de n'avoir pas été à portée de faire le serment, » il ne m'a pas moins fallu que le désir de servir ici le Roi et de pou- » voir être utile à la nation. » Cette lettre se termine par la formule du serment.

M. Cazalès a proposé à l'assemblée nationale de fixer un terme à cette session et a insinué que ses opérations devoient être confir- mées par de nouveaux Députés. M. le Vte de Mirabeau a parlé à ce sujet avec son énergie ordinaire. Cette motion est un aiguillon pour les représentans de la nation.

Au sujet des places que l'on a données aux parens des malheureux Cagliostro, on prétend que le Vicomte de Mirabeau a dit, je ferai pendre mon père et je serai Ministre.

On éprouve de toutes parts les effets de la destruction du préjugé

qui a long tems fait gemir tant d'honnêtes gens. et M. Foulon, intendant de moulins, fils estimable d'un pere qui a terminé sa carrière à la grève, a été élu Maire de moulins. On fait courir le bruit, et c'est apparemment une mauvaise plaisanterie de quelque aristocrate, qu'il y a des intrigues à Rouen pour donner quelque place de la municipalité à l'exécuteur de hautes oeuvres.

On a parlé d'une lettre du Cte D'Artois qui marquoit du répentir de ce qu'il appelloit des fautes. On dit que ce Prince a appris 3 choses à Turin, à coucher avec sa femme, à faire maigre le vendredi et à aller à la messe.

M. Gouy d'Arcy s'est présenté en frac chez le Roi. L'huissier de la chambre l'a repoussé. Le Député l'a traité un peu aristocratiquement. L'huissier, brave comme une épée nationale, en a demandé raison à M. Gouy D'Arcy, qui, se sentant invulnerable en qualité de Député, a prié le Duc de Liancourt d'arranger cette affaire.

Du 21 fev.

M. De Favras a été exécuté aux aulamations d'une foule immense. On croit qu'il a révelé tous ses complices. On est allé chercher le Cte Provence, et l'on espère en saisir un cinquieme à Paris.

Le Roi a refusé d'aller au Te Deum qui a été chanté à notre Dame pour sa démarche patriotique, parce qu'il vouloit y être placé sur un trône. il témoigne quelque humeur d'être toujours privé du plaisir de la chasse, où l'on n'exige qu'il n'aille qu'avec une garde trop nombreuse.

Le livre rouge, registre des pensions secrettes, n'est point publié. Il a été remis entre les mains du Roi. On croit que l'assemblée générale

exigera qu'il lui soit remis.

Il est prouvé que le parti aristocratique balance au moins dans l'assemblée nationale celui des patriotes. On voit que les Présidens alternent, ce qui en est une preuve. Quant aux decrets, il faut observer que lorsqu'on en vient à l'appel nominal, ceux qui craignent la lanterne, s'empressent de disparoître.

On a trouvé ce quatrain affiché au sujet de l'ordre d'illuminer dimanche dernier.

De par Monsieur le Maire
et son quadruple appui,
l'on fait defense aujourd'hui
de plus songer à la misere.

On est fort inquiet sur ce qui se passe en ce moment dans nos colonies de l'Amérique. Il paroit que les habitans sont décidés à faire scission avec la metropole, sauf à prendre ensuite un de ces trois partis, ou rentrer sous la domination de la france, ou se vouer à la protection de l'Angleterre, ou former une république independante. M. de la Chevalerie, ancien militaire, est à la tête des insurgens. L'explosion s'est faite dans la partie Septentrionale de S. Domingue. La contagion gangroit rapidement au départ des lettres, et des Vaisseaux anglois rodoient autour de l'île. Le gouverneur et les tribunaux étoient absolument sans autorité.

Le district de S. Jean en greve a arrêté, ces jours derniers, dans la rue S. Denis, un chevalier de S. Louis qui a été conduit à l'hôtel de ville. Il a été de là encore au Chatelet. M. de la fayette a dit que cette prise n'étoit pas moins interessante que celle de M. de Favras ou de la Bastille. L'empisonnement d'un faiseur de libelles de Versailles, nommé Romainville, promet également, à ce que l'on assure, la découverte d'un nouveau complot très important.

Les aristocrates qui veulent maintenant être nommés les Impartiaux, ont proposé d'investir le pouvoir exécutif d'une dictature absolue pendant trois mois pour reprimer les brigandages des Provinces. Les patriotes qu'ils nomment les Enragés, n'ont pas donné dans le piége. Pendant qu'on déliberoit à ce sujet dans l'assemblée nationale, on faisoit au Palais royal la motion de prendre les armes et d'exterminer ceux qui auroient adhéré à ce decret. mais heureusement il y a en eut un plus sage qui remit aux municipalité et confie à leur concours le soin de la tranquillité publique.

Quelques bons citoyens d'ailleurs croyent que le Roi n'a point assez de pouvoir. Ils ne sentent point que dans le moment où la constitution

se forme, la puissance exécutive doit perdre toute son énergie qui lui sera rendue, lorsque ce grand oeuvre sera terminé.

Lorsque le Roi se promene dans le jardin des Tuileries, on ne peut y entrer du moins sans billets. On prétend qu'un suisse en faction repoussant un étranger qui se présentoit; celui-ci lui demanda la raison de son refus: — c'est que nous venons de Cacher le Roi, répondit naïvement la sentinelle.

Une gravure très rare représente le manege à découvert. D'un côté on voit le Vicomte de Noailles qui s'empare des droits feodaux, d'un autre l'Evêque d'Autun qui donne les biens du clergé à la nation: sur la gauche le comte de Mirabeau, Barnave et Chapelier, décidant entre eux la banqueroute: Reubel sortant avec la garde nationale pour aller chez les particuliers saisir le numéraire. Sur la porte est écrit: Spelunca latronum.

La rareté du numéraire continue, et les Billets de Caisse d'Escompte sont dans un discredit affreux. Une sentence rendue, ces jours derniers, au parc civil du Chatelet, entre le Président de côté, M. Michaud de Montblin, Conseiller au Chatelet, et le Chevalier de Thiery n'est pas propre à leur rendre la confiance publique. Ce jugement a déclaré nulles des offres réelles de 75,000 tt pour le prix d'une maison, faites en billets de Caisse. Il a été ordonné que ces offres réiterées en écus.

Du 28 février.

A l'argent près tout s'arrange chez nous. Surs d'être maintenant inattaquables, les Patriotes s'occupent de faire revenir ceux de leurs concitoyens que la frayeur avoit éloignés du Royaume. Il y aura incessamment un Decret à leur sujet.

Les plaisans n'ont pas manqué de relever un mauvais propos

échapé dans un souper à M. Chapelier. Il s'avisa de dire qu'il passeroit volontiers une nuit avec Mde Elisabeth. On a annoncé son mariage futur avec cette Princesse et l'on a supposé qu'une perte excessive qu'il a fait au jeu retardoit cet hymen. On dit maintenant que près d'être Maire à Rennes, M. Chapelier presse Mde Elisabeth de lui donner sa main, qu'il lui représente qu'en qualité de Legislateur et le Maire, il est au dessus de son frere, le Roi; mais on ajoute que la Princesse attachée aux Droits des Bourbons refuse cet honneur.

L'Abbé Maury pressoit dernièrement le cocher d'un fiacre qui le conduisoit. Celui-ci fouette ses chevaux en criant:— B. D'aristocrate— Est-ce que tu me connois, dit l'Abbé?— non, mon bourgeois— qui appelles tu donc aristocrate?— c'est la bête que j'ai sous la main, elle ne tire pas; elle laisse faire toute la besogne à l'autre—.

N. 11 De Paris le 5 Mars 1790.

On l'avoit prévu. Le supplice de M. de Favras a sauvé M. de Besenval. Il eut été atroce sans doute de punir un officier général d'avoir obéi au Roi qui le payoit. On doit des égard à l'habitude ancienne de croire l'état concentré dans la personne du Monarque; on ne sait que depuis peu de tems que la nation est au dessus de l'individu qu'elle a placé à sa tête. mais avouons qu'il est étrange qu'au moins une mercuriale solemnelle aux personages qui ont prêté leurs bras au Despotisme et à ses projets destructeurs et pour opérer des conversions. On dit hautement que l'argent a été répandu avec profusion dans l'instruction des procès qui viennent d'être terminés et même dans celui de M. de Favras. On prétend que les instigateurs de celui-ci n'ont point desiré de sauver; et qu'ils se sont contentés d'empêcher que l'on ne pressât les revelations qu'il auroit pu faire. Il consentoit à parler si on eût voulu prolonger sa vie. La Clémence et la politique étoient d'accord en cette occasion. Est-ce l'argent, est-ce la crainte du peuple qui ont fait précipiter son jugement? Telles sont les réflexions que font faire aux gens impartiaux les défiances dont nous ne pouvons encore nous defaire.

Les Poissardes n'ont pas manqué d'aller féliciter M. de Besenval et lui présenter un Bouquet. Ces femmes là sont du parti qui veut les avoir.

Du 7 Mars.

La nouvelle de la mort de l'Empereur et de celle de l'Archiduchesse ont causé la plus vive douleur à la Cour et est venue fort à propos pour nos politiques à 2 sols dont les materiaux commencoient à s'épaiser.

Ils s'empressent à l'envi de prédire que l'allemagne profitera de cette circonstance pour corriger les vices de sa constitution et secouer le joug d'un Empereur, qu'elle adoptera en partie le nouveau système politique que nous avons mis à la mode et justifiera notre prétention d'offrir un modele à toutes les nations.

Il y a toujours de grands troubles dans nos Provinces. L'Abbaye de Redon en Bretagne a été incendié par des brigands. Le peuple s'est soulevé à Caen, à l'occasion de la cherté des comestibles, il vouloit avoir le pain à 8 s. les 4 livres, le vin au même prix la bouteille et la viande à 6 s. Comme il étoit impossible de le satisfaire, on a commandé des troupes qui se sont reunies à la garde nationale de cette ville; la mêlée a été fort vive et le peuple repoussé, mais il s'est promis de prendre sa revanche et l'on craint beaucoup les suites de cet événement.

La société de la révolution établie au Palais royal à l'instar de celle de Londres, éprouve déjà les traits de la calomnie. On répand que ses membres ont agité dans des assemblées secrètes la répudiation de la Reine. Le fait est aussi faux que il seroit étrange. Ce seroit trop outrager que de vouloir qu'une femme à joui d'une autorité presque sans bornes, une Princesse se réjouisse d'une révolution qui l'en prive. Le nouvel ordre de choses lui a coûté des regrets, surtout parce qu'il a amené la dispersion de tout ce qui l'entouroit mais elle a du s'en consoler par la certitude de regagner le coeur de tout un peuple, elle s'est prêtée à tous les sacrifices qu'on lui a prescrits, et elle paroit enfin convaincue que son fils ne pourra être heureux que par la nouvelle constitution. Elle a promis que ce seroit le premier livre qu'il apprendroit à lire.

La lettre du Duc D'Orleans à l'assemblée nationale n'a pas été lue, comme le publie avec ce Prince, auquel on ne suppose plus de Principes déterminés. La Duchesse son épouse a rétabli les soupers du palais royal et la Princesse de Lamballe y montre fort assidue. La mechanceté qui ne croit jamais aux conversions, n'explique point l'avantage de la premiere le rapprochement de deux belles soeurs dont les moeurs ont jusqu'ici été totalement opposées.

Nous avons tous les jours de nouveaux Duels. L'Chev. de Rivarol a blessé son adversaire au Col, en présence de beaucoup de dames et de Chevaliers, Comme il est d'usage depuis la révolution. Un autre est celui de l'un des auteurs des actes des apôtres avec un grenadier de la garde nationale. Celui-ci, garçon ~~imprimeur~~ imprimeur, a été choqué de se voir forcé d'imprimer un trait contre son corps, a provoqué l'auteur et lui a donné un coup d'epée.

Les observateurs remarquent encore dans cette ville une fermentation sourde qui semble annoncer quelque nouvel événement. Les* des mouvemens inquiétans et quelques explosions dans certaines provinces, la multiplication excessive de pamphlets incendiaires, et la détention journalière de gens suspects dont les papiers et leur aveu même prouvent la part qu'ils ont à des complots inconnus. On vient encore d'arrêter à Arpajon une religieuse chargée de lettres qui n'ont à la vérité ni date, ni adresses, ni signatures, mais dont le contenu mérite que l'on interroge de près celle qui devoit apparemment les distribuer. Le Ministre des finances n'est pas ménagé dans les motions du Palais royal, les esprits sont généralement mécontens et un mécontentement extrême rend souvent injuste. Le dernier discours de M. Necker prouve que ses ressources sont épuisées, et il est à craindre que les finances ne soient également la pierre d'achoppement de l'assemblée nationale. Elle ne se reconciliera avec les citoyens que lorsqu'elle les aura pleinement rassurés par des sages dispositions à cet egard, sur la Banqueroute que des paroles seules ne préviendront point. Cette banqueroute, telle déguisée qu'elle fut, entraineroit une guerre civile, de même qu'une guerre civile occasionnée par l'augmentation de la misère actuelle rendroit la banqueroute inévitable.

En attendant que ce grand objet soit réglé, l'assemblée nationale a fait un decret qui va lui rendre la faveur des négocians de nos Ports. Hier elle a décidé à l'égard des Colonies et des negres, que les choses resteroient sur l'ancien pied.

On a grand besoin que le Commerce vienne au secours de la Caisse d'Escompte. Cet établissement joint la défaveur au discrédit.

Les plaisans attribuent les coliques de M. Necker et son besoin d'aller

* mêmes Symptômes qui ont accompagné les précedentes se renouvellent des

prendre les eaux, à la dénonciation du S. de Rutlidge contre ce Ministre, dénoncia
que l'auteur et l'imprimeur ont signée. Il faut se rappeller que M. de Rutlidge
prison demandoit à être confronté avec M. Necker, qu'il a été refusé et élar
provisoirement. Il revient à la charge et il veut un jugement, réitérant que sa
tête ou celle de son adversaire doivent rouler sur un échaffaud. Cette marche
ne peut guéres être celle d'un calomniateur, à moins qu'elle ne soit celle d'
fou. Et comment concilier ces inculpations avec la sévere probité, et le
désintéressement de M. Necker, au quel on reconnoit ces qualités, en lui refus
quelque fois le genie supérieur qui n'est pas moins nécessaire à sa place?

Du 13 Mars.

M. Necker s'est retiré à sa Campagne de S. Ouen, après avoir envoyé à l'ass
blée nationale un nouveau mémoire explicatif du précédent. C'est quitter le Minist
ou autant vaut, car ce Ministre se propose de rester dans cette retraite jusqu'à
belle saison, qu'il veut passer aux eaux de Vichi. On dit qu'il est mortellemen
attaqué. Chaque parti assigne diverses causes morales à ses maux, son départ n'a
pas fait la moindre sensation. Sont-ce ces tems, est-ce le peuple ou l'homme qui
n'agueres étoit son idole, qui sont changés?

Telle facheuse que soit notre situation en finance, nous nous repaissons de
plus agreable perspective. En effet du jour au lendemain on peut vendre pour
quelques centaines de millions de biens du clergé la confiance rétablie alors, ces vent
étant réelles et sûres, l'or des juifs et des protestans reparoitra. Le projet de faire
acquerir les biens Ecclesiastiques aux Municipalités, par entreprise et par spé
lation, remplira cet objet. C'est le moyen de rendre le peuple entier garant de cet
opération. Déjà on s'occupe des assignats qui en accélereront les effets.

Il est faux que Mad. de Favras ait reçu les 100 mille livres dont on a parlé,

mais il lui a été adressé des consolations de toute espece par le parti aristocratique. Les deux freres du Défunt que ce parti nomme le Socrate Favras, ont conduit leur neveu avec beaucoup de Solemnité au régiment où le Vicomte de Mirabeau lui a donné une Lieutenance. Ce gros Vicomte s'est encore battu avec un Député Breton, dont un compatriote a reçu le lendemain sur le pré une leçon d'un Maitre de danse de l'opera. Deux officiers de la garde nationale ont été tués par des officiers d'infanterie. C'est le premier exemple où le patriotisme a succombé.

N. 13. De Paris le 15 Mars 1790

Le Public a trouvé la solution de l'énigme que M. De Favras a donné à déviner dans son Testament de mort : c'est le Prince Pingri, qui a donné cent louis à ce socrate favras &c. A propos de ce conspirateur que les Aristocrates socratisent, voici un fait qui prouve leur inconséquence : le jour de sa mort un certain nombre de grands personnages étoient rassemblés, des Couriers arrivoient à chaque instant pour rendre compte de ce qui se passoit. Enfin il en vient un qui annonce que le Marquis avoit demandé à monter à la ville, pour y révéler, dit-il, des choses importantes. A cette nouvelle, tout le cercle palit : on le traite de lache et on lui prodigue toutes les injures possibles. On a observé encore que, le jour de son exécution, plus de 400 personnes avoient fait les préparatifs de leur voyage, et que tous les chevaux avoient été arrêtés au Bureau de la Poste. Voici encore un autre fait qui peut lever un coin du voile de cette conspiration sur la discussion : in utramque partem, Un abbé de Bruxelles qui se trouvoit dernièrement au caffe de la Barriere des Sergens dit : sans entrer dans votre dispute, voici ce qui s'est passé sous mes yeux à Bruxelles ; Ma mere étoit au mois d'Août dernier sur le point de partir pour Paris et M. de Favras qui se trouvoit alors à Bruxelles, lui dit : Madame, ne partez ~~pas~~ point pour Paris, je vous y invite. Rien n'est plus assuré qu'il y aura une contrerévolution et vous n'y serez pas rendue que vous verrez Paris tout à feu et à sang. Le Châtelet toute fois ne se justifiera pas du soupçon que la crainte du peuple l'a dirigé dans ce Jugement.

On a parlé de remettre le portefeuille des finances entre les mains de M. de Calonne. M. Barnave en a même fait la motion à l'assemblée nationale. Beaucoup de personnes qui avoient jugé avec trop de précipitation, conviennent aujourd'hui qu'il est peut-être le seul qui puisse reconstruire le vaste édifice ruineux de la fortune publique. On sait que M. Barnave n'agit et ne parle que d'après les inspirations du Vte de Mirabeau. Il n'est pas douteux que ce ne soit encore lui qui l'ait encouragé à faire cette proposition, d'autant plus que quelqu'un parlant à M. de Mirabeau, il y a 6 mois, des talents de M. de Calonne et des regrets qu'il avoit de les voir perdus pour la France, M. le Comte de Mirabeau répondit: Il est quelquefois bon de croire aux revenants.

Une femme témoignoit au Vte de Mirabeau son étonnement de ce que Boniface étoit son nom de Baptême, Madame, lui dit le Vicomte celui de mon frere vous étonnera bien davantage. Il s'appelle Honoré.

M. Gautier de Biauzat Député à l'assemblée nationale ayant reçu un paquet cacheté portant ces mots sur l'adresse: Pour n'être ouvert qu'à l'assemblée, ouvrit la séance du Mardi et demanda permission de lire son contenu. C'étoit une adresse injurieuse qui commençoit par ces mots: Le Roi est dans les fers, la France est plongée dans une affreuse Anarchie. Que sommes nous? les vils esclaves des Brigands qui forment la majorité de l'assemblée nationale &c. On n'a pas permis d'en achever la lecture.

Du 21e Mars.

On ne parle que de l'assemblée nationale, de constitution et de dîme

La France ne compte plus au milieu des Etats de l'Europe, elle ne se mêle plus d'influence quelconque, et il n'y a plus de secrets de Cabinet. La part qu'on la supposeroit prendre aux affaires de l'allemagne est purement une rêverie de Nouvellistes.

On parle d'une lettre que le Roi de Pologne a écrite ici, où il se déclare un chaud partisan des opérations de l'assemblée nationale.

L'Abbé d'Maury declama fortement, les jours derniers, à la Tribune, contre M. Neker. Comme on le rappelloit à l'ordre, le Président dit qu'il y étoit. le droit de chacun des membres, dit-il, lorsqu'il discute les intérêts de l'état, est de s'exprimer librement sur les personnes comme sur les choses. alors l'opiniant tomba avec plus de force sur le premier. Président et y joignit des sarcasmes contre quelques Comités de l'assemblée de l'assemblée Cette fois le président le rappelle à l'ordre. Le Comte d'Mirabeau voulut parler, on représenta qu'il n'étoit pas sur la liste. C'est contre vous, dit-il au Président, que je demande la parole, qui me la donnerez vous ? L'assemblée consultée tout le coté droit, celui des Aristocrates, se leva pour qu'il eut la parole, le coté gauche pour qu'elle lui fut refusée. La Majorité fut contraire au Comte de Mirabeau "que cette aventure a mécontenté, autant qu'elle a étonné les spectateurs. Le Président est le M. Rabaud de St. Etienne.

Cet événement est au nombre de ceux qui démontrent une fermentation cachée dont l'explosion peut produire des effets bien extraordinaires.

11.15 De Paris le 27 Mars 1790

La singularité de l'événement qui a privé, il y a quelque tems, le Comte de Mirabeau du plaisir de pérorer, méritent bien que l'on en recherche la cause. On prétend qu'il est sans cesse obsédé par deux Emissaires anglois et par leurs billets de banque. Ils lui avoient présenté un Travail pour l'abolition de l'esclavage des negres. L'Angleterre, dût-elle perdre aussi la Jamaïque, espere que la France, par cet acte d'humanité perdroit toutes ses Colonies dans les Indes. Le Comte avoit fait un très beau discours en faveur des Noirs, et l'avoit lu au Club des Jacobins, cette société composée de 800 bons citoyens Députés, l'avoit désapprouvé. C'est ce discours qu'on l'empêcha de prononcer et dont les Aristocrates attendoient un heureux effet pour leur parti. Ils n'ont point perdu l'espérance. M. D'Epremesnil fait préparer sa robe rouge pour la rentrée de Pâques. On dit qu'il a renvoyé son maître d'hôtel parce qu'il la trouve lisant la déclaration de droit de l'homme et du Citoyen.

La part que l'Angleterre prend sourdement à nos événemens intérieurs et celle que nous serons peut-être forcés de prendre à ceux du dehors peuvent en effet déranger extrêmement les plans patriotiques. Nos Ministres ne les secondent point de bonne foi. On entend les Aristocrates les plus outrés à table chez M. de S. Priest et chez le garde des Sceaux, où ils se réunissent souvent, se permettre les propos violens sur la révolution. On sait que le dernier a toujours été regardé comme un intriguant et un roué de la premiere classe. Les dehors affectés de démocratie de Monsieur, n'empêchent point qu'on ne le croye pénétré des principes contraires. Sa conduite prouve qu'il les allie à la crainte d'en être soupçonné. La Reine disoit, dimanche dernier, à une Dame de sa Cour: « Je n'entends rien

" pour les contenter, je n'oublie rien pour leur plaire; eh bien, j'aurai
" peut-être assez de Guignon, pour ne point réussir. On ne peut se persua-
der que ses promesses soient sinceres. Quelques discours lachés dans
sa cotterie, son projet, dont on ne doute point, d'exciter le rappel de
M. De Calonne, le dépit que cette Princesse ne peut entiérement cacher, sont
des preuves de sa veritable façon de penser. Enfin le Château des Thuileries
est regardé comme la boëte de Pandore, le centre de l'Aristocratie, dont
les rayons divergens s'étendent à la circonférence du royaume, à la
tangente de laquelle (: en dedans et en dehors :) il y a des foyers d'Aristocra-
tie qui communiquent au Principal foyer de Paris.

La conduite des Lieutenans de Maire, et surtout celle de M. Bouch
son secretaire, fait douter que M. Bailly soit réelu Maire. La prochaine
élection des officiers Municipaux et les disputes des districts pour la
permanence sont autant de pommes de discorde qui ne peuvent manquer
d'entrainer des troubles.

M. le Camus suit avec chaleur ses dénonciations d'abus dans
l'administration des finances, sur les pensions accordées aux ancien
suppôts de la Bastille, sur les payemens faits au Prince de Condé, au
Duc de Bourbon, au Duc du Chatelet &c. depuis l'ordre de suspension,
et il paroit que le public lui devra la connoissance des déprédations
secretes consignées dans le livre rouge. elles se montent depuis 1774
jusqu'en 1789 à 228 millions. Le Roi y a cartonné tout ce qui regarde
le regne de son prédécesseur, à la réserve des trois derniers mois
dont la depense se monte à 3 millions.

La jolie Maison de Bagatelle appartenant au Comte d'Artois est à vend
pour 150,000 ₶.

La mere de l'abbé de Perigord, député, repondit dernièrement à une dame qui lui faisoit l'éloge de son fils: si je n'étois aussi sûre que je le suis, je croirois que c'est mon cocher qui m'a fait ce monstre.

Il y a de nouveaux troubles dans les Provinces méridionales. On ne s'est point trompé en parlant de nouvelles manoeuvres sourdes des ennemis de l'état. Exciter les Brigands, repandre des mécontentemens parmi le peuple, et resserrer le numéraire, ce sont les bases de leurs opérations. Dernièrement M. Duport vantoit les moyens de douceur pour ramener le peuple égaré et citoit l'exemple de M. de la Fayette: Ce n'est point avec des troupes, s'écrioit-il, qu'il a calmé les séditions, c'est en se montrant seul, armé de la douce éloquence. M. Cazalès a répliqué: — Et à Versailles!...

N. 15 De Paris le 2 Avril 1790

Tous les esprits sont occupés en ce moment du Complot du Comte de Maillebois et le sont tellement que l'on craint les suites de cette fermentation. Elles sont en effet rédoutables si les partisans cachés de l'Aristocratie sont aussi nombreux que le fait craindre ce que l'on sait de ce projet. Ceux-ci s'efforcent de le faire passer pour une Chimere, mais il n'a de problématique pour les gens instruits que pour la part que des têtes augustes peuvent y avoir prise. Quoiqu'il en soit on a arrêté un grand nombre de personnes que l'on accuse d'avoir consenti à en être les instrumens. On prétend que la salle de l'assemblée nationale devoit être minée et qu'on l'auroit fait sauter en l'air, et l'on a doublé, triplé les gardes qui veillent à la sûreté de nos Législateurs. Ils ont entamé l'affaire des Parlemens; leur triomphe sur ces corps n'est pas l'aventure la plus facile qu'ils aient eu à tenter.

Le peuple murmure de la réponse que le Roi vient de faire à M. De la Fayette. Sur sa demande que le service dans la garde nationale compte pour la croix aux officiers de divers regimens qui s'y sont attachés. — Vous savez, lui a dit S. M., que cette recompense n'est accordée qu'au service militaire.

Vous ne cessez de parler de banqueroute, disoit dernièrement M. Freteau à l'Abbé Maury; ce mot paroit avoir tant de grace dans votre bouche qu'on vous croiroit intéressé à la chose! vous devriez cependant vous rappeller que votre pere vous avoit expressément défendu de le prononcer.

Du 3 Avril.

On a découvert que, dans la nuit du 26 au 27 Mars, cinquante aristocrates ont tenu une assemblée secrete au chateau des Thuileries. On a procedé dans ce conciliabule, par voie de scrutin, à l'election d'un chef de contrerévolution. Il y avoit des députés de l'assemblée nationale; mais ce qui est plus singulier, c'est que le choix est tombé sur M. de la fayette, pour être à la tête de cette contrerévolution, sous le titre de Lieutenant général du royaume. Esperoit-on le corrompre ou le rendre odieux à son parti? C'est ce qu'il est difficile de determiner. Quoiqu'il en soit, une garde choisie veille à sa sûreté: de demie heure en demie heure on fait des perquisitions dans son hôtel. On a visité jusqu'aux recoins des caves. Il est question d'un manifeste que les Princes fugitifs doivent publier incessamment.

Dans le plan du Comte de Maillebois, le meme sans doute qui a donné lieu à ces assemblées; le Roi devoit être conduit à Lyon. Il n'est pas probable que S.M. y ait consenti; mais depuis cette decouverte elle est veillée de près, et l'on ne souffrira probablement que son projet de Voyage à fontainebleau soit exécuté.

MM. Bailly, de la fayette et Garan de Coulon, Président du Comité de recherches, ont eu avanthier à ce sujet une conférence avec le Roi. Il paroit qu'il avoit été réellement fait des propositions au Comte D'Artois et que ce Prince les a rejettées. Madame de Cassini de Thury, Maitresse du Cte de Maillebois, a été entendue, il y a deux jours. C'est elle et son influence

sur un vieux amant que l'on aime particulièrement. Les femmes, surtout rejettent sur son ambition et sur son humeur inquiète toutes les fautes du Général. Cette dernière a reveillé les griefs que l'on avoit contre lui; ses ennemis ne manquent pas d'en profiter, et il est heureux d'avoir pu échapper à tems.

M. Necker est toujours dangereusement malade. Il paroit tomber dans une langueur qui est une suite assez naturelle de la singularité de sa situation. Un grand mérite peut encore être au dessous des grandes places. Un vaudevilliste lui a préparé cette Epitaphe:

Quand devant Dieu parut avec effroi
Le directeur vantant sa conscience,
Le seigneur lui dit: reponds moi,
Necker, qu'as tu fait de la France?
— J'ai laissé le peuple sans roi
Et le royaume sans finance.

Le Prince de Conty est de retour, et, après s'être présenté au Roi, a prêté dans son district le serment civique. Il a donné en même tems 2000 tt aux pauvres, et a distribué de l'or aux malheureux qui entouroient son palais, lorsqu'il y est entré. On ne doute point que la plus grande partie des fugitifs ne reviennent ainsi successivement.

Le jour de Pâques le Roi et Monsieur ont rendu le pain béni à leurs paroisses respectives.

C'est l'Abbé Maury qui a prêché le sermon de la cene devant le Roi. Un plaisant a dit qu'il avoit promis à Dieu de faire perdre la séance de ce jour et qu'il a complettement tenu parole.

On voit dans une méchante estampe l'Abbé Maury arrivant chez son pere. L'honnête cordonnier qui lui a donné le jour le reçoit a coups de tire pied, et ces paroles lui sortent de la bouche. — Ah, malheureux, je croyois faire de toi un bon citoyen, et tu n'es qu'un chien d'aristocrate. — Le Député de Perigueux peu flatté qu'on revele ainsi des secrets de famille, n'a pas osé s'en plaindre hautement à l'assemblée nationale, mais un de ses confreres a fait une motion sterile sur l'abus des plaisanteries de cette espece contre son ordre.

Du 10 Avril.

Le château des Thuyleries donne toujours de l'inquiettude. La cabale autrichienne que M. de S. Priest dirige, cherche, par toutes sortes de cajoleries, à mettre M. de la Fayette dans ses intérêts pour l'aider à renouveller le traité d'alliance avec la cour de Vienne et celle de Madrit. Cette circonstance, le projet de nommer M. de la Fayette Lieutenant général du royaume, l'avis qu'il a ouvert de renvoyer au pouvoir exécutif les dépêches du congrès du Brabant etc. concourent avec quelques autres motifs à rendre suspect ce commandant général. Il

perdra bientôt la confiance publique s'il ne renonce à ses liaisons avec la Cour. De tous les patriotes marquans, il a été longtems le seul qui n'eut pas d'ennemis dans son parti, et qui fut même ménagé par le parti opposé. Ce ménagement devient actuellement un grief que l'on joint aux autres.

Les Ministres paroissent disposés à soutenir leur autorité. M. de S. Priest est le plus odieux aux patriotes éclairés. Ce n'est plus à leurs yeux un problême qu'il n'ait formé le premier le plan d'enlever le Roi pour le conduire à Metz, et l'on assure que la discrétion de M. de Favras, à l'heure de la mort, a été achetée par la promesse religieusement exécutée, comme on l'a sû, d'une forte récompense à sa Veuve. On ajoute que le rapporteur étoit gagné, celui-ci a montré en effet de la répugnance à recevoir ses dispositions, bien loin de chercher à les exciter.

Une société patriotique prépare une dénonciation contre ce Ministre dont le département n'a plus d'objet et dont l'ambition perce à travers ses dehors modestes. Elle a même nommé des commissaires pour recueillir les charges.

La fermeté avec laquelle M. Camus a parlé dernièrement de M. Necker, approche bien de la dénonciation. On croit qu'il y en aura bientôt une en regle, ainsi qu'on l'a arrêté au Club des Jacobins.

La publication du véritable livre rouge reveille l'animosité des esprits. Il s'est fait au Palais royal des motions extrêmement vives contre les Princes, la Reine et les Ministres. On nous annonce la découverte d'autres dilapidations encore plus honteuse. Ces horribles déprédations et la Bastille dévoilée suffiront pour justifier la revolution.

Le Prince de Conty reçoit journellement d'infames lettres anonymes. Il a eû la foiblesse de dire que, si cela continuoit, il retourneroit dans le pays étranger. Les aristocrates ne lui pardonnent point son empressement à faire en personne

a son arrivée à Paris, le serment civique qu'il avoit fait d'avance par procuration.

Le Chatelet s'occupe de l'inquiétade information relative aux événemens de l'horrible nuit du 4 au 5e octobre. Les dernières dépositions sont d'une gravité effrayante. On prétend qu'elles fixent la connoissance de faits sur lesquels on n'avoit que des soupçons vagues. L'illustre fugitif en Angleterre, le Comte de Mir... Barn... et Chap... peuvent y être fortement compromis. On a remarqué que ce dernier a perdu de sommes énormes au jeu et qu'il n'a que 40000 ℔ de rentes. Ce peut être une calomnie adroite. Il vient de vendre un bien de patrimoine en Bretagne, ce qui détruit ce motif de soupçon, à moins que l'on suppose que c'est une finesse de sa part.

Tel que soit le résultat de l'information de la journée du 5e octobre, s'il est jamais mis au jour, on pourra dire à cette occasion que le plus mauvais moyen peut quelquefois produire un bon effet.

Le Comte de Mirabeau déjoue avec fermeté ses ennemis qui l'attaquent impitoyablement. Un de ses amis lui témoignoit de l'inquiétude sur leur méchanceté. Il lui proposoit de prendre des précautions pour mettre ses jours en sûreté. Je n'ai rien à craindre, repliqua noblement le Comte, je n'ai pour ennemis que des honnêtes gens et les honnêtes gens n'assassinent pas.

N. 17.

De Paris le 16 Avril 1790.

La question sur la Religion proposée ces jours ci à l'assemblée nationale, étoit le signal et le moyen de nouveaux efforts pour une contre révolution. Tel étoit le plan des conspirateurs, concerté dans un conciliabule tenu pendant la nuit aux Capucins. Dans le cas prévu où le decret sur l'unité de religion ne passeroit pas, il y avoit une protestation prête, que l'on vouloit faire signer au Roi. L'abbé Maury dit à ce sujet: S'il nous refuse sa signature, nous ferons connoître dans les Provinces par quel Prince soit et faible nous sommes gouvernés. . . . Ensuite les Députés impatiens devoient se rendre dans les églises, dans les places publiques, y prêcher le peuple au nom de la religion et des mœurs, pour le soulever. mais c'étoit des enfans de Zebédée qui ne savoient ce qu'ils demandoient; ils auroient été les premiers massacrés, si leur projet avoit réussi, et le peuple le leur a fait assez connoître le jour de la discussion. On sait que le Comte de Mirabeau, à cette fameuse séance de mardi, a rappellé les horreurs de la S. Barthelemi. — L'abus des mots a repris son frere le Vicomte, a toujours entraîné l'abus des choses. si des fanatiques ont abusé du nom sacré de la religion pour conseiller ce massacre, n'avons nous pas vu des scélérats, des Conspirateurs abuser du mot sacré de liberté pour violer l'asile de nos rois et ensanglanter les marches du Trône!. . . . allusion terrible à la journée du 5 octobre qui feroit préjuger de la force de la déposition du Vicomte au Chatelet, si cette déposition n'étoit déjà connue. Au surplus les informations du Chatelet ne paroissent pas affecter le Comte ou du moins il affecte de s'en moquer.

Pendant tous ces mouvemens dans Paris, les bruits qui se formoient et les motions qui s'élevoient de toutes parts, surtout au palais royal, allarmoient la Reine, et elle étoit fort agitée. M. Necker montroit plus la même sérénité qu'on lui avoit remarquée à Versailles dans un moment peut-être plus critique. Les tems sont changés, il sait qu'il n'est plus le Ministre adoré du peuple; il voyoit d'ailleurs la foule s'accroître sous ses fenêtres. Une garde redoublée la dissipée.

Les auteurs du nouveau complot dont je viens de parler avoient répandu de l'argent parmi les forts de la Halle, mais ils sont allés le porter à leurs districts. Dans la nuit du lundi au mardi il y a eu des tentatives pour l'enlevement du Roi. Tous les chevaux de ses écuriers étoient préparés, et l'on assure que les palfreniers ont encore l'ordre de se tenir toujours prêts; mais les précautions ne sont pas moindres. Cet enlevement est-il volontaire ou involontaire? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider d'un Roi foible, mais dont la bonté de Coeur est reconnue. Ce qui fait croire qu'il n'entre pour rien dans ces projets, c'est qu'il passe pour constant qu'il a fait consigner à l'entrée de ses appartemens, l'abbé Maury, le Vicomte de Mirabeau, D'Epremesnil &c. mais Maury, Cazalès et Foucault se sont présentés au dîner de Mesdames et y ont été accueillis.

Enfin la prise de possession des biens du Clergé qui a été prononcée par le pouvoir d'achoppement, a rétabli le calme dans l'esprit des Parisiens, en même tems que l'activité de la garde nationale a déconcerté tous les complots.

Il est donc decidé que nous aurons un papier-monnoie. Mais ce sont de assignats hypothequés portant interêts, et sous la surveillance comme sous la garantie de la nation. On doit craindre seulement que le somme de la création bornée à 100 millions, étant insuffisante, la necessité nécessite les abus que l'on peut faire de cette forme dans la suite. Déjà l'on prépare une nouvelle manoeuvre des ennemis de la revolution, à l'occasion de ces assignats. Ils ont soudoyé des Compagnies pour les vendre à perte, afin de les décréditer. Ce moyen coûteux paroît d'un succès d'autant plus incertain que déjà les effets publics reprennent faveur.

Le Chatelet paroît mettre beaucoup de chaleur à ses recherches sur les événemens du 5 octobre, mais on doute qu'il y ait jamais un jugement définitif sur cette affaire aussi obscure que compliquée. On sait que des témoins ont reçu des offres considérables et même de l'argent. un particulier s'est présenté, mercredi dernier, à la salle, de Jacobite de la revolution et a déclaré qu'on avoit cherché à le seduire pour déposer, dans cette affaire, contre le témoignage de sa conscience.

Epigrammes contre le Chatelet.

O vous, qui l'avez Broglio, Augeard,
qui l'avez Besenval, qui lavrier le paste,
Vous êtes le papier brouillard,
Vous en avez la tache, et la tâche vous reste.

n.18. De Paris le 21 Avril 1790.

L'espoir des Aristocrates paroit singulièrement affoibli, depuis la chûte du projet Maillebois dont l'exécution étoit fixée au 10 du mois prochain. Quatre millions 931 mille citoyens sont armés ne sont pas un obstacle facile à vaincre. Le Comte D'Artois a fait cette réponse verbale au courier qui lui avoit porté la proposition d'accéder à ce plan. Je m'y livrerois volontiers s'il n'en devoit nécessairement résulter une guerre civile soient entièrement évanouies.

Les Nobles ont quitté le couvent des Capucins pour transporter leurs seances à la sorbonne, antique berceau des discordes civiles, où ils sont inspirés par les manes du Despote Richelieu. Les huées et les Clameurs du peuple qui les avoient chassés du quartier S. Honoré, le sont poursuivis dans ce nouvel asile. On a sçu que ils ont pris la résolution de s'assembler désormais chez le Vicomte de Mirabeau.

Le Marquis de S. Huruge est le grand maitre des cérémonies des huées et des sifflets du peuple. On distribuoit à la porte du Club aristocrate des écus pour siffler, et plusieurs Domestiques ont été payés pour huer leurs maitres. L'Archevêque d'Aix a été député par le conciliabule vers M. de la fayette pour lui demander une garde. Cela n'est pas possible, répondit le Commandant, je ne puis que doubler des patrouilles dans le quartier où vous serez mais elles ne sauroient empêcher que vous ne soyiez hués publiquement si vous laissez les portes ouvertes.

Le Vicomte de Mirabeau et M. Cazalès en rendant Compte de insultes qu'ils ont reçues du peuple, n'ont pas dit qu'ils les avoient provoquées par les epithetes de Gredins, Canaille &c. qu'ils adressoient au public. L'officier qui sauva l'Abbé Maury,

le même jour, disoit au peuple: que faites vous? songez que c'est un representant de la nation dont la personne est inviolable! va, B..., reprit un homme du peuple en montrant le poing à l'Abbé: patience, tu ne seras pas toujours inviolable.

Le Roi a fait dire aux aristocrates qu'il verroit de mauvais oeil leur protestation contre ce qui a été decreté. Quoiqu'il soit mal entouré, il est fidele a sa promesse du 4 février. Depuis longtems ce Monarque est de la plus grande sorbriété, il a conçu le plus ferme dessein d'acquerir tous les droits à notre vénération comme a notre amour. Il ne vouloit que 20. millions pour la liste civile. Ses Ministres l'ont engagé à en demander 22. Le Club des Jacobins veut lui en donner 25. On assure qu'il n'acceptera pas cette Augmentation. Les freres du Roi doivent avoir chacun 20. millions. Monsieur veut vivre avec l'économie d'un particulier.

Ce n'est plus une petite guerre que M. Necker fait au Comité des recherches. C'est un combat à outrance. Tous les Ministres sont dénomés à l'assemblée nationale, hors M. de Montmorin dont on suspecte cependant la Correspondance avec les Cours étrangeres. Le Public est très porté pour le Systême Prussien. Les plus sages et sans contredit celui qui nous conservera la paix.

On a saisi une quantité d'exemplaires des actes des Apôtres. M. Didot a envoyé à M. Manuel le Manuscrit du dernier N° signé Pelletier. Celui-ci n'est rendu chez l'administrateur et après avoir défendu les droits de la liberté, a insisté pour que son N° fut publié, car, at-il ajouté, que dira la Reine si elle ne lit pas demain matin? Le N° a paru. Ce pamphlet aristocratique fait l'amusement habituel de S. M.

On dit la Comtesse d'Artois enceinte et que, suivant l'étiquette, elle doit repasser en France pour y faire ses couches.

On parle de l'équipement d'une Escadre Espagnole, qui doit mettre incessamment à la voile des ports de Barcelone et de Cartagene. On se rappelle quel Espagne sortenoit la ligne avec ses armes et la soudoyoit avec ses trésors.

L'ambassadeur de France à Londres a averti M. de Montmorin qu'il existoit une Correspondance secrete entre M. de ~~Mirabeau et le duc d'Orleans~~ et des relations intimes de celui-ci avec le Ministre Pitt.

N.° 19. De Paris le 2 Mai 1790.

La scene scandaleuse qu'a causée la nomination momentanée de M. de Virieu à la Présidence de l'assemblée nationale, a été l'époque de nouvelles terreurs. Le côté droit fait ouvertement Scission. Il ne lui manquoit jusqu'ici que le courage de braver la lanterne. L'explosion est faite; on ne peut prévoir jusqu'où s'en porteront les effets. Le parti vaincu annonce ouvertement le projet de dissoudre l'assemblée. Chaque jour on craint de nouveaux éclats. En voyant à quel point les esprits s'échauffent, on ne peut se rappeller sans inquiétude que la plupart des représentans de la nation ne se réunissent point sans avoir visité les armes dont ils sont secretement pourvus. Si la certitude d'être observés par un peuple qui s'est montré redoutable modere leurs emportemens, au moins est-on à craindre que le grand travail de la constitution ne reste imparfait. C'est un voute qui n'a aucune solidité jusqu'à ce qu'elle soit entierement terminée. Le résultat de nouvelles élections, l'esprit qui régira une nouvelle legislature, les manoeuvres de l'interregne peuvent changer totalement l'ordre des choses. Le Roi vient cependant de déclarer hautement qu'il regrette de n'avoir point élevé dans les nouveaux principes qu'il a adoptés. — J'aurois pu prévenir, disoit-il dernierement, tous les maux de l'année passée —.

C'est vraisemblablement à ces circonstances qu'il faut attribuer la baisse subite des effets publics que la création des assignats-monnoie avoit un rélevés. Les éclans de l'enthousiasme peuvent produire des effets ressemblans à ceux de la confiance, mais on ne voit encore aucune base solide sur la quelle la confiance puisse s'établir. Des agioteurs ont déjà vendu à 6 p% de perte des assignats monnoie à livrer au 20 de Juin et il y a des marchés en négociation pour 10 p% de perte à la même époque.

Pendant cette crise mille fois facheuse à la quelle on ne peut assigner de term
les hommes et le numéraire s'évanouissent peu à peu. Les émigrations ont gagné
toutes les classes. Un nombre de citoyens utiles, d'artisans, de commerçans peu aisé
s'expatrient journellement, plusieurs familles ont déjà passé dans l'amerique
septentrionale; cette idée fermente, gagne de proche en proche, et cette espece de
frénésie fait des progrès effrayans.

La détresse générale, les troubles, mais surtout les manoeuvres coupables de
l'esprit de parti ont dérangé beaucoups de fortunes. Les banquiers avoient resist
jusqu'ici à l'effet de ces desordres. Quelques maisons viennent de succomber
à leur contre coup et l'on craint que leurs faillites n'en entraînent un nom
bre effrayant. On nomme Tourton et Ravel et Rougemont.

Du 3 Mai.

On diroit que nous approchons rapidement d'une crise terrible. L'aristo
tie fait les derniers efforts. elle a voulu employer les gardes suisses à produire
une contre-révolution, comme les gardes françoises l'ont été pour la cause du peup
Il y a eu un combat sanglant entre les premiers et les chasseurs nationaux. Le pe
ple étoit à la veille de se faire justice; les officiers suisses l'ont prevenu en
condamnant un des chefs à la potence; mais on remarque de ces suisses déguis
dans les péletons du palais royal, et leur conduite n'est point équivoque. On
trouvé des lettres de M. de Favras dans les poches des 22 Soldats qui ont été ar
tés aux champs elysées, l'hyver dernier, et que l'on vient d'envoyer au Chatelet. Un
femme qui vient de se tuer est morte en prononçant le nom de ce Chef de conspirate
dont les conjurés n'ont point abandonné le plan. C'est la religion qui est le mot
de vallîment et ce lien doit rapprocher le Châtelet, les Parlemens, le Clergé, la nobl
le Ministere et tout ce que l'on pourra réduire des troupes reglées. Cette

dangereuse coalition agit dans les provinces avec la plus grande activité.

Le Roi montre beaucoup de bonne foi et de fermeté au milieu de cette fermentation. C'est lui qui a forcé M. de la Luzerne de rendre compte à l'assemblée nationale du traité avec Alger. Le Ministre trouvoit cette démarche au dessous de sa dignité. — Je n'ai pas besoin de vos avis, a dit le Monarque, pour savoir comment je dois me conduire avec la nation.

A Rennes et à Toulouse, les complots de l'aristocratie, sous le prétexte de la religion ont eû du succès. Il y a eû dans cette dernière ville du sang répandu. Cette guerre de religion a été proposée par des libelles mendiaires, des pélerinages, des indulgences, des explosions du S. Sacrement, des sermons séditieux, une lettre même de M. Cazalès, dit-on, un pélerinage fixé au premier Mai, à notre Dame de Roqueville, Chapelle à 3 lieues de Toulouse, célèbre dans la guerre des albigeois, enfin par un Bref du Pape qui est, dit-on, dans le portefeuille du nonce.

On prédit une explosion générale pour le 15 de ce mois.

Ces circonstances sont d'autant plus allarmantes que l'alliance des Cours de Vienne et de Londres, malgré les belles protestations qui ont accompagné sa notification, nous expose à des dangers que l'on n'a pas voulu prévoir.

Le Chatelet suit toujours avec beaucoup d'activité l'instruction de la procedure sur les journées des 5 et 6 octobre. M. De la Châtre vient encore d'y faire une deposition terrible contre le Duc D'orleans qu'il accuse d'avoir soudoyé les filles pour l'expedition de Versailles, et d'avoir reçu la visite du coupe-tête qui lui dit: Il nous faut la tête de la garce; je vous reponds que nous l'aurons. On croit que le Duc D'orleans sera decreté, ainsi que plusieurs membres de l'assemblée nationale que l'on soupçonne de s'être mêlés aux poissardes sous leur travestissement. On nomme le Comte de Mirabeau et le Duc d'Aiguillon. Ce dernier avoit obtenu un nombre de voix pour la Présidence de l'assemblée nationale, en concurrence avec l'Abbé Gouttes. Les noirs leur dirent à cette occasion: vous devez savoir, M. qu'ici, comme sur le trone de france, le sceptre ne tombe point en quenouille.

Les gens honnêtes et modérés du Châtelet sont disposés à donner leur demission. le peuple n'a point oublié la lanterne; il en rappelle journellement l'usage, et paroit souvent disposé à donner encore de grands exemples.

On a decouvert que beaucoup de particuliers ont loué dans les hôtels garnis et chez des épiciers des chambres où ils sont vehementement soupçonnés d'avoir eû le projet de mettre le feu. Quoique l'explosion que l'on a annoncé pour une contre-révolution du 10 au 15 ne soit pas vraisemblable, on redouble de vigilance, et l'on a arrêté plusieurs personnes suspectes.

Les plans de politique extérieure qui divisent notre Ministere sont liés avec ceux des differents partis pour les affaires du dedans. Le comité autrichien auquel M. Necker vient de se réunir, s'agite beaucoup. Les patriotes hollandois, viennent de remettre à notre cour un mémoire fort entortillé, analogue à celui qu'ils ont envoyé, dit-on, à celle de Vienne où ils sont les très bien venus. Le comte de la Marck se dispose de son côté à de nouvelles démarches pour nous intéresser à la cause des Brabançons et veut nous offrir le Tournaisis et le Hainaut. Il est à craindre que le Ministere ne nous entraine dans une guerre pour le seul

objet d'arrêter les progrès des opérations de l'assemblée nationale.

Un Ambassadeur (on m'a dit celui de Vienne) avoit donné de l'argent à distribuer. Dans la crainte que cette manoeuvre ne fut découverte, il a prévenu M. Bailly et M. de la Fayette qu'il étoit question de ce moyen de corruption, que l'on vouloit lui imputer et qu'il désavouoit, il ajouta qu'il alloit faire des recherches pour découvrir la vérité du rapport qu'on lui avoit fait à cet égard, et qu'il étoit prudent de rester coi jusqu'à ce que l'on eut acquis plus de lumieres. Au bout de trois jours, il leur dit que le fait étoit vrai et y joignit des détails; mais l'émissaire chargé de la manoeuvre avoit disparu.

Il s'éleve des soupçons contre M. de la Fayette. Il est constaté qu'il fait assidument sa cour à la Reine, qu'il en reçoit des marques d'attention et que son ambition égale au moins son patriotisme. Ses ennemis ont fait ainsi l'anagramme de son nom:

Délité fatale

Il recrut sans cesse pour l'armée nationale, des forts de la halle, des charbonniers et autres gens de cette espece. il les exerce et leur fait faire le serment civique. On dit qu'il craint la défection d'un grand nombre de bourgeois gagnés par l'aristocratie ou dégoûtés de la perte de leur tems et de la détresse qui est bien moins l'effet de la révolution qu'une des suites facheuses de l'ancien régime.

Du 9 Mai.

Nous sommes toujours dans les allarmes. Beaucoup d'esprits sont ébranlés à mésestimant quelques uns des agens et des moyens de la révolution mais ces divisions et ces nuances n'affoiblissent point l'entousiasme de liberté dont le plus grande nombre est transporté. Le peuple l'a malheureusement encore manifesté par des actes de violence dans plusieurs villes de province. Ces horreurs sont facheuses, mais ce sont de grands exemples qui servent à contenir les ennemis de la revolution.

L'affaire des Colonies a été l'époque de la baisse du crédit du Comte de Mirabeau

il a manqué son coup de deux côtés. Il vouloit être Ministre ou chef d'une révolution totale. Beaucoups de nobles dont le patriotisme n'étoit pas bien pur, laissent appercevoir leurs regrets, mais ils sont tous trop avancés pour pouvoir retrograder.

Les deux freres Mirabeau ont joué dernièrement une parade ensemble à l'assemblée nationale. C'est la premiere fois que les enragés et les enrageans ont ri en même tems. Le comte, en faisant parler un Ministre fugitif, mettoit ces exclamations dans sa bouche: Rendez moi mon Le Noir, je veux ma Bastille &c. Le Cadet a riposté sur le même ton. Un Député patriote les a interrompus en criant: Tout cela n'est digne que des actes des apôtres.

Les capucins sont toujours fort unis: C'est l'usage du parti le plus foible et accablé. Les Jacobins sont plus divisés que jamais, et leur Club est le théâtre journalier des plus vives Scenes.

On assure que les Parlemens, à l'exemple des aristocrates ont fait une protestation très vigoureuse qui est déposée dans un lieu sûr.

La question de l'institution des Juges a occasionné de nouveaux excès dans les debats de l'assemblée nationale. Laissant les détails aux Journaux, je me bornerai à ce fait: L'Abbé Maury a mis le pistolet sous le nez à M. Roederer, et l'a défié de sortir. On craint qu'un jour avec ces gestes un peu légers, il ne parte une amorce. Dans cette discussion, l'espoir de la préférence, l'intérêt personel, avoit rangé beaucoups de patriotes du côté des noirs. L'appel nominal, baillon de tous ceux qui craignent la lanterne, a fait gagner la cause au peuple, et le Roi sans se mêler du choix, n'aura que des patentes à signer.

De Paris le 15 Mai 1790

N. 21 Qu'une contre revolution général puisse jamais avoir lieu, c'est ce que je n'ai jamais cru, et ne crois pas encore. Mais qu'on y travaille toujours, rien de plus certain. On a encore saisi cette semaine une énorme liasse de papiers qui renferment tous les détails d'une grand Conspiration. On a arrêté d'abord plusieurs personnes. M. de Pardieu, Président du Comité des recherches en a rendu compte au Roi qui a versé des larmes. Les dispositions de ce bon Prince ne sont point équivoques. Aussi dans la premiere promenade qu'il vient de faire à cheval, depuis son séjour dans la Ville, s'est on borné à distribuer des piquets de garde nationale dans le bois de Bologne. On a au contraire des justes soupçons sur les alentours du Monarque. On a arrêté à Vitry le français deux Couriers de ce qu'on appelle le Comité Autrichien des Tuileries. Ce Couriers avoient dit six en six lieues des relais d'excellens chevaux qui leur faisoient la course de Paris à Strasbourg en 24 heures.

M. de L. Puiset est l'ame de ce Comité Ministeriel et Aristocratique. Le Chancelier garde des Sceaux le seconde en différant toujours la sanction et l'expédition des décrets, mais c'est un renard qui sait se servir de la patte du chat, pour tirer le marons du feu. Il entretient les espérances de la Magistrature et du Clergé, l'audacieux le dissimulé. La Tour du pin fomente dans le militaire, l'esprit royaliste ou plutôt l'attachement aux anciens principes du Gouvernement. Les manoeuvres de M. de la Luzerne dans les Colonies manifestent également invisme. Aussi le terme de Ministre est il devenu odieux au public. On se persuade que la permanence de l'assemblée nationale rend cette espece de gens inutile et que leur travail

pourroit se faire par des Commis. On réduira certainement les agens du pouvoir exécutif, mais il en faudra toujours sans telle dénomination que ce soit.

On a soupçonné le Cardinal de Rohan de s'être mis à la tête des moyens d'exécution singuliers, mais on est accoutumé à ses inconséquences. On l'accuse avec plus de fondement d'être le moteur d'une conspiration qui se forme en Alsace.

Le Chevalier de Savardin qui a été à Pont-Voisin sollicité vivement sa liberté, et l'on croit qu'il obtiendra, la municipalité aristocratique de Lyon ayant relaché son Secretaire, duquel on pouvoit tirer des lumieres ses papiers pouvant que le Chevalier a été voir M. De Maillebois en Hollande, qu'il a fait plusieurs voyages à Turin, qu'il a été présenté à la Cour et à nos Princes qu'il étoit en relation intime avec l'Ambassadeur de France à Turin, celui de Sardaigne à Paris &c &c.

Il se fait des mobions fort vives au Palais royal au Sujet des apparences de rupture entre l'angleterre et l'Espagne. On croit que notre Ministere excité sourdement la Cour d'Espagne afin de nous engager dans une guerre par suite du pacte de famille. Le Palais royal ne veut pas que nous nous en mêlions, le parti opposé jure que nous ne pouvons nous en dispenser. Il ne faudroit qu'une guerre detruire l'édifice dont la construction n'est point encore achevée. ce motif pourroit bien donner assez d'activité aux intrigues des puissans ennemis de la révolution pour que cet événement impiévu renversât dès sa naissance le nouveau système qui s'établissoit en Europe par le rapprochement des Cours de St. James et de Vienne. Il en resul

resulteroit une guerre générale. Sur laquelle on ne peut être rassuré que par la fermeté avec laquelle la nation françoise se refusera sans doute à ratifier le pacte de famille.

On a beaucoup parlé a cette occasion de l'arrivée d'un seigneur espagnol, chargé d'une mission à Paris. L'Ambassadeur d'Espagne l'a désavouée ministériellement, il est au moins de fait que le Prince de Carency, fils du Duc de Lavauguion, notre Ambassadeur à Madrid, est venu à Franc-étrier incognito à Paris, et est reparti presqu'aussitôt pour Londres.

L'affaire de Marseille où M. de Rousset a été massacré par le peuple, est une nouveau texte pour les ennemis du Comte de Mirabeau, ils l'accusent d'avoir provoqué le tumulte pour se défaire des ses ennemis. Le Vicomte son frère est le premier à répandre ce bruit, ajoutant par allusion au prompt avancement du jeune Agasse. Ils feront de moi un Maréchal de France, car mon frère sera immanquablement roué.

Le Chatelet se valentit sur l'affaire des 5 et 6 8bre. Il a repris le procès du Prince de Lambese qui prepare, dit-on, un memoire justificatif ou se trouveront des choses singulieres & auxquelles on ne s'attend point.

La dénonciation annoncée contre M. Necker n'est point abandonnée; elle murit dans le silence on l'accuse entr-autres d'intelligence avec les Officiers de la monnoie.

N. 22

De Paris le 22 Mai 1790

La fréquence des Conventicules arristocratique, la S. Barthelemie de Montauban, des nouvelles affligeantes de tous les Coins du royaume, l'apparition de la cocarde noir à Caen et à Rouen. L'insolence et la publicité des manoeuvres ministerielles, et anti revolutionaires la proximité d'une guerre entre l'Espagne et Angletterre et la discussion à la quelle elle a donné lieu d'une question décisive pour l'autorité du Roi, ont reveillé et excité ici une fermentation dont on n'a pas d'idée. La garde nationale est sans cesse sur le qui-vive, les Patrouilles de S. Roch ont déjà arraché des placards séditieux. Les fanatiques distribuent secretement un pamphlet intitulé: Association de 40 heures pour demander à Dieu le rétablissement de la foi et des moeurs et du regne de J. C. en france. La Comtesse de Carcado tient magazin de cet écrit destiné à allumer dans Paris le feu du fanatisme comme à Montauban et à Toulouse. Au Palais royal et aux Tuilleries, il y a eu de nouvelles scenes allarmantes. Quelqu'un disoit à l'occasion des désordres occasionnés par les Minis-tres et par les Eveques, que les Choses n'iroient bien que lorsqu'on auroit pendu quelqu'un d'entr'eux. Ah, M.M. s'ecrie un Citoyen de Montauban, si vous faites cette justice, donnez la préférence à l'Evêque de mon pays; il en est le plus digne. Le peuple a voulu se saisir de ce prélat. Deux Députés qui l'ont pris aux milieu d'eux, l'ont sauvé. Jusqu'à présent on n'avoit point exigé rigoureusement la Cocarde tricolore, même de puis quelque tems aux Tuilleries. Qui ne porte pas ce signe patriotique, court en ce moment des risques. Les habitués du Caffé du Caveau, la plupart cependant gens honnêtes et modérés ont arrêté de ne souffrir parmi eux personne sans cette Cocarde et

de bastonner celui qui refuseroit de la porter. Avanthier on offroit au Caffé de Foy, de parier qu'avant de 15 jours, il y auroit 5 à 6 grands aristocrates pendus. hier on a brulé solemnellement chez le Libraire Gattey les derniers N.os des actes des apôtres, et on l'attendoit longtems lui-même, non pour le lanterner, a-t-on dit à sa femme, mais pour le conduire à la ville.

Les lettres trouvées dans les poches de M. Voisins, Commandant de Valenciennes, tué par le peuple, annoncent une conspiration générale et compromettent plus encore les Princes fugitifs que les papiers du Chevalier de Bonne.

Les assemblées de noirs se font plus secretement; elles se tiennent au Club nommé le Salon françois. Le peuple s'y étoit porté dernierement et ménaçoit. Un garde nationale cherchoit à sauver M. Dagoust: celui-ci qui avoit sans doute perdu la tête, lui mit le pistolet sur la poitrine; frappez, lui dit le garde, je suis ici pour vous defendre; je laisse à mes Camarades le soin de me venger. De ce même Salon françois, Mirabeau-tonneau a montré le pistolet au peuple, et l'abbé Maury lui a montré son C.. que Cazalès a coupé. Les gardes nationales ne veulent plus proteger ce Sabat qui a été autorisé par la Mairie et qui est maintenant défendu par la police. Ce tribunal a condamné à 2 mois de prison un homme qui a insulté l'abbé Maury revêtu du double caractere de Député et de prêtre. Il n'est permis que de le mepriser.

Madame de Sillery a reçu une lettre du Duc D'Orleans qui lui mande qu'il regarde comme certaine une guerre générale dans

l'Europe, et que si elle a lieu, il viendra à Paris pour mettre ses fils au service. Le Prince ajoute qu'il a été tenté plusieurs fois de revenir. Il a un parti considerable dans l'assemblée nationale, et ce parti n'a pas perdu l'espoir de réaliser, à la faveur du desordre, le projet de régence qui étoit l'objet des Scenes des 5 ou 6 Octobre. L'Aristocratie fonde aussi l'esperance de regagner la majorité sur la division des Patriotes en deux ou trois partis differents. Mais le peuple et la lanterne sont toujours là pour ramener les vrais aux Principes qu'il favorise.

C'est malheureux pour l'assemblée nationale, si foible en politiques d'avoir perdu M. Peyssonel qui vient de mourir. On lui reproche avec raison, dans les circonstances actuelles, d'avoir oublié entierement les affaires du dehors, de n'avoir pas même encore organisé l'armée, tandis que toutes les autres puissances sont prêtes à faire la guerre. Elle auroit du pressentir que sa nouvelle constitution exciteroit la jalousie de l'Angleterre qui politiquement ne devra la favoriser qu'autant qu'elle seroit mauvaise. Il ne faut pas confondre le Ministere anglois avec les Sociétés patriotiques de Londres qui ont rendu un hommage sincere à notre revolution. Le gouvernement anglois craint au contraire la Splendeur future de la France et voit avec inquiétude l'esprit d'insurrection qui se communique aux anglois. Ceux-ci s'apperçoivent que notre nouvelle constitution a pour le peuple, des avantages bien plus réels que la sienne.

Au surplus on sait parfaitement que la guerre preparée par l'Espagne est l'effet d'une combinaison de notre Comité autrichien et que M. De Lavauguion, notre Ambassadeur à Madrid en a été

l'instrument si l'Espagne ne s'étoit crue certaine d'être secondée par la France, elle n'auroit osé provoquer l'angleterre, et si, comme on le croit, le droit de faire la guerre ayant été ôté, aujourd'hui, au pouvoir exécutif il se mordra les pouces d'avoir levé ce lievre.

M. Bailly est reçu très froidement aux Tuileries, depuis qu'il a soutenu qu'il seroit dangereux pour la France de s'engager dans une guerre étrangere.

M. De Ferment est envoyé en allemagne pour traiter, dit-on, avec les Princes au sujet des reclamations qu'ils font en conséquence des decrets de l'assemblée nationale

On pretend que le Roi a envoyé cent mille livres de gratification à la garde nationale de Bordeaux.

N. 23. De Paris le 29 Mai 1790.

On avoit fortement prevenu le Roi contre la question relative au droit de faire la paix ou la guerre. Ce Monarque même avoit dit dans un moment de vivacité: s'ils n'ont plus besoin de Roi, ils n'ont qu'à me le dire! Pendant que l'on s'occupoit de la decision, tous les ministres étoient réunis, ils tremblaient pour leur autorité, ils tremblaient pour leur vie, dans le cas où le decret n'auroit pas été agreable au peuple. L'effervescence étoit terrible. M. De la fayette avoit dit le matin au Roi: Sire, au premier coup de canon que l'on tirera sur le pont neuf, ne soyez point allarmé, au second renfermez vous dans vos appartemens avec votre auguste famille, et au même instant j'entourerai votre palais de vingt mille hommes pour garantir vos jours sacrés, au troisieme, je serai uniquement occupé du soin de vous defendre et de mourir, s'il le faut, pour V. et M. je ne puis repondre du reste..... Quand on apporta le décret au Roi, il laissa voir une vive émotion à la lecture du premier article. ayant tout lu, il dit: cette decision est telle que je pouvois la désirer; je ne veux que voir la nation heureuse et libre.

L'aspect terrible sous lequel le peuple s'est montré ce jour là doit bien déconcerter la ligue secrete qui conspire toujours contre sa liberté. J'ai été temoin de motions faites dans differens groupes contre les ministres et les conclusions vont toujours à la lanterne. On en veut beaucoup à M. de S. Priest que l'on croit l'arc-boutant du Comité autrichien. cette chaine antipopulaire dont le premier anneau est aux Tuileries

s'étend dans toutes les Cours de l'Europe. En Piémont ce sont le Comte D'Artois, le Prince de Condé, le Duc de Bourbon, en Italie les Polignac, en allemagne le Maréchal de Broglio, les Calotins de l'Alsace, à Vienne le Baron de Breteuil, car l'ambassadeur de france y paroit ami de la révolution; à Madrid MM. de La Vauguion et de Sartines; en suisse Pierre Le Noir, à Londres le deprédateur Calonne; n'oublions pas le Prince de Lambese qui, d'accord avec des princes allemands, intrigue dans la lorraine, et qui a pour agens des chefs de régimens, des curés &c on a des avis sur ces intrigues par une lettre de la Princesse Douairière de Wallerstein.

Le Comité des recherches a des renseignemens très détaillés surtout ce qui se trame. D'après ces lumieres et des faits journaliers, la garde nationale est sans cesse sur le Qui-vive et fait de nombreuses patrouilles. son service est très pénible. Mercredi, à l'occasion des exécutions que le peuple a faites, Paris étoit comme un Camp. On crie de plus en plus contre le Chatelet. D'après les propos échappés à un des voleurs dont la populace a fait justice. — Je ne resterai que 24 heures en prison, avoit-il dit, et de quoi se plaignent ces bourgeois. on nous paye pour les assassiner, et nous ne les assassinons pas. De fait on relache chaque jour des prisonniers, où bien ils s'évadent avec des deguisemens qu'on leur a fournis. quelques uns ont nommé des membres du parlement qui avoient excité ou favorisé leur évasion. On s'est vû à la veille d'une insurrection générale du redoutable faubourg

S. Antoine qui prétend que les Coquins dont Paris est inondé sont salariés par les aristocrates à raison de 3 ₶ par jour. Il est constant que, parmi eux, se trouvent beaucoup d'étrangers et surtout d'Italiens. Plusieurs ont des passeports de notre ambassadeur à Turin.

La garde de Mauroi en Cambresis, a arrêté un Courier qui a été au service du Comte D'Artois et est maintenant à celui de M. le Duc, posté dans ce village depuis 8 jours. Il avoit 3 chevaux excellens coureurs par le moyen desquels il transmettoit en allemagne, dit-on, avec une extrême célérité une Correspondance suspecte. Le peuple voit partout des traîtres ou des conspirateurs. S'ils existent parmi nous, ils ne sont point fort à craindre; mais on doit gémir de la scission du parti patriotique qui vient d'éclater. D'un côté sont MM. De Lameth, Barnave, et Duport; de l'autre MM. Comte de Mirabeau, Seyès, Chapelier, la Fayette, l'Evêque D'Autun.

Avant le decret du 22 Mai, le Ministere avoit donné des ordres pour l'établissement de Magazins et des marches de troupes. Il est difficile que cela ait pu se faire sans le concours du Ministre des finances que l'on soupçonne toujours avec regret.

On a fait au Club des Jacobins la motion de n'avoir plus de Cardinaux en france; l'énumeration de tous les maux qu'ils ont faits au royaume, fait fremir. On pourra bien les supprimer, en attendant que l'on puisse se passer d'Evêques, s'ils sont un mal nécessaire, encore quelque tems.

Le Chevalier de la Clos, confident du Duc d'Orléans est ici depuis quelques jours. On croit que le grand projet de ce Prince n'est point encore totalement abandonné. mais le vigilant La Fayette n'en perd point de vue la trace.

Il y a de serieuses brouilles entre les principaux membres du parti patriotique. MM. de la Fayette et de Lameth ont formé une scission bien déidée, et les bons citoyens en conçoivent de vives inquiétudes. Le depart de l'abbé Maury pour une absence de trois mois et celui du Vicomte de Mirabeau pour son régiment donnent lieu à diverses raisonnemens, dans cette circonstance. Ou ils craignent de se trouver exposés à la premiere fureur du peuple, dans les évènemens qui nous ménacent, ou ils veulent seconder dans les provinces le développement des germes de contrerevolution. On ne peut croire que ces intrépides défenseurs de l'ancien régime, abandonnent leur cause, parcequ'ils la regardent comme perdus. Le Roi et la famille royale vont passer l'été à S. Cloud et l'on parle même déjà d'un voyage de fontainebleau. Il y a des apparences de disette dans les provinces centrales, du Berry et du Bourbonnois. Le peuple y laisse entrevoir de la fermentation. La formation des municipalités peut y être l'occasion de troubles fâcheux.

On a arrêté, il y a deux jours, sur nos boulevards un courier chargé, dit-on, de dépêches importantes et l'on prétend qu'il venoit de Turin. D'après ces données à quoi devons nous nous attendre? l'avenir, et un avenir prochain est plus que jamais enveloppé d'épaisses ténebres. L'assemblée nationale continue au reste l'examen des questions les plus importantes. Celles qui vont fixer tous les yeux sur les deliberations sont la loi du divorce et celui de la regence dans le cas où la mort du Roi laisseroit la couronne en minorité.

De 6 Juin.

Le Roi est parti pour S. Cloud aux acclamations du peuple qui croit: Bon voyage au bon Papa! au moment du départ quelques femmes alloient de

groupe en groupe pour répandre l'allarme et exciter de la résistance ; mais on les a fait taire. Les gardes nationaux qui accompagnent le Roi et se relevoient près de sa personne, sont au nombre de 800, et il leur a été offert 4th par jour ; mais on croit qu'ils voudront faire ce service gratis.

Il y a encore beaucoup de gens qui voyent avec peine l'éloignement du Roi et qui se persuadent qu'après avoir essayé divers voyages à Compiegne et à d'autres chateaux, on le déterminera un jour à effectuer sa retraite à Metz. C'est ainsi que pensent ceux qui ont été frappés de l'absence de quelques chefs du parti anti-revolutionnaire. Ils prétendent que le Roi a fait une protestation secrete contre les decrets de l'assemblée et que c'étoit pour la déposer au Parlement que M. le garde des Sceaux s'y est rendu le jour de la pentecôte.

Ces idées qui paroissent n'être pas fondées, gagnent tellement qu'à la premiere allarme, causée par un mouvement, même innocent, et qui n'auroit qu'un rapport supposé avec l'enlevement ou la fuite du Roi, il ne seroit pas étonnant de voir se renouveller les scenes des 5 et 6 octobre.

Le Cardinal de La Rochefaucault a écrit au Pape pour engager S.S. à accorder la sécularisation aux religieux qui auroient des raisons legitimes de profiter des decrets de l'assemblée nationale. Un Bref vient d'assurer que la sécularisation seroit expédiée gratis lorsqu'elle seroit appuyée des Evêques, qu'il declare seuls juges des raisons alléguées par les religieux sollicitans. Ce bref est l'effet des insinuations des Evêques récalcitrans qui ont engagé le pauvre cardinal à faire cette démarche, comme si, disent les patriotes, les decrets de l'assemblée nationale avoient besoin de la sanction du pape.

L'angleterre a appris avec horreur les atrocités commises à Nimes et à Montauban contre les protestans. Ce fanatisme a encore augmenté contre

l'aristocratie françoise le mépris des anglois, amis de la liberté et de l'humanité, qu'il ne faut pas confondre avec le Ministere Britannique.

Les Députés à l'assemblée nationale s'en vont disant dans nos cercles que la constitution sera terminée au mois d'octobre prochain. Il est permis d'en douter. La marche de ce travail est journellement ralentie par des incidens que bien des gens sont disposés à multiplier.

Un homme de considération vient de me dire, en parlant comme les gens qui savent bien garder au moins la moitié d'un secret, qu'une affaire majeure étoit à la veille d'éclater et qu'il s'agissoit d'un fait important qui compromet Monsieur, un Ministre et une Dame de qualité qui n'est point de la Cour.

Tous les avignonois n'ont pas la conscience aussi robuste que les françois. Plusieurs, dit-on, sont intimidés par l'excommunication du pape. L'un des effets de cette arme spirituelle est, comme on le sait fort bien, de rendre amer le boire et le manger et de mettre une femme dans le cas de se plaindre de son mari, duquel, par parenthese, il lui est en pareil cas défendu de se laisser approcher.

On ne sait encore quelle sera l'issue des négociations entre l'Angleterre et l'Espagne. La premiere demande: 1° une satisfaction non équivoque pour la saisie faite de navires anglois dans le Nootka. 2° la renonciation absolue aux prétentions de propriété que l'Espagne fait sur les parages de la mer pacifique. 3° une indemnité de 200 mille livres Sterling pour les propriétaires des navires saisis. 4° une indemnité d'un million de livres Sterling pour les frais d'armement que fait l'angleterre——.

Peu s'en est fallu que le séjour du Roi à S. Cloud, depuis le vendredi jusqu'au dimanche ne causât du désordre à Paris. Le bruit s'est repandu que les gardes nationaux étoient mal nourris, qu'ils couchoient en plein air, qu'ils eprouvoient l'insolence des suisses et que leurs officiers ne pouvoient entrer au château, dont l'accès étoit libre aux officiers de troupes réglées. Le peuple est devenu furieux et manifestoit déjà des intentions sinistres sur M. de S. Priest, Ministre de la Maison. On a decouvert enfin que le tout se bornoit aux mauvais propos des vues plus qu'indiscretes de deux Capitaines. On soupçonne les antirévolutionnaires de fomenter eux-mêmes les mécontentemens du peuple afin de l'engager à quelque parti extrême. Stratagême singulier de l'aristocratie de se calomnier elle-même pour exciter une guerre civile.

La maxime de Machiavel, divide et impera, a fait de grands progrès dans le parti des Jacobins. Le Comte de Mirabeau, MM. De la Fayette, Seyés, Chapelier, Thouret, l'Evêque d'Autun, Demeuniers, Emery, Matthieu de Montmorency, meurent d'orbanisme dont ils sont au moins aussi coupables que leurs adversaires. MM. Barnave, Robespierre, les deux freres Lameth, d'aiguillon, Menou, Duport. Le rapprochement de M. de la Fayette et du Comte de Mirabeau renouvelle les bruits qu'ont repandus les ennemis du Commandant. On reproche à l'abbé Seyés d'avoir cessé de développer les mêmes lumieres qu'au commencement de la révolation dont il a jetté la premiere pierre. Il est également singulier qu'il n'ait pas été plutôt président et qu'il le soit à présent. Thouret a tergiversé. On voit l'intérêt personel influer sur les variations de principes de Demeuniers. Du Baron de Montmorency et de l'Evêque d'Autun. Les patriotes effrayés des suites de ces divisions cherchent à se rapprocher. Les autres n'écoutent que l'esprit de vengeance et d'animosité. Il est constant que la scission des Jacobins a reveillé les espérances des

fugitifs

Le Prince de Henin est allé à Turin, non sans ordre apparement. Il a exposé au Comte d'Artois la situation actuelle du royaume, il lui a représenté qu'après la proclamation, il ne lui restoit d'autre parti à prendre que de revenir dans la Capitale y prêter le serment civique, l'assurant qu'il seroit accueilli des français. Le Comte d'Artois a eu ensuite un long entretien avec son beau pere qui a detruit l'effet de ces insinuations et a fait dire au Prince d'Henin qu'un plus long séjour dans ses états etoit inutile. Cette conduite annonce des espérances sur le noyau de l'aristocratie de l'Allemagne et d'Alsace. Le comité des recherches s'occupe de ces faits ainsi que des indices d'un complot formé à Metz. Il ne seroit pas étonnant qu'il y eût avant la fameuse confederation du 14 Juillet quelque secousse qui put renverser l'édifice. Cependant le Roi vient de porter encore de son propre mouvement un grand coup à l'aristocratie, en faisant croire au Généalogiste Cherin, qu'il ne devoit plus recevoir des preuves de noblesse de ceux qui devoient lui être presentés.

On ne sait pourquoi le Roi de Sardaigne fait filer une si grande quantité de troupes vers Chamberry. On accuse le Prince de Condé d'avoir dit qu'il ne vouloit rentrer en france qu'a la tête d'une armée.

Les aristocrates ont tenu, jeudi dernier, une assemblée nombreuse et secrette au Chateau de Bagatelles dans le bois de Boulogne.

L'abbé Maury a paru ces jours-ci à l'assemblée nationale, on a commencé le travail sur les financiers et on les continue avec succès sur le clergé. Les Chapitres sont supprimés. Les noirs gardent le silence dans ces discussions.

On croit que le dernier courier de la Cour de Madrid a porté des dispositions pacifiques à celle de St James, les fonds publics ayant haussé à Londres. Cependant tous les Gouverneurs des possessions angloises dans les Indes

occidentales ont reçu l'ordre, de se rendre à leurs postes. La presse de matelots et des armemens est de la plus grande activité. On arme un grand nombre de corsaires à Jersey et à Guernesey.

L'Espagne vient d'accorder à la franc l'importation de deux millions de piastres

Les non conformistes d'angleterre viennent d'établir un comité pour obtenir la revocation du Test et des Corporations. Tous les Voyageurs s'accordent à prédire une prompte revolution chez les anglois jaloux de nous voir plus libre qu'eux

Le Roi d'angleterre se trouvoit dernièrement à une fête angloise. Il reçut de grands applaudissements du peuple. Le Duc D'orleans qui s'y trouvoit, crut devoir crier: Vive le Roi! un anglois qui étoit à ses cotés, lui Monseigneur, vous chantés faux

N. 26 De Paris le 19 Juin 1790.

M. le garde des sceaux a été dénoncé à l'Assemblée nationale pour sa lenteur à en répandre les décrets, mais cette démarche n'a point eu de suite. Les dîners des Ministres et l'or qu'ils donnent à propos contiennent quelques Députés à leur égard: d'autres, incorruptibles mais modérés, pensent que la voie de douceur est la meilleure vis à vis des Ministres équivoques, dans la crainte qu'ils ne se livrent tout à fait au parti contraire. Un des reproches les plus fondés que l'on puisse faire à M. Necker, est sans contredit l'agiotage public qui se fait dans la rue Vivienne, des billets de Caisse. Cette rue est pleine d'hommes qui font sonner des sacs d'argent et qui en offrent aux passans. Il est vérifié qu'ils vont et viennent à chaque instant à la Caisse d'Escompte. Si cette caisse fait un commerce aussi illicite, elle ne mérite point les éloges et les recommandations que le Ministre des finances lui donne pour son désintéressement.

La plaisanterie que voici peint avec assez de vérité.

Partie de Trictrac faite en 1789 et 1790.

La Cour a perdu par des écoles. Necker n'a pas eu une trop bonne tenue. La Noblesse a pris le coin bourgeois. Le Clergé a battu les deux coins. Le Duc d'Orléans a découvert son jeu. L'Evêque d'Autun a pris la case du Diable. Mirabeau pourra bien être marqué. Les Lameth ont joué tout à bas. Le Parlement se flatte à tort que la partie se renouera.

Les inquiétudes redoublent sur les événemens du mois prochain. Cependant il paroit certain que le Roi assistera à la grande cérémonie du 14 Juillet, et l'on fait pour cette fête le Dauphin un uniforme national dont on croit qu'il se revêtira pour y paroître. Il y a des paris que les ministres actuels ne seront plus en place après la confédération générale, d'autres qu'il n'y en aura plus à cette époque. On a fait au club des Jacobins la motion d'y proclamer Louis XVI Empereur et la Reine Impératrice, pour abolir le nom de Roi devenu si odieux.

La certitude des menées obscures et clandestines dont on découvre tous les jours des traces est ce qui allarme les bons citoyens pour le moment où une affluence innombrable doit se rassembler à Paris. Les écrits incendiaires et les libelles se distribuent à chaque instant dans tous les coins du royaume, au moyen de la franchise des lettres dont jouissent les ordres mendians. Un Commandant de bataillon a déposé au comité des recherches de l'assemblée nationale, qu'il avoit arrêté un particulier nouvellement arrivé à Paris, chargé de la Commission secrete de traiter avec les armuriers de la Capitale pour la fourniture d'une grande quantité d'armes. Il est detenu à l'Abbaye.

Pierre Le Roi a écrit à un de ses anciens amis qu'il seroit à Paris sous deux mois et rétabli dans ses places, par suite des

grands changemens qui vont s'opérer. Son ami a remis sa lettre au comité des recherches. Le Patriotisme absorbe tous les sentimens.

Les lettres de Londres continuent d'annoncer des préparatifs de guerre sans exemple. Le Comité autrichien des Tuileries, ou de St. Cloud travaille fortement auprès des Députés à l'effet de se procurer une majorité dans l'assemblée nationale en faveur de l'Espagne et de l'Autriche. Il y a aussi des intrigues au sujet des affaires des Pays-bas. M. Grée, agent Brabançon, est ici et se donne beaucoup de mouvemens.

Le bruit qui a couru d'une insurrection du peuple de Londres qui avoit, disoit-on, lanterné le Ministre Pitt, cassé la chambre haute etc. pris le droit de faire la guerre et la paix, est faux, mais quant aux deux derniers points, il pourroit n'être que prématuré. Il en est de même de la prétendue révolution en Espagne, dont le grand-inquisiteur, disoit-on, avoit été la première victime. Il est certain qu'il y a beaucoup de fermentation dans ces deux royaumes. A Naples il seroit mort une insurrection. On y a saisi un dépôt d'armes.

On ajoute plus de foi à la nouvelle d'une massacre d'aristocrates à Avignon, dont les habitans sont décidément redevenus français.

Le Drapeau rouge et la loi martiale ont été proclamés en auvergne. Des séditieux avoient essayé d'enlever les armes des gardes nationales qui ont enfin triomphé.

P.S. on vient encore d'arrêter des Courriers pour diverses provinces. Leurs papiers prouvent un complot qui sera sans doute déjoué comme tous les autres.

On assure que le garde des Sceaux a donné sa démission.

On se tromperoit de croire que le suffrage unanime des amis même de la révolution est le prix des décisions de l'assemblée nationale; mais tout ce qui tend à rabaisser la noblesse et à relever le peuple, est accueilli avec transport par le plus grand nombre. Réduits à l'état de simples particuliers, il seroit singulier que les Nobles, en se livrant à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, rendissent de l'activité à ces ressorts essentiels de la prospérité publique, tandisque le reste des citoyens paroît exclusivement adonné à l'exercice des armes. L'espece de frénésie qui regne dans le peuple pour les uniformes et les bayonettes, auxquels on accoûtume déjà la génération future dans nos enfans les plus jeunes, fait craindre en effet que l'esprit militaire ne détruise chez nous celui du travail et ce goût pour les arts, sources de la splendeur de la France.

Beaucoups de gens débitent, les uns par crainte, les autres par désir, qu'il se passera des choses étranges avant la confédération. Il est certain que, dans plusieurs Provinces, il y a des mouvemens inquiétans. Un second massacre a ensanglanté la ville de Nismes. Près de cent catholiques ont été les victimes de leur fanatisme. Après un Combat livré aux Capucins, dont 12 ont été tués, on a trouvé cachés dans leur couvent, des armes, de l'argent et des hardes de femme, dont on devine plus difficilement l'usage que du reste. On a découvert chez un Cabaretier des barils de poudre dans un souterrain qui se s'étendoit sous le lieu d'assemblée des Electeurs. Le Maire et l'Evêque de Nimes ont balbutié à la tribune sur cet événement. Lorsque le Prelat a dit qu'il n'avoit pas reçu de lettres, une voix s'est élevée et a dit: Prêtre, tu mens au Seigneur.

Nous n'avons que des bruits sur les affaires politiques du dehors. On prétend que le Ministre des affaires étrangeres viendra, ces jours-ci, demander à

l'assemblée nationale une décision au sujet du pacte de famille, attendu que la Cour de Madrid demande vivement une réponse catégorique. Malgré le nombre de Députés soumis à la tutele des Ministres et leur générosité, on doute que ce traité soit confirmé. Le Club des Jacobins s'en est occupé et a ajourné la question. On dit que M. de Lafayette veut se disculper personnellement devant l'assemblée nationale du reproche d'avoir excité les divisions qui se sont élevées entre le Cours de Madrid et de Londres et en rejetter l'odieux sur le Ministere françois.

Les aristocrates publient que le Roi de Prusse veut appuyer les réclamations des Princes allemands contre les decrets.

On parle du mariage du fils du Comte D'Artois avec une Archiduchesse d'Autriche qui aura les Pays-bas en dot. Alors les mécontens de France se retireront dans ces Provinces, où ils se flattent de méditer avec succès leur vengeance.

On assure que l'on a arrêté à Orbeval les Moines, sur la route de Metz un très grand seigneur, habillé en paysan, qui étoit porteur de lettres pour le Roi de Hongrie.

Le peuple est toujours fortement prévenu contre l'influence de la Maison d'autriche sur notre gouvernement. Dimanche à la revue du champ de Mars, on a beaucoup crié Vive le Roi, et presque point Vive la Reine. Le Voisin de l'un de ceux qui faisoient cette dernière exclamation lui a dit de se taire et que ce cri lui faisoit mal. L'autre a continué et sur le champ a reçu un soufflet de celui qui l'avoit repris. Des particuliers se tenoient, chapeau bas, à l'ardeur du Soleil près du Carosse de la Reine, elle leur dit de se couvrir. Au contraire cette Princesse étant sur son balcon à S. Cloud, le dos tourné, à la vérité, l'officier de garde ne put jamais parvenir à faire ôter le chapeau aux citoyens qui se tenoient près du chateau. On cita l'exemple du peuple anglois qui ne salue jamais

ses rois celui des Lacédémoniens, des Romains et de tous les peuples libres; et enfin l'on imposa silence à l'officier importun.

Un fautier de la Reine, après avoir allumé son feu le matin se mit à lire un Libelle affreux contre cette Princesse. La Reine entra sans être entendue, et ayant lû quelques lignes par dessus ses épaules, lui fit des reproches. Il osa rire. La Reine le chassa. Quelques instans après elle lui fit dire qu'elle lui procureroit une place. Ceux qui ne rendent pas justice à la bonté du Coeur de cette Princesse, doivent apprendre quelle fut sa vengeance: Il faut, dit-elle, que cet homme ait perdu la tête, mais je ne veux pas qu'il manque de pain, je lui fais 400 tt de pension.

Il paroit que notre Système politique va changer entièrement. On said que le veritable objet de la correspondance de quelques grosses têtes de l'assemblée nationale avec des membres du Cabinet de S. James est de lier les deux Royaumes par des interets communs et par un traité d'alliance

Du 27.

Le Roi a suspendu la sanction du decret qui concerne les titres.

On assure que plusieurs pays voisins de la france veulent suivre l'exemple des Avignonois et que c'est la raison du retard de la décision de l'assemblée à ce sujet.

Le Vicomte de Mirabeau et M. de Lautrec viennent d'arriver sous escortes de la garde nationale

Les divisions s'envenimment entre les Jacobins, et les vrais patriotes ont de nouvelles inquiétudes sur les événemens du mois prochain.

On parle d'une guerre entre Genes et la Sardaigne. Il est certain que l'on arme des deux côtés.

N. 28 De Paris le 3 Juillet 1790.

Plus l'époque importante du 14 de ce mois approche, plus les bons Parisiens veulent redoubler les alarmes; et sans qu'aucun fait avoue les justifie, ils s'échappent en foule d'un lieu qui peut devenir un théâtre d'horreurs et de sang. Parmi ceux qui ne croyent point qu'une contre-révolution puisse s'opérer par des moyens intérieurs, il en est qui prétendent que les Puissances étrangères n'ont point abandonné le projet d'aider Louis XVI à reconquérir son royaume. La guerre d'Espagne et d'Angleterre est, selon eux, un feu simulé entre les deux Cabinets, un prétexte imaginé pour armer sans donner d'ombrage; ils observent que malgré les apparences de la prompte réduction des Pays-bas, suite des négociations de Breslau, Léopold se dispose à faire passer un corps de troupes considérable dans le pays de Luxembourg; ils prétendent que les Prussiens augmentent leurs forces et qu'elles se réunissent à celles des nôtres qui n'ont point encore entièrement perdu la subordination militaire, et que bientôt on rassemblera sur un territoire étranger.

On regarde toujours comme une maladresse et même comme la suite d'une manoeuvre anti-monarchique, la suppression des titres de Noblesse. Il est de fait que M. Necker s'est fortement opposé à l'acceptation du Roi à ce décret, et avait été sollicité en cela par les députés les plus populaires. Ceux de l'opposition disent hautement que plus la Assemblée nationale sera de sottises, plus il sera facile de détruire son ouvrage.

au moyen de la protestation. Les aristocrates se saisissent des effets du mécontentement de la noblesse porté à son comble ; il en est déja résulté, selon eux, une confédération de 60 mille gentilshommes prêts à tout faire pour renverser l'édifice élevé contre eux.

Il n'est pas douteux qu'il se fait des machinations secrettes. Les noirs se rassemblent souvent en Comités nocturnes. On voit une foule de Domestiques renvoyés par les aristocrates. Paris est plein de Chevaliers de S. Louis. On dit que le Ministere a depuis trois mois, donné 800 crocs et que la plus part de ceux qui les portent, sont des espions et des escrocs.

Le Duc d'Orleans est très certainement attendu ici dans peu de jours. Il n'y a point de bruit absurde que l'on ne fasse courir à cette occasion. Des Libellistes ont osé dire qu'il vouloit mettre Philippe Capet à la place de Louis Capet et qu'il compte infiniment sur le fauxbourg S. Antoine et le fauxbourg S. Marceau. D'autres disent que les heroines des 5 et 6 8bre font retentir les airs de leurs cris d'allégresse et qu'avec une cocarde bien tendre, elles présenteront à son Altesse un bouquet de 3 Couleurs, du blanc laité et un mélange de bleu et de rouge.

Des gens qui savent à Londres toutes les démarches de M. de Calonne, mandent que il s'est rapproché de la Cour et qu'il fait les propositions les plus

sinistres pour le 14 Juillet. On a remarqué que c'est toujours à la veille de grands mouvemens en france que cet Ex-Ministre s'est rapproché de la Cour Britannique dont il est assez éloigné en d'autres tems.

Les deux hommes que l'on a arretés au Château de S. Cloud sur le soupçon de mauvais desseins, ont évidemment la tête dérangée. On ne doit pas s'en étonner: l'un est le fils du Généalogiste d'Hozier; l'autre celui d'un financier nommé Petit-Jean.

Samedi dernier, M. Necker a été insulté grossierement en traversant les Tuileries, au sortir de chez le Roi. Quelques forcenés lui ont dit: Coquin, rens tes Comptes... si la demande eût été plus civile, elle n'auroit pas été deplacée, car il y a long tems qu'il les promet sans tenir parole.

On est surpris de la démission de M. Talon, Lieutenant civil. Les aristocrates s'en réjouissent. C'est M. Boucher d'Argis qui le remplace.

Du 4 Juillet.

Il y a eu hier et avanthier quelques attroupemens dans Paris, et le Palais royal a été fort agité une vestale de ce Jardin s'est écriée: Encore des motions! nous ne ferons encore rien aujourd'hui! On a suspendu les élections pour prévenir les troubles, il est à craindre que toutes les précautions ne soient pas suffisantes.

La fameuse impure S. Albin Maitresse de Radix de Ste fois a été arrêtée sur la route de Calais. On lui a trouvé des lettres pour le Duc D'Orleans que l'on a remises au Comité des recherches. On persiste cependant à croire que ce Prince arrivera incessamment: ce qui fait faire de nouvelles speculations aux rêve-creux qui ne connoissent point son humeur plus que pacifique.

N. 29 De Paris le 10 Juillet 1790.

La Correspondance du Duc D'Orleans avec M. de la fayette, au sujet de son retour, a donné au public quelques lumieres sur le schisme qui divise les royalistes et les républicains. L'exil dans lequel le premier a été tenu par le Commandant général, jette maintenant de la défaveur sur celui-ci et sur son parti qui l'emportoit sur l'autre. Mais on prétend qu'il va s'opérer un rapprochement au moyen d'une espèce de Capitulation entre les deux Chefs. Alors on verra sans allarmes reparoître celui de la Démocratie.

On a dit qu'un ordre du Roi s'opposoit aussi au retour du Duc D'Orleans, soit que l'illégalité de cet acte de Despotisme l'ait rendu nul, soit que cette Capitulation l'ait fait revoquer, le Duc D'Orleans va paroître. Il n'y a aucune charge contre lui au Comité des recherches; les Dépositions faites au chatelet l'inculpent fortement, mais on ne peut lancer de decret de prise de corps contre un Député, sans le consentement de l'Assemblée nationale.

On parle aussi de la réconciliation des deux Freres Mirabeau: M. Cazales, ajoute-t-on, leur a dit: vous étiez de grands imbécilles de vous brouiller ensemble! avec l'esprit que vous avez, vous pouviez seuls, quand vous le voudriez, mener les deux parties du Royaume.... Il est du moins certain qu'on a fait des tentatives pour ce rapprochement. Un jour Mirabeau l'aîné reprochoit à son frere son ivrognerie: le cadet répond: de tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que

celui-là ; il a fallu bien m'en accommoder.

L'abbé d'Harvy et Mirabeau le jeune ne dissimulent point qu'ils attendent de grands événemens le 14. On a découvert que Mirabeau l'aîné a fait des voyages clandestins à St. Cloud, qu'il a eu des conférences avec la Reine et avec les Ministres, qui lui ont ménagé une entrevue nocturne avec le Roi. Il doit faire la motion d'accorder une amnistie générale aux fugitifs et aux accusés, coupables ou non. Tout est renvoyé après le fameux remarquable du 14 ; même les comptes promis par M. Necker, même les notes explicatives demandées à son Commis Dufresne, la réponse catégorique exigée par la Cour de Madrid &c &c. Les Espagnols ont manifesté par des placards leur opinion qu'on ne doit plus verser de sang que pour conquérir la liberté, et non pour favoriser le despotisme dans une guerre au dehors. Suivant les dernières lettres de Madrid, on y craignoit une insurrection terrible. Ces motifs peut-être ou la certitude de n'être point secourue par la France ont apparemment déterminé la Cour d'Espagne à quelques sacrifices envers l'Angleterre. Les assurances sont prodigieusement baissées et le gouvernement Espagnol a fait annoncer dans tous les ports que l'on pouvoit mettre en mer avec sécurité. Bien des gens s'obstinent à soutenir que ces apparences de guerre n'étoient qu'un jeu aristocratique.

Quoiqu'il en soit M. de Pons va remplacer à Madrid M. de Lavauguion et celui-ci, n'osant braver la tempête, se retire en Portugal. Notre Ministère employe tous les moyens

ceux même de la reduction ; pour preparer un bon accueil à son ministere en faveur du pacte de famille, mais les esprits ne sauroient, après le 14 Juillet, qu'être encore plus mal disposés pour ces combinaisons ministérielles. L'en juger par les discours de M. Dupont de Nemours, ami intime de M. Necker, ce ministre dans les mêmes principes que M. de Montmorin : c'est, dit-on, hautement, un tort de plus à ajouter à celui de ne vouloir point rendre de Comptes, de chercher à faire toujours parler de soi et à se rendre important, enfin à menager les deux parties sans cesser d'être l'objet de la haine de tous les deux. On suppose toujours M. Necker le moins coupable des ministres, mais il offre cette singularité, d'avoir le moins de partisans.

Les ministres de quelques Cours Catholiques ont adressé au Roi un memoire relatif aux decrets de l'assemblée ; on n'en connoît pas le contenu, mais on en peut deviner l'effet.

Du 11 Juillet

Plus le grand jour approche, plus les inquiétudes sont vives. Le Roi restera à Paris jusqu'au 22.

Les effets publics ont prodigieusement baissé depuis quelques jours. Les billets de Caisse perdent 4 à 5 p%.

Malgré le nombre extraordinaire d'étrangers qu'amene ici la fete de la fedération et qui remplace bien celui des fuyards et des Seigneurs le prix des denrées n'a pas augmenté par les sages précautions prises à ce sujet par la Municipalité: il n'y a que les filles du Palais royal qui demandent une rétribution doublé, et les amis de la liberté, les bons citoyens, la payent avec plaisir: il y auroit en effet de l'ingratitude à refuser à ces dignes compatriotes le prix de tant, et de si justes mouvemens qu'elles se sont donnés pour la liberté.

On a exécuté ce matin dans l'église de notre Dame un Salmis de versets latins pris dans les Pseaumes, sous lesquels le Musicien Candeille, choriste de l'opera avoit mis une musique très bruyante, que nos bons Parisiens ont trouvé très brillante.

Cette après dinée le Roi en sa qualité de Commandant général des troupes nationales et de ligne a passé en revue les Députés des gardes nationales pour la fédération. M. Necker s'étant trouvé à cette revue, et affectant de s'y faire voir, des voix et même en grand nombre se sont écriées, Pas, dans ton cabinet travailler à faire tes Comptes ou contes: l'entente est au diseur.

En général les Ministres ont dans ce moment l'improbation du peuple, et l'on voudroit le porter à présenter demain au Roi au milieu de la nation, une adresse pour lui demander le renvoi de tous ses Ministres.

Déjà M. Guignard ci-devant de St Priest est dénoncé au Châtelet par le Comité des recherches comme fauteur et complice du projet de contre révolution formé par M. de Maillebois: la plus forte preuve contre lui, la présomption la plus évidente, sont les efforts même de la Cour pour le soustraire à cette dénonciation: reste à savoir qui l'emportera du Ministere toujours en force toujours

maître du Châtelet, ou du publie mécontent de ce Châtelet, et qui pourroit bien recommencer à se faire justice lui même, si on s'obstinoit à la lui refuser?

L'Abbé Maury digne Don Quichotte de l'aristocratie après tant de cartels donnés et refusés a enfin trouvé un chevalier qui a relevé son gand, c'est M. le Camus. Tous deux demain matin doivent se trouver avec le soleil levant au Bois de Boulogne pour s'y battre au pistolet. tout Paris fait des vœux pour voir un peu de plomb dans la tête de l'Abbé; sa bien-aimée lui a fait un gilet de buffle dont elle-même a fait l'epai, ayant laissé tirer l'Abbé sur elle à bout portant et sans effet: sans doute le vainqueur viendra recevoir les complimens de la nation assemblée.

Du 16 Juillet

Enfin ce grand jour est passé, sans aucun des accidens qu'on avoit lieu de craindre d'après les bruits si adroitement repandus par les aristocrates non seulement dans Paris et dans le royaumes, mais même dans toutes les cours étrangeres, qui croyoient bien fermement que le champs de la fédération ne perdroit pas son nom de Mars, et qu'il seroit inondé du sang des françois, il ne l'a été réellement que des torrens de pluie que le peuple a appellé gaiement les pleurs de l'aristocratie. Nul autre accident n'a troublé cette fête: elle a été belle, tranquille et majestueuse, la relation en est imprimée partout, ainsi je ne vous fatiguerai pas des détails. Je vous dirai seulement que le heros de la fête a été M. de la Fayette, que le Duc d'Orleans n'y a pas marqué, et qu'on trouve que le Roi y a mal marqué.

Il n'a pas voulu venir prononcer son serment à l'autel élevé au milieu du champs de la confédération, malgré les instances de M. de la Fayette il n'en a pas parcouru le champ. On a remarqué: car l'on remarque tout, l'on donne des motifs à tout, on explique tout: que pendant toute la ceremonie, il s'étoit étendu dans son fauteuil

d'une façon fort nonchalante, et qu'on a trouvé même indécente: car ce n'est plus le peuple qui veut avoir le chapeau bas. Enfin la satisfaction n'est pas complette, du moins aux yeux des personnes éclairées. Aussi a-t-on bien vite profité de ce petit moment de faveur pour chercher à exciter un soulevement contre le Roi-même. 70 à 80 personnes ont été arrêtées à différens tems, en différens lieux pour avoir débité que le Roi n'ayant pas prêté le serment à l'autel de la patrie, celui qu'il avoit prononcé étoit nul, et qu'il falloit lui faire recommencer la ceremonie: on a regardé ces motionnaires, comme soudoyés par l'aristocratie, et ce qu'il y a de singulier, c'est que parmi les arrêtés sont plusieurs soldats de la garde nationale de Paris qui avoient été hebergés pendant plusieurs jours par Philippe Capet [: le Duc D'Orleans:] et que les arrêtans étoient tous des gardes fédérés des provinces, qui ignoroient apparemment que ce qui est licence dans tout le Royaume et même à Paris, n'est que liberté au Palais royal.

Cependant il faut avouer qu'un serment étant un acte religieux, il devoit se prêter sur l'autel qui avoit été élevé pour le recevoir, le Roi se devoit ostensible à tout son peuple; mais le corps legislatif le devoit également, et le fait sans se déplacer: on rejette cette double faute sur le comité de constitution que l'on dit ouvertement devoué à la Cour, et la cour a encore un crédit puissant quoique caché.

La pluspart des courtisans qui avoient des billets pour des places près de la Reine, se sont mêlés parmi le peuple, et ont donné leurs billets à des valets de chambre, à des couturieres et autres personnes soldées pour crier: Vive la Reine mais toutes les fois que ce cri étoit prononcé quoique foiblement, il étoit à l'instant étouffé par ceux de Vive la nation, Vive le Roi, que poussoit tout le peuple, et qu'il ne pousse plus comme autre fois machinalement. Il est assez éclairé pour sentir que la nation est plus que le Roi, et lorsque le corps legislatif est entré dans le champ, il a crié seulement: Vive la nation.

Après les cris de Vive la Loi, Vive la nation, Vive le Roi, les plus communs ont été Vivent nos freres et nos amis prononcés par les Parisiens et Vivent les Parisiens nos freres, et les conquérans de la liberté, prononcés par les étrangers.

Il y avoit du melange dans les troupes de ligne. on a cru y voir du patriotisme, mais on peut dire qu'en général elles n'ont pas partagé l'enthousiasme et n'ont pas fraternisé avec les Parisiens comme les gardes nationales.

Toutes les pensions ont été supprimée à l'assemblée du 15. et l'assemblée a decreté que la somme qui seroit destinée aux nouvelles, ne pourroit exceder dix millions.

Il y a du desordre à Lyon, le Peuple y a brisé les barrieres et ne veut plus payer d'impôt.

La société des révolutionnaires anglois a du célébrer le 14 le grand jour de la révolution françoise: tous les françois ont trouvé des dîners publics préparés dans differentes tavernes ou Caffés de Londres, suivant leurs rangs et conditions, depuis un écu jusqu'à un Guinée par tête.

De Paris le 21 Juillet 1790.

N. 31

Le rassemblement des troupes du Roi de Sardaigne près des frontieres de france est très vrai et très sérieux: M. de Montmorin en a même donné avis à l'assemblée nationale, ou du moins à son Comité des recherches, d'après cet avis patriotique qui ne prendroit ce Ministre pour un excellent citoyen, mais il ne l'a donné que lorsque personne ne l'ignoroit plus.

Les aristocrates françois pleuvent à Turin, le peuple est très fatigué de leurs manieres libres et orgueilleuses, de leurs propos insolens, capables de provoquer une insurrection général contre eux: le Roi qui est bon les accueille, mais en même tems les portes sur les épaules et désireroit fort en être delivré: peut-être même sans Mad.e d'Artois sa fille qu'il aime beaucoup, leur auroit-il déjà signifié leur congé: ce qui est certain c'est qu'il vieillit à vue d'oeil, dans la crainte de voir ses peuples se ressouvenir aussi des droits de l'homme, et lui redemander leur liberté et une insurrection

Du 23 Juillet

Tandis qu'après des jours trop orageux, le calme semble se rétablir en france, lorsque les fiers tyrans de l'aristocratie et de la Théocratie sont écrasés par la philosophie et la raison, la foudre se forme autour de nous. On ne peut voir sans inquiétudes les troupes étrangeres qui se rassemblent sur nos frontieres et les flottes nombreuses qui entrent sur l'ocean. On regarde toujours comme une guerre blanche, celle qui semble prête à éclater entre les cours de Madrid et de Londres. On assure que le Prince de Condé va se mettre à la tête des troupes sardes, secouru par l'argent de l'Angleterre. Le Cabinet de S. James est soupçonné de Machiavelisme et d'astuce italienne, mais rien ne doit effrayer une nation qui a l'energie de la liberté. malheur à ses ennemis, tels qu'ils soient,

malheur aux Ministres anglois, s'ils conspirent contre nous, c'est par la nation angloise même que la france seroit protegée et vengée à Londres. Sa cause est celle des peuples et de l'humanité.

Chaque district de Paris a fêté les confédérés logés dans son arrondissement. M. Necker Président honoraire de celui des filles St. Thomas, ayant donné 5000 ℔ pour sa cotisation est venu au souper pour humer l'encens de la reconnoissance mais il n'en a pas eu pour son argent, car quelqu'un ayant voulu crier Vive Necker, on lui a imposé silence, et une femme s'étant écriée, c'est qu'il n'est plus aimé. On lui a répondu avec une veracité si galante nous lui avons rendu justice quand nous en avons été content. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'à cet instant dix huit mille bouteilles étoient déjà vuidées et in vino veritas.

Un fedéré d'Anjou a fait un compliment à la Reine sur son courage heroïque: la Reine en lui montrant le garde du corps qui a défendu l'entrée de son appartement, lui a répondu, adressez Monsieur votre éloquent éloge à l'intrépide militaire qui défendant mes jours, m'a fait connoître les françois.

Cette Princesse a cependant dit à une Députation du comité des recherches et du Chatelet qu'elle avoit tout oublié. Elle doit même donner une fête aux Champs élisées, mais la conspiration maillebois que l'on appelle le Complot de St Priest, mais ce drapeau blanc placé le 14 au dessus de la tribune de la Reine dans le champ de la fédération &c, ont de nouveau donné des impressions facheuses au peuple.

Trois Dames arrêtées à Nancy pour l'affaire des Sieurs d'hozier et Petit-Jean sont arrivées à Paris, mais ne sont pas en prison: elles sont jeunes, jolies, intéressantes, et 12 officier du regiment du Roi, les ont suivis jusqu'à Paris, et leur ont juré de les défendre jusqu'à la mort; dans quel tems, revenez vous,

vieux sentimens de la chevalerie françoise! On sait par leur interrogatoire que ces Dames étoient en relation avec les Illuminés de St Cloud, on prétend même qu'elles sont impliquées dans la conspiration maillebois.

Le plan de cette conspiration dont le St Priest étoit le Directeur général, Maillebois le Général à la place du Mal de Broglie dont le St Priest n'étoit pas content, de bonne Savardin le négociateur, dont Mounier et Lally Tolendal devoient rediger le Manifeste, étoit d'introduire trois armées étrangeres par trois endroits differens, aux quelles seroient venus se rallier tous les aristocrates et contre-révolutionnaires.

Les éleves de l'école françoise de Peinture à Rome, ayant arboré la cocarde patriotique, ce signe de la liberté a reveillé dans quelques coeurs romains ce sentiment qui fit de leurs ancêtres les Rois de l'Univers et les maitres des Rois: mais les Soldats de Marius, de Sylla, de Pompée, de Cezar ne recevoient pas la benediction d'un Empereur, ils ne venoient pas se prosterner devant lui au Capitole et baiser devotement sa mule.

Les ardens patriotes se réjouissent de la fermentation populaire, qui nous annonce de nouvelles secousses. La sécurité avoit entraîné un relachement dont les ennemis de la constitution se disposoient à profiter.

Les plus violentes motions au Palais royal et aux Tuileries même, ont effrayé les Ministres. M. Guignard que l'on disoit en fuite a paru chez le Roi, mais sa présence déroboit ses craintes. M. Necker même n'est pas en sureté. Il devoit, dit-on, se démettre plutôt que se prêter à de nouvelles dilapidation; on lui reproche des envois d'argent au Comte d'Artois. On rappelle le dépôt d'une protestation du Roi que l'on croit avoir été fait par le garde des Sceaux au Parlement le jour de la Pentecôte; on prétend que le Château de Compiegne est préparé pour recevoir le Roi, que l'on veut transporter à Metz. Enfin le peuple s'échauffe de plus en plus dans l'idée que l'armée de Sardaigne, se renforçant, chaque jour par les employés des fermes et les Domestiques qui s'échappent de france, est prête à fondre sur le royaume; que l'Angleterre, d'accord avec nos Ministres, n'arme que contre nous; que le Cardinal de Rohan ne se tient dans une de ses terres sur le territoire d'allemagne que pour ménager en Alsace une explosion que soutiendront des troupes étrangeres; que les autrichiens cherchent moins à reduire les Brabançons par les armes qu'à reconder une contrerévolution chez encore nous. On s'indigne de la reponse de M. de Montmorin qui s'est excusé sur les fêtes de ce qu'il n'avoit point fait part à l'assemblée de la demande du passage pour ces troupes; Des volontaires se réprentent en foule pour la défense de l'Etat, dix mille en deux jours se sont fait inscrire à Paris; l'assemblée nationale instruite que le Cardinal de Rohan vouloit faire transporter hors de france ses meubles et ses effets, a ordonné à la municipalité de Strasbourg d'en faire inventaire et de les prendre sous sa garde, tout

au reste restant en suspens à cet égard jusqu'à l'expiration de quinz jours, dans le cours desquels le cardinal doit venir rendre Compte de sa conduite.

Très probablement la vérité sur ces projets allarmans ne tardera point à nous être connue, alors il sera facile de les détruire à jamais. M: Bonne — Savardin a été arrêté à Chalons, et c'est M. La Fayette que l'on avoit osé soupçonner de complicité pour son évasion, à qui l'on doit cette importante capture. Le fugitif étoit dans la voiture de l'abbé de Barmont, Député de Paris à l'assemblée nationale qui le conduisoit lui-même avec un garde national. Ces trois personages sont ramenés séparément à Paris, l'abbé s'excuse pitoyablement sur un mouvement de pitié. Ce n'est point par pitié que l'on a fait relacher le S. Gouvelle arrêté à Bourgoin mais par égard pour la Reine dont il portoit des lettres. au reste cette relaxation n'est pas encore certaine.

Du 1 Août.

On remarque avec plaisir une nouvelle activité dans la vigilance des citoyens et l'assemblée nationale se met à l'unisson. Il paroit que la confiscation des biens des fugitifs ou leur prompt retour formera le dénouement de ce drame terrible qui nous occupe depuis un an. Ceux qui voyent en noir croyent que le point de réunion offert aux mécontens par le Prince de Condé, attirera un grand nombre d'aristocrates déterminés à jouer le tout pour le tout. Mais le premier mouvement qu'ils feront sera le signal d'un massacre affreux. Redoutons les effets de la vengeance du peuple si on ose resister au voeu général. Le Club des Jacobins même reprend le dessus et la société de 1789 à la quelle on reproche trop de Royalisme est voisine de sa chute.

Mirabeau le jeune veut quitter la partie ici pour encommencer une plus éclatante. On assure qu'il se dispose à passer en Espagne, sans doute pour y seconder le Prince de Condé, s'il veut réellement agir avec les Sardes. Un de nos Ministres a avoué que ce Prince avoit juré de renverser l'édifice de la révolution et qu'il avoit de l'argent dont on ne connoissoit pas la source. Vient il, comme on l'a dit, d'Angleterre? On assure cependant que le Roi de Prusse a proposé à cette Puissance et à la Hollande de soutenir la révolution françoise, celles de Liege et du Brabant, mais ce plan étoit sans doute aussi subordonné à l'événement des négociations de Reichenbach dont le succès peut amener un plan absolument contraire.

Les cours de Londres & de Madrid paroissent d'accord, & elles continuent leur armemens. Il n'y a la verité de reglé que l'article de la reparation & de l'indemnité & le fond de la question reste indecis; la proprieté contentieuse des côtes de Noaka. On ne penetre point les Secrets du cabinet de Madrid ni ceux du St James. Pitt & Grenville Sont les Seuls qui dirigent la politique anglaise, ils font les instructions des Ministres, expedient les ordres. Le Roi d'Espagne a demandé au notre une reponse nette & précise Sur la valeur actuelle du pacte de famille. On ne doute point que tous ces jeux de la politique ne tiennent à la grande partie d'echecs que le peuple francois a commencé contre l'autorité des Rois.

Il existe une correspondance suivie entre les aristocrates du dehors & ceux du dedans du royaume. On porte la seduction dans les milices nationales on remarque dans les regimens des frontieres des desertions successives de Soldats, & d'Officiers même & l'on croit qu'il y a au dehors des noyaux, autour desquels Se reunissent tous ceux qui veulent Seconder les projets contraires à la revolution. Et l'on ne peut Se dissimuler que le nombre & l'ardeur des partisans de notre nouvelle maniere d'être paroissent Se diminuer & se refroidir.

On assure que M. de Montmorin a dit à un Deputé, ces jours ci Si vous m'y forcés, je decouvrirai tout.

M. Neker n'a inculpé personne, en cherchant à Se justifier on trouve Ses comptes trop vagues, trop generaux, il veut Se retirer.

M Guignard de St Priest a fait faire des Consultations d'avocats en Sa faveur Si M. de Bome ne le charge pas, il Se tirera d'affaire.

Les Ministres Sont divisés entre eux, l'assemblée nationale l'est plus que jamais, le milices nationales le Sont egalement. Il n'y a point de Subordination dans la garde Soldée, Ses Capitaines & Commandant général même ne peuvent S'en faire obéir.

Riquetti ou Mirabau l'aîné a perdu la Confiance du parti patriotique on le dit reconcilié avec Son frere. On pretend que le desir & l'espoir d'entrer

dans le ministere lont même reconcilié avec le Despotisme.

La Societé des amis de la presse Se prépare à dénoncer contre M. de la fayette à cause de Son ordre contre le Colportage. La guerre que l'on veut faire aux Ecrivains de libelles est le Signal de nouveaux troubles, & dans un moment ou les esprits Sont mal disposé, ou les forces Se partagent, on doit craindre tout ce qui agite les esprits. On a deja entendu parler de quelques groupes populaires du besoin que la Capitale a une Saignée, la misere, le mécontentement, la confusion & la variabilité des opinions, l'animosité & les terreurs, tout concourt à faire redouter de nouvelles Scenes facheuses.

Le Duc d'Orléans est assidu à l'assemblée nationale; mais il affecte de Seloigner de Ses partisans connus, le Barnave, les d'Aiguillons, les Roberts pierre. On a cherché à le rendre odieux au peuple par la Supposition qu'il avoit introduit à Paris une grande quantité dès marchandises angloises. On indiquoit les Magazins ou l'on prétendoit qu'elles etoient deposées. Cela n'a pas pris.

Le Roi est mieux, pendant Son indisposition la Reine a reçu & accueilli tous ceux qui Se Sont présentés pour s'informer de la Sante du Monarque.

Aprés s'être arrangé avec les anglois, les Espagnols ont une nouvelle Dispute avec les Etats unis de l'amérique, aussi pour une Saisie des vaisseaux qui avoient relaché à St Jago.

De Metz le 7 Aout.

Nous avons ici des troubles cruels, une troupe d'ancien miliciens Se sont portés le 5 chez M. de Pont notre intendant pour lui faire rendre compte, Se plaignant de concussions à leurs prejudice. Le pauvre intendant perdit connoissance en entendant repeter Sans ceSse à Ses oreilles ce terrible mot de Lanterne M. Duteil Commandant de la garde nationale a enfin réussi à le tirer de leurs mains. Mais le Regiment de Piccardie a commencé une insurrection plus effrayante encore

Les Soldats en ont imposé à leurs Officiers par des menaces se sont emparés de la caisse & la répandent chés les traiteurs & les cabaretiers, se sont mis dans le cas de commettre de plus grand desordres Les autres régimens n'ont pas tardé à mettre aussi leurs officiers aux arrêts, jusqu'a ce qu'ils ayent, ont ils dit pillés toutes les caisses & ensuite les bourgeois & lorsqu'elles seront epuisées.

Nous sommes dans des transes affreuses, Les paysans parlent de pendre leurs Seigneurs. Les bruits d'une contre revolution ont donné lieu a cette explosion. Nous verrions un massacre général à la premiere tentative des ennemis de la constitution.

La continuation des armemens de l'Espagne & de l'Angleterre nous inquiètent. Cependant les fonds se soutiennent et tous nos voisins paroissent avoir trop à faire chez eux pour se mêler de nos affaires. L'Irlande est en fermentation; les indispositions morales du Roi d'Angleterre se font ressentir de nouveau; les esprits Espagnols ne sont point tranquilles; on assure qu'il y a eû à Turin une insurrection qui peut avoir des suites, et les Brabançons et les Liegeois préparent chacun de leur côté une resistance assez vigoureuse pour que les allemands ne puissent rien entreprendre contre nous.

Felix crimen desinit esse crimen. C'est ce que disent à haute voix les ardens et nombreux partisans de Philippe d'Orleans et de Mirabeau l'aîné, indignés de la dénonciation publique faite à l'assemblée nationale de ces deux Apôtres de la démocratie, par les heros de Themis titre que prennent M.M. du Châtelet en opposition à leur anagramme Lacheté. Philippe d'Orleans fait paroître un mémoire justificatif; son épouse est devenue l'idole du peuple, elle en a reçu dernierement les plus vifs applaudissemens en traversant les Thuileries et le Duc de Chartres en avoit reçu de pareils au Palais royal. Les observateurs ont remarqué que pendant la dénonciation du Châtelet, lorsque M. Boucher d'Argis tonnoit d'une voix ménaçante sur la tête des deux Députés, ces deux Messieurs affectoient un air de sérénité et l'on voyoit même la joie se peindre sur leur visage. Depuis, Philippe d'Orleans et M. de la Fayette ont eu ensemble assemblé un entretien particulier, à la suite duquel M. de la Fayette a levé l'ordre d'empêcher les pelotons patriotiques, qui ont recommencé avec plus de fureur que jamais aux Thuileries et au Palais-royal. Un des orateurs de ces assemblées de Plein-vent a fait la motion d'envoyer une députation au peuple anglois, en lui portant la tête des

Ministres françois, avec ordre de rapporter en échange celles des Ministres anglo
La motion a été vivement applaudie, il ne manque que l'executeur, et c'est là le grel
des racs.

Le murmure contre le Châtelet s'accroit chaque jour. Le Club des Jacobins veut qu'il soit mandé à la Barre de l'assemblée nationale ou Mirabeau doit prendre sa revanche en présentant le tableau de toutes ses prévarications, en l'accusant de n'avo pas suivi les affaires par ordre, de n'avoir pas terminé l'affaire Lambese, de n'avoir pas informé contre la Reine qui se trouve inculpée, d'avoir fait une dénonciation séditieuse dans le moment où il existe des troubles dans les provinces, et une scission dans les Députés patriotes, enfin de chercher à détourner les yeux de dessus la conspiration St Priest, et d'être ligué avec les noirs et les Ministres pour retarder toutes les opérations de l'assemblée nationale.

Une preuve de cette ligue se trouve dans les recherches de l'abbé Maury à la bibliotheque du Roi sur les prérogatives des membres du parlement d'angleterre, il sçu qu'ils sont à l'abri de toute procedure jusqu'à l'expiration de la legislature: cependant il a avancé l'assertion contraire.

Les patriotes francois ne sont pas ingrats, ils se souviennent des services essentiels rendus à la constitution par Mirabeau l'ainé et Philippe d'Orleans ils sont dé dés à soutenir et à innocenter ces deux principaux acteurs de la révolution; le Club des Jacobins et celui de 1789 se sont même rapprochés à ce sujet, et une distinction de Logique doit les arracher au Châtelet qui n'a, dit-on, que le jugement des crimes de leze nation, or l'assassinat même du Roi ne seroit qu'un crime de leze Majesté, à plus forte raison celui de la Reine, dont les chefs de la journée du 6 8bre ne seroient tout au plus coupab que du crime de leze Majesté, donc ils ne sont pas justiciables du Chatelet, auquel l'as semblée nationale ne devoit pas même abandonner l'illustre Mlle Theroigne, n

l'homme à la grande Barbe, ni M. M. Armand et Blangi, ni les Juidams habillés en femme. et qui devoit au contraire informer contre l'orgie des gardes du corps du 1er 8bre l'investissement de l'assemblée nationale, la famine de Paris, le projet de conduire le Roi à Metz: voilà les crimes de leze nation dont la Reine est accusée, et par une suite de la distinction précédente on ne peut faire un crime à M. M. d'orleans et Mirabeau de ce que quelques particuliers ont paru en vouloir aux jours de la Reine; car en supposant qu'ils aient été les moteurs, ils ne se sont pas compromis, ils ne sont pas chargés dans les renseignemens donnés par les Comités, mais seulement par des temoins qui sont leurs ennemis personels.

En voilà assez pour faire juger quel est l'esprit du jour. En général la division même des patriotes, la corruption d'un grand nombre de Députés, la conduite privée de quelques uns, leur lenteur pour l'achèvement de leur constitution, alienent beaucoup de révolutionnaires, grossissent le nombre des mécontens, font désirer à tous les bons citoyens une nouvelle legislature, et peuvent faire regretter au peuple les oignons d'Egipte: ce qui laisse toujours aux contre révolutionnaires l'esperance prochaine d'un Jean de retour. Il ne reste plus que 40 millions d'assignats sur les biens du Clergé, tout le reste est déjà mangé: beaucoup de Députés de l'assemblée nationale qui en y entrant ne possedoient pas un sols, se disposent à acheter des biens du clergé; de ce nombre est M. Barnave qui doit en acheter pour 100 mille livres au moins: très certainement ces 100 mille livres là ne viennent pas des noirs, mais ses écus pourroient bien être marqués au coin d'orleans.

L'assemblée nationale éprouve habituellement les plus violentes secousses par les Chamailles, les Grossiertés et les insultes les plus affreuses: M. Boutbilier a dit à deux reprises jusqu'où à quand M. Robers-Pierre ferait-il l'assemblée nationale complice de ses horreurs et de ses assassinats.

Quand on a discuté si l'Abbé de Barmond resterait dans les liens de l'arrestation M. Frondeville s'est écrié: comment un citoyen honnête peut-il être détenu, tandisque des assassins, encore armés du poignard dont ils voulaient frapper leur Prince sont en liberté et siegent peut-être parmi nous! on l'a forcé de descendre à la Barre, et la dénonciation du Châtelet a été son excuse: mais bientôt après M. Folleville renchérissant sur cette apostrophe hardie en demandant qu'il fut voté des rémercimens à M. Frondeville pour la modération de son mot Peut être.

Sur ce signalement qu'on donnait au Geolier de l'Abbaye, de l'Abbé de Barmond, il s'est écrié: voilà l'aide de Camp de M. de la Fayette qui m'a enlevé mon Abbé Savadin.

Lorsque M. Dupont fut si harcelé pour éluder les intentions de la Majorité au sujet du Mémoire de son ami Neckre, M. Camus, est approché du Président et lui a dit à l'oreille, si vous persistez à poser la question d'une manière artificieuse je monte à la tribune, et je déclare que vous avez 22,000 ℔ de pension

La dette nationale monte à 4, 952, 195, 065 ℔.

Les députés du Régiment du Roi qui étoient contre le droit des gens les droits de l'homme, contre les droits loix de la prudence et de la politique, sur un ordre du Roi, ou plutôt du Ministre, détenus à l'abbaye, ont été transferés aux Invalides. Il n'y a qu'un cri contre cet acte de Despotisme qu'on attribue à M. Bailly, à M. de la Fayette et à l'Assemblée nationale. après avoir entendu les soldats du Régiment du Roi, on a fait partir les deux plus jeunes pour Nancy avec un aide Major de la garde nationale, pour aller chercher les preuves de la justification de leurs démarches. Les six autres sont toujours détenus aux Invalides.

Les nouvelles qu'on reçoit de différentes garnisons sont de plus en plus inquiétantes.

M. de Mirabeau l'aîné a fait la motion de licentier l'armée, elle a été renvoyée au Comité militaire.

Le Lieutenant Colonel du Régiment de la Reine, a proposé à tout son Régiment de passer au service de l'autriche, une partie étoit resolue à suivre cet avis, mais la majorité s'y est refusée, cet officier coupable s'est refugié, dit-on, à l'Abbaye Dorval. On ajoute encore que le Prince de Nassau Sarbruck fait des armements que des soldats français vont s'y enrôler, qu'on les a débauchés dans l'espérance qu'on leur a donné qu'on leur accorderoit le pillage à leur rentrée en France.

Le trait de générosité du Roi envers les imprimeurs de Paris, et la sollicitation de la Reine est regardée avec

comme la recompense que cette Princesse a cru devoir accorder aux imprimeurs des ouvrages aristocratiques, qu'elle lit tous très exactement, et de lectant particulièrement dans la lecture des Actes des Apôtres ce qui lui a valu le titre de Regina Apostolorum.

Le Ministere Britannique ne désarme pas: le gouvernement de Naples a fait enlever un grand nombre de français qui étoient domiciliés depuis longtems, on les a liés et conduits hors du Royaume, il paroit même que leurs effets ont été abandonnés au pillage: l'Ambassadeur de france a reclamé contre cette violation du droit des gens, mais le gouvernement lui a répondu qu'il avoit ses raisons et qu'il avoit menagé l'honneur des français.

L'espèce d'armistice signé entre l'Espagne et l'Angleterre, ne nous rassure pas entièrement, quoique nos Ministres paroissent très rassurés, mais c'est qu'on est persuadé qu'ils ont le mot de ce secret impénétrable.

Le Ministre de la Marine à cependant donné ordre au Chirurgien Major de l'hôtel-Dieu, d'envoyer incessamment à Brest 12 Chirurgiens en second pour le Service des Vaisseaux de ligne.

Les ouvriers de l'arsenal de Toulon ont assassiné M. de Castonette Chef d'Escadre. L'Assemblée nationale s'en est occupée et a decreté que la Senechaussée de Toulon informera contre les assassins et jugera en dernier ressort.

Le Commandant général signe toujours La Fayette et ne veut pas s'appeller Motier: on remarque en outre que lui qui a été un des plus ardens motionnaires pour la suppression du titre de Monseigneur jusqu'à refuser l'amendement qui vouloit le conserver aux Princes du Sang, Monseigneurise toujours le garde des sceaux, toutes les fois qu'il mange à la table du Prélat. D'autres Députés qui ont comme lui voté pour l'extinction des titres, continuent toujours d'appeller les Ministres chez lesquels ils mangent M. le Comte &c. &c.

C'est sans doute une maniere honnête de payer leur écot.

N. 36. De Paris le 28. Août, 1790.

Le Conseil du Comte d'Artois vient de faire paroître l'exposé de ses affaires. c'est une espèce de compte rendu à la nation, à la quelle on apprend que ce Prince depuis qu'il est à Turin, a reduit sa dépenser pour tout sa maison à 2 mille Livres par semaine et qu'il abandonne le reste à ses créanciers: d'après son traitement fixé par l'assemblée nationale à un million, ce seroit 700 mille livres de liquidés par an: ne seroit ce pas dommage de troubler un si belle retraite et de le rappeller en France, à la porte de la quelle il paroît frapper par ce mémoire justificatif.

On est persuadé qu'il faudra une saignée copieuse pour dissiper les voies aristocratiques: quelques chefs du Palais royal distribuent la liste de ceux qui ont besoin de ce regime, comme les Noirs ont également une liste de proscription dans le cas du succès d'une contre révolution qui est fixée au mois prochain: Le signal doit en être donné dans les Provinces le 1er et elle doit opérer dans la Capitale le 7. ainsi de part et d'autre on est prévenu: le garde des Sceaux a aussi sa liste de tous les écrivains patriotes qu'il veut sacrifier à sa vengeance.

Madle de Faucigny Dame de Compagnie de Madle Victoire s'est présentée à belle vue le lendemain de la motion de son mari de tomber à grands coups de sabre sur ces gaillards là /. les Démocrates: elle y a reçu un accueil distingué de sa maîtresse qui lui a donné la droite à table.

La Reine fait travailler M. de St Priest au rétablissement de la Maison du Roi: ce plan est concerté avec les autres Ministres: Monsieur qui se cache toujours derrière la toile, s'en mêle aussi: Le Roi quoiqu'on tourne comme on veut a agréé ce plan: on a engagé sous main un membre de l'assemblée nationale à en faire la motion, beaucoup de Députés doivent l'appuyer, il y a au moins un tiers de gagné.

Un courtisan reprochait dernièrement au Roi, de ne faire aucune difficulté pour la sanction des decrets de l'assemblée. écoutez: dit bonnement

le Roi, dans ce moment, il faut tendre le dos et ne rien dire, mais chacun son tour.

On reçoit des nouvelles satisfaisantes de tous les régimens que on présentait comme ardant de revoltés: ces revoltes étoient toutes fomentées par les aristocrates qui se plaisent à battre beau pour la troubler. Tous les soldats annoncent la plus parfaite soumission aux decrets de l'assemblée nationale. Il est question à la Cour de St Cloud de nommer un Connetable. Mais ce ne sera pas M. de la Fayette, depuis quelque tems il perd beaucoup de sa consideration: il n'a pas paru à l'assemblée nationale depuis trois semaines. On a remarqué que c'est depuis que Philippe Capet y va tous les jours: cet Ex Prince ne veut, dit on, accepter de combat qu'avec M. de la Fayette, peut être parceque celui ci ne veut pas se battre, ainsi qu'il l'a déjà déclaré dans d'autres occasions où on lui proposoit le duel, sa raison est que sa vie est necessaire à la révolution et qu'elle appartient en conséquence à la nation.

Le decret sur le pacte de famille a rallumé la fermentation des esprits qui semblait être ralentie. Ce decret a été rendu à l'unanimité; il n'y avoit que deux ou trois voix contraires. Le rapport fait par le Comte de Mirabeau est admiré dans les Pays étrangers. mais est ce un chef d'oeuvre de politique ou de célérateste, car on lui donne ces deux noms? Au sortir de l'assemblée les Noirs se sont écriés: Enfin nous avons triomphé.

On n'est pas sans inquiétude sur le départ de tous les Ambassadeurs anti révolutionnaires. Celui d'Espagne va partir, et l'on n'en connoit pas le motif. Celui de Vienne se rend à la Haye celui de Naples à pris le prétexte d'aller au devant de son maître qui se rend en allemagne. La Cour de St Cloud est dans la plus grande agitation. On y écrit jour et nuit; les Courriers se succedent sans interruption: c'est la Reine qui dirige tous ces mouvemens, et qui, au sortir de Bicêtre se reparoit en public, en affectant l'air de la plus grande tranquillité: une Dame de la Cour s'est échappée de la nuit, s'est rendue à Paris chez M. Garnave au quel elle a dénoncé tous ces mouvemens secrets:

mais que signifient ils ? c'est ce qu'elle n'a pu annoncer.

Le Roi a retiré la petition que ses Ministres lui avoient si gauchement fait faire de 18. Chateaux, montant à 70 millions : il se borne à huit, le Louvre et les Thuileries, Versailles, Rambouillet, Fontainebleau, Compiegne, St Germain, St Cloud et le Chateau de Pau.

Il y a à Paris 6 à 7 Cents députés des Provinces, villes, districtes &c. pour demander des explications des decrets qui depuis quelque tems deviennent d'une obscurité effrayante, ou pour faire des demandes particulières, de façon que l'assemblée ne sait plus ni à qui entendre ni comment répondre. Mole mâ rait.

N. 37. De Paris le 3 Xbre, 1790.

C'est à M. de la Fayette que la voix publique reproche aujourd'hui le Massacre de Nancy: c'est lui qui a déterminé le décret imprudent et sévère de l'assemblée nationale, en faisant l'éloge de M. de Bouillé: on remarque qu'il ne va plus à l'assemblée que lorsqu'il est question de favoriser le pouvoir exécutif: enfin il ne se fait considérer ni comme député ni comme politique, ni même comme Courtisan, ce qui fait dire aux citoyens éclairés qu'il n'est qu'un excellent Lieutenant de Police: encore une réputation éclipsée. Tout favorise dans ce moment, non pas une contre révolution, mais une nouvelle révolution que on projette, qui a même été décidée au Club des Jacobins. Voici ce projet: échauffer les têtes du Palais royal et du Fauxbourg S. Antoine faire demander au Roi le renvoi des Ministres qui ont comblé la mesure de leurs iniquités, faire même prendre leurs têtes, alors la Cour n'aura plus de ressources, la cabale autrichienne sera anéantie, le peuple n'a fait la loi; l'assemblée nationale ne s'est élevée à la hauteur de la révolution que par une insurrection, et cette insurrection n'a eu lieu que lorsque la cour a fait des plus grandes sottises, comme la fameuse royale l'orgie des gardes du corps, l'enlèvement de Paris, cette fois ce sera la fusillade de Nancy. Le Club des Jacobins voit que tout le désordre actuel ne vient que de sa jaction avec le Club de 1789, qui, étant l'ouvrage des Ministres, n'aura plus de considération après la défaite et l'expulsion des Ministres, alors le Club des Jacobins lui tendra les bras. M. la Fayette ayant perdu beaucoup de sa considération, la garde nationale ne lui obéira pas s'il donne l'ordre tirer sur le peuple, et tirera plutôt sur lui. C'est du moins l'opinion du Club des Jacobins: c'est même celle des Patriotes qu'il faut ce qu'ils appellent une saignée.

On a fait des paris aux Tuileries, sous les yeux du public, qu'il y auroit une guerre civile à Paris avant le 22 de ce mois, probablement pour en donner l'idée et éviter. les bons citoyens l'appréhendent réellement et voyent

grce le germe s'en développe de plus en plus.

Du 4. 7bre.

La nouvelle du triomphe sanglant de M. de Bouillé a augmenté la fermentation: 5 à 6 mille personnes sont parties du Palais royal après avoir fait la motion, de demander l'arrestation des Ministres: le peuple des tailleries les a jointes, de sorte que la troupe étoit déjà de 20 mille hommes, mais heureusement tous bourgeois et peu du menu peuple: l'assemblée nationale a suspendu ses délibérations et leur a fait dire qu'il falloit faire cette pétition dans les sections: de nombreuse de Gardes, mens de la garde nationale sont arrivés aux avenues de la salle avec du Canon, et le peuple s'est dissipé. Au milieu de cette effervescence, une voix s'est élevée, pour proposer d'aller chercher le Roi à St Cloud, mais elle a été étouffée par un Non unanime, preuve ne peut faire de peine au Roi: Ce qui prouve que ce Prince est toujours aimé des Français, il n'en est pas de même de la Reine, qui, à la vérité, ne fait rien pour démentir l'idée qu'on s'est formée qu'elle a un coeur haineux et vindicatif: on dit qu'elle devait donner un concert pour célébrer la victoire de M. de Bouillé.

Le Club des Jacobins a manqué hier son coup. L'assemblée nationale a voté de décréter des remerciemens à M. de Bouillé. ce décret a causé beaucoup de murmures, le triomphe des Aristocrates ne doit pas être pur. Ils voyant par la valeur de la garde nationale de Nancy que 20 mille hommes de troupes de ligne, ne mettront pas en fuite 100 mille hommes de troupes nationales.

D'après l'arrivée d'un Courier de Londres relativement au Pacte de famille un grand nombre d'Anglais sont partis de Paris: les Paquebots de Dieppe ne sont pas suffisans, tant l'affluence est grande: le peuple murmure à Londres et l'on s'y attend à une révolution: on croit cependant que l'Angleterre ne déclarera

guerre à la France, qu'autant qu'elle romproit le traité de commerce

La demission de M. Necker est certain: il ne l'a pas que le Roi l'ait refusée quand il la lui offrit jeudi soir, ni qu'il soit déjà parti pour la Suisse.

Motion faite par le peuple pour s'emparer des Magazins à poudre et de l'artillerie.

Motion contre les Ministres, pour leur renvoi et même leurs têtes, M. de Bouillé, la Fayette et 200 membres de l'assemblée compris dans la proscription populaire.

Au lieu de désarmer en angleterre, on est persuadé que les armemens subsisteront tout l'hyver: ils redoublent même d'activité dans tous les ports. Le Bureau des vivres a passé des contrats des fournisseurs d'Irlande, pour fournir du porc et du boeuf de leur pays. L'Ambassadeur d'Angleterre à Paris a expédié depuis deux Jours trois Couriers pour Londres.

N. 38 De Paris le 11. 7bre 1790.

M. De la Fayette n'a obtenu qu'avec beaucoup de peines des remercimens de la garde nationale de Paris, aux gardes nationales de Lorraine exécutrices du decret de l'assemblée nationale, qui sous les ordres de M. de Bouillé, ont assassiné les soldats du régiment de chateau vieux, la garde nationale et le peuple de Nancy: on cite l'arrêté du Bataillon du district des Cordeliers, conçu en ces termes: "Telle opinion que nous ayons de la valeur de toutes les gardes "nationales qui ont eu part à la malheureuse affaire de Nancy, nous ne "pouvons manifester d'autre sentiment que celui de la douleur."

Depuis l'expédition de Nancy, le nombre des déserteurs est considerable: ils prennent tous le chemin de l'Allemagne, on prétend que nos frontières sont dégarnies, qu'il y a un noyau d'armée dans la partie de l'allemagne qui touche aux Pays-bas: qu'il y en a un autre à Metz, où se rassemblent les Gardes, et un troisieme à Carpentras où le nombre des Aristocrates augmente tous les jours, sans compter le camp formé à Jalès, contre lequel l'assemblée nationale vient de lancer un decret d'extinction.

Des soldats de la garde du chateau de Versailles, après une orgie, se sont mis à courir, il y a deux jours, dans les rues, en criant: Vive la Reine! Vive le Comte D'Artois! au F... l'assemblée nationale et la constitution! la garde nationale réunie au regiment de Flandres est parvenue à arrêter ces séditieux et à saisir quelques uns de ces rebelles qui ont avoué avoir reçu de l'argent.

M. Necker s'est retiré à sa maison de Campagne, où il est maintenant gardé à vue: on dit tout bas, qu'il a remis au Roi 15 millions en or, il n'en est pas moins en but aux attaques réunies des Noirs et des Patriotes.

On a arrêté plusieurs particuliers qui parloient mal de M. de la Fayette, et qui prétendoient qu'il devoit perdre la tête: mais on n'arrête pas ceux

qui continuent dans les pelotons du Palais royal et des Tuileries, de demander celles des ministres.

Mr de la Tour du Pin, son fils, le Duc du Chatelet, M. De Beauvau, et d'autres aristocrates connus, ont tenu un conciliabule nocturne à l'Hôtel des invalides: voici le propos qu'on prête au premier: je veux, a dit ce ministre, en parlant de l'Hôtel des invalides, que cette maison serve un jour de Bastille, et que ce champ de Mars où les Parisiens ont juré leur union devienne leur tombeau.

On prête celui-ci à M. de St Priest, en parlant de la contre revolution, la poire n'est pas encore mûre, mais je la guette pour la cueillir. Ces propos ne sont qu'inventés pour échauffer les têtes, ils ne manquent pas leur but.

On a débité que M. De la fayette devoit donner sa démission, et qu'elle étoit déjà entre les mains du Roi; ce qu'il y a de certain, c'est que son credit diminue à vue d'oeil: il a contre lui la partie éclairée des gardes nationaux, mais la multitude de l'état major qui n'est pas très bien composée, lui est toute dévouée: ce qui achève de lui enlever la faveur du peuple, c'est l'affectation avec laquelle les Noirs prennent ouvertement sa défense: si c'est une trahison, elle réussit. Ayant demandé à un des frères Lameth, ce que faisoient encore à Paris les soldats députés du régiment du Roi, et ayant ajouté qu'il étoit tems qu'ils retournassent à leur régiment, M. De Lameth lui répondit que cette Députation ne partiroit que lorsque l'innocence de son régiment seroit reconnue, et qu'au surplus c'étoit par son ordre qu'elle restoit, et qu'il n'avoit pas de compte à lui rendre.

M. De Bouillé vient, dit-on, rendu incognito à St Cloud. Presque tous les gardes du corps sont à Paris en habit Bourgeois; il y a aussi une infinité d'officiers des troupes de ligne.

La Reine apprend à monter à cheval, et voici les conséquences que l'on tire de cet exercice: au moment favorable elle fera avec le Dauphin en Pays étranger; ou si elle ne peut fuir, elle montera à cheval avec le Dauphin dans ses bras, à l'exemple de sa mere, parcourera les Provinces, se montrera aux troupes de ligne et excitera les peuples à rétablir le Roi dans tous ses droits.

Les Noirs ont publié que le Duc d'Orléans avoit vendu ses Tableaux 900 mille livres, et que cette somme étoit employée à ranimer son parti, et à s'assurer la place de M. de la Fayette, pour lui ou pour Alex. Lameth.

Les Primes accordées en Angleterre aux Matelots et aux Soldats sont prorogées jusqu'au 31 octobre, d'après les dernieres lettres de Londres les fonds ont baissés d'un pour cent: les flottes angloise et Espagnole sont en présence: on assure que les anglois doivent s'emparer de nos Colonies, et que l'amirauté avoit donné ordre que tous les vaisseaux de ligne et plusieurs frégates en rade à Spithead, se tinssent prêts à mettre à la voile au premier moment; on ne doute pas qu'ils n'y soient déjà.

P.S. M. Necker est allé en Suisse.

Le Roi vient le plus rarement qu'il peut à Paris, la Capitale s'apperçoit de sa répugnance, elle en accuse en grande partie la Reine, mais elle murmure aussi contre le Roi et cela produit un mauvais effet.

Une Caiche angloise se préparoit à sortir du port de Dunkerque et elle emportoit des boulets sous prétexte de lester. Quelques particuliers demanderent quel usage les anglois prétendoient en faire: le Capitaine répondit qu'ils pourroient servir à assommer quelques françois. Cette insolente réponse ayant causé quelque rumeur, l'amirauté fit arrêter le batiment, mais il paroit que cette rixe particuliere n'a pas eû de suite, puisqu'on mande que la Caiche se prépare à partir.

Des lettres particulieres annoncent que la nouvelle Escadre qu'on préparoit dans les Dunes, est destinée à combattre les Russes, elles supposent que la Russie est décidée à donner un secours de 9 à 10 Vaisseaux de ligne à l'Espagne, lequel secours, pour sauver l'apparence de la neutralité armée serviroit de convoi à des munitions navales que l'Espagne fait venir du Nord. L'Escadre angloise iroit chercher les Russes, les forceroit d'amener, et sous prétexte d'avoir besoin de ces munitions, les conduiroit dans les ports d'Angleterre en offrant de les payer: c'est là la vengeance, ajoutent ces lettres que l'Angleterre prépare à la Russie pour avoir imaginé la neutralité armée.

On attend avec impatience des nouvelles ultérieures de St Domingue. Les Colonies renouvellent leurs plaintes contre le Ministre de la Marine, ils en demandent le Renvoi, et adhérent à la dénonciation faite par M. Gouy d'Arcy: c'est M. de Blanchelande que le Roi a nommé pour remplacer M. Seynier dans le gouvernement de St Domingue, il est en mer pour s'y rendre.

M. de Lemonville qui intriguoit cet hiver dans le Brabant pour la maison

d'autriche, est protégé par M. de la Fayette qui travaille à le faire nommer ambassadeur auprès du Roi de Prusse, afin qu'il tache de bouleverser le Cabinet de Berlin. La raison qu'on donne de cette faveur qu'accorde M. de la Fayette à cet intrigant, c'est qu'il est l'ami intime de M. Talon Lieutenant civil du Chatelet et que M. de Semonville est son parent.

Deux Secretaires des Ministres qui sont dans les principes de la constitution disent que leurs chefs sont assez aveugles pour regarder la contre-révolution comme probable, et qu'ils perdent la tête, ce qui est bien plus probable. L'accaparement que la cour fait des louis par des gens affidés qui les payent jusqu'à 36 Sols pieces, les manoeuvres qu'on avoit toujours se pratiquer sur les frontieres de l'allemagne, l'exercice de l'équitation que prend la Reine, donnent toujours le soupçon de quelqu'évenement sinistre.

La commission donnée par le pouvoir exécutif à MM. de Bouillé et de Rochambeau, de garnir les frontieres, a excité bien des murmures au Palais royal, on y a fait la réflexion qu'ils pouvoient s'entendre avec l'ennemi choisir les régimens les plus suspects comme Royal allemand venir investir Paris et dissoudre l'assemblée nationale.

Le Palais royal est d'avis de tirer encore quelques Palettes de sang le 6 & 6 c'est à dire, de célébrer l'anniversaire de ce grand jour, par cette saignée necessaire pour extirper entiérement, dit-on, le virus aristocratique. Soit aveuglement, soit desespoir les aristocrates déterminés à jouer le tout pour le tout continuent leurs manoeuvres sourdes. On en peut juger par l'avis donné secretement qu'il étoit question de miner les caves du couvent des Capucins de la rue St honoré, afin de faire sauter l'assemblée nationale, nous avons des samsons qui voudroient renverser le temple, dûssent-ils s'ensevelir sous les ruines.

La constitution avance à force, il est étonnant combien il y a eû de decrets depuis quelque tems, on fait même des paris qu'elle sera finie cette année. D'autres disent qu'il faut encore un an, mais ce sont ceux qui croient qu'elle ne sera jamais finie: les familiers des Ministres asurent à voix basse qu'elle sera terminée en Novembre et qu'il y aura un intervalle de trois ou quatre mois entre les deux legislatures, mais cette idée que l'on veut esayer, ne prend pas dans le public, il est trop éclairé pour ne pas voir que cet intervalle suffiroit pour tout détruire

Riquetti l'aîné regagne de plus en plus la popularité et paroît la mériter par sa conduite à l'assemblée nationale. M. de la Fayette reprend un peu dans l'opinion publique, les noirs font l'éloge de M. Dupont, raison de plus pour s'en méfier.

H. 40 De Paris le 25. Juin 1790.

La Cour de St Cloud a été fort mécontente des decrets de l'Assemblée nationale sur la chasse et les faits de clôture des Parcs imposés sur la liste civile, de la nécessité où le Roi s'est trouvé de supprimer sa vénerie: la Reine a pris son époux par son seul endroit sensible, en lui persuadant que l'assemblée nationale vouloit le priver du plaisir de la chasse, le dauphin a eût de l'humeur, et l'a même laissé entrevoir à la députation de l'assemblée en lui disant qu'il n'avoit pas le cœur content: on assure que les Braconniers répandus dans le Parc de Versailles, sont une nouvelle ruse de la Reine qui a fait courir le bruit qu'on pouvoit chasser librement sur les plaisirs du Roi, et le peuple en a abusé, comme il abuse de tout: on ne cesse de répeter au Roi qu'il n'est plus en sûreté parmi ce peuple, enfin tout annonce qu'on prépare un enlevement ou son évasion. La Reine, les Ministres lui grossissent les dangers qu'il court, lui représentent le Barnave, Lamalki, Dupont, comme autant de Guises et de Cromwel qui fomentent une conspiration contre sa personne: il est depuis quelques jours dans de perpetuelles angoisses; qu'ai-je donc fait à la nation? s'écrie-t-il à tout moment. Qu'ai-je donc fait à ses représentans? Qu'ai-je fait à mon peuple pour qu'il veuille ma perte, moi qui ne désire que son bonheur. Il paroit toujours en suspens sur le projet de retraite qu'on lui propose: enfin il faut le dire: le projet d'évasion est plus certain que n'a jamais été celui de son enlevement l'année dernière, ce qui paroît encore faciliter l'exécution de ce projet, c'est un decret insidieux comme celui qui a autorisé le Massacre de Nancy, par lequel le Roi est supplié de faire venir les troupes de ligne en nombre suffisant pour réduire les brigands

qui infestent le parc de Versailles, dont on a exagéré, à dessein, le nombre et les forces: l'on doit en donner encore le commandement à M. De Bouillé, qui fera pire qu'à Nancy, et qui après s'être emparé du Château de St Cloud, viendra investir la Capitale. La Tour du pin se félicitoit dernièrement dans un repas chez la Duchesse de Luynes de son expédition de Nancy, du choix qu'il avoit fait de M. De Bouillé qui avoit encore surpassé ses espérances et surtout d'avoir amené l'assemblée nationale à voter des remercimens à ce général, devenu l'espoir de l'aristocratie.

C'est M. D'Angevilliers qui a toute la confiance du Roi; le malheur de ce prince est d'avoir toujours mal placée sa confiance. Le D'Angivilliers est un des plus ardens aristocrates, il soudoie une armée d'Espions dans la Capitale et les provinces.

~~C'est M. D'Angivilliers~~ On a fait une denonciation au comité des recherches de plusieurs étrangers qui portent une cocarde qui n'est pas nationale: le Duc de Fitzjames qui s'étoit expatrié, est arrivé à St Cloud, c'est lui, dit-on, qui doit présider à l'enlevement du Roi. M. de Bouillé est aussi incognito à St Cloud; il y a à cette Cour des intrigues diaboliques, telles qu'on n'en a jamais su, des allées, des venues, des Comités mysterieux, des propos indécens sur l'assemblée nationale. Entre autres celui-ci: qu'elle file sa corde. On a fait même courir le bruit dans quelques provinces qu'elle étoit dissoute: il y a des conciliabules secrets entre les Ministres M. Du Chatelet et autres aristocrates à l'hôtel des invalides. Un vieux invalide en a fait la denonciation au district d'Henri quatre: Madme de Balbi est certainement partie pour Londres. Le Roi est toujours sombre et reveur, la Reine au contraire est extrêmement gaie; elle donne des concerts comme elle faisoit l'année derniere à pareille époque et dans les mêmes circonstances.

Le ton des aristocrates loin de baisser, hausse encore tous les jours : le tableau des séances fait connoître les excès terribles auxquels ils se portent, leurs propos hors de l'assemblée ne sont pas moins séditieux : les Robinocrates disent hautement qu'ils auront une messe rouge de façon ou d'autre : cependant on sait qu'à l'époque de la rentrée des parlemens, il y aura un camp aux environs de chaque ville parlementaire pour servir en cas de besoin cette messe rouge.

Un Evêque dit à quelqu'un qui revenoit du service fait au camp de la fédération pour les patriotes Suisses à Nancy, vous venez du service du Champ de Mars ? — oui — vous irez encore plus d'une fois avant la fin de l'année.

L'expression favorite des femmes aristocrates, est : Si jamais nous tenons cette Canaille là ! : le peuple : ! comme elle dansera. il est de toute impossibilité qu'il n'y ait pas incessamment une nouvelle tragédie, les aristocrates la veulent, les démocrates la veulent, et les deux partis s'y préparent sans se cacher.

On a eû la cruauté de faire remarquer au Roi que c'est à St Cloud qu'Henry III fut assassiné.

Le projet d'enlever le Roi et de le conduire à Rouen est avorté par les soins du Comité des recherches et par l'avis que M. de la Fayette en a donné au Roi meme: ce Monarque a versé des larmes et a dit qu'on le trompoit toujours. Le détail circonstancié de ce projet est dans une lettre adressée à M. Bailly qu'un membre de l'assemblée m'a communiquée. Soit que M. Bailly n'ait pas osé en faire usage dans la crainte de déplaire à la Reine, soit qu'elle ait été égarée à dessein, mais par le contenu de la lettre. On voit qu'elle est pour M. Bailly.

3000 Gentilhommes devoient enlever le Roi: M. de Villequier étoit le principal moteur du complot après la Reine, celle-ci devoit engager le Roi, et elle l'avoit fait à se prêter à cet enlevement sous le prétexte qu'il n'étoit pas en sureté: il y avoit dix millions de prêts, on devoit mettre à Rouen le pain à un sol la livre pour se concilier le peuple: les principaux agens devoient se rendre dans cette ville; c'étoient MM. Portier, du Puy, la Duchesse de Villeroi, le Chr de Belbocuf fils du Procureur général, l'Abbé Maury, Bergasse, Cazalès. Le but étoit de se réunir au parlement de Rouen, qui devoit être conservé, et qui auroit enregistré la cassation de l'assemblée nationale et le rétablissement de l'ancien régime.

M. de Montmorin a été trouver le Comité des recherches de l'assemblée nationale et lui a dit: que mal à propos jusqu'à present on avoit suspecté son civisme, puisque c'étoit lui qui avoit donné des notions sur l'enlevement du Roi et que même il avoit éclairé ce Prince sur le piege qu'on lui tendoit.

On craint que le scellé qu'on a dû mettre hier sur les greffes des parlemens de Province, n'ait excité des émeutes surtout à Rouen: les partisans de la Robinocratie devoient, dit-on, risquer le tout pour le tout, et jouer de leur reste: on attend avec impatience les nouvelles de Rouen. On y a fait défiler quelques régimens ce qui

rassure un peu, c'est que l'on sait que le peuple n'est point parlementaire et qu'il se disposoit même à célébrer avec pompe l'enterrement de son parlement en brulant un manequin en robe.

On se souvient que la Reine a promis solemnellement à la nation d'élever son fils dans les principes de la constitution; elle tient sa parole en lui faisant apprendre à lire dans les papiers aristocratiques et notamment dans sa chere Gazette de Paris: le Dauphin ayant trouvé dans un de ces papiers que le Roi étoit en prison qu'il étoit à l'aumône, dit à l'Abbé Davaux son instituteur, excellent aristocrate: Quoi, M. mon Papa est en prison! mais ces promenades de tous les jours, ces voyages que nous faisons ici, à Paris, dans les environs, nous les faisons librement, ce me semble: Papa vous paye pour m'instruire, le pourroit il? s'il étoit aussi pauvre que l'annonce ce papier? M. l'Abbé n'a rien répondu.

Les éclaircissemens qui viennent de Nancy donnent de plus en plus des lumieres sur les trames perfides de l'aristocratie, et la conduite imprudente, pour ne rien dire de plus, de M. de Bouillé.

Selon les lettres de Turin, on y est fort tranquille, et on ne s'occupe pas des affaires de france, qu'on désire au contraire voir finir. On ajoute que les plus grands ennemis de la france sont dans son sein: que si ses Législateurs donnoient à la machine une marche sûre et reglée, alors la france seroit inébranlable au dehors comme au dedans.

Dans le moment où l'on se flattoit de voir l'Espagne et l'Angleterre se reconcilier, une étincelle menace d'allumer un feu qui couvoit sous la cendre: un Capitaine anglois venant de la Jamaïque a porté plainte d'avoir été arrêté par une fregate Espagnole, d'avoir été attaché entre deux planches, et exposé au Soleil pendant 16 heures: cette plainte pourra servir d'un nouveau

prétexte à l'Angleterre qui continue toujours ses armemens avec une activité incroyable: la flotte de l'amiral Howe ne tardera pas à remettre en mer: il doit prendre des provisions pour quatre mois. On dit que cette flotte composée de plus de cinquante vaisseaux de ligne, en détachera 17 pour aller dans les Indes occidentales, qui seront remplacés par vingt autres actuellement en commission.

Un Paquebot est parti pour les grandes Indes; il porte, dit-on, des dépêches importantes au Lord Cornwallis qui avoit demandé son rappel, et l'ordre de rester dans l'Inde pour faire face à Tippoo-Saïd. Un officier françois qui revient de ce pays assure qu'à son départ les Gouverneurs de Madras et de Pondicheri vivoient dans la meilleure intelligence et se rendoient mutuellement les déserteurs.

N. 42. De Paris le 9. 8bre 1790.

Selon les lettres de Londres la guerre est plus probable qu'elle ne l'étoit même il y a trois semaines, et l'Espagne se montre moins facile qu'on ne l'avoit espéré: le peuple anglois, plus généreux que ses ministres, murmure de leurs préparatifs immenses. il dit qu'il n'en voit pas la nécessité, parce qu'il n'en devine pas la destination: on se prépare au parlement à attaquer le ministère relativement à sa conduite avec l'Espagne et la Russie. L'affaire du Capitaine Mac-donald ne fait plus la même impression depuis qu'on s'est apperçu que ses dépositions étoient contredites par celles de ses collègues: les fonds ont baissé à Londres: les Politiques de nos cafés prétendent toujours que les Anglois ne nous déclareront ouvertement la guerre que lorsqu'ils nous auront enlevé nos Colonies.: c'est assez leur manière.

Les contre-révolutionnaires mettent toujours leur dernière espérance dans la ligue des Princes allemands, qui ont, disent-ils, déjà 80 mille hommes rassemblés aux portes de Francfort. On a cru longtems que la peur seule grossissoit les objets, il paroît que l'espérance produit les mêmes effets, car ces 80 mille hommes que les aristocrates voyent aux portes de Francfort, ne sont réellement qu'un corps de 6000 hommes que le Landgrave de Hesse a fait avancer pour assurer la tranquillité de Francfort pendant l'Election et le couronnement de l'Empereur: les Princes allemands songent plutôt à maintenir la paix chez eux qu'à la troubler chez leurs voisins.

Hier un Courier de Londres pour Madrid a passé par Paris, ce qui prouve que les négociations ne sont pas encore rompues.

La Reine, les ministres, les Courtisans ont engagé le Roi de rester tout l'hyver à St Cloud: le but sans doute est de fatiguer la garde Parisienne,

et de force : le retour des gardes du Corps.

La Reine voudroit, à tel prix que ce fut, que le Roi s'éloignât d'avantage de la Capitale : Guignard forme les complots, Champion archevêque de Bordeaux les appuie, le Ministre de la guerre excite des vexations, les Colonies se plaignent du Ministre de la Marine, celui des affaires étrangères fait le bon homme. On peut dire que dans tous ces plans de conspirations qui se renouvellent tous les jours, on n'en voit pas un seul de bien concerté, ni un seul homme de tête qui les dirige. dernièrement le Roi a prouvé d'une manière très énergique sa façon de penser relativement à tous ces projets de contre révolution en colere contre l'obsession perpetuelle où il est par toutes ses menées, il dit : le premier B..... qui me parlera de conspiration ou de départ, je lui f..... mon pied dans le ventre : mais il ne l'a pas dit, la première B..... et c'est par là que le bon Roi se laissera prendre.

Il paroit qu'il y a un grand foyer de conspiration dans le Comtat Venaissin. On parle d'un autre plus dangereux encore dans l'Alsace qui doit, dit-on, éclater le 28 de ce mois.

La Reine a été très mécontente du decret qui innocente le Duc D'Orleans relativement aux journées du 5 et 6. 8bre 1789. Les partisans ont fait venir à St Cloud le 6. Jour de l'anniversaire une deputation de femmes habillées ou déguisées en poissardes, qui se sont présentées chez Mde de Chimai Dame d'honneur de la Reine, elles ont demandé une récompense pour avoir empêché des femmes prétendues leurs Camarades de pénétrer dans la chambre à coucher de la Reine : Cette petite Comedie a été jouée pour affoiblir l'opinion publique sur la décision de cette

affaire. Le rapport jetta du Louche sur la conduite de M. de la fayette, il aura besoin de se disculper sur le contenu de deux lettres de M. D'Es. Saing et sur la mission de son aide de Camp en Angleterre.

M. Talon par le crédit de M. de la fayette a fait nommer non seulement M. de Lémonville son parent Ministre du Roi à Genes, mais aussi M. de Ste Croix son beau frere à l'Ambassade de Suede.

Il y a toujours du retard, quelque fois même de deux mois, dans l'envoi de quelques decrets par le garde des sceaux: des Députés doivent faire la motion de ne plus communiquer avec ce Ministre, ni même avec aucun autre: plusieurs veulent faire la motion de les mander à la Barre, de les dénoncer et faire poursuivre comme criminels de Leze-nation. Il y a longtems que l'assemblée auroit du prendre ce parti vigoureux; mais il est toujours tems et même le moment est plus favorable que jamais.

D'après l'opinion publique que l'assemblée nationale va decreter le Mariages des prêtres et le divorce, les Nobles disent que l'Evêque d'Autun servira d'autorité et d'exemple pour décider la premiere que sera celle du D'Orleans, pour la seconde. Made de Boufflon est accouchée d'un petit Capetien.

Les Commissaires particuliers envoyés à Nancy, sont de retour à Paris; ils vont publier le résultat de leurs informations et l'on sait que leurs rapports contiennent de grandes charges contre M. de Bouillé et d'autres Aristocrates.

Malgré la tranquillité équivoque qui règne à Paris, on parle encore d'un complot funeste, fondé sur la découverte de 25 mille uniformes superbes, destinés à revêtir autant de pauvres gentilhommes qui n'attendent que le signal convenu et qui cherchent à provoquer la garde nationale.

N. 43. De Paris le 16 Octobre 1790.

Il existe encore des gens qui ne croyent point à la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Ils persistent la bonhommie jusqu'à supposer que notre Ministere veut sérieusement la prévenir. Il est certain que l'ambassadeur d'Espagne a de fréquentes conférences avec M. de Montmorin et que l'on voit encore des allées et venues de Courier entre les trois Cours. L'Ambassadeur de Londres à Madrid n'a qu'un ordre conditionel de quitter l'Espagne sans congé. Si cela arrive le Lord Gower nous quittera aussi.

On pense que ce sera M. Buor qui aura le commandement de la flotte française: il n'est cependant que Capitaine de Vaisseau, et dans ce grade, il y en a beaucoup plus anciens que lui, mais ce sont ses Camarades et ses anciens eux-mêmes qui le demandent par préférence comme le seul capable de rétablir le calme. Les équipages sont toujours en insurrection.

Hier au soir trois Comités réunis pour l'affaire de Brest ont décidé à la majorité de 18 voix contre dix qu'il seroit fait une motion pour demander le renvoi de tous les Ministres. C'est M. Freteau qui est chargé de rédiger cette motion pour la présenter dimanche.

On commence à soupçonner la sincerité du Roi pour la révolution; on dit hautement qu'il se propose de revenir sur ses sanctions, acceptations, déclarations, parce qu'il ne les a pas faites librement, qu'il s'est menagé, ou qu'on lui a menagé cette ressource en sanctionnant et acceptant tous les decrets indifféremment sans faire aucun usage du Veto. Voici ce qui a donné lieu à ce soupçon: depuis quelque tems il paroît toujours indécis, et est continuellement de mauvaise humeur: dernièrement il a tourné le dos à MM. de la Fayette et Bailly, lorsqu'ils

lui ont représenté que pour faire cesser les bruits d'enlevement allar-
mans pour le peuple, il devoit faire de son propre mouvement une
proclamation, par la quelle il déclare ses ennemis de sa personne et crimi-
nels de leze-nation tous ceux qui chercheroient à l'enlever: le même
jour ces deux Messieurs étant encore revenus à la Charge, il leur a fermé
la porte de son Cabinet au nez, en leur disant bien énergiquement: allez
vous f.f. Et l'appui de ce fait est venu le démeublement du Château
de Versailles, et le parti pris de ne plus habiter cette ville qui a choisi pour
ses sieges populaires les membres de l'assemblée nationale connus pour les
plus grands ennemis de la Reine: leur intention d'élire l'Abbé Gouttes
pour leur Evêque, enfin leur conduite dans les journées du 5 et 6. 8bre 1789.
On dit même qu'ils n'attendent que la fin de la législature actuelle pour
choisir Charles Lameth pour leur Commandant Général.

Rien ne paroît plus vrai qu'une révolution à Geneve: les Genevois
enhardis par le peu qu'ils ont obtenu l'an dernier et par l'exemple de
la France, reclament une plus grande influence populaire dans l'ad-
ministration.

Le gouvernement de Berne s'inquiéte des français repandus dans
le pays de Vaud. Celui de Naples s'inquiéte encore davantage, il continue
de les expulser avec la plus grande sévérité: des français chassés de Naples
ont cru trouver un refuge à Rome, mais le gouvernement de Rome
se modelant sur celui de Naples les repousse également.

On varie beaucoup sur les causes de l'insurrection de Brest,
qu'on compare à beaucoup d'égards à celle de Nancy. Les Democrates
outrés veulent qu'elle soit l'effet des insinuations perfides de Malou

des Aristocrates et des Ministres: d'autres qui excusent les matelots pré-
tendent qu'ils ont raison de ne pas vouloir obeir à des officiers aristocrates:
mais ce qui paroit plus vraisemblable, c'est que ce sont les Anglois qui exci-
tent cette insubordination à prix d'argent, comme il est prouvé qu'ils ont
déjà fait dans plusieurs occasions depuis le commencement de la revolution:
on assure même que Guignard et Pitt agissent de concert. Le premier est toujours
odieux à la nation; la plupart des départemens ne veulent pas comprendre
avec lui, ils écrivent des horreurs contre lui à l'assemblée nationale, et l'as-
semblée nationale a la malice ou l'honnêteté de lui renvoyer toutes ces
lettres.

Ce Ministre a, dit-on, fait expédier secretement un Courier au
Parlement de Toulouse au moment où l'assemblée nationale a rendu le decret
que le Roi seroit supplié de donner des ordres pour s'assurer de leurs personnes:
ce Courier leur porte, dit-on, le Conseil, non d'attendre les ordres du Roi;
mais de passer sur le champ au Camp de yalés, où ils sont invités de
se rendre avec l'assurance d'y être protegés contre toute violence.

Les Commissaires revenus de Nanci ont présenté il y a deux jours
leur rapport au Roi; il est contre M. de Bouillé, le Parlement, le
baillage, la municipalité, le district et le département: M. de la
fayette va voir tous les jours M. de Veyrier celui des deux Commissaires
qui s'occupe de la redaction du procès verbal qu'ils doivent présenter
à l'assemblée, pour tacher de l'engager à attenuer le rapport. Les
ennemis du Commandant général l'accusent de congédier beaucoup
des ci-devant gardes françaises et d'insinuer dans les bataillons
que sa tête est à prix: ce qui diminue la force de ses insinuations.
c'est qu'on sait qu'il a donné à déjeuner à M. Charles Lameth,

qu'ils ont trinqué ensemble, mais étoit ce bien sincerement?

Les Députés de St. Domingue disent publiquement que Barnave a été payé par les anglois pour obtenir le decret contre eux, que ce decret perdra la Colonie.

N. 44. De Paris le 23, Octobre, 1790.

La proclamation de la tenue du Parlement d'Angleterre au 15 9bre pour des affaires de la plus haute importance, faite dans une forme inusitée a été regardée à la Bourse de Londres comme le signal de la guerre et les fonds continuent de baisser: cependant on suspend encore son jugement jusqu'au retour du Courier à Madrid, qui peut rapporter une réponse conciliatoire: l'opinion générale de Paris est de faire une descente en angleterre en cas de guerre. Les forces navales de cette puissance sont de 71 vaisseaux de ligne, la france doit en avoir 45 et l'Espagne en a 60: cet appareil de résistance, le calme rétabli comme on l'espére dans le port de Brest, enfin les nuages qui s'élevent du Coté du Nord feront peut-être faire des refléxions aux Anglois. La Marine de Brest demande M. D'Estaing pour chef, si on s'en rapporte à M. Guignard qui l'a écrit à l'assemblée, mais la Capitale n'est pas pour M. D'Estaing elle se ressouvient de sa conduite à Versailles l'an dernier, et la procédure du Chatelet confirme qu'il étoit un des plus zélés partisans du despotisme. La Cour de Londres a invité la Cour de France à ne pas faire sortir son escadre de Brest jusqu'à ce qu'elle eût reçu une réponse positive de la Cour de Madrid parceque les vaisseaux des deux nations se rencontrant en mer, il pourroit y avoir quelque malentendu qui donneroit lieu à des voies de fait et par suite à une guerre qui peut encore ne pas avoir lieu: ne seroit-il pas plus raisonnable que pour éviter ce malentendu l'angleterre desarmât ou fit au moins rentrer elle-meme ses flottes dans ses ports en attendant la réponse de Madrid: ne connoit-on pas la foi punique du Ministere anglois: le Prince de Galles et M. Fox avec leur partie ne négligent rien pour montrer à la nation anglaise l'abime que Pitt ouvre par une guerre:

M. de Calonne au contraire lié avec Pitt, et même avec le Ministere français ne cesse de baciter à la guerre. Il paroit il y a quelque tems un mémoire de M. de Calonne adressé à l'assemblée nationale très flatteur pour elle: Cet Eco Ministre le desavoue hautement, et en annonce un second pour prouver que le premier est apocryphe: On prétend ce n'est qu'un manege pour gagner de l'argent, et il réussit. Le Duc d'Orleans a trouvé l'exemple bon et saisissant tous les moyens de faire aussi de l'argent il a fait vendre hier un mémoire apologetique qu'il déclare aujourd'hui apocryphe, en annonçant que le véritable est à l'impression, et qu'il est fait par M. Commeyras avocat assez estimé. On dit pourtant déjà que c'est du Commerage.

On débitoit hier que les Ministres excepté M. de Montmorin étoient allés à St Cloud donner leurs démissions, que le Roi les avoit acceptées et qu'ils avoient déjà paru aujourd'hui: ce bruit est faux; sans doute le cri public les forcera à cette démarche, mais ils sont encore à la faire, ils se sont contentés d'écrire une lettre au Roi qui ne transpire pas encore dans le public, dans laquelle ils lui jurent fidelité jusqu'à la mort, jusqu'à la lanterne même: le Roi en lisant leur lettre a pleuré et est sorti: on veut que je renvoie mes Ministres mais il faudra qu'on me les arrache.

En attendant cette démission volontaire ou forcée, on distribue déjà leurs places on met sur les rangs, M. de Ker saint membre du Club des Jacobins, ou le Comte de Segur particulierement favorisé de la Reine, mais cette faveur même est ce qui lui ôte celle du peuple: M. Dormesson est désigné pour la place de garde des sceaux; on accuse l'archevêque de Bordeaux d'avoir falsifié les decrets de l'assemblée nationale, on accuse même que le comité de ses recherches en a les preuves en main et qu'on va créer une haute cour nationale pour faire les procès à tous les Ministres.

M. de la Fayette nage toujours entre deux eaux; il n'a pas paru au Club des Jacobins, mais il ne va pas non plus à celui de 1789: toutes les démarches sont observées, il est reconcilié avec la Reine, il a été le 14 à St Cloud faire sa

coucher au Roi sans aucune garde, depuis cette époque il y est retourné la nuit déguisé et avec une perruque, il est certain qu'il voit au Ministere, et qu'il voudroit avoir le département de la guerre.

M. de Montmorin étoit déjà mal avec la Reine, il l'est encore plus depuis l'exception honorable qu'il a faite de lui à l'assemblée nationale dans la motion sur le renvoi des Ministres: son civisme cependant est plus que suspect à bien du monde. M. de Lavauguion l'a insulté en se disculpant vis à vis de l'assemblée nationale.

Une partie du régiment de la Martinique a demandé à M. de Damas l'élargissement des 74 prisonniers détenus à la geole du fort royal et gémissans sous la verge du despotisme. Les patriotes se sont réunis à eux et se sont emparés du fort Bourbon, les aristocrates ont perdu la tête, et se sont sauvés dans les hauteurs &

N.45. De Paris le 30 Octobre 1790.

On a beaucoup parlé à Paris d'un manifeste de 50 mille français armés dans le Vivarais au Camp de Jalès ; on l'a dénoncé au Club des Jacobins ; M. de Noailles a dit que c'étoit un libelle qui ne méritoit pas l'attention de l'assemblée, que la seule lecture suffisoit à tout Français éclairé pour le mépriser ; mais un libelle, a-t-il ajouté, dont on ne parle pas et qui mérite toute l'attention de l'assemblée, c'est la lettre des Ministres au Roi, et la réponse du Roi aux Ministres : voilà sans doute une idée neuve et hardie de traiter de libelle une lettre signée de quatre Ministres et surtout une lettre signée du Roi. mais on sait que cette lettre et cette réponse avoient été concertées par la Cour que c'est le garde des sceaux qui a fait l'une et l'autre : malgré ce beau certificat qu'il s'est fait donner à lui et à ses consorts par le Roi ; comme un Domestique s'en fait donner un par le maître dont il quitte le service ; le Roi leur a dit : allez vous en, mais pas tous à la fois ; vous risqueriez d'être lanternés par le peuple qui se plaint que vous l'avez lanterné. Il n'y a encore que M. de Fleurieu décidément nommé Ministre de la Marine, son premier soin a été de donner un Commandant à l'Escadre de Brest il a proposé au Roi M. De Bougainville Chef d'Escadre si connu par son voyage autour du monde, et le Roi l'a accepté sans difficulté.

M. De Bougainville est déjà parti pour Brest, on ne doute pas

qu'il n'y soit accueilli avec joie par les matelots dont il s'est toujours montré le pere. On va créer une nouvelle place de secrétaire d'Etat pour les Colonies seules et on la destine à M. de Vaivres.

Toutes les provinces qui étoient ci-devant partagées entre les Ministres, vont former un seul département, ce qui mettra plus d'uniformité dans ce travail: il y aura aussi un Ministre separé pour la Maison du Roi: on ne peut qu'applaudir à cette sage démission.

Les aristocrates avoient bien augure du Roi, lorsqu'il ne repondit au vœu du peuple sur le renvoi des Ministres que par des jurements très énergiques, mais leur espoir s'est évanoui en voyant sa foiblesse à les abandonner; ils ont conseillé la Reine à attirer de son feu brulant, l'âme glacée de son foible époux, à l'engager à se réunir à sa noblesse qui ne demande qu'à le sauver ainsi que son Empire, et qui est prête à s'ensevelir sous ses ruines, à se soustraire à sa prison et à ses 1200 geôliers, enfin à lui persuader que qui ne craint pas la mort, est sûr de la donner: la Reine a fait l'impossible pour le tirer de son engourdissement et de son irrésolution, elle ne lui demandoit, disoit-elle qu'Un Oui bien prononcé pour lui remettre la couronne sur la tête et tenter un coup décisif, elle n'a pu l'obtenir: cependant les aristocrates reprennent le haut ton; ils disent publiquement que tous les ambassadeurs des puissances étrangeres ne tarderont pas à partir, parceque ils ne veulent pas communiquer avec l'assemblée nationale, et que nous aurons infailliblement la guerre avec toute l'Europe: ce qui augmente encore l'insolence et la confiance des Nobles, c'est la conspiration de Valence, le Manifeste du Camp de Jalès, la réunion des aristocrates

-rates

à Carpentras, les protestations ouvertes du clergé et secrettes des parlemens, l'augmentation journalière des mécontens, la corruption des membres les plus célebres de l'assemblée nationale, et surtout du Comité de constitution, la nouvelle orgie de Besort, plus outrageante pour l'assemblée nationale que celle même des gardes du corps à Versailles, enfin plus que tout cela peut-être, le départ de M. de Calonne pour la Haye dans un moment où les Ministres de l'Empereur, de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre s'y rassemblent pour décider du sort de l'Europe.

On ne cesse d'exciter la Reine contre le Club des Jacobins, on l'effraie de la déclaration de la cour nationale, on lui persuade et peut-être avec raison que c'est particulierement contre elle qu'elle s'éleve, on a même insinué au Roi qu'il y sera traduit malgré le decret d'inviolabilité de sa personne, mais ce decret ne prononce pas celle de la personne de la Reine on s'apprête à denoncer et ses paroles et ses actions en faveur d'une contre révolution, enfin on ne la menace pas moins que du divorce, d'une prison perpetuelle, et Mlle d'Orleans doit la remplacer dans le lit du Roi.

Il est bien difficile de porter un jugement certain sur la conduite du Roi: son apathie est-elle foiblesse, insouciance, pusillanimité, ou amour du peuple et de la nouvelle constitution? cache-t-il quelque dessein connu de lui seul, attend-il un moment favorable pour congédier l'assemblée nationale, et détruire une partie de son ouvrage? si tel est son projet, comme beaucoup de personnes le pensent, il seroit d'autant plus fin qu'il auroit trompé l'Europe entiere; ce seroit un grand raffinement de politique, puisque la vraie finesse est de paroître n'en pas avoir: alors il prouveroit qu'il n'est pas aussi borné qu'on le croit.

Une lettre particuliere de Londres annonce qu'il se forme un grand orage contre Pitt, que le Prince de Galles et Fox, sont à la tête d'un

parti considerable qui a juré la perte de ce Ministre, qui a déja été forcé de leur sacrifier M. de Calonne, avec lequel il travaillait particulièrement et qu'il vient d'envoyer avec une Commission secrette à la Haye.

N. 46. De Paris le 5. Novembre, 1790.

La Cour avoit promis de revenir à Paris le 30, 8bre, mais la Reine pour éluder ce retour a fait la malade et s'est plainde d'une aigreur dont elle incommodité vraie ou fausse a été le prétexte la véritable cause est que le Roi lui avoit fait des réprouches très vifs, fortifiés de N. et de F. sur l'affaire de Nancy et celle de Befort. Cependant quand M. Barnave a été demander au Roi une sanction prefante pour l'affaire de Befort. le Roi lui a répondu: Monsieur je n'ai pas le tems de me mêler d'administration, ma femme est malade. Cependant l'obstination de la Cour à rester à St Cloud commençoit à échauffer les esprits, un Grenadier de la garde nationale qui a son franc-parler auprès de M. de la Fayette, lui dit: que s'il ne vouloit pas faire des représentations au Roi à ce sujet il lui en feroit lui même et qu'il lui diroit que s'il ne vouloit pas venir de bonne grace, on iroit le chercher encore. M. de la Fayette lui a répondu qu'il en avoit déjà parlé au Roi et qu'il lui en reparleroit encore: Ce même grenadier avoit fait des reproches publics et très vifs à son général de ne s'être pas trouvé à l'assemblée nationale quand il fut question du renvoi des Ministres: de son côté le peuple crioit déjà que puisque le Roi ne se souvenoit plus de la leçon qu'on lui avoit donné le 6 Octobre, il falloit lui en donner une nouvelle, mais telle qu'il ne l'oubliât jamais.

Une idée qui commence à prendre, même dans le peuple est que on peut très bien se passer de Roi: Cette idée vient elle de ses réflexions sur la nullité du Roi actuel, ou lui est elle suggérée par ceux qui se persuadent que la France est une République?

La Cour effrayée de la fermentation des écrits excités par M. de la Fayette, s'est décidée à revenir à Paris le 1er Novembre, mais la Reine,

toujours sous le prétexte de son mal de gorge, n'a voulu voir personne, et a si bien intrigué auprès du Roi, qu'il a annoncé qu'il retourneroit demain à St. Cloud en promettant qu'il reviendroit le 13. Il seroit possible que le peuple s'opposât à ce départ: il est plus que jamais indisposé contre la Reine, au point qu'il est question de lui enlever le Dauphin pour le faire élever par la nation. On prétend qu'avant sa maladie la Reine a dit à l'Ex-Président de Rosambo: Président la Poire est bientôt mûre, le gala se fera sous peu de Jours nous comptons sur vous. Le Président s'est incliné en souriant.

M. de la Fayette a dit au Roi: que s'il falloit opter entre lui et le peuple, son sang couleroit pour le Roi: mais ce propos n'est qu'une galanterie pour la Reine et c'est pour elle seul qu'il doit couler. D'après sa conduite et ses dis,cours voici le jugement qu'on porte sur lui: par principes il tient à la liberté et par amour propre à la célébrité, mais harcelé par la Reine, par sa femme par sa famille infatuée d'aristocratie, il flotte, il veut concilier les différens partis, mais il sera fidele à son poste, son desir est de jouer un rôle jusqu'à l'achevement de la révolution, et ensuite de vivre retiré en philosophe à l'exemple de Washington sur lequel il cherche à se modeler.

Madme de la Motte est à Paris pour la Revision de son fameux procès, elle est désesperée de ce que M. de Chabroud ne puisse être son Avocat ou son rapporteur et elle a bien raison: elle fait meubler un superbe hôtel place Vendôme c'est le Duc D'orleans qui en fait la dépense, c'est lui qui l'a engagée à revenir à Paris, pour narguer la Reine: on a même proposé de lui donner des gardes pour la soustraire aux poignards de sa partie adverse. La Motte son mari est aussi à Paris, et vit publiquement avec la belle impure Semour, qu'il entretient.

L'orgie aristocratique de Befort s'est répetée à Perpignan et dans plusieurs

autres endroits, mais sans effusion de sang: on y a parodié les fameux couplets: Ah! ça ira, dont les antirévolutionnaires chantent publiquement le refrain, ils vient à leur tour: les Démocrates à la lanterne! vive le Roi! vive la Reine! L'Assemblée nationale. On persécute les sociétés patriotiques du Royaume, tandis que la Cour travaille sourdement la société Jacobite. Des lettres de Turin annoncent que les refugiés sont radieux et s'attendent à une explosion très prochaine.

Il est question d'envoyer dans une Cour étrangere qu'on ne nomme pas l'abbé Sabbathier de Castres comme Ministre plenipotentiaire. On ne peut deviner que celle est la Cour qui voudra recevoir cet avorton Diplomatique sentant encore le gaît des Cabanons de Bicêtre.

Le Roi d'Angleterre appelle celui de France. L'infortuné Monarque et tort à tort: car Louis XVI a très peu d'inquiétude, il boit, mange et digere bien, enfin il fait très bien toutes les fonctions animales d'un homme qui se croit heureux.

Il y avoit à St. Cloud un Courier prêt à partir pour Brest, lorsque celui de Madrid est arrivé samedi, et a apporté la nouvelle satisfaisante d'un arrangement definitif entre l'Espagne et l'Angleterre. Il faut encore la ratification de cette dernière puissance, et nos politiques craignent toujours la fourberie du Ministere anglois: on pense que c'est à Madrid et non à la Haye qu'est allé le fameux Calonne devenu le Courrier du Cabinet anglois; on sait que Pitt d'accord avec lui, pour aider nos Ministres à opérer la contre-révolution mitigée,

L'arrivée du Courier de Madrid en Angleterre a fait proclamer la paix, les effets ont monté à 3 ½ p.c; on a donné des ordres pour suspendre les armemens, le départ des Vaisseaux, mais on n'a pas encore donné ordre de désarmer: cette circonstance cette durée pareille pacification faite il y a plus neuf mois entre deux grandes puissances, le projet d'un nouveau traité de commerce, donnent lieu de penser à nos politiques que l'Espagne et l'Angleterre doivent se réunir pour détruire la révolution française: Pour admettre cette hypothèse il faut regarder les Espagnols comme des perfides et jamais leur conduite n'a mérité un pareil soupçon: au surplus voilà l'hyver, la guerre ne pourroit avoir lieu qu'au Printems et à cette époque la constitution sera sans doute finie.

Le projet des Jacobites est de convoquer la seconde législature pour Avril ou Mai au plus tard.

Malgré les desirs de la Reine, la Cour n'a pas eu la permission de retourner à St. Cloud; le Roi ne dissimule pas qu'il a peur. M. le Comte président du département de Versailles est exclu de cette place; ce sont les intrigues de la Cour et la crainte des habitans de cette ville de ne plus posséder la famille Royale qui ont produit cette exclusion un peu forcée. Il paroit qu'il en sera de même de M. Robespierre.

M. de la Tour du Pin est retiré dans sa terre. Le jour de sa retraite le peuple de Paris a brulé son effigie, M. Guignard a donné sa démission ainsi que l'archevêque de Bordeaux les plus zelés de tous qui offre de rendre publiquement compte de sa conduite Ministerielle. On doute que M. de Montmorin survive à sa disgrace. Ses collegues ont eux mêmes donné des renseignemens contre lui. M. Dufresne qui devoit sa fortune et son élévation à M. Necker l'a desservi dans l'intention sans doute de rester seul maitre du trésor royal: il a fait sortir des piastres que M. Necker faisoit passer du numeraire chez l'étranger.

La société des victimes du pouvoir arbitraire dont le Dortan Roth est président a reconnu Mde de la Motte pour sa fondatrice et se préparoit à lui offrir les honneurs de la Présidence lorsque M. de la Fayette la fait enlever de nuit. On ne sait, on ne peut découvrir où elle a été conduite, ceux qui l'ont arrêté ayant fait serment de ne jamais le reveler: il se prepare au sujet de cette femme un événement majeur, qui surnagera, dit-on, au milieu de la révolution.

Un particulier a été offrir deux mille Louis à Camille Desmoulin pour faire le mémoire de Mde la Motte contre la Reine. Desmoulin a répondu qu'il s'en chargeroit volontiers si ses occupations de Journaliste lui en laissoient le tems, mais qu'il étoit à la nation et non pas aux particuliers; il avoit fait un article fort piquant sur le compte de la Reine dans son dernier No, mais il paroit que mieux conseillé, il l'a retranché: il y parloit de l'acquisition de la Reine; il faisoit des vœux pour son prompt rétablissement, parceque, disoit-il elle est nécessaire à l'achèvement de la constitution qu'elle consolide tous les jours par ses sottises: il ajoutoit: on dit que je suis ennemis de la Reine, mais je puis assurer que je ne voudrois pas lui donner une chiquenaude. tout cela est si ridiculement bête qu'on ne peut s'empêcher d'en rire, mais voici qui est affreux et qui fait frémir: on dit la Reine grosse, et à cette occasion on rappelle cette anecdote scandaleuse: un jour la Reine dit à la Comtesse Diane: est-il vrai que le bruit court que j'ai des amans? on tient bien d'autres propos sur Votre Majesté répondit la Comtesse: — Quels sont ils? on dit que le beau Fersenne est le pere du Dauphin M. de Coigny de Mde Royale le Comte d'Artois de Monsieur de Normandie... et la fausse couche, reprit vivement la Reine?

Un petit garçon a trouvé sur la route de Cahors un portefeuille qu'il a vendu 15 sols. Il y a dans ce portefeuille des lettres très explicatives

du complot du 6 8bre, mais comme elles sont sans signature on le recuse: ce qui a déterminé le Club des Jacobins à confier leur journal à M. de la Clotz, c'est l'assurance qu'a donnée le Duc d'orleans d'en faire les avances nécessaires. fussent elles de 40 et même de 60 mille livres.

Mercredi M. de Silling a fait à la séance de Jacobins le rapport de l'affaire de Nancy: les faits ne sont pas supprimés mais un peu atténués. Le rapporteurs a jetté une gatte légere sur les fautes de M. de Bouillé, des officiers, de la Municipalité et du parlement. M. de Sillery est dans les bons principes de la révolution, mais il craint, dit-on ainsi que d'autres députés que trop de lumiere repandue sur cette affaire ne fasse fermenter le peuple d'ailleurs on sent que l'imprudence du decret de l'assemblée nationale a fait le premier mal, elle l'a encore aggravé en votant des remercimens à M. de Bouillé: ces considérations n'ont pas empêché quelques Jacobites de traiter à la tribune, M. de Bouillé de scélérat, et de jetter un grand louche sur la conduite de M. de la Fayette. D'aprés cette implusion qui sera donnée à l'assemblée nationale, on ne doute pas que M. de Bouillé ne soit traduit à la haute Cour nationale ou obligé de s'expatrier.

N. 48 De Paris le 20 Novembre 1790 —

Si la Reine pouvoit ignorer quelles sont à son égard les dispositions du peuple de Paris, elle a dû l'apprendre le 13 de ce mois par les propos les plus outrageans, les inculpations les plus odieuses, les reproches les plus violens qu'on lui faisoit hautement dans les Tuileries, et qu'elle a dû entendre de son appartement. M. de Meunier, Lieutenant Colonel ayant dit, dans ce même jardin, pendant cette effervescence, que 30 mille bayonnettes vengeroient M. de Castries du pillage de son hôtel, le peuple l'a saisi, et au lieu de le conduire au district, a voulu le mener au Chât. Jeu des Tuileries sous le prétexte de le confronter avec la Reine, mais dans la véritable intention de se porter contre cette Princesse à de nouvelles horreurs. Le Roi qui dans ce moment se trouvoit au Jeu de chaussée a eû peur, il s'est écrié: sauvez moi de cette Canaille enragée, et s'est enfui aussitôt promptement dans les combles du château, où il s'est tenu caché. La Reine n'a pas perdu un instant la tête: elle a osé donner elle-même l'ordre à la garde nationale de défendre la porte du Château et de fermer les Tuileries. la garde nationale subjuguée par l'ascendant que conserve toujours une Reine qui a obéi; elle s'est rangée en double haie devant les portes, a repoussé le peuple et a fermé les Tuileries. Le peuple a hautement murmuré de ce qu'on le chassoit de ce jardin, et a été vomir sa rage dans celui du Palais royal, où l'on a affiché: Défenses sont faites aux gardes nationales de protéger ou prendre la défense de tout ce qui n'est pas patriote.

Les Courtisans ne cessent d'inspirer au Roi les Idées les plus sinistres : ils sont venus à bout de lui persuader qu'on veut le detrôner et qu'on lui prépare même le même sort qu'à Charles I. lorsqu'on lui a présenté M. Dumas pour adjoint à M. du Portail, il a dit : voila qui est bien singulier, on me propose pour Ministre M. Dumas, et c'est lui qui m'a donné le projet d'assiéger Paris l'année derniere, qui avoit fait toutes les dispositions de ce siége et qui devoit le diriger, et la Fayette veut me donner pour garde des Sceaux D'Ormesson qui ne quitte pas ma femme et qui est précisement celui qui m'a donné l'idée du lit de justice du 13 Juin 1789.

M. du Portail est l'ami intime de quelques Jacobites, ce qui fait croire qu'il les a trompés en s'entendant avec M. de la Fayette. Les conseillers d'Etat ont arrêté entre eux de ne point communiquer avec M. Duport Dutertre, s'il parvenoit aux Sceaux ; on les donne en conséquence à M. de Servan, l'ami de M. Mounier relegué en Suisse.

L'Angleterre et l'Espagne n'offrent plus rien d'intéressant depuis leur accomodement. on soutient cependant toujours que ces deux Puissances ne désarmeront pas entiérement et qu'elles conserveront la plus grande partie de leurs forces navales, soit pour retablir l'ancien régime de la France, et protéger une contre-révolution mitigée, si elle a lieu, ou dans le cas contraire, pour s'emparer et partager à l'amiable toutes nos Colonies. Les lettres que nous recevons de nos Isles, ne sont pas faites pour nous tranquilliser ; il y a partout du desordre et partout un côté gauche et un côté droit, comme en france.

Le Roi monte souvent à Cheval, il est allé derniérement visiter le fameux Château de Vincennes, qu'on parle de réparer pour en faire une prison nationale et y transférer une multitude d'accusés de crime

de cette nation, dont regorge le châtelet: les vrais amis de la liberté voient avec douleur, l'aristocratie renaissante relever ces Bastilles qu'on reprochoit avec tant de raison au despotisme ministériel: on ne peut se le dissimuler; les Français n'ont fait que changer de Tyrans et ils ont pris en 1200 pièces de Billon la monnoie d'un despote d'or.

M. Bailly à la tête de la commune de Paris est venu demander à l'assemblée nationale une loi sur la police, et une prison d'Etat: M. de la Fayette à la tête d'un grand nombre d'officiers et de soldats de la garde nationale, est venu également lui demander l'organisation des gardes nationales.

Pendant quelque tems, M. de St Priest paroissoit avoir abandonné la partie et lorsque ses premiers Commis lui présentoient quelques papiers à signer, il répondoit: gardez cela pour mon successeur. il se bornoit, disoit-il à ses amis, à être intendant de la maison du Roi; lorsqu'il auroit fini son travail pour la maison militaire: à présent il dient bon, il continue à vouloir rester ministre malgré la nation, et prétend que l'assemblée nationale, en décrétant la responsabilité du Ministre, a fait la loi à ceux qui ne la craignent pas, de rester dans leurs places jusqu'au dernier moment: il paroit que c'est également le système du garde des sceaux, qui veut, dit-il hautement, donner le premier l'exemple de la responsabilité des ministres. Cette résistance opiniâtre pourroit bien être moins le vœu vertueux d'une conscience irréprochable, que l'attente d'une contre-révolution qu'ils ont préparée, qu'ils regardent comme très prochaine, qu'ils croient immanquable, et dont ils ne veulent pas laisser à d'autres l'honneur ou le profit.

N. 49. De Paris le 26. 9bre 1790.

Voici la cause peu connue de la retraite du garde des sceaux qui s'obstinoit malgré la volonté du peuple, et le désir du Roi à rester dans le Ministere. Vendredi dernier vers 11 heures et demie du soir le Roi étant couché entend du bruit, il appelle un officier de garde, lui en demande la raison, l'officier balbutie: le Roi se leve en robe de chambre, et accompagné d'un Capitaine des gardes qu'il avoit fait appeller, il se rend à l'appartement de la Reine: celle-ci au premier mouvement qu'elle entend, vole à la porte et veut en boucher le passage; mais le Roi la repousse et entre malgré sa résistance en jurant très énergiquement contre ses assemblées nocturnes. il signifie les ordres les plus positifs à sa Compagnie composée de l'Evêque de Clermont, de l'abbé Maury, de Cazalès et du garde des sceaux: il se sert de son Dictionnaire favori pour parler à celui-ci sur le même ton qu'à sa femme et lui dit qu'il le retrouvera; effectivement le lendemain il demande à M. de la fayette un garde des sceaux: La fayette lui nomme son protégé Duport du Tertre avocat peu connu avant la révolution et le Roi lui donne les sceaux en disant: si le peuple n'est pas encore content, je ne sçais plus ce qu'il faut faire: il ne manque plus cependant qu'une pointe d'épine à la couronne de ce bon Roi. c'est de se faire recevoir Jacobite: alors les aristocrates qui le traitent déjà de Democrate finiront par l'appeller enragé.

Madme la garde des sceaux est devenue folle de l'élévation de son mari, au point que lorsque les femmes viennent lui faire compliment elle eclate de rire, et ne dit que ces trois mots: Ah! quel bonheur! On dit encore qu'à la premiere nouvelle que M. Du Tertre reçut de sa nomination à la place de garde des sceaux, son porteur d'eau étoit dans le moment même chez lui, qui dit en descendant: il peut garder les sceaux du Roi, mais il ne gardera pas les miens, ils seroient bientôt à Vau-leau.

Lorsque dans les premiers momens de la revolution, M. Du Tertre commençoit déjà à se distinguer, sa femme eut dispute avec la femme du cordonnier de son mari, qui leur demandoit avec aigreur le payement de quelques paires de souliers, les deux femmes prirent dispute et Mde Du Tertre ayant traité l'autre de femme de cordonnier, la femme d'un cordonnier, dit elle-ci en colere, vaut bien la femme d'un laquais, elle devoit dire du fils d'un laquais, car Du Tertre est fils d'un nommé Du Tertre dit St Louis laquais de Mlle d'Estiolles batarde de Louis XV dont la femme étoit en même tems fille de Garderobe de cette demoiselle. mais qu'importe sa naissance si son mérite est réel et puisque la révolution brise les blasons des Montmorency, elle peut bien élever les fils de nos laquais.

Un Corse français a déclaré à Turin au lit de la mort qu'il y avoit été envoyé par le Duc d'Orleans pour empoisonner le Comte D'Artois et ses Enfans. Ce bruit circule d'après plusieurs lettres venues de Turin.

La grossesse de la Reine trouve des incredules, on prétend que c'est une petite ruse dont elle se sert pour se rendre plus intéressante aux yeux du Roi dont elle craint parfois les petits mouvemens d'énergie. En voyant sa démocratie, elle a dit à une Dame qu'elle honore de sa confidence, je ne compte plus sur le Roi, j'attends tout du Tems et de mon frere Leopold, qui viendra venger toutes mes injures, comme le Roi de Prusse a vengé celles de sa soeur en subjuguant les sept provinces unies et en rétablissant le Trône du Stadhouder.

M. Pastoret d'abord Conseiller à la Cour des aides, puis maître des requêtes, membre de l'académie des belles lettres, et connu par plusieurs ouvrages de littérature, remplace M. de St Priest pour les 83 départemens, il est aussi question de M. de Lezay également maître des requêtes connu par sa médiocrité autant que par la faveur de M. Necker, pour remplacer

l'inutile Lambert, controleur général, qui malgré sa nullité, son Cagotisme et son Jansenisme outré est dans ce moment impliqué dans un procès qui ne fait honneur ni à sa probité ni à ses moeurs.

On a beaucoup parlé d'une espece ordre de Chevalerie que les contrerevolutionnaires avoient établi pour se reconnoitre par des signes à peu près comme les francs-maçons. Leur mot est: Etes vous un homme sûr? la réponse est: éprouvez moi. Leur bijou étoit Favras à la potence, comme ils n'osoient guères s'en parer, ils viennent d'en adopter un plus ostensible; c'est une petite bague en forme de collier de chien, /: digne bijou d'esclave :/ sur lequel est gravé: Dum Spiro, Spero.

Le parlement de toulouse qui avoit engagé sa parole à la municipalité, de se représenter à sa premiere réquisition a cru plus prudent de passer en Espagne. Son évasion a été ouvertement favorisé.

Les noirs sont fort mecontens du Roi. ils en parlent avec tout le mépris possible, et menacent toujours de toutes les forces réunies de l'Allemagne et de l'Espagne. ils disent que cette derniere puissance a préparé une armée de cent mille hommes qui entrera en france au printems prochain.

N. 50. De Paris le 3 Xbre, 1790.

On a observé que le nouveau Ministre de la guerre etoit logé en hôtel garni et qu'il n'avoit pas même de Domestique lors de sa nomination: son nom de famille est le Begue, sa soeur a épousé un nommé Bonnavocat du ci devant parlement poursuivi pour une affaire criminelle par un des fieres du Marquis de Favras: la nomination de ces Ministres plebeiens fait grand plaisir au peuple mais quelques humoristes prétendent que ce sont autant de petits vautours affamés qu'on met dans la mue, pour les engraisser. Ils veulent encore que le nouveau Ministere ne soit qu'un replatrage de l'ancien et un leurre que le Roi donne au peuple; ils veulent même que sa querelle de menage à la Russe ne soit qu'une petite Comedie jouée ensemble, ils disent qu'il n'est bon patriote que quand il a peur et que la Reine ne l'est dans aucun tems.

Quand le Roi a été se promener au Fauxbourg St. Antoine, il a été si content de l'accueil que le peuple lui avoit fait, qu'en rentrant il dit à la Reine: on me trompe, je suis encore Roi des François, et qu'il jetta au feu la gazette de Paris et l'ami du Roi: la Reine répondit. allez vous promener au palais Royal, et vous verrez qui de vous, ou du Duc D'orleans est véritablement le Roi des françois.

M. D'Angivilliers Directeur des Batimens conserve toujours son ascendant sur l'Esprit du Roi: il est d'autant plus dangereux qu'il ne peut être attaqué pour la responsabilité: c'est lui seul qui retarde la Demarche du Roi à l'Assemblée nationale pour faire une proclamation relative à l'opposition que la Noblesse et le Clergé mettant aux Decrets sanctionnés. le nouveau garde des sceaux a dit publiquement que l'influence de M. d'Angivilliers sur l'Esprit du Roi étoit plus forte que cette de tous les Ministres Patriotes réunis.

Lorsque M. de Lessart reçut les complimens sur sa nomination à la place de controleur général. Ces n'est pas moi, dit-il, qu'il faut féliciter, mais mon prédecesseur effectivement M. Lambert a le departement de

la liste civile. Ce M. de Lespart est créature et même bâtard de M. Necker.

Le Roi avait désigné M. Gaignard de St Priest pour l'ambassade de Suède mais cette désignation a été dénoncée au Club des Jacobins qui a arrêté de faire délibérer les 48 Sections contre cette Ambassade.

De lettres de Turin annoncent que le Roi de Sardaigne commence des armements, mais qu'il veut attendre pour se déclarer ouvertement le parti que prendra l'Angleterre: le Vicomte de Mirabeau et M. de Calonne ont été présentés à la Cour, qui les a accueillis et fêtés.

Les Politiques ont remarqué que le Roi d'Angleterre dans son discours prononcé à la rentrée du Parlement, ne fait aucune mention de la France ce qui les persuade qu'il y a des articles secrets dans la convention de l'Angleterre et l'Espagne. Ils disent, que s'il y a une contre révolution en France comme il en doutent pas l'Angleterre gardera la neutralité la plus complette et n'empêchera pas l'Espagne de se joindre aux Anti-révolutionaires: que si tous ces efforts réunis ne produisent rien les choses resteront entre l'Angleterre et l'Espagne sur le pied où elles sont la convention ostensible, que si au contraire la Noblesse triomphe alors on récompensera l'Angleterre de son intervention et les articles secrets du traités seront révelés et exécutés.

On a annoncé publiquement que dans 15 Jours le grand coup de la contre révolution sera enfin porté, et que le chef de cette contre révolution est M. de la Fayette lui même. Feron le dénoncé aux Jacobins comme conspirateur, et il a fait lecture d'une lettre ou tout le plan est découvert: ce plan a été adressé à la Reine qui l'a adopté. En voici la substance: on doit se défaire de MM. d'Orleans, Lameth, Menou, Bailly, Guillotin et Mirabeau, chasser l'Assemblée nationale, réduire Paris avec le secours de 25 à 30 mille fédérés choisis dans tous les Provinces, et qui doivent se rendre à Paris sans armes, parce qu'elles entreront de toutes prêtes, cette armée est attirée par 1000 fédérés qui sont restés à Paris et sont

vendus a M. de la Fayette: Freron a deposée cette lettres dans un lieu qu'on dit inaccessible: elle est signée Morvelet, et il en a envoyé une Copie collationnée au Comité des recherches de la Ville.

Cette dénonciation doit être également faite à l'assemblée nationale, ce qui y donne encore plus de poids, c'est que M. de la Fayette à prie M. Alexandre Lameth Président de proposer à l'assemblée nationale que les 400 féderés restes à Paris, et qui tiennent un Club particulier, aux petits-peres de notre Dame des Victoires fournissent conjointement avec la garde nationale de Paris, deux hommes des gardes auprés du Roi, et deux auprés de l'assemblée nationale. M. Lameth n'a pas voulu se charger de cette proposition.

D'aprés l'hypothèse de cette conspiration, on incrimine les Demarches du Roi dans les Faubourg, et la popularité de la Reine qui pour préparer le peuple et le rendre favorable à ce coup de promene le Dauphin dans les rues, se laisse approcher du peuple caux familirement avec tout le monde délivré les Prisonniers pour mois de nourrice, et donne beaucoup d'argent aux Pauvres et que la demarche que fera le Roi à l'assemblée nationale doit avoir un but tout opposé à celui du 4 fevrier ces allarmes sont appuyées sur les trouppes nombreuse envoyés par Leopold aux Pays-Bas, et sur le Commandement donné sur les frontières à M.M. de Bouillé et d'Esterhazy, regardés tous les deux comme Aristocrates cahés.

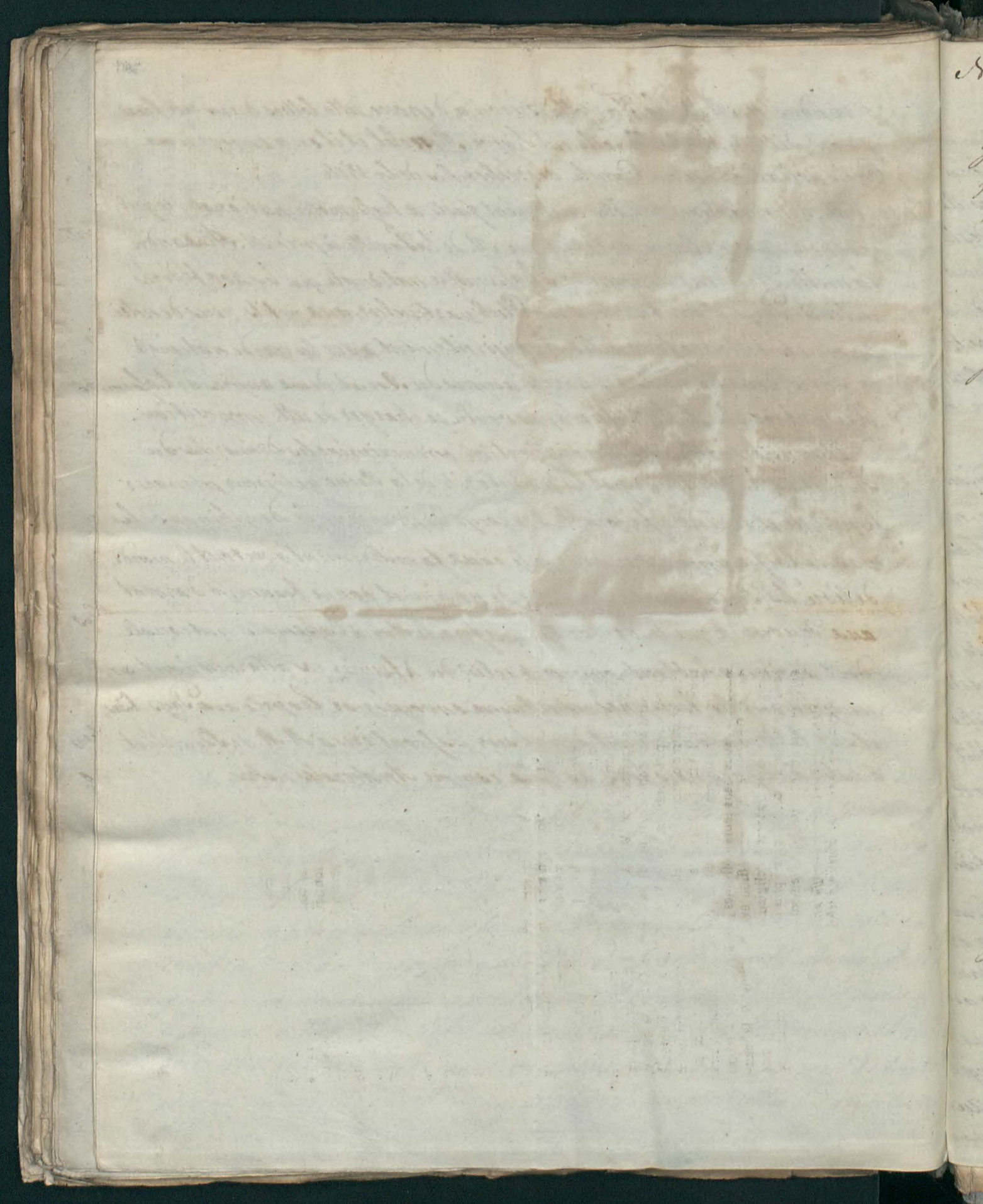

N. 51. De Paris le 10 Décembre, 1790.

Le Roi que les aristocrates traitent ouvertement de démocrate est aujourd'hui traité par les démocrates enragés de révolté contre la constitution, parce qu'il a écrit au Pape pour lui demander la permission de sanctionner le decret de l'assemblée Nationale contre le Clergé revolté. on a affiché au Palais royale ce placard ci-cert, mais énergique. Vingt cinq millions à gagner. Cette affiche énigmatique ne pouvoit avoir que deux sens: l'un qu'il falloit supprimer la Royauté, l'autre qu'il falloit tuer le Roi. La premiere idée annonce un démocrate forcené dans l'acception de ce terme. La seconde qui n'est qu'une atrocité ne peut venir d'aucun démocrate puis qu'elle n'est même pas juste, car quand on poignarderoit le Roi, ne faudroit-il pas toujours payer les 25 millions de liste civile à son successeur.

Quoique M. de Montmorin ait donné une déclaration publique pour démentir le bruit d'un Prêtre envoyé à Turin par M. le Duc d'Orleans pour empoisonner le Comte d'Artois et ses enfans, ce bruit se répand de plus en plus, prend de la consistence par les détails qu'on y ajoute, et surtout par la nouvelle vraie ou fausse du l'empoisonnement de M. du Limon, l'un des Intendans du Prince, arrêté à Turin déguisé et soupçonné d'avoir empoisonné l'empoisonneur indiscret. les ennemis du Duc d'Orleans, profitant de ce moment de défaveur, l'attaquent encore d'une autre maniere, et leur accusation paroit bien plus fondée que la premiere parce qu'elle tient au caractere de ce Prince avare et sans délicatesse: ils débitent qu'il va donner son Bilan, et déclarer une Banqueroute de 52 millions, et que craignant les suites de cette déclaration il va retourner à Londres. Ses créanciers effrayés de ces bruits se sont adressés à l'Intendant des batimens du Palais Royal, qui leur a répondu que c'étoit une nouvelle calomnie, ajoutant: vous pouvez, Messieurs, faire le pari contre de telle somme qu'il vous plaira, je vous la garantis: reste à savoir ce que vaut la caution. Ce qu'il y a de certain c'est que la Duchesse d'Orleans vient de rendre tout ce qu'elle jusqu'à ce jour à son indigne epoux

ne peut plus le souffrir et veut absolument en être séparée.

Les aristocrates avoient repandu dans quelques provinces meridionales l'annonce d'une contre révolution arrivée à Paris et du massacre de l'assemblée nationale, le débordement des rivieres ayant retardé des Couriers de 12, 24 et 36 heures, ils ont apporté successivement cette novelle, qui se confirmoit ainsi par des lettres postérieures: déjà des villes et des départemens entiers s'armoient pour marcher à Paris, déjà l'on deliberoit de massacrer tous les prêtres, et les ci devant nobles, lorsque de nouveaux Couriers ont dementi ces fausses annonces. Cette fermentation doit suffire pour apprendre aux aristocrates que le plus grand malheur qui pourroit leur arriver dans ce moment seroit une contre-revolution = dont ils seroient les prémieres victimes.

Cependant la Contre-revolution arrivée dans le Brabant commence à ranimer leurs espérances, ils sont persuadés que Leopold, de concert avec la Reine, n'a fait passer tant de troupes dans les Pays-bas que pour rentrer en france foudroyer l'assemblée nationale et rétablir le Roi sur son trône. Ces apparences ne sont pas sans fondement: On a découvert qu'un M. van der Vell, ancien agent de Joseph II dans le Brabant et qui gardoit l'incognito à Paris sous le nom de Storp avoit tous les soirs des conférences secretes avec la Reine, M. Guignard même depuis qu'il n'est plus Ministre, et un autre agent du Ministere britannique, qui venoit de Turin. Ce M. van der Vell est reparti mardi pour se rendre à Bruxelles. Depuis quelques jours le Landgrave de Hesse Rothembourg est arrivé à Paris, chargé par Leopold d'une Commission secrete pour la Reine relative à la contre révolution qui doit s'opérer au Printems. A cette époque le Roi doit se rendre à Compiegne pour chasser dans cette immense forêt qui communique aux ardennes, on pretend que dans une de ces chasses il s'évadera ou se fera enlever de force. Ce qui confirme ce projet, c'est qu'on fait travailler au Château de Compiegne: le Vicomte de Laval gouverneur de Compiegne a fait un travail particulier, à ce sujet avec M. Guignard qui, quoique renvoyé du Ministere, est toujours le principal agent du Comite Autrichien.

Le Prince d'Hesin de retour de Turin a été fort mal accueilli à la Cour: ce mauvais accueil vient de ce qu'il a trahi la confiance du Comte d'Artois pour une Correspondance perfide avec le Duc d'Orleans et ses partisans et Conseillers. Mais tout ceci ne seroit il pas plutôt un jeu.

Dans la crainte que le Zele de quelques Ecclésiastiques Protestans ne cede à la loi impérieuse du besoin et qu'ils ne se laissent prendre par la famine, les noirs viennent d'ouvrir en secret une souscription en faveur des Ecclésiastiques que la pauvreté pourroit engager à manquer au témoignage même de leur conscience.

Du 12. Xbre.

Des lettres de Rome nous font craindre sérieusement que le Pape ne se mêle de nos affaires et que quelques Bulles n'animent les fanatiques de ce pays contre la révolution. D'autre part on sait qu'il vient d'être tenu à Vienne un Conseil secret relativement aux intérêts de la sœur de l'Empereur, ce qui ramene l'attention sur les discours tenu officiellement par le Prince de Lichtenstein au Duc d'Orleans. Ce Prince étoit venu ici pour annoncer le couronnement de son maître à Francfort et s'y trouva au moment que le Duc d'Orleans étoit soupçonné d'avoir fait venir de Londres la Dame la Motte. — L'Empereur mon maître, lui dit-il, vous rend personellement garant des Jours de la Reine: il vous prend à vous, coupable ou non, de tout ce qui peut lui arriver et vous ne doutez pas qu'il ne puisse vous atteindre, partout où vous serez.

La santé du Roi, ou plutôt son humeur, donne depuis quelques jours une teinte sombre et effrayante à tout ce qui l'entoure: on en a cherché la cause dans le choix des nouveaux Ministres dont plusieurs déplaisent personellement, et qui n'ayant pas appris le langage, ni les usages des Cours, n'en ont pris le masque, et ont osé parler le langage de la liberté dans le Conseil du Roi: nos Politiques si fins en conjectures se sont trompés cette fois ci et plus heureux que eux je puis seul vous donner le mot d'une énigme qui occupe tout Paris.

L'altération du Roi vient d'une lettre anonyme qu'il a trouvée dans son livre d'heures, sans qu'on ait pu découvrir, comment elle y est venue: Quoiqu'il la tienne absolument secrète et qu'il n'ait pas communiquée à plus de six personnes sans permettre qu'aucune en prît copie, on a daigné m'en dire presque mot pour mot le contenu et je vous la rends de mémoire avec la même fidelité. La voici:

Jeune Infortuné.

Ne cherchez pas à me connoître, ne cherchez pas à découvrir comment je vous ai fait parvenir cette lettre: Je ne suis pas un être surnaturel, je me suis servi de moyens très ordinaires, et cependant il n'est pas en votre pouvoir de savoir que je suis: contentez vous seulement de bien méditer ma lettre, de la garder pour vous seul, et tremblez de lui donner de la publicité.

Vous êtes esclave, Sire, vous ne pouvez vous le dissimuler, et si vous existez encore, vous ne devez ce bonheur, si c'en est un qu'au mépris que vous inspirez à ceux qui ont détruit votre pouvoir, s'ils vous eussent connu la moindre énergie, s'ils eussent pu vous craindre un moment, vous étiez mort: c'est votre foiblesse qui vous a sauvé.

Vous avez sans aucune difficulté sanctionné tous les coups portés à l'autorité royale, et à la constitution de la Monarchie française. Vous avez tour à tour sacrifié à vos maîtres, votre Dieu, votre Couronne, votre noblesse, vos parlemens, vos ministres, vos defenseurs: je ne vous en fais

pas le reproche, Sire, vous avez été forcé, et vos Ministres ont senti prudemment que si vous aviez une seule fois du Veto, piege adroit qu'on vous avoit tendu, vous perdiez la ressource de proclamer un jour votre non-liberté, et qu'un seul decret refusé, confirmoit votre consentement libre à tous les autres.

Et cependant, aujourd'hui, Sire, vous vous obstinez à refuser votre sanction au decret qui exige du clergé le serment civique.

Vous croyez peut-être qu'au nom de votre noblesse que vous avez abandonnée, je vais vous reprocher cette obstination, qui detruit le plan sage de vos anciens Ministres.

Non, Sire, c'est au contraire au nom de votre noblesse fidele, au nom de tous vos bons serviteurs, au nom de tous les vrais français, que je vous remercie de ce mouvement de fermeté, et que je vous somme de le conserver. Lui seul va vous sauver.

On a beau se croire dans un siécle de philosophie et d'Athéisme, la voix des Prêtres tonne encore sur le peuple; les prêtres seuls élevent ou renversent les trônes, et malheur aux Souverains qui osent les attaquer. Henri III, Henri IV ont péri sous des poignards sacrés, et le poison Romain a seul abregé les jours du frere de votre Epouse.

Mettez vous donc, Sire, à l'ombre de l'autel. Les prêtres relevent votre trône: et tandis que du nord à midi vos braves Chevaliers vont bientôt presser vos sujets rebelles, les prêtres nous préparent la voie: ils vous proclameront le martyre de la religion, l'oint du seigneur: ils déclareront votre personne sacrée, et mettront sous vos pieds les Demons prémisses de la Democratie et de l'Aristocratie qui se cachent sous le masque de la liberté.

Trois mois de fermeté, Sire, c'est tout ce que vous demande votre noblesse.

Le Pape prépare les foudres du Vatican, le Turc et l'Espagnol ses canons: l'aigle déploye ses ailes du côté du nord et de l'orient: nos ports seront fermés au couchant et dans trois mois vous serez le Roi de la france et des français.

Ne mepriser pas ma voix: c'est celle de votre ami: vous m'avez sacrifié, je ne m'en plains

pas, mon sang est encore tout à vous, et je le répandrai jusqu'à la derniere goutte pour Votre Majesté: au moment de ma mort, je me nommerai. Vous sentirez alors combien vous fûtes injuste envers moi, mais je vous pardonnerai, et je serai vengé de mes ennemis, par vos succés et votre bonheur.

Celui qui fut votre ami.

Un grand nombre de nos Evêques sont en route pour Luxembourg, où leur intention est de tenir un concile.

Le Comte D'Artois et les autres Princes refugiés à Turin chergent à faire de l'argent par toutes sortes de moyens: ils avoient proposé un emprunt à Gênes, ils n'ont pas eu assez de credit pour réussir: Ils viennent d'y envoyer leurs bijoux en gages.

Les femmes aristocrates de la cour disent hautement: nous n'avons pas besoin de partir, on viendra nous chercher.

La Reine doit faire un voyage dans le Brabant: M. de Sagur l'accompagnera, elle a envoyé M. de Bouillé sous des ses créatures qu'il a adopté pour ses aides de camp: On se méfie toujours de M. de Bouillé.

Deux couriers arrivés de Turin annoncent que les Paysans se sont revoltés contre leurs seigneurs et que le Roi de Sardaigne prenoit vivement le départ des Princes.

Trois Princes allemands ont eu la nuit derniere une très longue conférence avec la Reine relativement aux hommes qu'ils doivent fournir à l'Empereur contre la France.

Les refugiés français disent hautement qu'ils ont plus de cent mille hommes qui les joindront au premier coups de tambour et qui tous connoissent le metier des armes.

Mirabeau dans son cercle particulier, n'appelle M. de la Fayette que Cromwel Grandison.

De Paris le 24 Xbre 1790.

Dans la nuit de Vendredi à Samedi dernier, toute la famille royale a été sur pied, elle conjuroit le Roi de partir pour les Pays-bas. Mde Elisabeth a plusieurs fois embrassé ses genoux pour le fléchir, le Roi a versé des larmes, mais sa fermeté n'a point été altérée. On prétend qu'il a des vues secrètes qu'il ne communique à personne et qu'il les mettra au jour lorsqu'il en sera tems: son intention, ajoutet-on, est de revenir contre tout ce qu'il a accepté et sanctionné.

En effet si le Roi vouloit de bonne foi l'achevement de la révolution, il auroit enjoint aux Princes émigrés, surtout à son frere de revenir en franc. S'ils n'avoient point obéi, la démarche du Roi seroit au moins connue. il est vrai, que plusieurs personnes croyent que cet ordre a été donné depuis la découverte de la conspiration de Lyon où les Princes fugitifs devoient se rendre si elle avoit réussi; on prétend même que le Comte d'Artois étoit enfin disposé à venir preter le serment civique, lorsque M. d'Autichamp entra dans sa chambre et lui dit en montrant deux pistolets: si vous nous abandonnez l'un sera pour vous et l'autre pour moi: les autres contre-révolutionnaires n'ayant point tardé à appuyer les menaces de M. d'Autichamp, on n'est point étonné que le beau mouvement du Comte d'Artois n'ait été que momentané.

Le bruit est général que Monsieur doit partir pour conduire Madame à Turin. parceque le Roi de Sardaigne ne veut rien entreprendre tant qu'une de ses filles se trouve en france comme en otage. On dit aussi que Leopold doit redemander sa soeur. La Reine a trouvé sous sa serviette un billet avec ces mots: Votre tête répond du premier coup de canon qui sera tiré par l'Empereur. Cette menace vraie ou fausse a confirmé la résolution que le peuple a prise de ne point souffrir que la Reine s'éloigne. On doit craindre beaucoup pour elle à la premiere hostilité commise sur nos frontieres par les troupes autrichiennes. Le comité des tuileries a cherché vainement les

moyens d'éviter ce danger.

M. d'Ayen oncle de M. de la Fayette, a paru cette semaine devant la Reine avec une cocarde blanche. Elle lui a dit avec émotion: Mais, M. d'Ayen, vous n'y pensez pas, vous gatez tout, attendez donc.

D'après le refus du Roi, il paroit que le dessein de la Reine et de son comité est de le laisser ici et d'enlever le Dauphin. Depuis huit jours les citoyens de garde au chateau ont les fusils chargés et sont munis de cartouches. M. de la Fayette sait qu'il payeroit de sa tete l'évasion de la Reine et de tout autre personnage important. S'il les laisse partir, il n'a rien de mieux à faire que de les suivre ou de se bruler la cervelle.

Une infinité de personnes sont parties pour les Pays-bas. Elles ont acheté les louis d'or 35 l. la piece. on s'est apperçu trop tard qu'on avoit eu tort de donner si facilement des Passeports. Le Comité des recherches a fait courir après ces émigrans, on en a ramené quelques uns.

C'est pour le 6 Janvier que l'on annonce maintenant une explosion où l'assemblée nationale sera dissoute. Il est permis de douter de ces prédictions et surtout du succès des tentatives que l'on pourra faire.

Le mot du guet des aristocrates est: as tu du coeur? l'habit s'ouvre et laisse voir une cocarde blanche sur la poitrine.

L'emprunt que M. de Condé vouloit faire à Gènes a manqué parceque M. d'Artois a refusé son cautionnement, ce qui a brouillé les deux Princes. M. de Calonne les a raccomodés.

A l'occasion du Decret f. trop tard diff. rendu contre les fugitifs, voilà ce qui s'appelle, a dit un noir, demander la bourse ou la vie.

On assure en ce moment que le Prince de Condé ayant declaré à la Cour de Turin qu'il ne rentreroit à la france que l'epée à la main. S. M. Sarde l'avoit prié de sortir de ses états et qu'il s'étoit retiré à Nyon en Suisse. On ajoute qu'un brigade entière de la garde nationale à Cheval de Colmar, séduite par les émissaires de ce Prince ont deserté pour se rendre près de lui.

On dit que M. de Brespac, l'ami de la Reine de Naples, comme l'Abbé Vermont l'étoit de la Reine de france, est envoyé auprès du Roi de Prusse, chargé d'une Commission secrete.

Ex
Biblioth. Regia
Berolinensi.

II